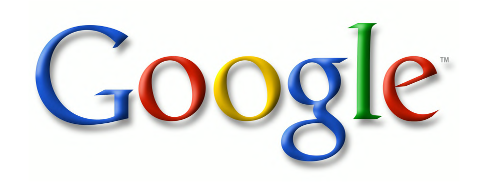


A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


Google



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



HISTOIRE

DE

PASCAL PAOLI,

OU

LA DERNIÈRE GUERRE DE L'INDÉPENDANCE.

(1755-1807)

PAR A. ARRIGHI,

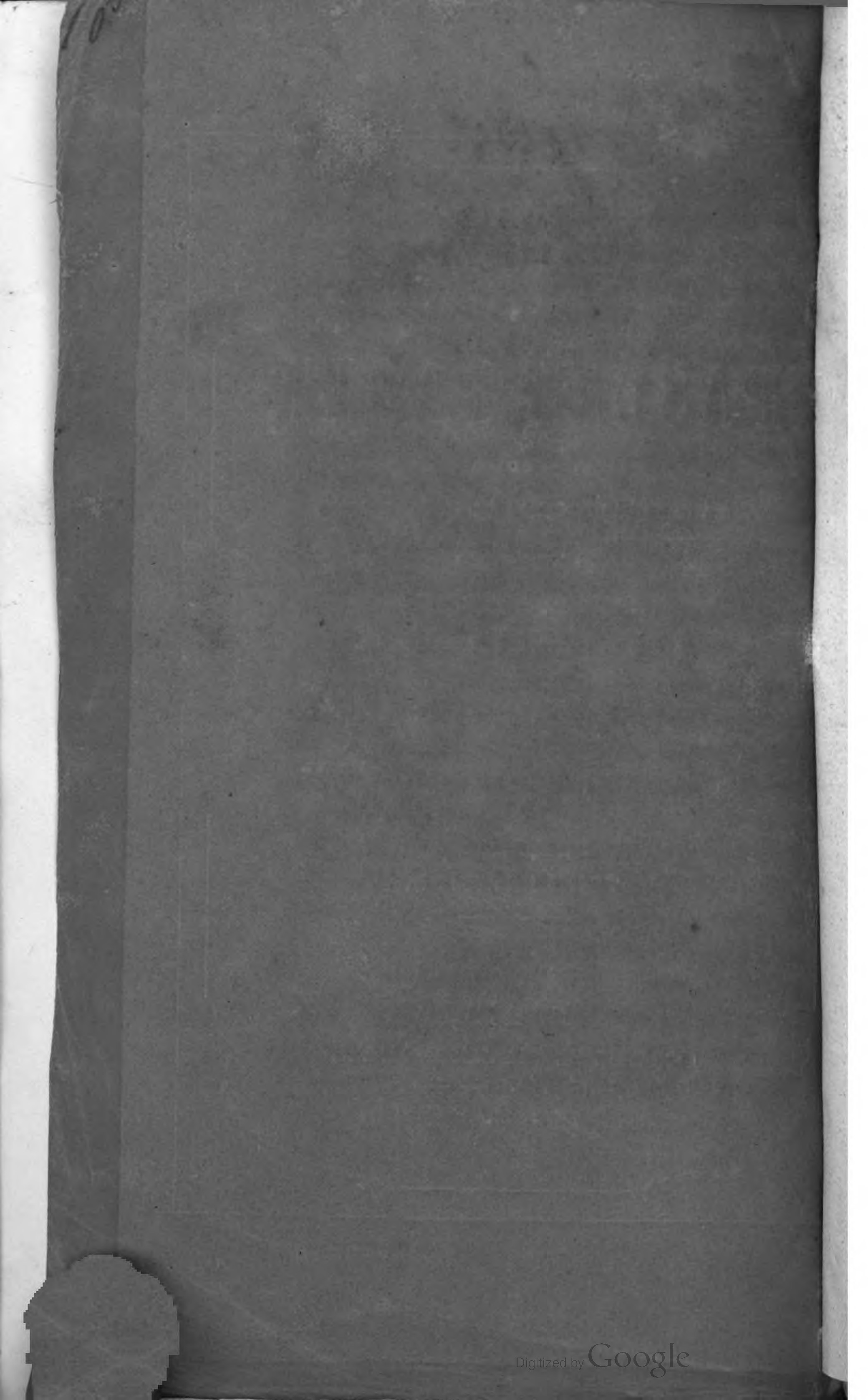
AVOCAT ET DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PAOLI.

> Vincet amor patriæ, laudumque
> immensa cupido.
>
> VIRGILE.

TOME PREMIER.

PARIS,
LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN,
ÉDITEUR, 30, RUE JACOB.
1843.

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

23698.d.1

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

PASCAL PAOLI.

TOME I.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE FABIANI FRÈRES,
RUE DES JÉSUITES A BASTIA.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

PASCAL PAOLI,

OU

LA DERNIÈRE GUERRE DE L'INDÉPENDANCE.

(1755-1807)

PAR A. ARRIGHI,

AVOCAT ET DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PAOLI.

Vincet amor patriæ, laudumque
immensa cupido.

VIRGILE.

TOME PREMIER.

PARIS,

LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN,

ÉDITEUR, 30, RUE JACOB.

1843.

Digitized by Google



Digitized by Google

INTRODUCTION.

Il est, dans les annales de la Corse, deux époques mémorables dont le souvenir la saisit encore d'un noble orgueil. Quiconque n'est pas étranger à son histoire devine que nous voulons parler ici de 1553 et 1755. Nous avons essayé de retracer ce qui se passa de plus remarquable dans la première de ces insurrections (1); aujourd'hui nous venons présenter le tableau complet de la seconde.

Si l'intérêt n'allait pas en croissant, il faudrait s'en prendre à notre insuffisance. Est-il, en effet, rien de plus beau, de plus saisissant pour le lecteur, de plus honorable pour une nation, que la vue de cette lutte injuste entre le droit et la force, la liberté et le despotisme? Lutte opiniâtre où le vainqueur est confus plus qu'il n'est fier de sa victoire, où, déployant sans crainte comme sans jactance tout ce que des siècles de souffrances et de misère avaient pu lui laisser d'énergie, on vit une petite île de la Méditerrané, assaillie de toute sorte

(1) Voir l'*Histoire de Sampiero* ou *Guerre de l'indépendance* (1553-1569).

Digitized by Google

de périls, former et accomplir le hardi dessein d'élever l'édifice de sa nationalité au milieu des débris d'une domination appuyée, d'une part, sur l'alliance des cabinets, et de l'autre, sur les flottes d'une puissante marine.

D'abord, c'est la république de Gênes, victorieuse des Vénitiens et des Pisans, qui tourne contre la Corse toutes ses forces de terre et de mer. Le nombre des soldats, la disproportion des ressources n'effraient pas la *terre de commune* : elle marche à l'ennemi d'un pas assuré. Pour vaincre, elle ne demande qu'un chef : Sampiero paraît.

Plus tard, une armée mieux aguerrie et plus nombreuse fond sur elle. Qu'importe : son courage grandit avec le danger et se retrempe dans la guerre. On croit voir la Grèce dans toute la vigueur de sa jeunesse, la Grèce exaltée par les victoires de Marathon et de Salamine, s'avançant résolument contre les innombrables armées des rois de Perse.

Ces deux périodes sont séparées par l'intervalle de deux siècles. Il fallait un tableau rétrospectif pour remplir cette lacune et renouer la chaîne des temps; c'est ce que nous avons fait dans le premier chapitre.

Sans être le sujet exclusif de cet ouvrage, Paoli en est le sujet principal. Les antécédents de sa famille, son éducation, ses mœurs, ses idées, les actes les

Digitized by Google

plus importants de son généralat, les améliorations introduites pendant les courts intervalles de paix, l'énergie de ses efforts pendant la guerre, les longues années de son double exil et sa mort, ont dû fixer tour-à-tour notre attention.

Mais les recherches auxquelles nous nous sommes livrés ont embrassé un cercle plus étendu que la vie de ce grand citoyen. Supprimant avec un soin scrupuleux les détails inutiles et sans intérêt, nous nous sommes plus spécialement arrêtés aux évènements qui, par leur corrélation plus ou moins directe avec le drame révolutionnaire de 1789, touchent à la fois aux annales particulières de la Corse et à l'histoire générale de l'Europe.

Pour faire mieux ressortir son individualité, nous avons expliqué le système de Paoli par ses discours dans les assemblées ; ses pensées intimes, par sa correspondance confidentielle ; le despotisme qu'on lui reproche, par la difficulté de sa position; et l'unité de sa carrière, par le désir constant de fonder une nationalité ferme et durable.

On a dit que, si l'histoire de la Corse par les Génois n'était qu'une diatribe continue, celle des historiens nationaux n'était qu'une longue plaidoirie. Il y a quelque vérité au fond de cette remarque, et c'est pour ne pas lui donner une confirmation nouvelle, que nous nous sommes efforcés d'apporter dans ce travail un esprit dégagé de

Digitized by Google

toute sorte de préoccupation. Cette impartialité ne nous coûte aucun effort. Écrivant dans le silence des vieilles rancunes, on n'a pas à appréhender que des souvenirs haineux se mêlent à nos récits. Trop jeune pour être agité par les impressions du passé, nous avons pu recueillir les témoignages des vieillards, sans partager leurs préjugés, profiter de la fidélité de leur mémoire, sans nous laisser dominer par leurs passions. Le temps, qui détruit tout, jusqu'aux animosités des peuples, a mis le calme de la raison à la place de tous ces fiers ressentiments traditionnels et successifs, dont la vivacité passait naguère pour une vertu patriotique. Acteurs et souvent victimes pendant la longue lutte de l'indépendance, ce n'est pas à ces hommes profondément exaspérés par un système permanent d'oppression, qu'il faut demander de la modération dans les doléances et de la mesure dans le langage. Chez nous, au contraire, cette exagération haineuse serait sans raison et sans excuse. Faut-il que les hostilités renaissent et se continuent dans l'histoire? Le premier soin de celui qui entreprend de l'écrire, est de tâcher d'apaiser en lui tout sentiment d'animosité. Certes, la république de Gênes, par les vices et la dureté de son administration, justifiait, dans bien des circonstances calamiteuses, l'amertume des plaintes et l'appel aux armes. Mais ne faut-il pas reconnaître aussi, que

Digitized by Google

l'excès des maux entraînait nos pères plus loin que ne le permettaient la justice et la vérité?

Il n'était guère possible qu'il en fût autrement. D'une part, c'était un peuple fier et belliqueux, que l'on prétendait soumettre par la force; de l'autre, une oligarchie superbe qui, après avoir abattu la puissance des deux républiques rivales, ne concevait pas comment une petite île, sans troupes et sans trésors, eût l'audace de lui résister. Celui-là ne voyait qu'une violente usurpation dans la souveraineté de la Corse; celle-ci, qu'une manifestation séditieuse dans les réclamations les plus légitimes. Ainsi, il y a passion des deux côtés; les colères et l'acharnement des combats ont passé des deux camps dans le cabinet de leurs historiens. La plume entre leurs mains est devenue un poignard, et, prenant l'histoire pour un champ clos, ils ont continué à se livrer de rudes attaques. Mais en 1843, ce langage passionné ne serait plus qu'un retour à froid vers de vieilles rancunes à demi éteintes, un véritable anachronisme. Que penserait-on de nous si, à leur exemple, nous allions, à un intervalle de trois quarts de siècle, ramasser, avec la pointe de notre plume, un reste de boue ensanglantée, pour la jeter à la face de nos anciens ennemis?

On a paru craindre aussi que, n'ayant pas toujours la force de nous défendre, à l'égard de Pao-

Digitized by Google

li, d'un excès d'engouement irréfléchi, il ne nous arrivât souvent de donner trop de place à la louange, et pas assez à la vérité. Que l'on se rassure. Cette critique ne saurait nous atteindre. Il suffirait dans tous les cas de lui opposer plusieurs passages de cette histoire, notamment celui où, après avoir admiré avec enthousiasme tout ce que Paoli déploya d'habileté et d'énergie pendant la guerre de l'indépendance, nous n'avons pas dissimulé la faute dans laquelle il tomba au déclin de sa carrière politique.

Bien loin de nous accuser de complaisance, d'autres trouveront, peut-être, que nous avons apporté un esprit tout français dans l'appréciation historique de cet évènement. On le comprendra. Nous sommes du nombre de ceux qui, sans répudier aucune des belles traditions dont le pays s'honore, placent le dévouement envers la France au rang de leurs premiers devoirs. Par notre âge, nous appartenons aux dernières années du Consulat; par les exemples de notre famille, à la révolution de 89; par nos principes politiques, à la monarchie constitutionnelle. Enthousiaste de Paoli, tant qu'il se dévoue sans partage au grand intérêt de la nationalité insulaire, cette admiration si vraie, croissante, rationnelle, cède et se tait devant les sentiments d'une nature bien différente, le jour où, infidèle à ses serments, il

Digitized by Google

met son ancienne popularité au service de l'Angleterre.

Déplorable déviation ! Comment ne comprit-il pas que le titre de département français valait bien à coup sûr l'éphémère, l'incertaine alliance du cabinet de S[t] James? Ses promesses perfides, les sanglantes orgies de certains proconsuls en délire, le souvenir d'une hospitalité généreuse, enfin l'entraînement des circonstances expliquent, mais ne justifient point, cette violente séparation d'avec la mère-patrie. D'ailleurs, l'histoire a déjà prononcé. Peut-on espérer de la voir réformer son jugement? Le panégyrique de Pline tut les erreurs de Trajan; ce qui n'empêcha pas Dion Chrysostôme de ne faire entendre ses louanges, que sous la forme d'une leçon sévère. « Point d'éloges sincères et utiles, sans le courage de la vérité », a dit un écrivain de nos jours.

Et puis, l'homme qui, sur la proposition de lui ériger une statue au chef-lieu du département, adjurait l'assemblée nationale d'Orezza de ne pas prodiguer des honneurs aux citoyens dont la carrière n'était pas encore achevée, celui-là ne serait assurément pas blessé de la respectueuse liberté de ce langage.

La concession de notre silence ne pourrait rien ajouter à sa gloire, pas plus que les mauvais sarcasmes de l'historien Pommereul ne peuvent la

Digitized by Google

diminuer. Si Boswel, d'après cet auteur, est allé trop loin dans son admiration, au point de croire que *Paoli était le défenseur de sa patrie, l'apôtre et le soutien de sa liberté;* s'il ne fallait pas moins qu'un *panégyrique aussi stupide pour le louer avec tant d'enthousiasme*, ne faut-il pas avouer aussi, qu'il fallait pousser la haine à un bien plus haut degré et le mépris pour la vérité jusqu'à l'impudence, pour s'étonner *grandement* de ce que le voyageur anglais voyait *un politique profond* dans le général des Corses? Paoli se croyait si peu *un législateur sublime, un Romain plus vertueux que les Romains des beaux siècles de leur république,* qu'il n'avait pas même la certitude de conserver jusqu'au terme de sa carrière les honneurs de la popularité.

« Qui nous assure, disait-il en 1791, que la der-
» nière période de ma vie n'ait à vous inspirer
» un jour des sentiments bien différents de ceux
» que vous me témoignez en ce moment? »

Non, ces sentiments ne sont point changés. Jamais sa mémoire n'a été mieux respectée. Son nom réveille encore parmi nous des idées de patriotisme et de nationalité. D'autres Corses pourront exciter plus d'admiration, nul n'aura jamais autant de droit que lui à la reconnaissance et à l'amour de ses concitoyens.

En effet, avant son avènement au généralat,

Digitized by Google

quoi de plus triste que la situation de la Corse! Les diverses tentatives d'affranchissement n'aboutissaient qu'à des changements de maîtres et de tyrannie. Des maisons rivales tour-à-tour puissantes et renversées, s'en disputaient la domination. Vaincues, elles appelaient à leur secours les armes étrangères. Tranquilles dans la possession du pouvoir usurpé, elles en abusaient cruellement, pour opprimer tout ce qui gardait encore un reste de fierté et d'indépendance. Croupir dans la honte et les duretés du vasselage, ou bien, se voir punir comme un ramas de rebelles, tel était, depuis le cinquième siècle jusqu'à l'insurrection de 1729, le déplorable sort des populations.

De toutes les tyrannies, la plus insupportable était celle des comtes et des seigneurs. Déshérités de tous les droits des hommes libres, les habitants de la campagne étaient comptés pour rien. Aussi malheureux que les serfs et les esclaves aux plus mauvais jours de la féodalité, ils n'avaient pas même l'espoir que l'influence de la religion chrétienne vînt adoucir la férocité des barons ultramontains; car ces maîtres insolents n'affichaient pas moins le mépris de Dieu, que des hommes. Souvent, le refus de rendre hommage au petit souverain de la localité était puni de mort. C'était le régime féodal dans ce qu'il avait de plus odieux.

La classe des *Caporali,* dont la turbulence accu-

Digitized by Google

sait sans cesse l'ambition démesurée, quoique plus rapprochée du peuple, n'entendait pas mieux l'égalité. Ce qu'ils voulaient, en définitive, c'étaient les périls de l'insurrection pour les communes et les avantages de la liberté pour eux. Les peuples soulevés au nom de la liberté croyaient combattre pour elle : l'illusion ne durait jamais qu'un instant. A peine les maisons des comtes et des barons avaient-elles ressaisi leur prépondérance à travers les horreurs de la guerre civile, que les communes retombèrent dans l'avilissement de la servitude.

Pendant cette longue anarchie il n'y avait de bien organisé, que l'impunité des puissants; de certain, que la corruption du juge; de durable, que la misère du peuple. Nulle idée d'ordre, nul besoin d'unité. Tout ce qu'un peuple respecte était foulé aux pieds. Les églises, fermées aux fidèles, ne s'ouvraient plus que devant les malfaiteurs. Bientôt, par une extension abusive, ce droit d'asile passa des temples aux châteaux des possesseurs de fiefs. C'était de là, c'était de ce retranchement inviolable, qu'ils insultaient à la douleur des familles, condamnées à dévorer en silence un affront encore plus cruel que le meurtre. Les greffes des tribunaux se transformaient en comptoirs, où les inculpés, la main encore fumante du sang qu'ils venaient de répandre, allaient, avec

Digitized by Google

une sorte d'assurance railleuse, non pour y rendre compte, en tremblant, de leur conduite criminelle, mais pour y déposer la rançon d'usage; et si le magistrat, de son côté, pénétrait dans l'enceinte souillée par ces ignobles marchés, c'était moins pour y remplir les devoirs de son ministère, que pour partager avec ses collègues le prix de la forfaiture. Pareils à ces généraux de l'antiquité qui, plus avides d'or que de gloire, faisaient des prisonniers pour grossir, avec le produit du rachat, leur pécule castrense, bien plus que pour affaiblir les forces de l'ennemi.

Si, plus tard, et quand des temps meilleurs semblaient venus pour la Corse, il arrivait que l'on essayât parfois de poursuivre les coupables, on n'avait jamais assez de fermeté pour les punir. Tantôt c'était la suspension des enquêtes, tantôt la remise des peines qui les enhardissaient à de nouveaux forfaits. Les lois répressives n'atteignaient que deux classes d'hommes, ceux qui étaient trop pauvres pour gagner le juge, ou trop faibles pour se faire craindre.

Il n'en était pas ainsi des seigneurs et de leurs adhérents. On voyait ceux-ci, fiers de l'impunité que leur assurait le patronage, se moquer insolemment du magistrat qui n'osait pas les incriminer, et menacer sur leur siége ceux qui, par sentiment de devoir ou par un reste de pudeur, se

Digitized by Google

sentaient encore assez de courage pour les troubler dans leur douce sécurité. L'homme qui n'a plus de salut à attendre du corps social, le cherche bientôt ailleurs. Il le demande à la force individuelle, ou à la force collective. Dès que l'appui des lois lui manque, il court s'abriter derrière le patronage. Pour n'être pas opprimé, il se range du côté de ceux qui oppriment. S'il est, sans doute, plus honorable de ne reconnaître d'autre empire qne celui des lois, il est plus prudent de grossir la clientelle d'une maison puissante et redoutée. La société le laissait sans défense, le chef de clan le protége et le rassure.

Et qu'on ne cherche pas ailleurs l'origine du patronage, la cause de sa durée et de son pouvoir. Les maisons des seigneurs, qu'il entrait dans la politique de Gênes de laisser debout, formaient autant de petites oligarchies, croissant en orgueil et en crédit sous la protection de la grande aristocratie marchande, dont la cupide exploitation de la Méditerranée soutenait la puissance. En changeant de gouverneur et de maîtres indigènes, les communes ne faisaient guère, en général, que changer de mode de servitude. Ce n'était jamais, disait hardiment et avant nous l'Orateur corse en face du Sénat ligurien, qu'un *système de tyrannie, succédant à un tyrannie plus raffinée*.

Et pourtant qu'a-t-on fait jusqu'à 1753, pour

Digitized by Google

mettre un terme à tant de maux? Quand nos pères n'avaient plus de secours à espérer de la terre, ils en appelaient à la justice éternelle. Si de loin en loin des cris de liberté, retentissant de colline en colline et de montagne en montagne comme un long appel aux armes, n'allaient pas se perdre dans le bruit des chaînes ou le silence des donjons; si, à l'exemple des Gracques, il se rencontrait dans la classe des opprimés un Corse assez hardi pour lancer vers le ciel la poussière ensanglantée, d'où sortit le vengeur de la démocratie romaine, la domination étrangère un instant ébranlée, ne tardait pas à se raffermir. Un redoublement de vigilance parmi les autorités liguriennes, et, dans l'âme de nos compatriotes, le regret d'un effort impuissant, étaient le résultat ordinaire de ces vaines tentatives d'affranchissement. Souvent aussi, il faut le dire, sous le masque du patriotisme, les promoteurs de ces soulèvements avortés, cachaient perfidement les vues d'une ambition personnelle. Et sans remonter dans nos annales au-delà du 15e siècle, voyons quel est le Corse qui, à part Sampiero, ait donné à son pays des preuves d'un dévouement plus désintéressé? En est-il beaucoup qui, comme Paoli, se soient placés franchement au centre et à la tête des intérêts nationaux?

Serait-ce Vincentello d'Istria? Mais qui ne sait

que la vice-royauté de l'île fut la condition, le prix et le terme des rudes combats où il entraîna ses compatriotes? Il était brave dans l'action, éclairé dans le conseil, entraînant par la parole : ces dons précieux comment les employa-t-il? Insultant par un luxe oriental aux misères du peuple, n'essaya-t-il pas de lui arracher jusqu'à sa dernière obole? Les doléances étaient punies comme des cris de révolte. Les moindres faveurs du Roi Alphonse le touchaient plus que l'estime de ses concitoyens. Son entourage n'était qu'une bande d'hommes sans frein et sans morale; ses jours, un cercle de violences et de plaisirs grossiers; enfin, marchant de faute en faute et de crime en crime, il se livra avec si peu de retenue à ses mauvaises passions, qu'il ne respecta pas même la pudeur des fiancées. Poursuivi par l'indignation universelle jusque dans le sein des mers, où il espérait trouver un asile contre la vengeance de l'honneur outragé, ce vice-roi fugitif et détroné tomba au pouvoir d'une galère génoise. Son supplice ne parut aux Corses qu'une faible et tardive expiation de ses crimes.

Après lui, les *Caporali* élèvent au gouvernement du pays Polo de la Rocca. C'était lui donner un autre despote sous le titre de comte. Déçus dans leurs espérances, ils offrent la souveraineté de la Corse au Pontife Eugène IV. Celui-ci n'ayant

Digitized by Google

pu satisfaire à toutes les exigences de leur ambition, ils lui opposènt un prétendant redoutable dans la personne de Rinuccio de Leca. C'est ainsi que pour échapper à cette intolérable oppression, le peuple passe, en peu de temps, de l'influence des *Caporali* à la dictature de Mariano de Caggio, pour tomber ensuite sous le joug de Ludovic Campofregoso.

On vit alors les barons de la Rocca, de concert avec les notables de la *terre de commune,* chercher un refuge jusque dans l'Office de St-George (1), triste remède à leurs maux!

Fidèle aux traditions de ses prédécesseurs, Spinola résolut d'anéantir d'un seul coup, la puissance des barons ultramontains. Oubliant généreusement leurs torts, le peuple courut aux armes pour les défendre. De cette insurrection sortit une faible lueur de liberté. On s'attendait à des jours plus heureux, et cependant il y avait encore de bien rudes épreuves à subir!

Les Sforza, succédant à tous ces petits despotes, en adoptèrent le système et ne se montrèrent ni plus humains, ni plus habiles.

Un soulèvement (c'est la dernière raison des peuples opprimés) aussi instantané et plus terrible encore que les autres, fit tomber la dictature

(1) Filippini, Tom. Ier pag. 122.

Digitized by Google

des mains des Sforza. Pour la première fois, un essai de constitution, œuvre de Sambucuccio d'Alando, parut marquer l'ère de la liberté et de l'indépendance. Le peuple s'applaudissait déjà d'avoir reconquis ses droits si souvent méconnus. Cette joie fut de courte durée. Il n'appartenait ni à Vinciguerra de la Rocca, ni à Rinuccio de Leca, ni à Appien IV de Piombino, ni à Jean Polo de Leca de délivrer le pays de l'état d'abaissement où il était tombé. Cette gloire était réservée à des mains plus habiles. Mais avant d'atteindre à cette époque de renaissance et de bonheur, que d'amers déboires, que de rudes épreuves n'aura-t-il pas à subir ?

Rentré en possession de la Corse, moins pour la régir, que pour l'exploiter, l'Office de St-George épuisa de nouveau ses forces et ses immenses ressources dans la longue lutte contre la ligue des barons. On s'aperçut à leur courageuse résistance que ce parti était encore plein d'énergie et de vitalité. Ce n'était pas assez de le vaincre, il fallait l'anéantir. Avec la chute des maisons influentes de Leca et de la Rocca, périt aussi cette orgueilleuse aristocratie.

Nous venons de résumer dans cette revue rapide une partie des révolutions qui ont laissé une couche épaisse de sang sur le sol de la Corse. Eh bien, nous le demandons, a-t-on encore vu surgir du

Digitized by Google

milieu de toutes ces guerres, une seule pensée de nationalité ?

Lorsque, soutenu par le cabinet du Louvre, puis réduit à ses propres ressources, bien que dans sa politique toute française il ne séparât point la gloire de la monarchie du grand intérêt de la nationalité corse, Sampiero entreprit, avec une si héroïque persévérance, de chasser les soldats de Gênes du pays, et la flotte de Doria de la Méditerranée pour conquérir en même temps la liberté politique au-dedans et celle du commerce au-dehors, par qui fut-il arrêté dans l'accomplissement de ce noble dessein ? L'oligarchie génoise s'adressa à l'oligarchie corse : associée à cet infame complot, une branche de la maison d'Ornano partagea avec *Vittolo* l'opprobre et le salaire du crime.

Il arrivait bien rarement que les barons et les *Caporali*, toujours dirigés par des vues personnelles, se préoccupassent de la grandeur du pays. Ce qu'ils voulaient avant tout et par dessus tout, c'était la prééminence d'un intérêt de caste sur l'intérêt des masses. Point d'institutions libérales, point de progrès, si ce n'est dans les violences qu'ils exercent et les envahissements du pouvoir dont ils abusent. Comme les patriciens, qui ne chassèrent les Tarquins, *(gens Tarquinia)* que pour devenir oppresseurs à leur tour, ces chefs de

Digitized by Google

l'aristocratie corse savaient, par des concessions perfides, ajourner le soulèvement de la commune irritée, ou la refouler dans l'esclavage avec le secours des puissances étrangères.

Nous le répétons, son affranchissement devait être l'ouvrage de deux hommes appartenant à la *terre de commune :* Sampiero au XVI[e] siècle et Paoli au XVIII[e] essayèrent également de l'arracher à la tyrannie du dedans et à la domination du dehors.

Appelée par eux au déploiement de l'énergie et à la conquête des droits civils et politiques, la *terre dè commune* commence avec fermeté cette lutte longue et furieuse, qui, après la chute de cette caste superbe, devait assurer l'indépendance nationale (1). Si Paoli fut arrêté dans sa marche progressive par les embarras et les dangers des dissensions intestines, c'est que Gênes suscita contre lui l'ambition d'une maison rivale. Les trois Matra essayèrent de renouveler les querelles et de soutenir par les armes les prétentions surannées des anciens *Caporali*, dont ils furent les derniers représentants. Plus heureux que Sampiero, parce qu'il savait à la fois découvrir et éviter les pièges de ses ennemis, Pascal Paoli eût vu s'accomplir, dans

(1) Filippini, Tom. I[er] pag. 115. — *Guide pittoresque :* département de la Corse.

Digitized by Google

l'affermissement de la nationalité, le plus cher, le plus constant de ses vœux, si, à peine sortie de l'épuisement d'une longue lutte, la Corse n'avait eu à repousser bientôt toutes les forces de la monarchie française. L'espérance qu'il avait placée dans le courage soutenu de ses compatriotes ne faillit point; c'est qu'elle reposait, d'une part, sur l'horreur de la servitude, et de l'autre, sur la sainteté de leur cause.

Au milieu de ces gigantesques efforts, une ambition non moins noble le saisit. Tout autre se fût contenté des succès de la guerre : plus législateur que guerrier, Paoli comprit qu'il avait une tâche plus belle à remplir; qu'une constitution libre était encore plus nécessaire que l'indépendance; que sans elle l'affranchissement ne serait peut-être qu'un présent funeste, la liberté, que de l'anarchie. Il était temps, en effet, que le peuple reçût le prix de son sang. Dès ce jour, la crainte du despotisme individuel ou collectif ne vint plus glacer son enthousiasme, ni arrêter les élans du patriotisme. Toute société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée par une constitution, ne peut se dire libre, et la garantie la plus certaine des droits est dans la séparation des pouvoirs. Or c'est précisément ce que Paoli prit soin de déterminer de façon à rassurer les esprits ombrageux sur les envahissements de l'ambition person-

Digitized by Google

nelle. On a prétendu que la sienne visait plus haut, et qu'il fallait autre chose que le titre de premier magistrat pour la satisfaire. Nous avons repoussé cette insinuation. « Les honneurs et les attributs » de la royauté, dirons-nous avec le président de » l'Union, en parlant du Paoli américain, n'au- » raient fait que ternir la majesté de ses vertus, » qui firent de lui, modeste citoyen, l'étoile de » sa patrie. »

On ne voit pas, en effet, ce que les deux plus grands citoyens des temps modernes auraient pu gagner à devenir petits rois. Il en est de toutes ces fables comme de la couronne déposée par Philippe Auguste sur un autel, avant la bataille de Bouvines. Lycurgue aussi fut soupçonné d'aspirer secrètement au trône de Sparte. Lui supposant l'ambition dont ils étaient dévorés, ses jaloux antagonistes ne pouvaient croire qu'il se contenterait de la gloire d'en être le législateur. On sait comment il répondit à ces injustes soupçons; ce fut en plaçant lui-même la couronne sur la tête de l'enfant royal, après l'avoir sauvé des attentats de sa propre mère.

Fier d'avoir conquis les suffrages des publicistes contemporains, Paoli attendait, avec non moins de sécurité, le jugement de l'histoire « Je » suis tellement convaincu de la légitimité de no- » tre résistance, qu'entre la Corse et Gênes je ne

Digitized by Google

» voudrais d'autres juges que les historiens im-
» partiaux de l'Italie. Il est impossible, écrivait-il
» à Pietri de Fozzano, qu'ils flétrissent ici ce qu'ils
» admirent ailleurs. Si André Doria fut un grand
» citoyen, par quelle étrange contradiction ne se-
» rions-nous que des chefs de rebelles? Après
» avoir reconnu au peuple de la Ligurie le droit
» de se soustraire à la domination autrichienne,
» que l'on veuille bien nous dire, par quelle rai-
» son il devait nous être interdit de briser un joug
» cent fois plus intolérable? »

Paoli avait raison. Si Doria a mérité des statues pour avoir délivré ses compatriotes de l'oppression d'une insolente aristocratie; si le mouvement populaire de 1747, dont le résultat fut l'expulsion des Autrichiens, valut à cette république les sympathies des peuples, l'estime et l'appui du cabinet français, concevrait-on que l'on qualifiât de misérable révolte ce que l'on applaudissait, sur l'autre rivage de la Méditerranée, comme un effort héroïque?

Il faut être conséquent. Les écrivains de la Ligurie ne sauraient condamner le soulèvement de 1729, sans déchirer de leurs mains les plus belles pages de leurs annales. Ah! si jamais cause fut juste et eut droit au succès, c'est celle des colonies anglaises insurgées, pour devenir les États-Unis de l'Amérique! « La résistance qui, chez eux,

Digitized by Google

» précéda l'insurrection n'était-elle pas fondée » en droit historique et sur des faits, en droit ra» tionnel et sur des idées? (1) » Ce passage s'applique aussi bien au soulèvement de la Corse, qu'à celui du nouveau continent. « *On ne dira plus que nous étions des rebelles*, disait le général Paoli, après avoir lu les paroles du commandant de la garde civique parisienne, ce premier manifeste de la révolution; en nous soulevant contre ceux qui voulaient nous opprimer, *nous n'avons fait que remplir le premier des devoirs et exercer le plus saint des droits*. »

Il y a plus; en relevant en 1796 la statue de Doria, Bonaparte honorait, dans son image, tous les chefs des insurrections populaires. N'était-ce pas décerner en même temps les honneurs de l'ovation au libérateur de l'île? « Gênes ne comprit » ni le caractère ni l'avenir de la Corse (remar» que judicieusement un de nos bons écrivains) » ou si elle les comprit, ce fut pour s'en inquié» ter. Peut-être aussi que la possession de la Corse » était-elle trop forte pour un petit État comme » Gênes. Si Gênes eût laissé la Corse suivre sa crois» sance naturelle, c'eût été la Corse qui, un jour, » eût dominé et possédé Gênes; c'eût été l'assu-

(1) Guizot, *Washington*.

Digitized by Google

» jetti qui fût devenu le maître. Cette crainte se-
» crète fit des Génois les tyrans de la Corse. »

M. Girardin, ajoute ensuite, en parlant de l'invasion de l'île par les armées de l'ancienne monarchie. « Sa destinée dépendait de son union avec
» la France. Cette union cependant ne se fit qu'a-
» vec peine : ce fut la faute de la France. Nous
» nous fîmes les alliés des Génois, au lieu de nous
» faire les protecteurs de la Corse, et nous aimâ-
» mes mieux tenir notre droit de Gênes, que de la
» reconnaissance du peuple corse. De là son éner-
» gique résistance » (1).

Disons-le donc hardiment; par sa moralité, l'insurrection insulaire commandait l'intérêt universel, et par son admirable persévérance, elle rappelait, à la fin du XVIII[e] siècle, les plus beaux jours des républiques anciennes.

Devançant les Américains dans la conception et la pratique du système représentatif, Paoli eut, le premier, la gloire d'apprendre aux États de l'Europe, comment on pouvait conserver l'ordre le plus parfait au sein de la démocratie la plus étendue.

Le jeu si simple de ces institutions libérales favorisa tellement le rapide essor du pays, que, pour

(1) S[t]-Marc de Girardin, *Observations sur le voyage de M. Valéry en Corse.*

Digitized by Google

s'arrêter dans cette phase ascendante, il ne fallut pas moins que l'invasion successive de deux fortes armées.

Maintenant, quel fut le secret de sa force? Par quel prestige la moins peuplée des trois grandes îles de la Méditerranée a-t-elle pu se mesurer avantageusement, durant 40 ans, avec la république ligurienne, et plus tard, tenir long-temps en échec toutes les forces d'une puissante monarchie?

Sa politique consistait à nationaliser la guerre. Il savait que les peuples sont presque toujours conduits à la servitude étrangère par les discordes intestines. Aussi déploya-t-il tout ce qu'il avait d'habileté pratique et d'ascendant moral, pour ramener ses compatriotes à l'unité des sentiments, par l'évidence d'un intérêt commun.

Tel est le beau spectacle qu'il offrit au monde.

Nous avons essayé de le reproduire avec ses traits principaux et surtout dans son ensemble, nous appliquant spécialement à faire ressortir ce qui le distingue des autres, c'est-à-dire, la couleur locale, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'originalité indigène.

Les ouvrages qui ont été publiés sur la Corse ne parlent de Paoli et des actes de son généralat que d'une manière épisodique et fugitive, ou s'arrêtent long-temps avant que sa carrière politique soit terminée. Parmi les historiens français, l'abbé

Digitized by Google

de Germanes et Pommereul ont suivi, en ce qui concerne l'invasion de l'île, les notes fournies par les généraux, d'abord auxiliaires de Gênes, ensuite, bataillant pour le compte de la France. En écrivant, pour ainsi dire, sous leur dictée, il est tout naturel que leur récit se ressente de l'irritation de la lutte. Ils ont condamné la résistance : pouvaient-ils louer ceux qui la dirigeaient? Pommereul, surtout, et bien qu'il répète à satiété de *n'avoir écouté ni l'amitié ni la haine*, est beaucoup moins impartial que tous ceux dont le pays a le droit de se plaindre. Après avoir trouvé que *Boswel est trop Corse*, pourquoi n'a-t-il pas senti, lui, qu'il était un peu trop Français? Heureusement pour la vérité, son histoire finit avec la nationalité insulaire. Il y aurait eu trop de lâcheté à poursuivre les vaincus sur la terre d'exil. Le cabinet de Versailles ne lui demandait plus d'injures contre le général fugitif. Sa tâche était terminée.

Un écrivain infiniment supérieur et qui plane au-dessus d'eux, de toute la hauteur philosophique de ses écrits, Charles Botta, consacra la moitié d'un volume à retracer ce que, dans l'effusion de son amour pour la Corse, il appelle une guerre homérique. Convaincu que, jusqu'à 1769, l'indépendance a été le rêve, l'ambition de Paoli, toutes les pages de son histoire témoignent de la plus vive sympathie pour sa personne et de son admi-

Digitized by Google

ration pour son œuvre politique. On eût désiré seulement qu'il laissât moins entrevoir son aversion contre la France; car, après tout, c'est, parmi les nations de l'Europe, celle qui nous donna le plus de gages d'intérêt; et, avant même que la gloire de l'Empire eût resserré les liens de l'association politique, combien de fois n'avions-nous pas tourné vers elle des regards d'espérance? Lorsque, dans ses moments de détresse, la patrie épuisée, sans être abattue, se penchait vers les bords de la mer, pour que ses doléances fussent mieux entendues de l'autre côté, n'était-ce pas le nom chéri de la France qui se mêlait à toutes nos imprécations contre Gênes?

L'histoire de Jacobi ne va pas non plus au-delà de la conquête de 1769; celle de Renucci embrasse, il est vrai, la dernière période de la vie de Paoli, mais sa grande figure, qui devait dominer le tableau, se perd à chaque instant au milieu d'une foule de détails et de faits plus ou moins remarquables. Aussi, avons-nous pensé qu'on n'aurait pas lu, sans intérêt, une notice biographique plus complète.

Si notre cadre s'est agrandi dans la suite, c'est que Paoli, encore une fois, a été le symbole vivant des intérêts nationaux. Écrire sa biographie, c'est écrire l'histoire de la Corse. « La vie » des peuples, dirons-nous avec un jeune publi-

Digitized by Google

» ciste dont le malheur a retrempé l'âme et mûri
» le talent, se compose de drames complets et
» d'actes isolés. Lorsqu'on embrasse dans leur en-
» semble les évènements du drame, on découvre
» la raison de tous les faits, le lien de toutes les
» idées, la cause de tous les changements. (1) »

C'est pour saisir ce rapport philosophique, qu'à des faits partiels, nous avons substitué des faits généraux. La pensée d'ensemble ne se trouvera jamais dans des périodes détachées. Il nous a donc paru que le récit d'une guerre, qui a failli allumer un embrasement général en Europe, ne pouvait être circonscrit dans les bornes étroites de nos montagnes, sans en méconnaître la portée sociale et politique.

Et pourquoi n'aurions-nous pas envisagé d'un point de vue et plus large et plus élevé, les divers évènements, dont cette île a été le théâtre ? Est-ce qu'ils ne se rattachent point au mouvement philosophique, qui préparait les voies à la révolution sociale de 89 ? Combien de fois n'ont-ils pas éveillé l'attention des cabinets ? Les premiers écrivains de la France, Voltaire et Rousseau, ne se prirent-ils pas également d'une vive sympathie pour un peuple si digne d'une meilleure destinée ? — Le Grand Duc de Toscane et le roi de Prusse

(1) *Fragments historiques*, par le prince Louis Bonaparte.

Digitized by Google

ne firent-ils pas des vœux pour le succès d'une cause aussi vaillamment défendue? Et pendant que la presse anglaise la proclamait juste et sainte à la face de l'Europe étonnée, ne vit-on pas le cabinet de Versailles, inquiet d'abord sur l'issue de la guerre, trembler ensuite que la France indignée ne lui demandât un compte sévère de cette odieuse agression? — L'intérêt que la Corse inspirait était si vif, si général, que plus d'un officier *désavoua sa participation à cette coûteuse conquête* (1). Et comment ces nobles guerriers n'eussent-ils pas honoré de leur estime, encouragé de leurs suffrages l'émancipation de tout un peuple revendiquant les droits de l'humanité outragée avec une foi si vive, si énergique dans la puissance de la liberté?

Il y a mieux. Est-ce que les premières années de la carrière de Napoléon ne se lient pas intimement à l'histoire de Paoli? Bien qu'à son début, il n'était guère possible que le jeune officier d'artillerie se contentât d'un rôle secondaire. S'il n'avait pas encore la conscience de son génie, son esprit inquiet et étendu n'en était pas moins vivement agité par l'ambition du commandement. Sa tête surtout s'échauffait chaque jour au foyer de l'exaltation républicaine. En attendant le bruit et les chances de la guerre, il se dressait dans le club

(1) Paroles de Mirabeau dans l'assemblée constituante.

Digitized by Google

d'Ajaccio aux combats de la tribune. Admirateur de Paoli, il prenait chaleureusement sa défense partout où il était attaqué. Ses brochures contre Buttafoco, son plan de campagne contre la Sardaigne, ses allocutions aux milices insurgées, ses discussions politiques, ses rapports avec les commissaires de la Convention, sa rupture avec le vieux général, les périls qu'il court à Corte et à Bocognano, sa fuite à travers les montagnes de Bastelica, son départ pour la France d'outre mer....., ne sont-ce pas là autant de particularités inconnues à tous ses biographes?

Nous avons pensé que les rappeler, c'était combler la lacune que l'on remarque dans la vie du grand-homme et fournir des détails intéressants à ceux qui, revenant sur cette première période, en présenteront le tableau complet, sous une face nouvelle. Un des mérites de Plutarque, c'est de s'être attaché à raconter les actions de la vie privée et les premiers pas des grands hommes sur la scène du monde, plutôt que les phases glorieuses de leur vie. Un homme en effet se révèle beaucoup mieux par un trait, par un mot, qui s'échappe dans la candeur et la vérité de sa jeunesse, que par des actes éclatants. Qui ne connaît pas Napoléon général, consul et empereur? Ce qu'on ignore, c'est la part active qu'il prit, en Corse, à l'organisation et à la lutte des partis; c'est l'intelli-

Digitized by Google

les, cette patrie qu'il a tant aimée, il la quitte sans regret. Paoli, que, dans son estime, il plaçait naguère au-dessus de tous les hommes de son temps n'est plus à ses yeux que l'allié de l'Angleterre; et pourtant quand un décret d'accusation avait effrayé ses partisans, nul ne l'avait défendu avec plus de chaleur et de courage.

Et voilà, si nous ne nous abusons, ce qui, mieux que tout le reste, répandra sur l'ouvrage une plus grande somme d'intérêt.

Le second volume contient, en forme d'appendice, un recueil de maximes et d'observations sur les mœurs du pays, dont l'examen a été l'étude de toute la vie de Paoli. On y découvre, en effet, les règles de son gouvernement et le secret de ses plus intimes pensées. Nous les rapportons fidèlement telles que nous les avons extraites d'un tas de lettres confidentielles, de ses instructions aux magistrats des pièves et de ses discours devant les consultes. En les réunissant il nous semblait lire, comme aux temps des Marc-Aurèle, des Épictète, les tablettes portatives, où ces philosophes et les hommes d'État avaient l'habitude de consigner le résultat des méditations du cabinet et des libres épanchements de l'âme. — Paoli nous a laissé sur l'ensemble du caractère et des habitudes de ses compatriotes, des remarques si frappantes de ju-

Digitized by Google

stesse et de vérité (1); sur l'art de gouverner, des théories d'une application si simple et si facile; sur la morale politique, des idées si pures si élevées, que chaçun de ses mots est un trait de lumière, chacune de ses pensées, l'inspiration d'une conscience haute et sereine.

A présent que nous avons exposé brièvement le sujet, le plan et le but de ce travail, disons un mot de la méthode que nous avons suivie et des sources où nous avons puisé.

Écrivant dans la ville même où Paoli avait fixé sa résidence habituelle, au milieu des souvenirs vivants encore de son administration, à côté de ce cabinet où il mit la dernière main à l'édifice de l'égalité politique, où chacune de ses journées était une page de l'histoire du pays, ce n'a pas été un médiocre avantage que d'avoir pu étudier son système sur les lieux où il fut conçu et habilement développé.

Toutes les fois que les documents nous ont semblé muets, vagues ou incomplets, nous avons appelé à notre secours la tradition. C'est par elle, c'est en l'interrogeant sans prévention et avec le désir sincère de connaître ce qui nous apparaissait comme douteux ou invraisemblable, que nous

(1) POMMEREUL, *Histoire de l'Ile de Corse*, Tom. II. pag. 240.

Digitized by Google

avons pu suppléer, tout à la fois, à l'insuffisance des matériaux écrits et rectifier bien des erreurs. C'était, à notre avis, le plus sûr moyen de rétablir la vérité historique sur tous les points, où elle a été méconnue ou sciemment altérée.

Oui, dans la ville de Corte, ce centre de l'ancienne nationalité et siége de son gouvernement, tout parle de Paoli. Les mœurs et les idées se ressentent encore de son ancienne influence. L'empreinte qu'il y a laissée, un intervalle de quarante-six ans n'a pu l'effacer entièrement. Il n'est point jusqu'à l'extérieur des maisons, qui n'ait une signification historique. On ne peut faire un pas sans y rencontrer quelque trace de son généralat.

Voilà quant au fond.

Si l'on désire également connaître la forme que nous avons adoptée, nous dirons qu'entre les écoles historiques modernes et leurs systèmes exclusifs, comme en toute chose, il est un juste milieu. C'est ainsi, que si nous n'avons pas cru devoir nous renfermer dans le simple et pâle narré des évènements, en supprimant toute réflexion philosophique, nous n'avons pas cru devoir, non plus, omettre entièrement l'individu, pour ne voir que l'espèce. Il est possible, que cette sorte d'éclectisme ne soit pas du goût de tout le monde, mais nous serions heureux de n'avoir pas d'autre critique à redouter. C'est pour de plus grands défauts que

Digitized by Google

nous réclamons la bienveillante indulgence du lecteur.

En publiant cette histoire, nous n'avons assurément pas la folle prétention d'offrir un ouvrage parfait. Sur tous ses tableaux, Apelles n'écrivait pas qu'il les avait faits, mais qu'il les faisait, pour faire entendre qu'ils étaient loin d'être achevés. Or, si l'un des artistes les plus célèbres de l'antiquité doutait à ce point là du mérite de ses chefs d'œuvre, quelle ne doit pas être notre défiance, et combien ne devons-nous pas éprouver le besoin d'une indulgente appréciation ?

Avant de terminer cette introduction, peut-être devrions-nous répondre à un bien étrange reproche, celui de tomber quelquefois dans l'exagération du patriotisme. Que penser de la moralité d'une époque, où il faut se justifier d'aimer son pays avec enthousiasme, et où la haine de la tyrannie étrangère passe pour un défaut ?

Nous nous bornerons cependant à répéter ce que nous disions en commençant. S'il ne convient pas de se livrer aux emportements d'un patriotisme exclusif et farouche, il faut suivre bien moins encore l'exemple du sceptique Suétone, racontant froidement les souillures du lit impérial. Quand on retrace les malheurs de son pays, cette impartialité tant vantée n'est plus qu'une froideur coupable.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

PASCAL PAOLI.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Aperçu rétrospectif sur l'état moral et politique de la Corse (1752). — Rôle et patriotisme de la famille Paoli, pendant la guerre de l'indépendance. — Pascal Paoli élu général. — Son éducation à Naples. — Son arrivée en Corse. — Consulte de la Casabianca. — Premier essai d'une organisation régulière.

On connaît les révolutions et les malheurs de la Corse; on sait que le despotisme étranger n'a jamais pu s'asseoir solidement sur cette terre de liberté ; que son histoire n'est qu'une succession, à peine interrompue, de soulèvements et de guerres, tantôt heureuses, quelquefois funestes, toujours honorables pour les insurgés. On sait que, commencée avec ruse, la domination génoise ne put se maintenir que par l'oppression; que jamais, quoiqu'en disent ses publicistes, les Corses n'ont aliéné leur souveraineté; que si parfois ils ont cherché des alliés au-delà des mers, c'était pour briser plus promptement leurs chaînes, jamais pour changer de maîtres. On sait enfin que, ne pouvant les assou-

Digitized by Google

plir au joug et encore moins les vaincre par les armes, cette oligarchie marchande essaya de les conduire à la soumission par les discordes intestines, d'affaiblir l'énergie des caractères par les privations, de les déshériter de l'intérêt général par le mensonge et la calomnie, et cela pour donner à la plus odieuse de toutes les usurpations le caractère d'une possession légitime. Aussi, quand le désir de l'indépendance n'en était pas le mobile principal, les diverses insurrections avaient pour causes réelles, déterminantes, la violation des traités ou l'imposition de taxes excessives, que rendait plus insupportables encore le mode arbitraire de la perception. Et, pour ne citer qu'un seul fait, ne sait-on pas que ce fut la dureté avec laquelle d'impitoyables collecteurs pressuraient le malheureux vieillard Bustonico, qui entraîna le mouvement insurrectionnel de 1729? Serait-il donc vrai, comme le remarque un de nos publicistes, que presque toutes les révolutions commencent par des questions de budget? Le peuple napolitain, appauvri par l'odieux système de fiscalité qui, dans l'intervalle de 13 ans, fit passer entre les mains rapaces des Espagnols cent millions d'écus, ne se leva-t-il pas en masse, au cri *plus de gabelle?* Il avait enduré patiemment toute sorte d'injures. L'octroi sur les fruits et les légumes le poussa au plus haut degré d'exaltation. « Les Corses avaient besoin d'être policés, et on les écrasait; » il fallait les adoucir, et on les rendait encore plus farou- » ches. Une haine atroce et indestructible s'invétéra en- » tr'eux et leurs maîtres et fut une seconde nature. Il y eut » douze soulèvements que les Corses appelèrent efforts de » liberté, et les Génois crimes de haute trahison. » (1)

(1) Voltaire.

Digitized by Google

Telle était précisément la triste position du pays lorsque, puissamment secondé par Sampiero, ce Viriate de nos montagnes, Henri II projeta d'en expulser les Génois. Cette expédition eut lieu en 1553. « Vous verrez, disait Sampiero » aux généraux français, qu'il y a plus d'un écho dans ces » rochers, lorsqu'on prononce les mots de liberté et d'indé- » pendance. » L'élan fut unanime. L'intérieur de l'île n'offrait plus que l'image d'un camp armé. Au bout de quarante jours, toutes les villes, excepté Calvi, tombèrent au pouvoir des Français. Forcée dans ce dernier retranchement, la république appela à la hâte le secours de l'empereur Charles Quint. Elle put, en se plaçant ainsi sous le protectorat coûteux et humiliant de ce puissant monarque, reprendre en partie ce qu'elle avait perdu. Henri II s'était engagé, d'une manière solennelle, à ne jamais séparer la cause des insulaires de celle de la monarchie (1), de même qu'il protestait, la veille du traité de Cambrai (1528), qu'il n'aurait jamais séparé ses intérêts de ceux de ses alliés d'Italie. Des considérations politiques, qu'il ne nous appartient pas d'apprécier ici, lui firent bientôt oublier cet engagement solennel. Soit respect pour l'opinion que les rois n'osaient plus braver en face, soit excès de confiance dans la loyauté des gouverneurs, ses généraux cherchaient à tranquilliser les Corses par l'assurance formelle, qu'après une amnistie générale, la république aurait apporté des tempéraments de justice et d'humanité dans le gouvernement ultérieur du pays. De son côté Philippe II, d'accord en cela avec le roi de France, se porta garant de la fidèle et religieuse observation de ce traité de paix. Vaines paroles des rois ! Cet accommo-

(1) Voir l'*Histoire de Sampiero Corso*.

Digitized by Google

dement cachait une déception nouvelle. La meilleure garantie contre le renouvellement de l'oppression, c'est une prudente défiance, c'est la force. Telle était l'opinion de ces patriotes fermes et éclairés que n'abusaient pas plus les trompeuses protestations de la république, que la médiation des cabinets étrangers.

En effet, les exactions des gouverneurs recommencèrent avec plus d'audace que jamais. Les prisons s'ouvrirent de nouveau devant des centaines de patriotes, des mesures fiscales, exécutées avec une rigueur inouie, poussèrent bientôt les Corses de la misère à l'exaspération, et de l'exaspération à un soulèvement instantané et général. Henri II avait à peine rappelé ses troupes, les Corses n'étaient pas encore revenus de l'étonnement et de la douleur où les laissait cet abandon imprévu, qu'une ordonnance du gouverneur prescrivait le recensement minutieux de tous les biens, meubles et immeubles, urbains et ruraux, et une contribution personnelle plus forte, afin d'accroître démésurément la somme totale des impôts.

Pour en comprendre l'énormité et son immense disproportion avec la modicité des fortunes, il faut entrer ici dans quelques détails. Les revenus annuels des meilleurs propriétés n'allaient pas au-delà du 2 pour cent; la moyenne du produit était de 1 pour cent; il y avait enfin des terres d'une stérilité si complète et tellement improductives, qu'elles n'étaient d'aucun avantage aux propriétaires. Qu'arrivait-il? C'est qu'en frappant d'une taxe de 3 pour cent tous les biens indistinctement, eût-elle travaillé assiduement toute l'année et prélevé pour le fisc le fruit de ses biens et de ses fatigues, que jamais la masse des contribuables n'aurait pu se libérer entièrement. Mieux eût valu délaisser à la

Digitized by Google

cupidité des collecteurs des terres aussi excessivement imposées; du moins n'auraient-ils pas eu le chagrin de travailler pour les autres.

Restait en outre la quote personnelle. Pour la payer il aurait fallu, remarque un écrivain, se livrer au vol ou vendre le dernier des meubles et jusqu'à la table grossière sur laquelle ils pétrissaient le pain. N'est-ce pas dans la cruelle nécessité où se trouvaient des hommes laborieux de payer à des maîtres oisifs, sous les peines les plus sévères, un impôt hors de proportion avec le revenu territorial, et non pas dans la paresse, qu'il faut chercher le véritable obstacle au développement progressif de l'industrie agricole ?

Et cependant la république répétait tout haut, qu'elle avait tenu largement ses promesses et considérablement amélioré le sort de l'île. Il y avait dans cet oubli des engagements les plus sacrés, dans cette aggravation successive des taxes, dans ce renouvellement progressif de ce qu'offrait de plus dur la mauvaise administration des précédents gouverneurs, non moins de mépris pour les deux monarques, dont elle avait au jour du danger sollicité si bassement le patronage, qu'une insolente moquerie pour le droit des gens et les lois de l'humanité.

L'interdit, dont on avait frappé les Corses en masse, fut maintenu dans ce qu'il présentait de plus blessant pour leur fierté native. L'incapacité civile et politique, contre laquelle ils réclamaient avec tant d'instance, les laissait toujours sans droits et sans garanties contre les caprices des maîtres et les outrages des subalternes. Véritables parias, plus malheureux que les esclaves de l'Amérique, plus méprisés que les ilotes de Sparte, plus pressurés que les Milanais au temps de la domination espagnole, leur condition était de frémir en

Digitized by Google

silence jusqu'au moment redoutable des insurrections populaires.

Quand l'oppression a dépassé toutes les bornes, le mécontentement des peuples, contenu avec effort, n'attend plus qu'une circonstance favorable pour éclater. C'est ce qui arriva en 1729. Les embûches dressées autour du brave Pompiliani (1) accrurent l'exaspération des insurgés. Ils jurèrent, entre l'incendie de Furiani et le ravage des récoltes, de ne déposer les armes qu'après la complète expulsion des Génois. André Ceccaldi et Louis Giafferi se mirent à leur tête, moins pour les commander que pour partager les fatigues et les périls de l'insurrection. La guerre fut déclarée sainte et légitime par une réunion de théologiens (2). Tandis que la religion venait ainsi au secours du patriotisme, de l'autre côté des monts le soulèvement prenait comme une traînée de poudre. Luca d'Ornano et François Lusinchi combinèrent tous leurs mouvements avec les généraux Ceccaldi et Giafferi. Ce n'était plus une émeute de village, c'était une véritable révolution. Gênes est dans les plus vives alarmes. Elle sent que le pays lui échappe. Il lui faut des forces étrangères.

Les Impériaux débarquent sur nos rivages. Vaincus, ils

(1) Premier chef des insurgés. Il joua, pendant les premiers jours de l'insurrection, le rôle que le pêcheur d'Amalfi joua dans la révolution de Naples.

(2) L'abbé Casacconi, le plus savant comme le plus ferme d'entr'eux, soutint la légitimité du soulèvement jusque dans les fers. Et voilà les hommes que M. Pommereuil dévoue au mépris, et voilà ce qu'il appelle la domination de moines fanatiques, intéressés à troubler l'île, nourrissant la superstition qui la déshonorait, afin de régner par elle sur des barbares fort attachés à leur religion. (*Discours préliminaire*, pag. 20, 22.)

Digitized by Google

sont traités généreusement par le vainqueur. Cette alliance d'humanité et de courage s'accordait si peu avec l'odieuse peinture qu'on avait fait du caractère corse, qu'ils en furent d'abord plus surpris que touchés. Le général Wachtendonk ne tarda pas à aimer ceux qu'il avait eu mission de combattre. Il se demanda si, dans une guerre aussi injuste, il n'était pas plus honorable pour son souverain de protéger, que de replacer ce peuple malheureux sous le joug de Gênes.

La médiation, quand elle a été franche et loyale, a toujours mieux réussi que la force brutale. Les insurgés acceptèrent celle que leur offraient, avec tant d'intérêt, les généraux allemands. Ce retour fugitif à des sentiments de justice et d'humanité suspendit les hostilités et ouvrit les cœurs à l'espérance. Mais on s'aperçut bientôt que ces assurances de justice et de modération, données officiellement aux généraux étrangers et notamment au prince Wurtemberg (1731) et si souvent renouvelées devant les représentants de la nation, n'étaient qu'un leurre, une sorte de moquerie. Ces promesses n'engageaient pas plus que le serment des gouverneurs, que la parole des commissaires extraordinaires.

Bien que la solde des auxiliaires étrangers épuisât le trésor, les renvoyer sans avoir auparavant accordé à ces réclamations légitimes, pressantes, réitérées ce qu'on avait eu le tort de refuser jusque-là, était de la dernière imprudence. On sentait que l'époque de leur départ allait devenir celle d'un soulèvement aussi général et plus terrible, peut-être, que les précédents. Un parti qui ne peut être soutenu que par les bayonnettes étrangères est à demi vaincu. Le sénat comprit donc la nécessité d'accorder une demi-satisfaction aux doléances de ce peuple opprimé, de consentir au re-

Digitized by Google

dressement des griefs les mieux fondés et à la suppression des abus les plus criants. C'est ainsi que les concessions, tant de fois demandées et sans cesse ajournées, furent enfin traduites et formulées dans le traité de 1747. Qui répondait que des princes, autrement puissants que Théodore, ne viendraient pas se jeter entre les oppresseurs et les opprimés? Ce qui s'était passé dans le royaume de Naples en 1645, où les insurgés reçurent des secours des puissances ennemies de l'Espagne, et virent arriver de la France et de la Savoie des chefs aventureux pour se mettre à la tête du mouvement et organiser la république naissante; la répugnance qu'éprouvaient, à porter les armes contre la Corse, les auxiliaires Allemands et jusqu'à ce vil ramas de soldats mercenaires dont le recrutement épuisait son trésor, avertissaient sans cesse le senat de Gênes de la nécessité de modifier son système. Nous venons de voir qu'il en eut un instant la pensée. La compression continue n'avait produit que du mécontentement. Pourquoi considérer toujours la douceur comme une faiblesse et des concessions de justice comme un encouragement à la révolte? Les hommes modérés s'efforçaient avec une louable insistance d'amener le dégrèvement des impositions. Ils voulaient que l'on restreignît davantage les pouvoirs illimités des gouverneurs et que la fortune des insulaires ne fût plus à la merci de la cupidité. Ces graves représentations furent écoutées. On promit l'entière abolition des abus. La conduite postérieure de la république détruisit bientôt la sécurité et les espérances d'un meilleur avenir qu'avaient fait naître dans les cœurs des plus crédules ces perfides, ces menteuses conventions. Elles furent encore moins observées que ne l'avaient été celles de 1744.

Il est constant, remarque un historien, que la répu-

Digitized by Google

blique ne signait jamais les traités, qu'avec l'intention positive de les éluder par des restrictions, ou de les méconnaître ouvertement dans tout ce qu'ils avaient d'obligatoire et d'onéreux pour elle. Celui conclu en 1732, par l'entremise et sous l'influence des Allemands, présente une preuve de plus de cette insigne déloyauté. On ne comprend pas comment les cours étrangères aient pu permettre que la république violât ainsi des traités dont il était de leur honneur de garantir la religieuse observation. Il semblait qu'elles dussent ressentir vivement une pareille offense. La Corse espérait de voir demander un compte sévère de l'infraction de ce traité solennel. Il n'en fut point ainsi. Les empereurs d'Allemagne et les rois de France souffrirent également que leur nom servît à couvrir d'odieuses déceptions.

Dira-t-on que ces ménagements étaient commandés par la politique? Soit. Mais il ne fallait pas oublier non plus, par quels motifs et comment Gênes fut amenée à prendre parti pour la France. Elle eût préféré le système de neutralité dans lequel se renfermèrent le Pape, le Grand-Duc de Toscane et la république de Venise, mais le cours des évènements l'entraîna plus loin qu'elle ne voulait aller. Cette défection forcée autorisait les cabinets alliés de l'Autriche et de la Sardaigne à la traiter en ennemie. Ce fut pour l'en punir, que l'armée austro-sarde se décida à cette démonstration hostile. Touchés de quelques marques d'intérêt, les Corses l'accueillirent avec reconnaissance. Mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que cette descente était déterminée par un motif purement politique. On avait voulu tout simplement opérer une diversion contre l'armée franco-espagnole (1).

(1) Voir Botta, *Histoire d'Italie*.

Digitized by Google

Cependant ce secours inattendu, tout faible, tout précaire qu'il était, faillit amener l'affranchissement de l'île. Tant il en fallait peu pour exalter le courage des insurgés ! Gênes s'en alarma. L'aspect de tant de maux émut ces troupes étrangères. Des paroles généreuses d'un côté, l'aveu de plusieurs actes de tyrannie et la contenance noble et fière des indigènes de l'autre, lui valurent de nouveau la reconnaissance forcée de ses droits méconnus et l'engagement positif d'en assurer désormais l'exercice et la jouissance. Toutefois les Corses, moins faciles à abuser, ne se méprirent point sur les motifs secrets de ces concessions illusoires. Ils virent que le but réel de la république était encore de gagner du temps, endormir les insulaires et tromper les médiateurs austro-sardes.

Ce qui se passa entre la république et le cabinet français mit bientôt à découvert cette astucieuse politique. Les Français acceptèrent, pour la seconde fois, le triste rôle d'auxiliaires sous le commandement des généraux Boissieux, Maillebois et Cursay. Le premier ne fut pas aussi heureux qu'il l'avait espéré. La lenteur et l'insuccès de l'expédition firent presque douter de la valeur des soldats français. La défaite du Borgo apprit à la cour de Versailles que les insurgés étaient de taille à se mesurer avec des régiments aguerris et disciplinés. Lorsqu'on combat pour la liberté de son pays et la défense de ses foyers, le plus heureux est celui qui succombe le premier, — la plus grande des flétrissures, de fuir ou de lâcher pied devant l'ennemi. *On n'a guère fait d'expédition plus malheureuse* (1). Le comte de Boissieux était trop avide de gloire pour survivre à la honte de cet échec. Il mourut peu de temps après à Bastia, laissant au marquis de

(1) VOLTAIRE.

Digitized by Google

Maillebois le soin de venger sa mort et celle de tant de braves, honteux de se voir traîner à la remorque d'une armée si inférieure en courage et en discipline. Jaloux de plus nobles dangers, ils étaient d'ailleurs accoutumés à entendre parler des victoires que Louis XII avait remportées contr'elle, à la tête d'autres Français, et du châtiment terrible par lequel il abaissa, en 1507, l'orgueil de cette république marchande.

Le nouveau général sut tirer un meilleur parti des forces importantes dont on lui confia le commandement. Le cabinet de Versailles, qui d'abord ne s'était occupé des affaires de la Corse qu'avec cette légèreté dédaigneuse qu'il apportait d'ordinaire dans la plupart de ses relations extérieures, les prit enfin au sérieux. La lutte a grandi. Elle a désormais toutes les proportions d'une guerre continentale. Si quelques régiments avaient paru suffisants pour ramener les insulaires révoltés à la soumission, à présent on se demande, avec une sorte d'inquiétude, s'il n'est pas nécessaire de diriger de ce côté toutes les forces de la monarchie. Un plan d'invasion, habilement conçu et vigoureusement exécuté, ne pouvait manquer d'entraîner l'occupation de l'île. La résistance était désormais impossible. Les Français n'y virent plus, en effet, que l'effort d'un courage désespéré, une dernière protestation armée en faveur de la nationalité expirante.

Le système d'une compression violente ne pouvait prévaloir long-temps dans le conseil du monarque français ; c'eût été copier littéralement et recommencer les fautes du gouvernement génois. On comprit qu'il ne s'agissait pas seulement de vaincre, qu'il importait bien davantage de pacifier le pays. Les idées de modération et d'humanité convenaient beaucoup mieux au caractère généreux de la nation qui en

Digitized by Google

avait entrepris la conquête. Le marquis de Cursay fut choisi pour y apporter des paroles de réconciliation et de paix. Il eût été difficile de rencontrer un homme mieux disposé que lui à concourir, de tous ses efforts, à cette œuvre de pacification. Aménité dans les manières, franchise dans le langage, sincérité dans les promesses, confiance illimitée dans la loyauté des chefs de l'insurrection, désir ardent, intention constante d'arriver à une solution capable de concilier les intérêts et les convenances des deux peuples. Nul autre assurément ne pouvait remplir, avec plus de chances de succès, le but de cette importante mission. (1)

Son premier soin, en arrivant en Corse, fut de rassurer les esprits inquiets et ombrageux sur les dispositions bienveillantes de son gouvernement. Autant les commissaires de Gênes s'étaient montrés fiers, difficiles et insolents dans tous leurs rapports avec les mandataires des consultes nationales, autant il crut devoir accueillir, avec bonté, écouter avec une attention obligeante les propositions et les doléances que venaient, pleins de confiance, déposer dans son sein les chefs les plus influents du parti insurrectionnel. Pour juger en connaissance de cause de quel côté se trouvaient le droit, la justice et la raison, pour bien apprécier le fondement et la moralité des griefs respectifs, il porta l'attention la plus sérieuse sur les conventions et les traités qui avaient été conclus entre les deux parties belligérantes. Il vit quelle était l'étendue des concessions faites en 1744, et sachant que la république les avait renouvelées et offertes de nouveau en 1747, par l'intermédiaire de l'archiprêtre Orto, aucun obsta-

(1) De Germanes, *Histoire des révolutions de la Corse*, Tome II. pag. 105. — Pommereuil, *Histoire de l'île de Corse*, Tome I. pag. 273.

Digitized by Google

cle sérieux ne semblait devoir plus s'opposer à ce que l'on posât immédiatement les bases d'un accommodement convenable. C'était une véritable illusion. La république ne cédait que lorsqu'elle n'avait plus la puissance de résister. Ce n'étaient pas des médiateurs qu'il fallait à ce gouvernement rusé et déloyal. Accoutumé à trouver, parmi les généraux étrangers, les dociles exécuteurs des hautes œuvres de sa politique, des machines passivement armées, des soldats asservis à la consigne et à toutes les volontés des gouverneurs, ce fut avec une douloureuse surprise et un dépit marqué qu'il se vit rappeler, par le marquis de Cursay, au respect des conventions écrites et à des sentiments de droiture et d'humanité. Quel accord durable pouvait-il y avoir entre un général qui s'efforçait d'encourager le goût des lettres et un gouverneur qui voulait nous faire rétrograder vers des temps d'ignorance et de barbarie ; entre un brave qui ne savait combattre que loyalement et des soldats mercenaires, attendant le succès des ruses, beaucoup plus que du courage ; entre un homme doux et conciliant, faisant entendre partout des paroles de paix, d'union et un sénat vindicatif qui voulait mettre des colonies grecques à la place des populations indigènes? (1)

Pour couper court à ces négociations, la république dénonça de suite le général français au cabinet de Versailles, l'accusant d'encourager l'esprit de révolte, par la promesse d'importantes concessions. Il paraît certain que, dans une note remise par l'ambassadeur génois au ministère des affaires étrangères, elle ne craignait pas d'exposer que les promesses faites

(1) Extrait d'une lettre inédite de l'abbé Guelfucci, secrétaire de Paoli.

Digitized by Google

aux époques énoncées plus haut (1744-1747) avaient été le résultat des circonstances malheureuses où se trouvait alors la république, le seul moyen de sortir de cette crise difficile; mais que le sénat n'avait jamais eu l'*intention d'accorder ce qu'il n'avait pû se dispenser de promettre*. Venait ensuite le tableau le plus noir des mœurs et du caractère des Corses, une Philippique violente contre les promoteurs de l'indépendance, des injures grossières contre les généreux étrangers qu'avait ému le récit de tant de maux, sans en excepter le malheureux baron de Westphalie contre lequel on avait employé, tour-à-tour, le sarcasme et la calomnie. Ces sourdes menées réussirent à merveille. L'ambassadeur génois demandait le désaveu public et officiel de la conduite de l'honorable général; il l'obtint. Frappé de disgrâce et puni par le retrait du commandement, il alla expier à Antibes, dans les chagrins et l'obscurité d'une injuste rélégation, le tort grave d'avoir voulu assurer aux Corses le bénéfice des concessions et des droits dont on ne pouvait plus les priver sans violer ouvertement la foi des traités. Le marquis de Chauvelin, ambassadeur de la cour de France auprès de la république, ne fut point étranger à cette intrigue diplomatique; il accrédita de toute l'autorité de son nom et de toute l'influence de sa haute position dans la sphère politique, les bruits et les insinuations qu'avaient adroitement répandus, sur le compte du général, les agents de cette astucieuse oligarchie; on poussa la calomnie jusqu'à affirmer que, dans la vue de disputer la royauté de la Corse au baron de Neuhof, le marquis de Cursay cherchait à organiser un parti aux dépens de Gênes, caressait les chefs de la révolte et sacrifiait au désir d'une vaine popularité, les intérêts de la France. Ces graves reproches, le digne, l'honnête général,

Digitized by Google

aurait pu les renvoyer avec bien plus de justice au marquis diplomate et l'accuser, à la face du pays indigné, de ses secrètes machinations, de tromper sciemment le cabinet de Versailles sur la situation des affaires et le caractère des évènements. La vérité se fit jour d'elle-même. Bientôt détrompé, Louis XV n'eut plus de ressentiment que contre ses calomniateurs. Non seulement il lui rendit sa confiance, mais, pour le consoler de cette défaveur passagère par une réparation éclatante, il l'éleva au grade de lieutenant-général de ses armées avec commandement supérieur des provinces de Bretagne et de Franche-Comté. La Corse entière s'en réjouit; elle garde encore à sa mémoire une sorte de respect religieux. Sa reconnaissance lui assignera toujours un rang distingué dans son estime et ses sympathies. Si l'on excepte le général Paoli, aucun autre ne fut jamais entouré de plus d'hommages.

Peu de temps après son rappel, les troupes françaises reçurent l'ordre de quitter l'île. Gênes en fut consternée. Elle connaissait trop l'exaspération et le courage des insulaires pour s'abuser un seul instant sur l'imminence et la gravité des dangers, auxquels l'exposait cette brusque évacuation de ses alliés. L'impression de terreur qu'avait laissée dans le sénat de Gênes le souvenir des précédentes insurrections ne s'était point encore effacée. Les noms des Hyacinthe Paoli, des Giafferi, des Gaffori suffisaient pour réveiller dans tous les esprits les idées d'indépendance et de liberté. Aussi, le sénat ne dissimulait-il pas ces vives appréhensions.

Le soulèvement qu'il redoutait ne tarda pas à éclater. Jamais le peuple corse n'avait couru aux armes avec plus d'ensemble et d'énergie. Les haines privées firent place à de

Digitized by Google

plus nobles sentiments. Plus d'hostilités entre les familles rivales; on sentait le besoin de réunir toutes les forces nationales contre la tyrannie étrangère. Malheur à celui qui, arrêté par des considérations personnelles, ne se fût pas dévoué tout entier à la défense commune. « Il serait temps, disait Gaffori dans une réunion de patriotes influents, d'oublier nos misérables querelles devant l'injure et le péril d'une odieuse agression. Sans doute il faudra du sang et des sacrifices de tout genre pour achever l'affranchissement du pays; mais cette entreprise, croyez-le, n'est pas au-dessus du courage et du patriotisme des Corses. La liberté est un bien tellement précieux qu'on ne saurait jamais le payer trop chèrement. Rappelez-vous du mot de cet ancien orateur : *Tout peuple qui a voulu la liberté a toujours été libre.* Vous ne voudrez pas assurément que j'aie la douleur de m'être trompé, en vous jugeant dignes de subordonner tout autre intérêt au premier, au plus important de tous, à celui de notre délivrance, de sacrifier tout autre sentiment à l'amour de la patrie. »

On sait avec quel élan patriotique la Corse entière répondit à ces accents de liberté. L'ancien cri de ralliement, *Mort aux Génois* répandit l'épouvante au sein des places maritimes, ce dernier retranchement de la tyrannie ligurienne. Elle n'avait plus que deux partis à prendre : se borner à la défense des remparts, derrière lesquels ses soldats se tenaient blottis et tremblants, ou essayer de la voie des négociations. Dans cette alternative fâcheuse, le gouverneur fit porter au général Gaffori des ouvertures d'accommodement. La prudence conseillait de les repousser. Cette trève cachait, en effet, des préparatifs d'assassinat. Trop loyal pour soupçonner cet infâme complot, le jour même, où le chef des

Digitized by Google

insurgés attendait avec sécurité le résultat des conférences entre l'envoyé patriote et le gouverneur génois, une embuscade homicide, dressée sur son passage aux avenues de Corte, l'enlevait, dans la vigueur de l'âge et au milieu des espérances d'un prochain affranchissement, à l'amour de ses concitoyens et à la sainte cause de l'indépendance.

Il serait difficile de rendre la douleur, d'exprimer l'indignation dont la Corse fut saisie à l'annonce de cet exécrable attentat. La patrie se sentit comme blessée au cœur. L'assassinat de Sampiero n'avait pas produit une sensation plus profonde. Des cris de vengeance, se mêlant à un concert universel de regrets et de pleurs, allaient soulever dans les âmes les plus froides, les moins passionnées, des sentiments de mépris et d'horreur contre un gouvernement assez immoral pour suppléer à l'insuffisance du courage par la déception et le meurtre. C'était en vain qu'il essayait de repousser l'odieuse solidarité de ce crime. Deux faits la prouvent invinciblement : l'asile accordé aux sicaires dans les murs de Calvi, l'accueil et les récompenses qu'ils reçurent dans la ville de Gênes. Il y a plus : c'est que le commissaire-général en revendiqua la gloire, *In facinore gloriari !* Le fils de l'un des assassins fut placé, aux frais de la république, dans le collége *Del bene*. Comme Drusus assassiné au moment où il rentrait chez lui, Gaffori emportait dans la tombe la satisfaction de n'avoir jamais eu *d'autres intérêts que ceux de la république, à laquelle personne n'aurait été plus sincèrement attaché que lui.* Dans la bouche d'un homme qui savait immoler ses enfants au salut de la patrie, ces belles paroles étaient encore plus vraies que dans celle du Romain. — Le pays éprouvait une double perte. Il regrettait, tout à la fois, un chef habile et le plus

Digitized by Google

éloquent des défenseurs de ses droits. Les vieilles assemblées nationales n'avaient pas encore entendu un homme doué, à un aussi haut degré, du don de la parole.

Les historiens qui, dans ces sicaires, n'ont vu que des ennemis privés, se sont singulièrement trompés, à moins qu'ils n'aient prétendu que Gênes sut exploiter habilement les haines locales. Toujours est-il que la mort de ce grand citoyen fut combinée et résolue dans le cabinet du gouverneur. D'ailleurs, ne sait-on pas qu'il entrait dans sa politique de tenir en réserve l'arme du sicaire pour frapper en traître les ennemis qu'elle désespérait de vaincre autrement? Est-ce que Guido de la Rocca ne tomba pas également sous les atteintes homicides d'un bras stipendié? (1503) Quelques années après, l'infortuné Rinuccio, le dernier et peut-être le plus redoutable des *Caporali*, sinon pour le bonheur, du moins pour l'audace des coups de main, ne fut-il pas frappé à son tour, sur l'instigation du gouverneur, heureux de se délivrer ainsi, par les embûches et le fer, de la puissante maison des Cinarca? L'histoire nous apprend que Niccolò Doria reçut les compliments de l'Office de St-Georges sur la mort de ces deux barons, de Leca et de la Rocca. Dresser les mêmes embûches autour de Gaffori, c'était donc demeurer fidèle aux traditions du gouvernement génois, c'était comprendre parfaitement les termes et l'esprit des instructions secrètes.

Mais si les hommes meurent, les nationalités ne périssent point. Gaffori laissait après lui une jeunesse belliqueuse, dont le patriotisme s'était accru de tout ce que sa mort avait répandu d'indignation, et des chefs assez haut placés dans l'opinion pour relever son courage un instant ébranlé, et assez habiles pour saisir d'une main

Digitized by Google

ferme le gouvernement de l'île. Ces chefs étaient Clément Paoli, frère de l'ancien général de ce nom, Thomas Santucci, Simon-Pierre Frediani et le docteur Grimaldi. L'acte par lequel ils inaugurèrent cette magistrature suprême fut le serment de venger la mort de Gaffori. Cependant la gravité des circonstances demandait à ce pouvoir ainsi constitué une action plus prompte et plus énergique. D'accord sur la nécessité de continuer la guerre, fermes également dans la résolution de mourir les armes à la main, avant que de courber la tête sous le joug étranger, ils ne s'entendaient pas toujours sur les moyens les plus propres à assurer l'indépendance du pays. Ce qu'il fallait pour imprimer une meilleure direction aux forces nationales, c'était une sorte de dictature militaire. N'était-ce pas en concentrant ainsi tous les pouvoirs en une seule main que Rome pourvoyait au salut de la république? La liberté dépose, devant les suprêmes dangers, ses ombrageuses défiances. La plus vive de ses préoccupations, le plus grand de ses intérêts est alors la défense du territoire envahi.

L'instinct de la sûreté commune, à défaut des leçons et des lumières de l'expérience, avait averti le peuple de l'impérieuse nécessité d'adopter des mesures plus efficaces et de mettre, pour le maintien de l'indépendance, plus d'unité et de précision dans les opérations de la guerre. Telle était surtout l'opinion habilement motivée de Clément Paoli. Avouant franchement son insuffisance dans tout ce qui tenait aux combinaisons de la guerre, il ne pouvait mettre au service de la patrie que le courage du simple milicien. Il faisait observer, que les délibérations d'un conseil composé de plusieurs membres manquaient souvent du secret et de l'homogénéité, sans lesquels il n'y a point de succès

Digitized by Google

possibles ; qu'il convenait, par conséquent, de remplacer cette magistrature suprême, par la désignation d'un général en qui la Corse tout entière pût se confier sans crainte. Soit que l'intérêt, bien entendu, du pays fût le seul motif de cette opinion, soit qu'il se laissât dominer aussi par des considérations de famille, ce qu'il y a de certain c'est que le choix de l'assemblée tomba sur son frère Pascal Paoli, alors officier dans l'armée napolitaine. On espérait que plus heureux et mieux secondé que ne l'avait été, dans sa courageuse tentative d'affranchissement, le colonel de Sa Majesté Sarde, le brave Dominique Rivarola (en 1747), le fils de Hyacinthe atteindrait bientôt le but de l'insurrection. Mais avant de nous étendre sur le prochain libérateur de l'île, disons un mot du père.

Élevé par la Consulte de Corte au commandement des milices nationales conjointement au brave Giafferi, il fit preuve de courage personnel dans plus d'une expédition et d'une haute capacité au sein des conseils. Mais, le sort de la guerre ayant trahi la valeur, il tomba au pouvoir de l'ennemi. Détenu comme prisonnier de guerre pendant une année, puis condamné à la peine des traîtres, il n'échappa au dernier supplice que par suite de la généreuse intercession du maréchal Daun et du prince Eugène. Quelque temps après, fâchés de lui avoir accordé la vie, les Génois lui auraient tendu des embûches, et voici comment. Pendant que, rassuré par une espèce de trêve, il voyageait avec une escorte de dix hommes seulement, n'ayant pour toute arme que cinq pistolets et autant d'épées, une embuscade de soixante Génois se serait précipitée sur lui et sa petite troupe. Le combat aurait été chaud ; et, si l'on doit en croire l'historien qui rapporte ce fait, les Corses, quoique surpris et si inférieurs

Digitized by Google

en nombre, auraient repoussé les assaillants avec perte. Les dangers dont il était entouré et le regret de n'avoir pas mieux servi les intérêts de sa patrie, auraient déterminé son passage dans le royaume de Naples (1). Théodore ne l'aimait pas plus que les Génois. Un de ses premiers actes, en débarquant en Corse sur un navire de la marine anglaise qu'avait mis à sa disposition l'amiral Mathewes, fut d'excepter de l'amnistie Hyacinthe Paoli, Erasme Orticoni et Grégoire Salvini. Il ne leur pardonnait point de s'être moqués de son manteau royal et de sa petite cour. Le vieux général sentait, mieux que personne, que ce n'était pas avec un général allemand (Breitewitz) et quelques spéculateurs ruinés comme lui, que le Grand-Maître de l'ordre militaire de la Rédemption pouvait entreprendre, avec quelque chance de succès, l'affranchissement complet de l'île. Si, un instant abusés par de vaines promesses d'alliance et de crédit, les Corses le saluèrent du titre de libérateur, la désaffection et le mépris où il tomba avec le petit nombre de ses courtisans, durent lui prouver que la force résidait dans le peuple et non pas dans une aristocratie orgueilleuse et dure. On conçoit parfaitement qu'un homme, aussi influent que Hyacinthe Paoli et aussi fermement prononcé contre toute espèce de charlatanisme politique, dût sembler au baron westphalien un obstacle invincible à la réussite de ses ridicules projets de dynastie royale et de noblesse militaire.

En désignant Pascal Paoli, l'assemblée eut une heureuse inspiration. Quel autre aurait pu fournir des garanties plus certaines de dévouement à la patrie et d'habileté dans la con-

(1) *Saggio Storico del regno di Corsica*, Part. II, pag. 11, imprimé à Venise en 1768.

Digitized by Google

duite des affaires? Son père Hyacinthe avait pris soin de l'élever dans la haine du despotisme étranger : c'était une tradition de famille, une sorte de vertu héréditaire. Nés dans un village (1) justement renommé par l'ardeur patriotique dont ses habitants se montraient toujours animés, honorés de l'estime de leurs concitoyens et de la haine des gouverneurs génois, les Paoli étaient en quelque sorte la personnification vivante de l'indépendance; leur nom, un symbole de liberté; leurs antécédents, autant de gages de confiance. Quoi de plus naturel que de voir les suffrages du pays aller chercher le jeune exilé sur la terre étrangère! « Pascal Paoli, lisons-nous dans l'ouvrage de Boswel, était le second fils de l'ancien chef des Corses, Hyacinthe Paoli. Il avait été élevé avec beaucoup de soin par son père qui, dans sa vive sollicitude, s'était appliqué à lui inspirer, dès l'âge le plus tendre, le goût des lettres et l'amour de la vertu. Né en Corse (1726), il y était resté assez de temps, pour que son âme conçût un attachement sans borne pour la patrie, ce qui explique l'horreur qu'il ressentait pour l'oppression sous laquelle elle gémissait. Après la déroute des Corses sous le marquis Maillebois, Paoli père s'était retiré à Naples avec son fils, où celui-ci eut le bonheur d'être admis à l'académie. Sa qualité d'officier lui procurait un accès favorable à la cour. Il y resta treize ans, cultivant avec ardeur les facultés que la nature lui avait départies. C'est là qu'il mûrissait, en silence, le dessein de rendre un jour sa patrie à la liberté. »

Le choix du maître, en témoignant de la sollicitude éclairée du père, répondait des succès de l'élève. Le plus grand philosophe de l'époque, l'une de ces fortes têtes que la

(1) Morosaglia de Rostino.

Digitized by Google

France envie au pays de Vico, le savant Genovesi, instruisait le futur régénérateur de la Corse dans la plus essentielle de toutes les sciences, pour un homme d'État, la science de l'économie politique. Paoli disait à Boswel que, dès sa plus tendre jeunesse, il avait mis au rang de ses rêves ambitieux le poste auquel on venait de l'appeler. L'écrivain anglais en conclut que ses sentiments avaient toujours eu de la grandeur et de l'élévation. Il lui demanda un jour, comment il était possible qu'un homme rempli d'aussi grandes idées eût pu se soumettre, avec quelque patience, aux puériles cérémonies, *à la frivolité des conversations de la société, que l'on appelle le beau monde*, et qu'il était sans doute obligé de fréquenter, lorsqu'il était officier à Naples? « Oh! je m'en tirais facilement, répondit-il en riant. J'étais connu pour un homme singulier, je parlais, je raillais, je badinais, mais jamais je n'ai pris place à une table de jeu; j'entrais, je sortais quand il me plaisait. La joie que j'aime est celle qui est libre et aisée. Je ne puis supporter long-temps les diseurs de bons mots. » Il y a dans ces dernières paroles un trait caractéristique. Détaché avec son corps dans les Calabres et en Sicile, il ne changea ni de goûts ni d'habitudes. Toutes les heures qu'il dérobait au service, il les passait dans la lecture des meilleurs ouvrages de l'antiquité. Ses auteurs de prédilection étaient, parmi les historiens, Tite-Live, Polybe, Tacite, Thucydide; les hommes qu'il admirait le plus, entre les héros de la Grèce, furent constamment Cimon et Épaminondas. Nous rapportons ces détails sur sa vie privée, parce qu'ils font mieux connaître l'homme politique. Tous les moments ne sont pas bons pour juger de leur caractère. Il en est où ils posent pour tromper, d'autres où ils se lais-

Digitized by Google

sent voir tels qu'ils sont. Boswel vivait avec lui dans toute la liberté d'un commerce intime.

« Pascal Paoli parut enfin parmi nous, et la patrie consolée, dit M. Pompei, n'eut plus d'autre souhait à former que celui de conserver long-temps le plus grand de ses fils. Avant de partir il reçut les conseils, les bénédictions et les larmes de son vieux père Hyacinthe. » Cet écrivain retrace la scène touchante et la douleur qui attendrit leurs adieux. Cette séparation fut des plus déchirantes, remarque également à ce sujet Jacques Boswel. On vit ce bon vieillard, déjà courbé sous le poids des années, réunissant tout ce qu'il avait encore de forces et de courage, étouffer la voix de la nature pour n'écouter que celle de la patrie. Il regrettait amèrement que son grand âge et les infirmités qu'il traîne à sa suite ne lui permissent point de le suivre en Corse, pour y partager les périls et la gloire de cette généreuse entreprise. Il lui peignit, avec toute l'émotion du patriotisme, les abus de l'administration génoise, la vénalité des magistrats, l'impunité des criminels, l'empoisonnement ou la mort des hommes marquants, l'accroissement des impôts, les droits les plus saints audacieusement méconnus, les villages incendiés, les champs ravagés, les cachots regorgeant de prisonniers, enfin la Corse tout entière, prête à se lever comme un seul homme à la vue de son jeune libérateur. « Je connais peu de peuples, disait-il, qui aient lutté avec plus de courage et de persévérance contre la domination étrangère et qui soient plus dignes de la liberté. Les Romains apprirent à les estimer en leur faisant la guerre, les Pisans leur confiaient les postes les plus importants, les généraux de l'empereur d'Allemagne appréciaient leur valeur et admiraient leur caractère, les soldats de Thermes et des Oursins se montraient

Digitized by Google

fiers de combattre à côté d'eux, les Anglais n'ont jamais cessé de nous donner des témoignages d'intérêt et de considération. Gênes seule nous hait et nous opprime. L'impuissance de toutes ses tentatives de domination a parfois découragé son gouvernement, sans apporter aucune modification à son système politique. Les doléances les plus légitimes, ajoutait le vieux Paoli, leur semblent des clameurs séditieuses; le tableau de nos misères, une provocation à la révolte; l'île tout entière, une ferme à exploiter; ses habitants, autant de colons tributaires. La république rejette la médiation des princes que touche le spectacle de nos malheurs, et n'accepte que l'intervention armée de ceux qui veulent l'aider à nous replacer sous le joug. Les généraux, dont elle a appelé le secours, doivent se défendre de tout mouvement d'intérêt, partager ses ressentiments, sous peine de se rendre suspects de connivence avec les insurgés, heureux quand ils ne sont point officiellement accusés d'enhardir les rebelles par de timides concessions. »

C'était par ces paroles, où avait passé toute l'indignation de son âme, que cet ancien général des Corses enflammait d'un brûlant enthousiasme le cœur du jeune officier et le raffermissait dans la noble ambition d'affranchir son pays. Veuve de son chef, la Corse appelait aussi de tous ses vœux le futur général que lui gardait la terre étrangère. Ce jour, attendu avec tant d'impatience, luit enfin. Le 29 avril 1755 Pascal Paoli débarque à l'embouchure du Golo, à une lieue du Borgo, dans ce même endroit où, treize ans après, le marquis de Chauvelin laissait en fuyant six-cents morts et un nombre plus considérable de blessés, entr'autres le comte de Marbœuf et trois colonels.

Immédiatement après son arrivée, un congrès national

Digitized by Google

eut lieu au village de la Casabianca où, sur les suffrages unanimes de ses concitoyens, Paoli fut élevé au généralat. Tout conspirait en sa faveur : le patriotisme éprouvé du père, la considération que Clément, son frère, s'était acquise par une série d'actes de dévouement, par l'austérité de ses mœurs et surtout par son courage dans les combats, le dòn de la parole, qu'il possédait à un degré éminent, ses fortes études au collége royal de Naples, et jusqu'à la noblesse de son maintien ; n'étaient-ce pas là autant de titres à la confiance et à l'amour du pays ?

Peu d'hommes avaient été mieux partagés du côté des formes physiques. Sa figure, calme et majestueuse, commandait le respect ; il avait le geste rare, mais expressif ; le caractère dominant de sa physionomie était la douceur, excepté lorsqu'il froncissait ses énormes sourcils, mouvement qui marquait toujours la menace où la douleur. Ses vêtements annonçaient plus de dignité que de recherche. Son humeur était douce sans être enjouée ; elle conservait sa parfaite égalité même au milieu des graves préoccupations de la politique. Ses paroles captivaient par un charme invincible. On trouvait dans ses procédés et ses entretiens les grâces d'un homme du monde avec toute la gravité d'un chef d'État. Sobre de mots en présence des personnes dont il avait des raisons de se défier, rien n'égalait le laisser-aller et l'abandon de ses causeries, chaque fois qu'il se trouvait à l'aise dans le cercle de ses intimes ou que la politique ne lui commandait ni silence, ni réserve. Son regard pénétrant découvrait ce que l'on avait intérêt à lui cacher. Sans être orateur, nul ne connaissait mieux que lui le secret de persuader et d'émouvoir les Corses assemblés. Toutes ses allocutions étaient courtes, mais pressantes. Il tirait un parti immense des mots magiques de

Digitized by Google

liberté et de patrie. Avare d'éloges, parce qu'il voulait conserver tout leur prix, s'il les distribuait, c'était avec autant de justice que d'à-propos. Les autres gouvernements donnaient des rubans et des pensions : il n'avait, lui, que son estime pour récompenser le dévouement. Dans l'absence de titres et de décorations, il fallait bien que les plus braves se contentassent de l'honneur d'une mention fugitive, à la messe du dimanche. Si la majesté du commandement était empreinte sur son vaste front, la douceur insinuante de ses discours ramenait bientôt à lui ceux qu'un premier mouvement de crainte et de respect en avait éloigné. Il honore les vieillards et les ministres du culte, recommande la déférence pour les juges, interdit des propos trop légers en présence des femmes et ne met aucune de leurs qualités en balance avec la pudeur. Son premier soin, en arrivant de Naples, fut d'effacer jusqu'aux plus petites traces des allures et des mœurs étrangères. On vit avec plaisir qu'il cherchât à établir le plus d'identité possible entre ses goûts et ses habitudes, les habitudes et les goûts de ses compatriotes. Cette parfaite harmonie, entre ses vues et les intérêts nationaux, commença sa popularité, et fut jusqu'au bout la véritable cause de sa puissance. On lui tenait compte aussi de la généreuse abnégation avec laquelle il s'était dérobé aux charmes de l'une des plus belles villes du monde, du pénible effort qu'avaient dû lui coûter la séparation de son vieux père, sa rénonciation à la perspective d'une carrière brillante et moins hérissée de difficultés et de périls. On admirait dans ses paroles, tout à la fois si graves et si brûlantes de patriotisme, l'énergie de la jeunesse et la maturité de l'expérience, les théories de l'homme d'État et les fermes résolutions d'un chef d'insurgés.

Digitized by Google

Il est peu de peuples où les assemblées politiques aient témoigné autant de respect pour l'opinion; soit qu'elles voulussent l'opposer aux injustes imputations de la diplomatie ligurienne, soit que leur cause gagnât beaucoup à être exposée sous son véritable jour, le premier, le principal soin des consultes, était la publication d'un manifeste. Voici celui qui fut publié au nom du Conseil suprême et général du royaume de Corse et adressé à la nation le 15 juillet 1755. « Les discordes, qui ont troublé la tranquillité publique et privée au sein de la patrie, ont fait revivre les anciennes inimitiés parmi ceux que ne touche guère le bien de la communauté nationale; c'est ce qui a obligé les chefs principaux à se réunir dans cette consulte générale pour délibérer sur les moyens qui paraîtront les plus propres à rétablir l'union commune, en assurant efficacement l'exécution des lois pénales contre les personnes qui tenteraient d'agiter le pays par leurs intrigues et leurs querelles. » On faisait observer que la voie la plus sûre pour remplir ce but leur avait semblé l'élection d'un général, qui, par ses connaissances en économie politique et la supériorité de son esprit, pût gouverner le pays avec une entière puissance, excepté les cas, portait le manifeste, où il aurait été question de matières d'État, pour lesquelles l'intervention et le concours des représentants étaient déclarés nécessaires. « Le choix de l'assemblée n'a pas été un seul instant douteux; nous n'avons pas hésité, disaient les députés de la Casabianca, à investir de cette haute magistrature Pascal Paoli, personne que rendent digne de cet honneur ses vertus et son habileté. » On rappelait ensuite, qu'il avait été invité par lettres à intervenir à cette réunion, mais qu'il n'avait point accédé à ce vœu pour ne pas gêner la liberté des suffrages;

Digitized by Google

que cédant enfin aux pressantes instances des députés provinciaux, il avait consenti à accepter les titres et les pouvoirs qu'on venait de lui conférer et prêté serment de fidélité et d'obéissance au peuple. Il devait être assisté dans le gouvernement de l'île par deux conseillers d'État et un délégué de chaque province dont les fonctions ne duraient qu'un mois. On avait fixé le 3 du mois d'août suivant pour châtier, dans une tournée générale, avec toute la rigueur des lois, les crimes et spécialement les homicides récemment commis sur divers points de l'île. Cette tournée, pendant laquelle la justice du pays allait tenir ses assises dans tout l'appareil des lois et de la puissance nationale, devait avoir lieu sous la direction du général, accompagné des assesseurs ci-dessus désignés et du nombre d'hommes armés qu'il jugerait convenable. « Nous avons lieu d'espérer, ajoutaient les députés en terminant, que ces résolutions obtiendront l'assentiment général, parcequ'elles sont déterminées par l'intérêt public; c'est pourquoi nous faisons un appel à tous les chefs et commissaires des communes de concourir, autant qu'il est en leur pouvoir, au rétablissement de la tranquillité et au maintien de l'ordre. »

« Les Corses élirent pour leur général, remarque un historien français, Pascal Paoli dont les talents devaient jeter un vif éclat sur les dernières années de leur liberté. Vers la fin de la guerre de la succession, le roi de France avait de nouveau envoyé en Corse un corps de troupes pour essayer de pacifier cette île. Il en prolongea l'occupation jusqu'à 1759, où il eut besoin de toutes ses forces pour la guerre d'Allemagne. Alors Paoli, que les Français avaient contenu, prit sur les Génois une grande supériorité. La république, désespérant de réduire ce chef habile qui est parvenu à plier ses

Digitized by Google

concitoyens à la discipline militaire et à leur donner un gouvernement régulier, lui fait porter des offres de paix auxquelles les Corses répondent par un serment solennel de ne jamais traiter avec les Génois. (1) »

On lit dans le même ouvrage : « La tyrannie qu'ils exerçaient en Corse souleva cette île en 1729. Les causes de l'insurrection étaient le mécontentement des nobles, que la république éloignait des dignités et des emplois, l'interdiction du commerce, *l'orgueil et l'avarice des premiers magistrats qui vendaient la justice et autorisaient à prix d'argent l'assassinat et le brigandage*, les extorsions des gouverneurs uniquement occupés à s'enrichir du poids des impôts, l'établissement des gabelles, et la défense de faire du sel à l'étang de Diana, selon l'ancienne coutume des Corses. »

Après avoir ainsi résumé les motifs qui avaient amené le soulèvement de l'île, M. Ragon peint avec d'assez vives couleurs l'indignation et l'élan unanime des insurgés. « C'est des *pievi* de Bozio et de Tavagna que partent les cris de liberté et le signal de l'insurrection. Les femmes y lapident les collecteurs des tailles qui, ne pouvant tirer de l'argent d'un peuple qui n'en avait point, voulaient enlever le mobilier et les ustensiles du ménage. Les exécutions militaires du gouverneur Pinnelli mettent le comble au désespoir. Les feux, signaux de la guerre civile, sont allumés sur les montagnes; le tocsin sonne, les cornets des pâtres retentissent dans les vallées et bientôt la Corse est sous les armes. »

Poursuivant le récit de tous ces évènements, il représente l'armée autrichienne envoyée au secours des Génois par Charles VI, démoralisée et abattue par des défaites réitérées;

(1) Ragon, *Histoire du XVIII siècle.*

Digitized by Google

et lorsqu'une nouvelle et plus puissante expédition, sous le prince Wurtemberg, ébranla un instant leur courageuse résolution, il montre ces insulaires ne cédant à la supériorité des forces qu'avec la garantie de l'empereur (1733), sous la condition de la suppression totale de certains impôts, et l'admission des Corses aux charges de l'État ainsi qu'aux offices de l'église.

Nous avons déjà vu que, pour ne pas influencer la délibération qu'allaient prendre les députés du pays, ou plutôt, pour laisser à toutes les opinions la liberté de s'y produire librement, Paoli se tint éloigné de l'assemblée. Ce fut à Morosaglia, dans sa maison natale, qu'une députation vint lui annoncer que la Corse, par l'organe de ses mandataires, remettait désormais entre ses mains le dépôt de ses destinées. Soit, comme il le faisait observer lui-même, qu'une prudente défiance dans ses forces le fit hésiter avant d'assumer sur sa tête une aussi grande responsabilité, soit que l'ambition se cachât habilement sous les dehors de la modestie, sa réponse au discours de la députation fut un refus poli d'accepter cette haute magistrature. Ce fut aussi avec cette modeste réserve que Washington répondit au message qui vint, en juin 1775, lui offrir le commandement en chef des milices américaines. L'assemblée de la Casabianca n'avait pas balancé à lui déférer cette magistrature souveraine, sans contre-poids et sans limites. C'était d'abord une sorte de pouvoir dictatorial, dont il ne devait rendre compte qu'à sa conscience et aux consultes nationales.

L'hésitation qu'il mit à accepter ce mandat illimité de la confiance du congrès, était de nature à accroître l'enthousiasme de la jeunesse et l'estime des hommes sages. Persistant dans son choix, l'assemblée lui faisait néanmoins observer

Digitized by Google

« que le salut de la patrie devait reposer dorénavant sur son dévouement et sa haute intelligence ; qu'en le plaçant à la tête de la nation, *on avait cru l'honorer* et rendre justice en même temps à ses éminentes qualités ; qu'un plus long refus ressemblerait à une négation de sentiments patriotiques ; que les représentants n'y verraient plus que le désaveu des honorables souvenirs de sa famille, qu'un affligeant démenti à toutes les espérances qu'avait fait naître, parmi les insurgés, l'annonce de son arrivée. On ajoutait enfin, que ce n'est pas lorsque le ciel est serein et la mer tranquille qu il y a de la gloire à diriger le vaisseau de l'État. Compter alors les écueils serait lâcheté ; que la Corse n'avait jamais manqué de chefs assez courageux pour se dévouer sans partage à la défense de ses libertés, et que le fils de Hyacinthe Paoli ne lui manquerait pas davantage, car, pour les âmes élevées, la vue des difficultés et des périls était un attrait de plus et une raison de moins pour décliner le dangereux honneur du commandement. »

Ce langage noble et digne l'émut profondément. Mesurant d'un œil ferme l'étendue des devoirs attachés à cette suprême magistrature, il n'eut plus d'autre préoccupation que de justifier l'attente de ses compatriotes et de prouver, par un sage système d'administration, qu'il n'était pas au-dessous de la tâche difficile qu'on venait de lui confier.

Pour former un centre de nationalité, autant que pour accélérer l'affranchissement successif du pays par la marche rapide de ses forces sur tous les points d'où il importait de chasser les Génois, ce fut à Corte qu'il établit sa résidence. On sait qu'il y logea plus tard dans le palais national. Tous les étrangers se demandent, par quels motifs les volets de sa chambre à coucher étaient doublés en liége. Les uns ont

Digitized by Google

prétendu que c'était pour échapper aux coups de fusil d'un de ses adversaires demeurant vis-à-vis de lui ; d'autres, sans placer ses ennemis si près de son appartement, ont trouvé la précaution tout-à-fait naturelle. Nous pouvons garantir que le danger prochain, imminent, dont parle M. Valéry dans son *Voyage en Corse*, n'existait point. Paoli n'avait en face et à côté de lui que des hommes dévoués. On peut en dire autant de la meute de gros chiens, stationnant, comme un corps-de-garde, dans l'antichambre ou l'escalier. Nous ignorons si ces gardes du corps d'une nouvelle espèce lui semblaient moins *importuns que la garde imposée par la consulte générale.* Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'ils n'étaient pas plus fidèles.

On trouve, dans les mémoires de Lucien Bonaparte, quelques détails, racontés d'un style piquant et facile, sur la manière dont Paoli y passait habituellement ses journées. Nous les rapportons à notre tour, sans garantir toutefois leur authenticité, spécialement en ce qui touche le stratagème assez grossier qu'il aurait employé, suivant le prince de Canino, pour créer et maintenir sa popularité. « Tous les jours, une foule nombreuse de montagnards attendaient le moment de sa promenade pour le voir et lui parler : ils l'environnaient avec un respect filial. Lui, parlait à tous comme un bon père, et, ce qui me causa d'abord une extrême surprise, il reconnaissait et appelait par leurs noms des chefs de famille qu'il n'avait pas vus depuis un quart de siècle. Cet appel, cette souvenance produisaient sur nos insulaires un effet magique..... La même scène, jouée plusieurs fois à chaque promenade et presque dans les mêmes termes, finit par m'inspirer des doutes. Je commençai à observer les préparatifs de la scène journalière. Un moine allait toujours dans le cabi-

3

Digitized by Google

net de Paoli avant sa promenade ; je le suivis avec malice et je le vis, plusieurs jours de suite, descendre au milieu de la foule et causer avec les plus apparents de ceux qui attendaient l'audience. Je fus sur la voie de la découverte. Il me parut évident que le moine précurseur suppléait, par son rapport confidentiel, à la mémoire du patron. » En écrivant ceci le prince Lucien ne s'est-il pas un peu trop souvenu de 1793? On serait tenté de le croire. Des traits railleurs ont pu bien s'échapper de la main qui rédigea la dénonciation du club toulonnais. C'eût été bien mal connaître ses compatriotes que d'user avec eux de cette tromperie facile à démasquer. S'il ne fut pas dupe de cette supercherie indigne d'un homme d'État, pourquoi aurait-elle échappé à la sagacité des autres? D'ailleurs, Paoli savait mieux que personne que, chez un peuple loyal et intelligent, l'habileté consiste à n'employer jamais que des moyens honnêtes. « Je ne sais rien de plus » éphémère, disait-il avec Boswel, qu'une influence fondée » sur l'imposture. » On lit du reste dans cet auteur : « La » mémoire de Paoli est comme celle de Thémistocle. On m'a » assuré qu'il connaît par leur nom presque tous les habi- » tants de l'île, leur état et leur caractère. Sa mémoire n'est » pas moins forte pour les sciences. Il sait par cœur presque » tous les auteurs classiques et les applique avec une jus- » tesse qui étonne. »

L'intervalle écoulé entre la mort de Gaffori et son avènement au généralat avait été une époque malheureuse pour le pays. Gênes se préparait à frapper un dernier coup. Le choc allait être terrible. Jamais l'indignation des Corses n'avait été poussée aussi loin ; jamais leurs réunions armées ne se présentèrent sous un aspect plus menaçant. C'était une levée en masse avec la résolution d'en finir une fois avec ses mal-

Digitized by Google

tres insolents. Les chefs des milices donnaient l'exemple de la patience dans les fatigues et du courage en face de l'ennemi. Mais que pouvait l'énergie nationale sans l'unité dans les plans, sans nul ensemble dans les mouvements? Clément Paoli était redoutable dans l'action, excellent pour dresser une embuscade, pour diriger un millier d'hommes. Santucci, Frediani et Grimaldi ne manquaient pas non plus d'une certaine fermeté de caractère, d'instruction et de popularité. Ils avaient une entente parfaite des véritables besoins du pays et un ascendant absolu sur les populations insurgées ; mais nulle intelligence de l'art de la guerre, peu d'aptitude pour tout ce qui tenait à l'organisation civile; et puis, ce qui explique la faiblesse et la langueur où l'île semblait affaissée, c'était, encore une fois, le défaut d'harmonie dans les vues, le tâtonnement et ces fluctuations perpétuelles, qui, en paralysant les forces nationales, encourageaient par contre coup les mercenaires étrangers.

Paoli voit les plaies de la patrie avec plus d'émotion que de crainte. Il sait où est le mal, et comment on peut y porter remède. Son premier soin est d'étudier les goûts, les tendances et les passions qui dominent le plus parmi ses compatriotes ; il s'entoure de tout ce qu'il y a d'hommes sages et influents ; interroge les uns, écoute les autres, s'éclaire de l'expérience des vieillards, sonde habilement les dispositions de ceux qu'on lui représente douteux et hésitant entre les deux camps ennemis, ranime les peureux, exalte la jeunesse. Ici, il faisait une peinture effrayante des malheurs du passé, de l'avilissement et des misères que les tyrans réservent aux esclaves, du mépris dont l'histoire les accable; là, il exposait le plan des améliorations qu'il rêvait, les espérances qu'il avait conçues, la gloire qui les at-

Digitized by Google

tendait, l'appui et les sympathies sur lesquelles on pouvait compter de la part des princes de l'Europe, déjà si vivement indignés de cette domination oppressive; partout enfin, où il portait ses pas, dans les villages de l'intérieur, au sein des assemblées, au milieu des bandes insurrectionnelles, où sa présence était toujours saluée avec des acclamations unanimes, c'était par les mâles accents du patriotisme le plus ardent, le plus vrai, qu'il enflammait toutes les âmes. Doit-on s'étonner après cela, si le foyer de l'insurrection s'étendait d'un bout à l'autre de l'île? Faisant marcher d'un pas égal les opérations de la guerre et les réformes civiles et politiques, à peine une commune était-elle affranchie de l'occupation génoise, que l'ordre y était sévèrement établi; l'influence salutaire de la loi s'y faisait sentir; les personnes et les propriétés, efficacement protégées, n'étaient plus à la merci des injustes caprices d'un commissaire, souvent cupide, toujours brutal.

C'était ainsi qu'il commençait à jeter les fondements de cette législation si bien appropriée aux mœurs et aux besoins réels du pays, son plus beau titre de gloire, la critique la plus amère des statuts civils et criminels qui le régissaient sous le gouvernement de Gênes. En effet, qui ne sait qu'avant lui le patronage était plus puissant que la magistrature? Cet obstacle à l'égalité civile disparut. La loi est la même pour tous, soit qu'elle protége, soit qu'elle punisse. Désormais les Corses ne connaîtront d'autres distinctions que celles que mettent, entre des hommes libres, le courage et le talent. Chacun entendait la liberté comme le pouvoir d'agir suivant la mesure de sa force et les exigences de ses intérêts: Paoli fait rentrer la force dans les limites du droit. Les familles les plus influentes ne peuvent faire que ce

Digitized by Google

que la loi ne défend pas, et les plus faibles tout ce qu'elle permet, comptant au besoin sur le concours de tous, pour assurer les droits de chacun. Il sent que pour combattre avec succès, il faut d'abord que les Corses serrent leurs rangs. Le rapprochement des familles rivales est le premier de ses soins. Dans une société bien gouvernée, il ne doit y avoir d'autre vengeance que celle des lois. Quand nous rappelons sa justice vengeresse, nous n'entendons parler pourtant, ni de cette justice cruelle qui, sous prétexte de défendre la société, immole l'individu sur les soupçons les plus légers, ni de cette indulgence plus cruelle encore qui, pour sauver un coupable, compromet la sûreté commune. Paoli veut que toutes les haines se fondent en une seule, la haine de l'étranger. L'énergie répressive des tribunaux ne laisse plus d'excuse aux réactions privées. Malheur à qui décline la justice nationale! Le châtiment atteindra des races entières et jusqu'aux villages. La loi est si active et le magistrat si vigilant, que le paisible citoyen ne veut plus d'autre sauve-garde. Qu'il ait de l'énergie personnelle ou qu'il n'en ait pas, il jouit d'autant de sécurité que l'individu le plus fort. N'aurait-il pas un seul cousin germain, qu'il serait également à l'abri des insultes. Tout le monde est intéressé au maintien de la tranquillité générale. Le frère répond du frère, l'oncle du neveu. Chaque *podestà* fait la police dans sa localité. Il est en quelque sorte responsable des forfaits qui peuvent y être commis. Par cette salutaire extension, donnée à la solidarité du crime, Paoli répondait à son tour au pays de la sûreté des personnes et des propriétés (1). Aussi, l'ordre affermi au dedans lui permit-il de mettre bientôt sur pied une armée

(1) Il résultait, d'une statistique faite en 1715 par ordre de la république, que, dans les trente-deux années précédentes, le nombre des

Digitized by Google

de douze mille hommes. Les mœurs, il n'avait pas besoin de les former, elles étaient pures comme la cause qu'ils défendaient. Il suffisait d'en adoucir la rudesse. Le luxe, qui les corrompit plus tard, ne se faisait remarquer encore que dans les sentiments patriotiques, et les seules places que l'on tînt à honneur d'occuper étaient celles que désignait au courage de la jeunesse l'expérience éprouvée de Clément Paoli. Jamais les lois n'auront été ni plus fortes ni mieux respectées. Il pensait, comme le législateur de Locres, que les magistrats dans leurs jugements doivent ne se souvenir ni de leurs liaisons, ni de leurs inimitiés particulières. — Les intervalles de repos, pendant de rares mois de trève et de lassitude, allaient être remplis par les travaux des champs. La sécurité pénétrait déjà dans toutes les communes de l'intérieur. L'instruction du peuple fixera aussi toute sa sollicitude. Elle descendra jusque dans les dernières classes pour y porter, avec les principes d'une morale sévère, le goût des vertus sociales. Ses paroles étaient autant d'exhortations à l'obéissance des lois et au respect des autorités. Paoli n'avait pas la prétention de former un peuple entier de sages, ni de laisser aux législateurs à venir l'exemple du plus parfait des gouvernements. Il n'avait pris pour modèle, dans l'établissement de cet État politique, ni la république de Platon, ni celle de Lycurgue. Homme positif et pratique, il avait cru devoir s'attacher davantage à l'étude des mœurs et du génie des habitants. Agissant plus qu'il ne parlait, il avait pour règle constante de rejeter toutes les théories qui n'étaient pas d'une application facile.

homicides se montait à 28,719, c'est-à-dire 900 par chaque année, tandis qu'on n'en constata que 4 pendant les trois premières années de la magistrature de Paoli.

Digitized by Google

Les premiers actes de son administration allaient exercer une influence décisive sur les réformes qu'il projetait d'introduire dans l'île. Il le comprit tellement, que les délits les plus légers le trouvèrent inflexible. Il recommandait aux magistrats d'abord une vigilance active, et puis la plus grande sévérité. « Prenez-y garde, leur disait-il ; si des actes d'indulgence, en énervant l'empire de la loi, laissent pénétrer l'espoir de l'impunité dans le cœur des coupables, le pays est perdu et nous retomberons bientôt dans toutes les horreurs de l'anarchie. Je connais mes concitoyens. Ce qui les révolte le plus, c'est l'acception de personnes. Aussi l'impartialité m'a-t-elle toujours semblé, plus que partout ailleurs, la vertu la plus nécessaire aux magistrats. Savez-vous pourquoi le pouvoir judiciaire était tombé dans un discrédit complet, pourquoi son action n'avait plus d'énergie ? C'est parce que les juges liguriens avaient transformé le greffe des tribunaux en une sorte de marché, où les ordonnances de *non-procedatur* étaient délivrées moyennant quelques centaines de livres et, à défaut d'argent, en échange de quelques charges de denrées. De là les affreux ravages des inimitiés, le vide immense de la population et l'audace croissante des assassins. » C'étaient ces graves désordres qu'il fallait éviter et pour en prévenir le retour, il importait que la magistrature nationale fût aussi ferme qu'incorruptible. Pour comprendre la vénalité que les Génois apportaient dans tous les offices de judicature, il faut se rendre compte de leur position.

Ceux qui venaient en Corse étaient tirés de la noblesse qui, comme l'on sait, se divisait en deux classes. La première comprenait tous ceux qui étaient considérés par leur fortune, bien plus que par leurs blasons, plus puissants par

Digitized by Google

leurs capitaux que par leurs parchemins. La seconde, au contraire, ne comptait que des gentilhommes ruinés, soit par des revers, soit par la dissipation ; il ne leur restait plus, remarque spirituellement un écrivain insulaire, d'autre bien que *leur part du soleil*. Il est inutile d'ajouter, que c'était précisément parmi ceux-là que l'on choisissait les fonctionnaires dont on gratifiait la Corse. Quoi de plus naturel que le trafic honteux de leurs charges ! Il devenait en quelque sorte une nécessité de leur position, car la république marchandait les appointements avec une telle parcimonie, que la prévarication était sous-entendue, et sinon ouvertement autorisée, du moins tacitement tolérée. On le conçoit: *Impossibile est indigentem bene principem agere.* D'un autre côté, la plus crasse ignorance ne les distinguait pas moins que la misère. Plusieurs d'entr'eux n'avaient tout juste que ce qu'il fallait d'intelligence pour exploiter la charge de juge ou de greffier. On aurait dit qu'ils prenaient à tâche de prouver la justesse de cette remarque : *Ad turpia cogit ægestas.* Cette pauvreté notoire, jointe à l'incapacité la mieux constatée, achevait de les déconsidérer entièrement. C'est ce qui avertit Paoli de la nécessité de n'appeler à l'exercice du pouvoir judiciaire, ou plutôt de ne diriger le choix des électeurs, que sur des hommes intègres et éclairés.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Excellent esprit de la population. — Langage de Paoli au sein des réunions. — Influence des écrits patriotiques. — Sommaire d'une de ces publications remarquables. — Sensation qu'elle produisit sur les réfugiés Corses. — Leurs relations avec le pays. — Moyen imaginé pour exalter le patriotisme. — Gênes a recours à la guerre civile. — Emmanuel Matra. — Détails statistiques tant sur les tailles que sur les perceptions. — Impôts. — Condition des contribuables. — Comment elle s'améliore.

Après avoir rétabli l'ordre dans toutes les communes par l'énergique répression des crimes et l'infatigable vigilance des magistrats, ramené la sécurité dans les familles et la confiance parmi les milices, Paoli dirigea tous ses soins vers les préparatifs de la guerre. Dans l'état de dénûment où se trouvait le pays, il était impossible qu'il songeât à l'organisation d'une armée régulière. Il manquait pour cela de tous les éléments indispensables, tandis que les ennemis étaient pourvus de tout ce qui fait la force et le succès des armées, cavalerie, pièces de canons de campagne, matériel de siége, approvisionnements, munitions et ambulances. « Je doute fort, disait Paoli, que la nation française, dont les sympathies sont acquises d'avance aux peuples opprimés luttant courageusement pour revendiquer leurs franchises et reconstituer leur nationalité, se réjouisse beaucoup des succès faciles, dont le marquis de Maillebois paraît si fier. Elle sait qu'on doit en rapporter l'honneur à la supériorité numérique, beaucoup plus qu'à l'habileté du général. Cette lutte

Digitized by Google

est du nombre de celles où l'on peut vaincre sans gloire et succomber sans honte. Ce n'est pas nous qui avons à redouter le jugement de l'histoire. Elle dira un jour que, pour asservir un peuple naissant, l'une des premières puissances du monde employa tour à tour les artifices de la politique et tout l'appareil des invasions. Elle dira que cette guerre, envisagée sous le point de vue de sa moralité, fut l'un des évènements les plus odieux du XVIII siècle. »

Paoli avait raison. La défense était juste, mais difficile. La seule chose qui pût compenser, jusqu'à un certain point, l'infériorité des forces, c'était l'élan généreux et unanime de ses compatriotes, la tactique et le plan de résistance que semblait indiquer la nature des localités. Si le comte Boissieux, à la tête de plusieurs mille hommes, avait complétement échoué en 1739 dans ses tentatives d'invasion; si, malgré l'intervention armée de l'Autriche et les secours envoyés par Charles VII aux Génois, ils s'étaient trouvés dans l'impuissance de réduire le pays; si de nouvelles expéditions n'avaient abouti qu'à des défaites réitérées, pourquoi désespérer de l'heureuse issue de l'insurrection? Par quelles raisons les Corses devaient-ils redouter le sort des combats plus que leurs ennemis ne semblaient le craindre?

La situation avait changé. Ce n'était plus sous un aventurier allemand, plus jaloux d'une couronne éphémère que de l'indépendance de la Corse; ce n'était plus à la voix d'un chef étranger, faisant naître des espérances sans pouvoir les réaliser, que toute la jeunesse nationale avait couru aux armes. Elle pressait à grands cris l'heure du combat. Le général qui devait les conduire dans les retranchements ennemis était né parmi eux dans une commune de l'intérieur,

Digitized by Google

où l'enthousiasme pour la liberté ne s'était jamais refroidi et d'où les mercenaires étrangers n'approchaient qu'en tremblant. Ce n'est plus sur l'appui des vaisseaux marchands équipés avec l'or des Juifs dans un intérêt purement commercial, c'est sur leurs propres ressources, sur la faveur qui s'attache aux causes légitimes; c'est sur le dévouement de tous ses enfants que la patrie fonde désormais l'espérance de son affranchissement. Voilà ce que l'on entendait dire et répéter à chaque instant, soit autour de Paoli, soit dans les rassemblements insurrectionnels. On cherchait à répandre et à maintenir la confiance au milieu des masses, à faire naître et à exalter le sentiment de la nationalité dont le général était la représentation vivante.

L'opinion, si énergiquement prononcée, fut puissamment soutenue par la presse. Les plaintes de la nation eurent bientôt du retentissement de l'autre côté de la Méditerranée. Nous avons sous les yeux un des appels faits, par cette voie de publication, aux Corses transfuges ou exilés. C'est un écrit palpitant encore de patriotisme dont la lecture devait laisser de poignants remords dans l'âme des traîtres et pénétrer d'un noble enthousiasme ceux des Corses que ne dominait point l'ignoble sentiment de la personnalité. L'écrivain insulaire passait en revue les divers motifs que mettaient en avant les lâches partisans de la paix ou les agents déguisés de Gênes, pour se dispenser de concourir à la défense commune.

« Qu'est-ce qui pourrait vous retenir? La crainte des périls ou la défection. Prenez-y garde! De pareilles souillures ne s'effacent jamais. Que répondrez-vous au pays lorsqu'il vous demandera un compte sévère de votre coupable indifférence? Seuls, resterez-vous froids et inertes pendant

Digitized by Google

que, jaloux de vaincre ou de mourir pour la liberté, vos compatriotes se pressent à l'envi au poste du danger? Dira-t-on que c'est la fidélité au prince qui vous fait hésiter devant un soulèvement si juste, si légitime? Vous seriez dans l'erreur. Quel est donc ce prince qui aurait droit d'exiger de nous obéissance et fidélité? La république de Gênes!.... Détrompez-vous! Elle n'eut jamais d'autre titre que l'usurpation. Elle s'est substituée, par la surprise et la déloyauté, à l'autorité du St-Siége (1). Le peuple n'a accepté sa domination qu'avec une vive répugnance et s'est formellement réservé le droit de s'y soustraire, le jour où elle n'aurait plus exactement rempli ses engagements ou qu'elle abuserait de son pouvoir. Cette convention l'a-t-elle respectée? Non, puisque son gouvernement n'a été qu'un joug tyrannique. Au reste, la justice et la moralité de l'insurrection ne peuvent plus être mises en doute. C'est là un point irrévocablement jugé. Qui ne connaît la décision si grave, si mûre, si solennelle, intervenue dans le collége des Théologiens, convoqué par la nation pour examiner cette grande question, *la guerre est-elle juste?*.... Il était évident que l'oubli des promesses et le mépris des conventions avaient rendu aux Corses la plénitude de leurs droits. C'était une soumission conditionnelle que la nôtre, elle ne devait avoir par conséquent, d'autre durée que l'observation rigoureuse des conditions. Là où commençait la violation du contrat, là finissait l'assujettissement. Dès cet instant, le pays rentrait dans sa liberté primitive.

» Est-ce la crainte de succomber dans la lutte? — Je sais que la peur exagère beaucoup les forces de la république.

(1) LIMPERANI, Tom. II.

Digitized by Google

La guerre, dit-on, ne sert qu'à l'irriter davantage. Toutes les tentatives d'insurrection n'ont qu'un résultat possible, celui de mieux démontrer notre impuissance. Ne serait-il pas plus sage de se résigner à souffrir en silence, que de se débattre vainement sous le poids de ces chaînes! Il ne faut pas se le dissimuler. Nous n'avons, pas plus que nos ancêtres, le pouvoir de les briser. Gênes, au contraire, a tout ce qu'il faut pour nous soumettre, des flottes, de l'argent, du crédit, une diplomatie habile et des corps de réserve. La soumission volontaire serait donc le parti le plus sage. Nous pourrions par là mériter le pardon et faire oublier à nos maîtres indignés les révoltes précédentes et l'insurrection actuelle. Ce ne serait pas sans bonheur qu'elle reviendrait à des sentiments de modération et d'humanité.

» Vous laisserez-vous tromper par la perfide bassesse de ce langage? Que signifie-t-il? C'est que, ne pouvant vous dompter par la force, Gênes a recours à la ruse. Elle exagère sa puissance, dans l'espoir que la crainte lui livrera ceux que les armes n'ont pu soumettre. Mais si elle est aussi redoutable qu'elle veut le faire supposer, pourquoi payait-elle si chèrement les secours étrangers? La guerre date de bien loin. Par combien d'efforts et de sacrifices n'a-t-elle pas essayé de nous subjuguer? Eh bien! quels sont ses succès? Où sont les pièves qui reconnaissent son autorité; où sont les actes de soumission des assemblées? Si l'on excepte quelques excursions rapides à travers les villages ravagés, toutes ces tentatives d'occupation n'ont-elles pas été vigoureusement repoussées? S'il n'existait, pour les abriter, des remparts et des citadelles, depuis long-temps la Corse aurait repris parmi les peuples libres le rang qui lui appartient.

» Reportez-vous au commencement de la guerre, au pre-

Digitized by Google

mier jour de l'insurrection. Qu'avions-nous pour attaquer les postes retranchés (1)? Quelles étaient nos armes? Comment et par quels moyens les avons-nous chassés et poursuivis jusque sous les batteries des forts? Nous n'avions alors d'autres armes que les bâtons, et pendant long-temps nous fîmes la guerre avec les mousquets qu'ils laissaient en fuyant ou que nous avions eu le courage de leur enlever. Voilà pourtant la puissance que nous devrions craindre et respecter!!!

» Serait-ce les dangers et les désastres de la guerre? — Mais quel est donc le peuple qui, pour revendiquer ses droits confisqués au profit du despotisme, n'a pas eu des combats à livrer, des périls à courir, des fatigues à endurer? Il faudrait plutôt examiner si, réduits à l'alternative de vivre dans l'esclavage ou de combattre pour la liberté, cette condition n'est pas cent fois préférable à l'autre. J'entends objecter par ceux qui, n'ayant pas le courage de marcher à l'ennemi, s'accommodent fort bien du despotisme étranger, fût-il encore plus dur qu'il ne l'est actuellement, j'entends objecter que, quels que soient nos succès dans l'intérieur de l'île, les présides n'en resteraient pas moins aux Génois, que dès lors l'insurrection manquerait son but, la délivrance entière du pays.

» Nous n'avons pas d'artillerie de siége. — Je pourrais contester le fait. Ce qui prouve que les places maritimes ne se croient pas à l'abri de nos attaques, c'est que les garnisons ont cessé depuis long-temps de faire des sorties et ne se lassent pas de se prémunir, par toute sorte de travaux et de fortifications, contre les dangers des assauts qu'ils re-

(1) Coutlet à M. de Maurepas.

Digitized by Google

doutent. Au reste, avaient-ils de l'artillerie de siége ceux des insurgés qui, sous l'intrépide Sampiero, s'emparèrent successivement de tous les forts à l'exception de la ville de Calvi? Combien de fois n'a-t-on pas tenu les Génois bloqués et comme emprisonnés dans l'étroite enceinte des citadelles; et puis, qu'est-ce qu'une occupation qui ne s'étend pas au delà du littoral? Le sénat de Gênes, qui ne s'abuse plus sur la tournure alarmante que prennent ses affaires, sait bien quel est le découragement de ses troupes, l'embarras et le désespoir du chef de l'expédition. Le commissaire est moins le maître que le prisonnier de l'insurrection.

» Seraient-ce les avantages de la paix? — Tous les auteurs sacrés et prôfanes s'accordent à représenter la paix comme le premier des biens. Nous nous donnerons bien garde de les contredire, mais on ne doit point oublier que la question n'est pas là. Si, pouvant jouir à notre gré des douceurs d'une paix sincère et durable, nous préférons les périls et les malheurs de la guerre, évidemment nous sommes des insensés dignes à tout égard du triste sort que Gênes nous réserve. Si, au contraire, les assurances de paix et de modération n'ont jamais été, de la part de nos ennemis, qu'une sanglante ironie, comment faudra-t-il qualifier les partisans de la paix à tout prix? Qu'ils choisissent entre les noms de lâches ou de traîtres. S'ils ne se trompent point, n'est-il pas manifeste qu'ils veulent tromper les autres! Croyez-en les enseignements et l'expérience du passé. Gênes n'offre la paix que lorsqu'elle ne voit plus la possibilité de continuer la guerre. Ainsi, la désirer serait faiblesse; l'accepter, duperie; la solliciter le comble de l'opprobre. Notre intérêt, comme notre honneur, est dans la persévérance d'une courageuse insurrection. L'Europe nous admire. C'est une lutte de

Digitized by Google

géants que notre guerre. Nous laisser prendre à des ouvertures de paix, ce serait manquer tout à la fois de fermeté et de prudence, ce serait perdre en un jour l'intérêt et les sympathies dont les peuples d'outre-mer nous donnent encore les plus honorables témoignages. Le mépris succéderait peut-être aux vœux qu'ils forment pour notre complète délivrance. Oui, la paix ne serait pas seulement un déshonneur pour la Corse; on y verrait aussi le désaveu tacite des reproches mérités, des réclamations si justes, des doléances si légitimes que nous n'avons jamais cessé d'élever contre la république. Quelle meilleure réponse à donner à ceux qui l'accusent de tyrannie? — La preuve que les Corses n'étaient pas aussi malheureux qu'ils le prétendaient, la preuve que nous sommes bien loin d'avoir excité parmi eux des haines profondes, c'est la paix qu'ils sollicitent. Les gouverneurs tant calomniés n'ont besoin d'autre justification. C'est à l'Europe à juger maintenant de la mesure et de la vérité de leur manifeste. Qu'ils nous menacent encore du sévère jugement de l'histoire : ils ne l'oseront plus. C'est nous qui devons en appeler avec confiance aux princes de l'Europe. Il est évident pour tout le monde, pour ceux-là mêmes qui nous avaient condamnés sans nous entendre, diraient les émissaires de Gênes, que dans la peinture de leurs maux, il y avait plus que de l'exagération, le parti pris de nous dénigrer à la face de l'Europe civilisée, en un mot, de menteuses jérémiades. — Telles seraient, n'en doutez pas, les adroites insinuations auxquelles nous devrions nous attendre. Les écrivains génois ne manqueront point de tirer, de la conclusion de la paix, des arguments spécieux en faveur de leur cause.

» A présent, s'il est encore parmi nous d'assez mauvais

Digitized by Google

citoyens pour persister dans le désir de la paix, qu'ils s'expliquent sans détour. Le pays saura à quoi s'en tenir. Ils peuvent l'affliger par l'avilissement de leur langage et la duplicité de leurs sentiments, mais ils ne réussiront plus à lui donner le change. Les imprudents! ignorent-ils donc que, sous le despotisme étranger, ce qu'il y a de plus heureux c'est la mort? (1). »

Cet écrit, dont nous n'offrons ici qu'une froide analyse, fit une profonde sensation dans toute la Corse. Les patriotes douteux y trouvaient des reproches indirects; les traîtres leur condamnation, et tous les insurgés de nouveaux motifs pour demeurer fidèles à la cause de la liberté. Le chef insulaire favorisait la circulation et la publicité de cet écrit, persuadé qu'il était de nature à raffermir les bons patriotes dans l'héroïque résolution d'affranchir le pays ou de mourir les armes à la main. Plusieurs exemplaires, parvenus entre les mains des Corses exilés, les saisirent d'une sainte colère. Les uns accoururent à travers mille dangers vers le camp national, jaloux de s'associer à ses fatigues et à sa gloire. D'autres rougirent de passer plus long-temps, dans un lâche repos, des jours qu'ils auraient pu consacrer à la défense du *sol envahi*. Si des difficultés de position ne leur permirent pas de se ranger immédiatement sous la bannière de la liberté, du moins ne tardèrent-ils point à prendre, dans les rangs des insurgés, la place que Clément Paoli leur assignait. Ceux qui demeurèrent froids et impassibles devant l'appel de la patrie cachèrent, dans quelques coins inconnus de l'Italie, la honte et le mépris qu'ils avaient si bien mérités.

La république fut effrayée de ce léger renfort. Elle s'em-

(1) *La Corsica ai suoi figli sleali ;* Campoloro 1760.

Digitized by Google

porta contre la croisière et lui ordonna de redoubler de vigilance. Il fallait pendre aux mâts des galères les réfugiés coupables de rébellion, dès qu'ils venaient grossir l'armée insurrectionnelle. C'était un crime de lèse-majesté contre lequel il n'y avait pas de peines assez sévères. Le nombre de ceux qu'elle qualifiait de rebelles lui semblait déjà trop considérable, pour qu'elle ne jugeât pas nécessaire d'intercepter le passage aux émigrés.

Fidèle à son système, Gênes ne se borna pas à ces mesures de surveillance et de rigueur. Elle se plaignit, par l'entremise de sa légation, de ce que les princes d'Italie permettaient que des Corses, auxquels ils avaient accordé un asile dans leurs États, vinssent remplir le cadre étroit de l'armée nationale. Il est constant que, lorsque le maréchal Maillebois soumit momentanément la Corse, la république lui proposa, dans un long mémoire dont M. Jaussin fait mention, diverses mesures plus acerbes les unes que les autres. Elle insistait plus spécialement sur la nécessité d'interdire désormais l'accès de ses rivages aux émigrés d'outre-mer et de punir de mort la rupture de ce ban, avec confiscation des biens et la déportation de leurs familles. De cette manière on aurait fait cesser toute espèce de communication entre l'île et les réfugiés, en supprimant jusqu'au commerce épistolaire, à l'aide duquel ils conservaient des *liaisons dangereuses*. On demandait qu'ils fussent relégués, conjointement à beaucoup de prêtres, de curés et de moines, tous fauteurs de la rébellion, dans quelques forteresses éloignées de la terre-ferme et qu'avec le produit de leurs biens on établît en Corse, à la place de ces familles déportées, des *colonies de Grecs*, ce qui aurait eu le double avantage d'accroître la

Digitized by Google

population dévouée à la république et de faciliter le développement de l'agriculture (1).

Il faut le dire à l'honneur du pays, le nombre des émigrés qui attendaient, dans l'indifférence de l'égoïsme ou l'inaction de la peur, le dénouement de l'insurrection n'était pas considérable. Paoli avait montré aux autres comment il fallait se conduire. Qui n'eût point été fier de le suivre résolument dans la route où il venait d'entrer, la tête haute, au milieu des vœux et des espérances de la patrie? « Lui aussi, disaient les hommes les plus marquants de l'émigration, pouvait, à notre exemple, couler, sous le doux ciel de Naples, les plus belles années de la jeunesse, loin de l'agitation des assemblées et les graves préoccupations du gouvernement. La solidité de son jugement, ses fortes études, le don si rare d'une élocution facile et éloquente, ses agréments extérieurs, la considération dont son vieux père vivait entouré, étaient autant de gages du brillant avènir qui semblait sourire à sa jeune ambition. Eh bien! tous ces attraits ne purent le retenir un instant. C'est que les séductions du monde n'ont jamais enchaîné que les âmes vulgaires. Est-il, au reste, un sort plus beau que de sceller de son sang l'indépendance de son pays? Toutes les jouissances que promet la terre étrangère ne valent point la satisfaction de s'entendre nommer parmi ses défenseurs (2). »

En effet, l'honneur de cette mention, soit dans les assemblées, soit dans les églises, dédommageait amplement d'une année de travaux et de périls. Ces lettres, venant de l'étranger, valaient des proclamations. Elles ne contribuaient,

(1) *Giustificazione della Rivoluzione di Corsica*, pag. 476.

(2) *Lettre d'un réfugié*, datée de Venise.

Digitized by Google

pas moins que les écrits imprimés, à donner une direction toute nationale à l'esprit public. C'était pour entretenir cette noble émulation de patriotisme que Paoli avait soin aussi de mêler des paroles flatteuses à des reproches amers. Il avait prescrit d'afficher aux portes des églises le nombre de tous les braves qui s'étaient distingués pendant la guerre. Voici la lettre qu'il adressa aux différents recteurs : « Désirant » de faire connaître au public la vertu et la piété de » ceux qui ont répandu leur sang pour défendre les droits » et la liberté de la patrie, de rendre célèbre leur mémoire » et d'en faire ressentir les heureuses influences à leurs fa- » milles, nous avons arrêté qu'il en serait dressé un catalo- » gue exact et complet, pour être imprimé et rendu public, » de façon à pouvoir servir à l'histoire de la nation. Et com- » me, en qualité de recteur, vous devez être plus qu'aucun » autre au fait de ce qui intéresse votre paroisse, vous pren- » drez volontiers, j'en suis sûr, la peine de nous aider dans » ce dessein, et, pour cela, vous vous informerez des plus » anciens et des plus sensés du village, pour qu'ils vous in- » diquent les noms et la famille de ceux qui ont été tués ou » blessés au service de la patrie, depuis l'année 1729, en » marquant avec la plus grande précision le lieu, le mois » et l'année etc. (1) »

Qui pourrait dire tous les périls auxquels les jeunes Corses s'exposaient, dans l'espoir de figurer un jour sur cette liste glorieuse? L'enthousiasme avait tellement exalté les têtes que ce tableau permanent, véritable ordre du jour de l'armée libératrice, se changeait fréquemment en une espèce d'extrait mortuaire. C'était ainsi que, dans la première année de la

(1) BOSWEL, *État de la Corse*. Tom. II, pag. 26.

Digitized by Google

guerre du Péloponèse, Périclès voulut honorer les morts pour encourager les vivants. Quoi de plus flatteur pour leurs parents, quoi de plus solennel pour le peuple assemblé que cet éloge funèbre? De quelle émotion n'est-on pas saisi lorsqu'on lit dans Thucydide ces simples et graves paroles : « C'est une couronne que décerne la patrie, couronne utile à ceux qui ne sont plus, ainsi qu'à ceux qui nous restent, et que l'on voudra mériter dans de semblables combats. Où les plus belles récompenses sont offertes à la vertu, là se trouvent les meilleurs citoyens. Payez un tribut de larmes aux morts qui vous appartiennent? » Paoli pensait aussi, que célébrer sur la tombe la mémoire de ceux qui sont morts pour la patrie, c'était lui préparer de nouveaux défenseurs. Chez un peuple aussi sincèrement religieux, cette pieuse cérémonie exaltait le courage, en l'épurant, beaucoup plus que tous les spectacles guerriers et les magnifiques parades de nos champs de Mars.

Le retour des réfugiés d'une part, et les levées en masse de l'autre, fournirent bientôt les moyens de former, sinon une armée nombreuse et régulière, du moins des colonnes mobiles, obéissant à des chefs de leurs choix et qui, par la connaissance des localités, avaient un avantage marqué sur les mercenaires étrangers. Ils se portaient avec une telle rapidité, soit sur les derrières, soit sur les flancs, enfin, partout où la chance semblait favorable, que les ennemis passaient incessamment de la surprise à la terreur. La soudaineté de ses mouvements, cette guerre de tirailleurs dans laquelle les Corses déploient autant d'adresse que de courage, déconcertaient toutes les manœuvres des lourds Allemands. Les Espagnols, bien que plus agiles, reconnaissaient à leur tour, que les insulaires avaient une aptitude naturelle

Digitized by Google

pour ces sortes de combats. C'est ce qui expliquait peut-être, lors de la première guerre de l'indépendance (1556), les échecs réitérés des soldats de Charles Quint et le découragement qui saisit, en 1732, le corps autrichien envoyé au secours de Gênes par l'empereur Charles VI sous le baron de Wachtendock. L'aspect abrupte du pays, les nombreuses inégalités du sol, les rivières qui le sillonnent en tous sens, les montagnes qui le divisent, les bois dont il est hérissé, sont autant d'obstacles aux marches des troupes régulières. Il n'y a rien qui favorise davantage cette guerre d'escarmouches, si rude, si furieuse, si légère, ces attaques soudaines, ces embuscades meurtrières, où il est difficile de ne pas tomber et plus difficile encore d'en sortir sans y laisser des morts ou des blessés.

Au reste, ici, plus que partout ailleurs, il était aisé d'improviser les corps de milices. Qui ne sait que, dès les temps les plus reculés, un goût prononcé pour le métier des armes conduisait des milliers de Corses, soit sous les drapeaux des républiques italiennes, soit sous celui de l'ancienne monarchie française? Sans remonter bien haut dans l'histoire nous rappellerons les mille insulaires enrôlés par le maréchal Alphonse d'Ornano, ceux qui combattaient sous l'illustre colonel son père, et, à une époque plus rapprochée de nous, le fameux Royal-Corse dont le courage ne pouvait être comparé qu'à l'esprit d'ordre et de discipline. Théâtre d'invasions continuelles, rendez-vous de toutes les puissances qui se sont tour-à-tour disputé l'empire de la Méditerranée, doit-on s'étonner si la Corse est restée constamment debout sous les armes? La guerre a été, pour ainsi dire, son état normal. Familiarisée avec les périls, endurcie par les fatigues, les mousquets ont été les hochets de ses enfants. Ils ont remplacé,

Digitized by Google

entre les mains des adultes, la serpe et la bêche. Combien de fois ne se virent-ils pas réduits à vendre les outils du labourage, pour se munir d'arquebuses, nécessaires également à leur sûreté personnelle et à la défense du pays?

En vérité, on ne conçoit pas l'étonnement de Gênes à la vue de tous ces rassemblements armés qui, dans leur impatience de combattre, allaient jeter hardiment le défi à ses troupes jusque sur le glacis des remparts! Nous verrons ailleurs que, n'osant pas attaquer de front les forces nationales, Gênes s'efforçait de les diviser par la guerre civile. Il entrait dans sa politique de tenir en réserve, au sein de ses murs, des Corses ambitieux, afin de les jeter sur ce sol embrasé comme autant de brulôts. Pourquoi faut-il qu'un patriote naguère si recommandable, qu'Emmanuel Matra ait donné le signal de ces combats fratricides? Comment ne comprit-il pas que Gênes ne voulait point son élévation, mais l'abaissement et la ruine de la Corse? L'antagonisme qui l'entraînait à la guerre civile ne pouvait tourner qu'à l'avantage de la république. Venant disputer le généralat à Pascal Paoli, à cet élu des consultes, avec une escorte de traîtres et l'argent de la Compagnie de St-Georges, ne devait-il pas s'attendre à l'énergique réprobation des vrais patriotes? Ce n'était pas de cela assurément que Gênes se préoccupait. Elle avait besoin de susciter des embarras au nouveau gouvernement. Sans cesse occupé à éteindre le feu de la guerre civile, on espérait de le forcer ainsi à ajourner indéfiniment le cours des réformes utiles et des améliorations importantes qu'il avait déjà introduites dans le pays. Opposer les Corses aux Corses, les placer entre l'agression étrangère et les maux de la guerre intestine, fomenter les rivalités des principales maisons, pour les empêcher de se réunir contre l'en-

Digitized by Google

nemi commun, telles étaient les instructions du sénat aux gouverneurs. C'était dans ce but qu'on leur avait accordé la plus grande latitude de pouvoir. L'énergique réveil d'un peuple, qu'il croyait engourdi et entièrement épuisé, lui faisait redouter une révolution aussi glorieuse que celle qui s'accomplit dans ses murs, lorsqu'elle sut, par un acte d'héroïsme désespéré, chasser les Autrichiens et recouvrer ses anciennes franchises.

Pour briser l'unité des forces et former deux corps au sein de la nation, on essayait d'abord de la guerre civile. Si ce moyen odieux ne réussissait point, restait alors une dernière chance de salut, c'était l'intervention armée de la France. La république savait fort bien que pour contenir un peuple fier et belliqueux, pénétré de ses droits et résolu de les défendre, le secours étranger devenait indispensable. Mais comme elle ne pouvait l'obtenir qu'à des conditions extrêmement onéreuses pour son trésor, ce ne fut pas sans de grandes hésitations qu'elle se décida à négocier la médiation armée des Français. Elle avait d'ailleurs trop de sagacité et de prévoyance pour ne pas appréhender ce qui arriva plus tard, c'est-à-dire l'incorporation de la Corse à la monarchie de St-Louis.

En attendant, les partisans de Matra répandaient le bruit que le généralat de Paoli était une royauté déguisée, que c'était pour son propre compte qu'il cherchait à alimenter et à étendre le foyer de l'insurrection, qu'avec ses instincts bien connus de domination et de despotisme, avec ses goûts d'aristocratie et ses allures de souverain, il n'était guère probable qu'il pût s'accomoder long-temps de l'égalité commune. Ces soupçons étaient évidemment dénoués de toute espèce de fondement. Le sénat de Gênes le savait mieux que

Digitized by Google

personne : Matra n'y croyait pas davantage. Mais c'était pour le rendre suspect que l'on s'efforçait de donner de la consistance à ces bruits sourdement mensongers. A une autre époque de sa vie, ces soupçons absurdes, on essaya également de les faire revivre dans l'esprit du peuple. Son bon sens en fit justice. — Triste condition des hommes supérieurs ! Combien de fois n'ont-ils pas le chagrin de voir que les intentions les plus pures sont méconnues ou dénaturées, que des services éminents, que le dévouement le plus désintéressé ne peuvent sauver de l'outrage d'une injuste défiance ! Le moment n'est pas venu de prouver l'absurdité des projets ambitieux qu'on lui prêtait si gratuitement.

Avant de revenir sur la contre-révolution que Gênes essaya d'accomplir par l'influence de Matra, ce triste épisode de nos annales, disons quelques mots sur l'état financier du pays. Paoli voulut le connaître et l'étudier avec la plus grande attention. La république avait souvent dit et répété, que l'administration de la Corse coûtait au trésor des sommes immenses et que les contributions y étant presque nulles, des raisons d'économie eussent dû, depuis long-temps, en amener l'abandon. On verra tout-à-l'heure qu'il n'en était pas ainsi. Des documents d'une authenticité incontestable, émanant au reste du gouvernement génois, démontrent tout le contraire de ce qu'il alléguait avec tant d'assurance.

Voici un relevé exact, tiré des registres de la chancellerie de Gênes, à la date de 1705, et qui détermine au juste le montant des recettes. On jugera ensuite de la bonne foi et de l'exactitude que les écrivains liguriens ont apporté dans leurs assertions, spécialement en ce qui touche la situation financière de la Corse. — Il résulte de cet aperçu que tou-

Digitized by Google

tes les tailles réunies formaient un total de 464,127 liv. (1). Que deviennent, nous le demandons, en présence de ce relevé, les charges onéreuses dont la république se plaignait avec tant d'amertume, soit dans ses manifestes, soit par l'organe de ses envoyés près les divers cabinets? Conçoit-on ce superbe dédain envers un pays, d'où ils avaient trouvé le secret de tirer annuellement des sommes aussi considérables? Pour comprendre l'exubérance de cet impôt, il faut se reporter à l'époque où il fut établi. On verra que, malgré l'accroissement successif des dépenses amené par la guerre qui les a tour-à-tour appauvris et décimés, peu de peuples en Europe payaient une contribution plus forte. Pour ne pas trop les surcharger, les rois de France, par exemple, aimaient plutôt vendre les charges de judicature, faire des emprunts, aliéner les domaines royaux. Gênes, au contraire, s'inquiétait fort peu si, avec l'augmentation graduelle des taxes, croissaient également les misères et l'exaspération du peuple insulaire. Diminuer l'impôt, c'eût été manquer au principe, à la nature, aux conditions de son gouvernement. Quand on n'est pas trop sûr de jouir en paix de l'exploitation d'un domaine, quel intérêt peut-on avoir à l'améliorer? Or la Corse n'a jamais été considérée par les Génois que comme une ferme exploitable. Il fallait néanmoins la déprécier pour ôter aux autres puissances l'envie de leur en disputer la possession.

Après avoir ainsi mis à découvert les honteux gaspillages des gouverneurs et sondé la profondeur de cette grande plaie, la première sollicitude de Paoli fut de rétablir l'ordre et l'économie dans la perception et l'emploi des im-

(1) Voir, à la fin de ce volume, les *Documents historiques*.

Digitized by Google

pôts. Il avait promis une très grande diminution dans les taxes, ou plutôt la complète suppression de toutes celles qui n'auraient pas été jugées strictement nécessaires au besoin des services publics, et il tint parole. — Aussi long-temps qu'a duré la domination de la république, la somme énorme de 464,127 liv. entra toutes les années dans les caisses du trésor. Ce n'est pas tout : on doit y ajouter la vente annuelle du sel, d'où résultait pour la république un profit de 66,153 liv.; enfin le produit de la gabelle et du droit d'ancrage dans les ports, qui s'élèvent ensemble à 45,048, ce qui porte la la somme totale à 575,328 liv. De telle sorte que ce peuple si pauvre, si mesquin, si malheureux, a pourtant versé dans un espace de 30 ans, entre les mains de cette oligarchie si fière de son opulence, du luxe de ses palais, de la puissance de sa marine la *petite somme* de 17,259,840 liv. Une autre circonstance prouve mieux encore que les revenus n'étaient pas aussi modiques qu'on l'a prétendu, c'est l'offre que ses députés firent au sénat, par l'intermédiaire du comte de Boissieux en 1738, de payer une taxe annuelle de 500,000 liv. Maintenant, répartition faite de cette somme entre trente mille familles, les seules qui fussent comprises sur le rôle des contribuables, la quote-part de chacune d'entr'elles n'était pas inférieure à 20 liv. Sans compter les provinces qui étaient plus fortement imposées, la Balagne, par exemple, payait, indépendamment de la taxe commune, un impôt en nature de 172 mines de blé et 87 charges d'huile, impôt équivalant à une somme de 11,959 livres.

Le dégrèvement opéré sous l'administration de Paoli fit bientôt descendre le taux de la contribution de 20 à 2 livres. Encore n'était-elle exigible, sur ce pied, que pendant la durée de la guerre. L'amélioration du sort du peuple et le

Digitized by Google

soulagement de ses misères, dépendait, en grande partie, de la révision de l'impôt. Il était urgent de changer son assiette et la proportion dans laquelle il était réparti. Il faut remarquer, en outre, que la contribution établie par Paoli restait dans le pays, tandis que celle établie par la république passait la mer et allait relever la fortune de quelques nobles ruinés. — L'impôt dans les gouvernements absolus est une cause de perturbation, remarquait naguère un orateur de la chambre des députés, à propos de la question du recensement. « Dans un pays de liberté, les formes de la perception adoucissent en quelque sorte les charges publiques et en rendent le recouvrement plus facile. Grâces aux formes et aux conditions des gouvernements libres, lorsqu'un citoyen paie un impôt, c'est comme on l'a déjà dit avant moi, c'est à lui-même qu'il obéit, c'est sa volonté qu'il réalise (1). »

La circulation du numéraire ranimait le commerce et l'industrie; l'agriculture n'en profitait pas moins. Les forces et les bras que ne réclamait point la défense territoriale se consacraient, avec ardeur, à la culture des champs. Le danger passé, les miliciens redevenaient laboureurs. De la même main dont ils avaient repoussé le soldat étranger, ils continuaient tranquillement le sillon interrompu. Livrés sans partage aux travaux agricoles, on ne les voyait plus jeter autour d'eux des regards inquiets dans la crainte d'embuscades ou d'attaques homicides. Le temps n'était plus où les forêts et les champs étaient peuplés d'assassins, où les ordonnances de *non-procedatur* et les cartes de sûreté étaient autant de primes d'encouragement pour les malfai-

(1) ODILON BARROT, *Moniteur* du 26 janvier 1842.

Digitized by Google

teurs. Nous avons vu qu'il avait suffi de quelques exemples d'une répression énergique, pour ramener la sécurité parmi les citoyens paisibles et frapper les meurtriers d'une terreur salutaire.

Cette utile direction, donnée à l'activité intelligente de ses compatriotes, changea bientôt la face générale du pays. Sa situation avait été vraiment déplorable. Des milliers de familles manquaient d'un toit pour s'abriter, de vêtements pour couvrir leur nudité, d'un grabat pour y dormir dessus et de pain noir pour se nourrir la moitié de l'année, et pourtant, chose remarquable, au milieu des privations les plus cruelles et de cette famine générale, on ne savait pas encore ce que c'était que la mendicité. Le paupérisme, cette plaie hideuse des sociétés modernes, ne vint jamais affliger parmi nous l'âme généreuse des économistes.

L'aspect des campagnes changea également. Des maisonnettes rurales y furent construites ou réparées; des chemins ouverts dans des endroits qui, jusque-là, avaient semblé inaccessibles; de petits ponts jetés sur des rivières. On vit tout-à-coup de grandes plantations d'arbres fruitiers, des défrichements assez étendus, accroître la valeur et le produit des terres incultes; les collines hérissées de broussailles se transformer, comme par enchantement, en autant de coteaux agréables, et, au bout de deux ans, une plus grande somme de bien-être se répandre rapidement jusque dans les classes les plus nécessiteuses. Le recouvrement de l'impôt n'entraînait plus ni frais de contrainte, ni mesures de rigueur. Les contribuables dévançaient l'époque de la perception. Autrefois, au contraire, des nuées de collecteurs parcouraient les villages pour arracher au paysan sa dernière obole. On se rappelait encore, non sans indignation, la brutale rapacité avec

Digitized by Google

laquelle ces agents du fisc saisissaient, à défaut des 20 liv., les bœufs de labour, les provisions de la chaumière, la vache nourricière et la chèvre apprivoisée. C'est que tout le monde savait que l'impôt n'allait plus enfler le pécule des employés liguriens. Son emploi, connu d'avance, tournait à l'avantage commun. Pouvait-on lui donner une destination plus utile que de le consacrer à des travaux d'intérêt général? C'était avec cet argent que Paoli fondait une université au sein de la ville de Corte, pourvoyait à la solde de deux compagnies de soldats réguliers, à l'administration de la justice, à l'entretien et à la réparation des bâtiments destinés aux assemblées, et jetait plus tard les fondements d'une marine militaire.

Nous avons remarqué tout-à-l'heure que les plaintes des Corses s'élevaient également sur l'énormité des charges et le mode oppressif de la perception.

Voici un document qui le prouverait au besoin, si toutefois les calculs que nous venons de présenter pouvaient laisser encore quelque doute sur la vérité et la justice de leurs réclamations. C'est le tarif en matière civile et criminelle de 1733, dressé par le gouverneur de Gênes, *afin de mettre des bornes à un abus aussi intolérable.*—On lit dans l'exposé des motifs qui le précède, *que les justes doléances du peuple corse ne permettaient pas de tolérer davantage la perception illégale, arbitraire et illimitée des droits et des taxes.* On y reconnaît que les divers employés tels que vicaires, juges, greffiers, notaires et tous autres hauts et petits fonctionnaires, depuis le gouverneur général jusqu'au concierge des prisons, ajoutaient considérablement, par leurs exactions particulières, à la masse des impôts sous laquelle les habitants de l'île étaient écrasés. Ce document est

Digitized by Google

fort curieux. On avait trouvé par là le secret de grossir successivement le casuel et de rendre fort lucrative la charge de greffier. Parmi les droits qui lui étaient concédés il avait 2 liv. pour assister au supplice de la torture. Le gouverneur-général touchait la somme de 1,716 liv. pour frais de tournée dans les diverses circonscriptions de l'île. Une indemnité pareille était aussi allouée aux *illustres* commissaires et syndics, chaque fois qu'ils parcouraient les diverses provinces. Si telles étaient les réductions opérées par le nouveau tarif, que l'on juge ce que devaient être l'énormité des taxes et l'accroissement successif des droits, lorsque leur perception n'avait d'autre règle que la cupidité de tous ces fonctionnaires faméliques !

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Système électoral. — Comment Paoli entendait l'égalité. — Modifications qu'il projetait d'apporter aux *Statuts Civils* pour les mettre en harmonie avec la constitution politique. — Ses idées sur la justice. — La justification de l'abbé Salvini. — Quel parti il savait tirer de ces publications. — Coup d'œil rapide sur le système pénal de Gênes. — Opinion de Joseph Bonaparte sur la Corse. — Son état militaire. — Le patronage et la clientelle. — Institutions politiques et judiciaires.

Les réunions électorales, où les Corses venaient périodiquement exercer, loin des intrigues des côteries, l'acte le plus important de la souveraineté populaire, étaient le véritable triomphe de l'opinion. Expression spontanée de l'estime de chaque électeur, les suffrages se réunissaient en faveur des plus dignes ; le plus sûr moyen de les obtenir, c'était de ne point les solliciter. L'amitié de Paoli passait pour la meilleure des recommandations, pour une sorte de certificat de patriotisme. Les élections étaient un temps de trève entre les familles rivales. L'intérêt commun faisait taire tous les autres sentiments. Les mauvais patriotes redoutaient ce jugement des comices. Les seules candidatures qui eussent des chances de succès étaient celles des chauds partisans de l'indépendance. Pour approcher de l'enceinte électorale, il fallait être pur de toute complicité directe ou indirecte avec l'étranger. Se voir repousser par les électeurs, c'était la plus

Digitized by Google

grande des flétrissures. « Notre État est jeune, disait Paoli, et ne peut encore se passer de lisières ; mais je voudrais que les Corses apprissent à marcher seuls. C'est pourquoi lorsqu'ils s'adressent à moi, pour savoir quels magistrats ils doivent *choisir*, je leur dis : — Vous savez mieux que moi quels sont les plus capables et les plus honnêtes parmi vos voisins ; considérez les conséquences de votre choix, non seulement pour vous en particulier, mais pour toute l'île en général. — De cette façon je les accoutume à sentir leur propre importance, comme membres de l'État. » (1)

Le peuple apprit en effet à démêler, avec autant de justice que de sûreté de tact, les hommes capables d'avec ceux qui ne l'étaient point, les patriotes sincèrement dévoués à la liberté, d'avec ceux qui n'étaient entrés qu'à regret dans le mouvement insurrectionnel. Il était aisé de voir, à l'ordre qui régnait dans ces assemblées, combien les électeurs se pénétraient de l'importance de leurs mandats ; nulle cabale, nulle manœuvre ne gênait la libre manifestation de l'opinion. Comme les votes n'étaient pas des calculs et les élections un marche-pied pour s'élever à des places lucratives, les suffrages ne se marchandaient point dans des conférences mystérieuses. On les recevait sans rougir, parce qu'on les avait demandés avec noblesse. Les clefs, les signes de convention, les intermédiaires entre l'urne et l'électeur eussent semblé des précautions non seulement inutiles, mais outrageantes pour le votant et le candidat. La honte de voir des courtiers électoraux s'agiter en tous sens, autour des colléges, était réservée à notre époque. Les noms désignés d'avance aux suffrages des votants étaient ceux qu'aurait portés, sur les ta-

(1) Boswel. -- Cambiaggi.

Digitized by Google

bles de proscription, la réaction de la faction génoise. Jamais peuple ne mit plus de convenance, de discernement et de moralité dans l'exercice du droit électoral. Il comprenait que fausser cet élément, ou en altérer la pureté, c'eût été vicier la constitution politique et civile du pays dans son essence, tous les pouvoirs dans leur source. La plus légère restriction à la liberté de l'électeur eût paru un acte attentatoire à la souveraineté nationale. Les Romains avaient des lois sévères contre la brigue; Paoli crut que le mépris public suffisait pour écarter les intrigants des assemblées électorales. Le régime électif largement conçu et franchement appliqué, c'est la démocratie. Tout le monde sait que chez les anciens Grecs ou Romains ceux-là seuls étaient reconnus pour citoyens qui pouvaient participer aux élections. Il est peu de nations qui se soient montrées jalouses du droit électoral autant que le peuple Corse. L'importance qu'il y attache peut être expliquée de deux façons. Outre que l'élection est l'exercice direct et réel du droit de souveraineté, il trouve par là l'occasion de servir ses amis ou de se venger de ses ennemis. Sur ce point il n'y avait aucune concession à attendre de ces fiers insulaires. Ils n'étaient pas plus disposés à faire bon marché de ce droit que de celui du port d'armes. Toutes les fois que, dans les embarras d'une guerre étrangère et la crainte que la Corse attentive à en profiter ne lui rappelât l'inobservation de ses engagements, la république semblait mieux disposée à écouter ses justes plaintes; ce qu'elle promettait avant tout, c'était la faculté de tenir des assemblées en dehors de toute influence suspecte et d'y exercer librement le droit électoral.

Giustiniani, en 1746, ne conçoit pas de meilleurs moyens pour arriver à une conclusion pacifique. Que demandent

Digitized by Google

les députés de l'île? 1° Maintien du principe électoral; 2° Suppression de la taxe sur les armes et défense de punir les Corses à raison du port ou de leur détention; 3° Droit de voter l'impôt; 4° L'assurance que nul n'aurait été poursuivi sur de simples soupçons; 5° Que les évêques, au nombre de trois ou de quatre, seraient choisis parmi les nationaux. On remarquera que la stipulation, la réserve formelle du droit électoral, figure toujours en première ligne. Paoli le savait si bien qu'il avait l'habitude de dire : « Mon autorité, celle du conseil-d'État, du parlement, enfin de tous les fonctionnaires, depuis le premier jusqu'au dernier degré de notre hiérarchie sociale, n'est qu'une délégation de la souveraineté, qu'un mandat temporaire dont nous devons un compte sévère à nos commettants. C'est là que nous puisons notre force morale; c'est au nom des colléges électoraux que nous remplissons les devoirs de notre charge. Le jour, où ils nous retirent la confiance, nous cédons la place à ceux qui en inspirent davantage. C'est justice, ajoutait-il. Pour nous, le peuple c'est la nation tout entière. Il faut que chaque Corse ait une mesure égale de droits politiques. S'il n'est pas librement représenté, si les franchises dont il est si jaloux ne sont, en définitive, qu'une fiction dérisoire, quel intérêt veut-on qu'il prenne à la défense de son pays? Le seul privilége qui ne soit pas supprimé, c'est l'honneur de combattre pour l'indépendance. Ceux qui en voudraient d'autres, doivent les chercher loin de nous. L'égalité n'est plus un vain mot. Elle réside autre part que dans la lettre morte de tous ces traités menteurs, méconnus aussitôt que signés. C'est la constitution qui la consacre et la garantit. Les Génois aussi parlaient d'égalité devant la loi. Insultante moquerie! Les Corses étaient égaux, en ce sens qu'ils souffraient tous également.

Digitized by Google

Voilà apparemment ce qu'ils entendaient par égalité ; une oppression de tous les jours, de tous les lieux, pesant indistinctement sur toutes les classes. Nous n'avons pas été investis du pouvoir pour régner sur les peuples. Notre mission est de faire régner les lois sur eux. Quel avantage y aurait-il à être délivré des Génois s'ils retrouvaient en nous de petits despotes sous un autre nom ? Depuis quand les défenseurs de la liberté se proposent-ils de faire des esclaves ? » (1)

Paoli voulait que l'égalité passât des institutions politiques dans la loi civile. Alors seulement son ouvrage eût été complet. Les filles, privées du droit de succéder, réclamaient envain contre cette inégalité choquante. Un père pouvait, en abusant injustement du droit de tester, concentrer entre les mains d'un enfant privilégié la plus grande partie de sa fortune, ce qui favorisait la prééminence de l'élément aristocratique. Aussi voulut-il soumettre ces deux dispositions à une révision législative. Ces modifications aux statuts réels et personnels étaient indispensables pour établir une parfaite harmonie entre la législation civile, les tendances et l'esprit de la nouvelle constitution. Quoique le fractionnement de la propriété immobilière fût un obstacle permanent aux progrès de l'oligarchie, dont Gênes laissait après elle des germes vivaces, les lois sur les successions et les testaments, en opposition manifeste avec les principes et la forme d'un gouvernement démocratique, n'en demandaient pas moins une prompte réforme ; c'était une sorte d'anomalie qu'il fallait faire disparaître.

L'acte le plus insensé du règne de Théodore était, sans

(1) *Circulaire* manuscrite de 1757.

Digitized by Google

nul contredit, ce decret par lequel il essaya d'instituer un ordre de noblesse et de chevalerie. Paoli ne pouvait concevoir comment, dans un pays d'égalité, on eût songé à établir des priviléges et des immunités, tels que le droit d'asile accordé aux maisons des nobles, et l'exemption de tous les impôts ordinaires et extraordinaires. Les distinctions et les honneurs attachés à cette noblesse indigente n'excitaient qu'une pitié moqueuse. Peu importait qu'ils eussent l'épée au flanc et une croix au cou aux armes de la *Famille Royale*. — Il en était tout autrement des priviléges réels dont nous venons de parler. Ce qui ne choquait pas moins, c'était de voir déclarer incapable d'entrer dans l'ordre de la noblesse quiconque avait exercé un métier manuel. On exigeait de chaque chevalier la preuve qu'il descendait de famille noble et possédait assez de fortune pour soutenir l'éclat de sa nouvelle position. Doit-on s'étonner après cela, si la république de Gênes eut bon marché du fondateur de cet ordre et fit de cette étrange noblesse le sujet de ses amères plaisanteries ? — C'était pour ne pas retomber dans cette faute politique et éviter ce qui n'était pas moins à craindre, le ridicule d'une pareille institution, que Paoli se refusa obstinément à toutes les exigences de cette nature. Une chose l'indignait encore davantage. « Où serait, disait-il, la possibilité d'atteindre les coupables, si la demeure de tous ceux qui se disent ou se croient gentilshommes devait être considérée comme un asile inviolable ? Pour les en arracher il faudrait former autant de siéges, livrer autant d'assauts qu'il y aurait de demeures privilégiées. »

Dans une circulaire adressée aux *Podestà*, aux juges des provinces et à tous les *Pères de commune*, Paoli s'exprimait ainsi : « L'équité dans les jugements et la prompti-

Digitized by Google

tude dans l'expédition des affaires doivent être des règles invariables dans l'exercice de vos fonctions. Vous en comprendrez la raison ; c'est qu'il est en cela deux avantages évidents. Quand la justice se fait trop attendre, le Corse s'impatiente, et il demande à l'énergie de son caractère et à la force brutale ce qu'il désespère d'obtenir de l'inertie ou du mauvais vouloir du magistrat. La lenteur dont il se plaint a un autre inconvénient, c'est que les soucis et l'agitation, inséparables de tout procès, le détournent du soin de ses affaires et souvent, au bout de quelques mois, il risque de perdre en voyages inutiles, ce qu'il aurait pu gagner par le résultat du litige. On doit redouter en outre, qu'il ne mette dans cet intervalle à tromper le juge la finesse d'esprit que la Providence lui départit libéralement pour un plus noble usage. Rendez-lui prompte justice, et vous n'aurez plus à craindre les dangers que je vous signale. Je connais mes compatriotes. Il n'est point de peuple au monde qui respecte davantage la justice, mais à la condition, encore une fois, qu'elle soit prompte, impartiale. Il est rare qu'il se mutine contre la sentence du juge. Il a trop de droiture naturelle et de bon sens pour ne pas dire avec les jurisconsultes romains : *Rex judicata pro veritate habetur*. Rappelez-vous du mot de Cicéron : « Le magistrat est la loi » parlante ; et la loi, un magistrat muet. » Gênes avait organisé des tribunaux. Certes ce n'étaient pas les juges et les greffiers qui manquaient au pays, mais, par un étrange mépris de tous les principes, le droit de justice était mis à l'enchère, et ceux qui la rendaient, ou plutôt ceux qui la vendaient, étaient des misérables affublés d'une robe de juge.

» Si nous voulons la liberté, commençons par vouloir sincèrement la justice. L'une ne marche pas sans l'autre.

Digitized by Google

« Il n'y a de grand que ce qui est durable, disait un ancien, » et de durable que ce qui est juste. » L'homme de parti sera toujours un mauvais magistrat. Je m'alarmerais moins d'une invasion génoise dans le pays, que de l'invasion de l'esprit de côterie dans le domaine de la justice. C'est un terrain neutre, un sanctuaire sacré où ne doit pénétrer que le cri de la conscience. Je suis sûr que les tribunaux n'offriront plus le scandale de la vénalité. Mais je ne répondrais point que la justice ne soit placée sous la domination des partis. » (1)

Paoli avait trop souvent gémi sur les maux où l'impunité entraînait ses compatriotes, pour ne pas insister fortement sur la nécessité de punir, avec une égale rigueur, les criminels de haut et de bas étage. Il mit sous les yeux des juges le tableau effrayant de tous les homicides qui se succédaient avec une rapidité inconcevable, alors que la justice composait, moyennant quelques centaines de livres, avec des coupables avoués et convaincus. Il résultait de la statistique qu'il fit dresser à cette occasion, que la guerre avait fait bien moins de ravage dans la population, que cette série non interrompue de meurtres, conséquence nécessaire de l'impunité systématique, dont le sénat de Gênes cherchait vainement, par un sentiment de pudeur, à rejeter tout l'odieux sur la vénalité des agents subalternes.

« Quoiqu'on pût traiter de paradoxe ce que je vais dire, remarque à ce sujet l'historien anglais, il est certain que le nombre des habitants s'est accru durant la guerre, comme cela paraîtra par les considérations suivantes. Le père Cancellati, jésuite missionnaire qui avait voyagé en Corse,

(1) Extrait d'une Instruction, 1759.

Digitized by Google

s'en étant informé avec beaucoup de soin, fit un calcul par lequel il paraissait qu'en quarante années du gouvernement génois, l'île avait perdu, par les assassinats et autres causes, vingt-huit mille hommes. D'un autre côté en quarante-sept années de guerre elle n'a perdu que dix mille hommes, compris ceux qui avaient quitté le pays dans des temps de trouble, pour chercher asile ou fortune sur le continent, d'où il paraît que le dénombrement des habitants actuels (1766) est juste (1). » — On verra que ces données statistiques ne diffèrent guère de celles que nous présentons nous-mêmes. Jacobi observe, à son tour, que l'accroissement successif de la population est le meilleur éloge que l'on pût faire du gouvernement de Paoli.

Jusque-là les plaies du pays n'avaient que faiblement touché les peuples d'outre mer. Il était temps que la grande voix de la presse, en se mêlant à ce concert de reproches et de plaintes, leur donnât et plus de force et plus de retentissement. En 1758 parut la protestation la plus éloquente qui ait encore été écrite sur la Corse. On devine que nous entendons parler de la *Justification* (2). Gênes s'en émut. Tous ses publicistes se mirent soudain à l'œuvre pour essayer de la réfuter. Soins inutiles! efforts impuissants! On peut répondre à des considérations générales, combattre des opinions, discuter des théories; mais il n'est point de réplique possible contre les faits. Or les faits, sur lesquels s'appuyait sans cesse la démonstration logique de l'écrivain national, étaient accablants. On ne pouvait ni les nier ni en atténuer

(1) Boswel.

(2) *Giustificazione della rivoluzione di Corsica*, par Don Gregorio Salvini.

Digitized by Google

la gravité. Paoli lut cet ouvrage avec une joie indicible. Il vit de suite, avec sa sagacité accoutumée, tout le parti immense qu'il pouvait en tirer. Cette publication valait, en effet, un renfort de trente mille hommes. Il signala surtout à l'attention des *Podestà* et des autres Pères de commune la PROPOSITION VIII où l'auteur de la *Giustificazione* prouve, jusqu'à la dernière évidence, que la république s'est appliquée, avec un soin infini, à fomenter en Corse les discordes civiles. (1)

Que les homicides y fussent très-fréquents, c'est ce que les Génois ont pris à tâche de démontrer à l'Europe entière, en exagérant à dessein ce qu'il y avait de plus mauvais dans les mœurs du pays, et déguisant, avec le même esprit de dénigrement, les véritables causes de cette plaie saignante, de cet obstacle invincible à son développement progressif. Il résulte d'un extrait tiré des greffes, en 1715, époque à laquelle on sembla vouloir prohiber le port des armes, que pendant la dernière période de trente-deux ans, le nombre des homicides se montait à vingt-huit mille sept-cents quinze. Or si, pendant la durée de sa domination, le carnage a toujours été le même (la persévérance du système adopté par la république autorise à le supposer), on arrive à cet épouvantable résultat, savoir, trois-cents trente-deux mille homicides, ne prenant même pour point de départ que la date de 1359 à laquelle remonte la soumission de l'île, jusqu'à 1729, où éclata l'insurrection. Que si l'on se rapporte aux premiers temps, où, moitié par fraude et moitié par violence,

(1) Un autre ouvrage, ayant pour but de rétablir les propositions qu'avait en vain essayé de réfuter l'écrivain génois et de rendre toute sa force à cet écrit patriotique, parut en 1764 avec une belle dédicace pour Paoli.


Digitized by Google

les Génois prirent possession de l'île, c'est-à-dire, vers la fin du XIIe siècle, au nombre des morts ne peut-on pas joindre aussi un nombre au moins égal de blessés? De quel sentiment de douleur n'est-on pas saisi en présence de cet affreux carnage, et surtout quand on songe au vide immense qu'il devait laisser dans une population déjà si peu en rapport avec l'étendue du territoire (1)? Faut-il s'étonner si, au lamentable récit de tant de meurtres, les étrangers n'en parlent jamais qu'avec un mouvement d'horreur? Ah! si, pour se détromper, ils daignaient arrêter un instant leurs regards sur cette touchante justification, nous sommes sûrs, disaient les insurgés de cette époque, qu'ils reporteraient bientôt tout leur mépris des victimes aux bourreaux; l'intérêt serait pour nous et l'horreur pour eux.

Un fait est constant, c'est que les gouverneurs de Gênes ne frappaient que ceux-là seuls, qui n'avaient pas assez d'argent pour se racheter de la peine. Si on doit en croire ses historiens, la moyenne des crimes qui se commettaient annuellement en Corse, était de neuf-cents. Eh! bien, nous serions curieux maintenant de connaître la moyenne des condamnations. On serait fort embarrassé de nous dire quels sont les meurtriers que frappa la justice répressive. Si l'on excepte quelques assassins sans aveu et par conséquent sans moyens de corruption, il est de notoriété, et les traditions s'accordent sur ce point avec le témoignage des contemporains, que c'était à peine si l'on condamnait un coupable sur mille. Il y a plus. Nous pouvons attester que bien des

(1) On lit dans Cambiaggi: *Rarissimi sono stati gli omicidj nel tempo del suo governo* (il parle de l'administration de Paoli); tandis que sous l'administration des Génois on en comptait, terme moyen, *huit cents* par an. Sur ce point il y a parfait accord parmi les historiens.

Digitized by Google

années se sont écoulées, pendant lesquelles plus de mille homicides sont venus tour-à-tour ensanglanter la Corse, sans que l'on ait jamais prononcé une seule condamnation capitale. Le dernier supplice on le réservait aux défenseurs de la liberté.

Pour faire mieux ressortir les funestes conséquences de ce système et en rendre à jamais le retour impossible, le général législateur ne se lassait point de peindre vivement la désolation du pays, le deuil des veuves et le délaissement des orphelins.

C'était pour remédier à tant de maux que, réunis en assemblée dans la piève de Casinca en 1745, de vertueux notables organisèrent une sorte de justice répressive, dont l'action devait être aussi prompte qu'énergique. Venturini fut nommé président, Gaffori et Matra protecteurs de la patrie. Leur mission devait consister à parcourir la Corse pour y ramener l'ordre et la paix entre les familles. Quelques châtiments terribles firent tomber bientôt les armes des mains de l'homme haineux et vindicatif qui, soit fierté de caractère, soit défiance du juge ligurien, ne voulait confier qu'à son bras ou au courage des siens le soin de réparer ses injures. La sécurité commençait à renaître. Mais la république ne tarda pas à retirer à cette magistrature mobile et ferme le pouvoir dont elle faisait un si salutaire usage, sous le prétexte qu'elle tenait son mandat et son caractère d'une assemblée irrégulière et non avouée par l'autorité légitime. Dès cet instant les violences et les homicides reprirent leur cours. Les greffiers, désolés d'avoir vu se tarir tout-à-coup la source du lucre et des bénéfices illimités dont ils n'avaient à rendre compte à personne, purent de nouveau exploiter à leur aise les informations criminelles. Représentez-nous maintenant

Digitized by Google

l'audace insultante d'un meurtrier, que venait de rassurer une ordonnance de ***non-procedatur !*** De cette main encore fumante de sang, il saisit et emporte loin du cabinet, nous avons pensé dire du comptoir du juge, ce brevet d'impunité. Les honneurs funèbres sont à peine rendus à l'homicidé, que son assassin reparaît insolemment dans le village, pour jeter des paroles de défi au milieu de ses parents, se moquer de tous ceux qui pleurent et effrayer de ses menaces quiconque a le courage de l'abhorrer en face. Cet excès d'audace était une provocation encore plus violente qu'un premier meurtre. Tel qui aurait pardonné la mort et les blessures d'un oncle, d'un cousin, ne pouvait tolérer cette jactance insultante. De là ces fréquents appels aux armes, de là de terribles représailles, de là tous les excès de la vengeance privée accusant chaque jour l'impuissance des lois et la coupable indolence, ou plutôt le plus honteux de tous les trafics, la simonie judiciaire. Qu'en résultait-il ? C'est que l'impunité d'un meurtre en entraînait plusieurs à sa suite. Les hommes les plus inoffensifs se trouvaient dans la dure alternative de courir toutes les chances d'une inimitié de sang, ou de briser lâchement les doux liens de la parenté, à l'exemple des Francs qui, pour rester en dehors de ces sortes d'hostilités, étaient obligés de rompre des buchettes au sein d'une assemblée publique à la présence du magistrat, puis les jetant au milieu de la réunion de prononcer ces paroles déshonorantes : *Je me sépare de ma parenté.* Quel Corse n'eût pas préféré cent fois la mort à la flétrissure d'une pareille conduite ?

C'est ainsi que le cercle de l'inimitié s'étendait de proche en proche, à tel point, que des villages entiers n'étaient plus que des champs clos, où jeunes et vieux se livraient à

Digitized by Google

toutes les fureurs de la guerre intestine. Ce qu'il y avait de plus déplorable encore, c'est que la suspension des procédures, la remise des peines, et plus que tout cela, l'accueil bienveillant que recevaient des autorités liguriennes des hommes chargés de meurtres, avaient fini par affaiblir le sentiment moral dans toutes les âmes. Cette amnistie des crimes en masse se renouvelait à des intervalles rapprochés. Aussi, un moine, homme d'esprit et de cœur, appelait-il ces amnisties des jubilés dans l'ordre civil. En revanche, les peines les plus sévères atteignaient les rebelles. Sous la qualification de crimes de lèse-majesté on poursuivait tous ceux qui donnaient quelque ombrage ou fournissaient le plus léger prétexte d'inquiétude au gouvernement. Dans cette sorte de matières, la plus grande latitude d'investigation était laissée aux juges. Ils pouvaient incarcérer sur de simples soupçons et demander le complément de la preuve aux avœux de la torture. Une lettre, des liaisons d'amitié, un mot imprudent, une marque de sympathie pour les insurgés étaient des motifs d'arrestation. Si l'inculpé ne détruisait point les charges, ou plutôt ces vagues soupçons, la loi était formelle et le juge inexorable. Entre la loi qui portait la mort et le juge qui l'appliquait sans hésitation, se dressait menaçant l'appareil du dernier supplice. Les statuts criminels que nous avons sous les yeux punissaient d'une amende celui qui accordait asile à un *bandit ordinaire*, et de la *décapitation* le parent dont la maison s'ouvrait pour donner un refuge à un *proscrit* ou à un *insurgé*. Le chapitre LX prescrivait la révélation comme un devoir et punissait le silence comme un crime. Quiconque reçoit *des lettres ou des messages de la part des rebelles sans en faire la déclaration au gouverneur ou aux juges, fut-il leur père ou leur frère, su-*

Digitized by Google

bira la peine de mort. Ce même chapitre promettait aux révélateurs des complots ou autres machinations secrètes contre la république, une récompense pécuniaire qui variait depuis cent écus jusqu'à cinq mille, pourvu que la révélation eût été faite dès le commencement. Dans les procès qui n'avaient aucun caractère politique, le gouverneur avait le choix des peines. Il pouvait appliquer, à son gré, ou une peine corporelle temporaire ou une peine perpétuelle et même le dernier supplice. Cet arbitraire, en faisant naître l'espoir de l'impunité, facilitait merveilleusement de honteuses prévarications.

C'est en rappelant ces exemples de justice vénale et tout le mal irréparable qu'ils avaient fait au pays, que Paoli était parvenu à raffermir, dans la conscience de tous les juges nationaux, le sentiment du devoir. Nous avons déjà vu, qu'il leur recommandait surtout la fermeté qui convient à tous les hommes publics et notamment aux dépositaires de la puissance judiciaire. Triste condition de la Corse ! Tous les peuples, qui ont successivement essayé de la dominer, n'y ont été conduits que par des vues d'intérêt ou des projets de conquête. Ils n'ont vu dans ses habitants qu'un troupeau d'esclaves, dans son sol, qu'une ferme à exploiter. Leurs relations avec eux furent, la domination d'un côté, et l'obéissance de l'autre. Point de ces rapports sociaux d'une utilité réciproque, l'unique fondement de tout gouvernement légitime.

Remontons dans le passé. Les Phéniciens occupèrent cette île dans un but purement commercial, les Romains parcequ'il entrait dans le plan de leurs conquêtes, les Sarrasins pour y chercher un refuge contre l'épée glorieuse de Charles-Martel, les Papes pour en négocier la cession. « Pendant les lon-

Digitized by Google

gues oscillations du système politique de l'Europe, disait, le 3 juillet 1791, un Corse dont la tête porta deux couronnes, cette île a été pour les Français, les Aragonais, les Germains, le point d'appui sur lequel ils posèrent un instant le pied pour maintenir l'équilibre européen; jamais ils ne se préoccupèrent des intérêts de ce peuple, comme s'il était dans sa destinée de servir d'instrument et de marche-pied à l'ambition et à l'avarice des princes étrangers. C'est nous qui avons souffert le plus des combats que se sont livrés les Pisans et les Génois. Un intérêt mercantile fut le thermomètre de leurs opérations commerciales. Une compagnie de marchands, chez une république esclave, prétendit régner en souveraine sur une nation passionnée pour la liberté. Elle régit la Corse comme on exploite un fonds commercial. Elle épuisa tous les moyens que peut suggérer l'avarice pour en retirer le meilleur profit possible. Le peu de biens que la nature lui accordait, nonobstant l'indolence des maitres, étaient dévorés par une tourbe de gentilshommes qui se rouaient sur la Corse comme sur une curée, de même que les Espagnols allaient s'engraisser dans les Indes. Gênes n'accordait que des appointements fort modiques. Mais qu'importe, si, arbitres souverains de la vie et de la fortune, ces nobles en guenilles ressemblaient à l'idole du mal que craignent, plus qu'elles n'adorent, quelques contrées des Indes, idole à laquelle les propriétaires, dans un moment de peur, offraient toutes les années en holocauste la moitié de leurs substances pour conserver l'autre (1). » Ces temps n'étaient plus.

Grâces à ces utiles réformes, le pays marchait à grands

(1) Extrait d'un discours prononcé en italien par Joseph Bonaparte dans la ville d'Ajaccio l'an II de la liberté.

Digitized by Google

pas dans la voie de la régénération, but constant de tous les soins que Paoli apportait dans son gouvernement. Nous avons parlé de la manière dont on procédait dans les élections; des instructions et des conseils donnés par le général aux Pères de commune, pour qu'ils ne s'écartassent jamais de la ligne de leurs devoirs, de tout ce qu'il avait dit et imaginé, pour exalter le sentiment de la nationalité et transformer la Corse en un vaste camp, où se pressaient en armes avec un égal enthousiasme les pâtres et les laboureurs, les jeunes gens et les hommes mûrs. — N'en ayant encore donné qu'un aperçu incomplet, nous croyons devoir nous arrêter davantage sur le jeu et le mécanisme de ces belles institutions. Envisageons-les donc dans leur ensemble.

« Tous les Corses, depuis l'âge de seize ans jusqu'à celui de soixante, étaient soldats. Chaque commune avait son chef d'armes chargé de réunir le contingent et de régler leur marche suivant les ordres du général. Les milices de chaque commune formaient une ou plusieurs compagnies selon l'importance de la population, sous le commandement des chefs de leur choix. La nomination du commandant du canton ou piève était faite par le général qui indiquait aussi les revues périodiques et le temps des exercices militaires. Ils avaient lieu dans chaque localité, sous la direction du chef d'armes. Cet officier, qui était presque toujours un ancien militaire revenu de pays étrangers, était également chargé de l'exécution des jugements rendus par les tribunaux de province. » C'est en ces termes que Jacobi expose l'organisation des milices nationales.

Disons un mot de leur discipline. Elle n'était pas assurément cette obéissance aveugle, cette soumission passive, muette, qui exclut l'intelligence et n'accepte du soldat que

Digitized by Google

le concours matériel. « Celui-là, dit un publiciste (1), agit » sans penser, triomphe sans ardeur et meurt sans se plain- » dre. » Paoli pensait aussi que chez les peuples démocratiques, la discipline militaire ne doit pas essayer d'anéantir le libre essor des âmes ; elle ne peut aspirer qu'à le diriger. La discipline d'une armée aristocratique se relâche volontiers dans la guerre, parce que cette discipline se fonde sur les habitudes et que la guerre trouble les habitudes. La discipline d'une armée démocratique se raffermit, au contraire, devant l'ennemi, parce que chaque soldat voit alors très-clairement qu'il faut se taire et obéir pour pouvoir vaincre. C'est précisément ce qui arrivait à l'époque des levées et dans le camp des milices. Aussi long-temps que l'on discutait sur le plan à adopter, le simple volontaire tenait à émettre son avis ; on le voyait même revenir à la charge avec une grande ténacité. Mais à peine l'ordre d'entrer en campagne était-il donné qu'il ne songeait plus à parler. Il comprenait de suite que son rôle alors était de combattre. Dans son obéissance aux prescriptions du chef, il était aisé de démêler beaucoup plus de respect que de crainte, et si quelquefois il lui arrivait de lui désobéir, c'était lorsqu'il donnait le signal de la retraite. Les soldats de la liberté se plient sans s'humilier aux lois de la discipline si dure qu'elle soit ; car, s'ils se résignent à de cruelles privations, ce n'est pas pour gagner leur salaire, c'est pour servir leur pays, c'est pour défendre son indépendance. Dans la voix du général ils croient entendre la voix de la patrie dont il est la persónnification armée. Leur sang n'est pas acheté, il est offert. Aussi ne coule-t-il pas à regret, ne

(1) *De la Démocratie en Amérique*, par M. de Tocqueville, IIe Partie, Tom. II, pag. 192.

Digitized by Google

se glace-t-il point dans les veines à l'aspect du péril. Les contingents communaux, voyant dans la discipline la condition de la victoire, ne la trouvaient jamais assez sévère. Plus les conjonctures étaient graves et plus ils la jugeaient nécessaire. Quand leur tour de marcher était arrivé ils se pourvoyaient, à leurs frais, d'armes, de munitions et de vivres; ce bagage n'était pas lourd. Outre la sobriété qui leur permettait de se contenter du peu, les campagnes n'étaient jamais assez longues, pour qu'un attirail incommode pût ralentir leur marche. La rapidité des mouvements semblait les multiplier. Les milices se divisaient en trois corps : en temps de guerre, le premier corps, composé du tiers des combattants, entrait en campagne, pourvu de tout ce qu'il fallait de vivres et de munitions; les deux autres corps demeuraient dans leurs communes respectives pour en cultiver les terres. Ces trois corps se relayaient de huitaine en huitaine, afin de concilier ensemble les besoins des familles et les exigences de la guerre. Paoli ne mettait jamais à leur tête que des hommes éprouvés par les périls et connus par la pureté du patriotisme. Les commandants des cantons, choisis d'ordinaire parmi les vieux officiers, étaient aussi des notabilités influentes, ce qui offrait le double avantage de l'expérience de la guerre et du crédit local. Souvent la clientelle formait, à elle seule, le tiers du contingent. C'est ainsi que l'on vit un magistrat de la *Rota*, F. J. Gaffori de Corte, marcher avec une escorte de cinquante cousins, à côté de Thomas Cervoni, pour débloquer le couvent d'Orezza où Paoli était assiégé.

Peu de miliciens se battaient avec plus d'élan et de courage. Les autres n'avaient que la patrie à défendre; ceux-là la patrie et l'honneur du chef de clan. Aussi fallait-il qu'ils

Digitized by Google

eussent du dévouement pour l'une et pour l'autre. On les aurait pris pour autant de Fabius combattant pour Rome, aux eaux de Crémères. Au jour du danger, une noble rivalité de gloire éclatait parmi ces milices cantonales; c'était à qui aurait compté plus d'exploits, porté plus de coups à l'ennemi. A leur vue, la pensée se reportait aux beaux jours des Croisades, à ces temps de ferveur religieuse où les évêques et les curés conduisaient, sous la bannière de la paroisse, des milliers de paysans vers les murs de Jérusalem. Cette émulation patriotique ne dégénérait point en une jalousie funeste, dissolvant actif qui sépare ce qu'un même drapeau a rassemblé, et change parfois les victoires en défaites. Paoli avait soin de l'entretenir noble et pure où elle existait déjà, ou de la faire naître là où elle n'existait point encore. Dans sa pensée, c'était alimenter le feu sacré, c'était avoir trouvé le secret de doubler leurs forces que d'exciter, au milieu de cette vaillante jeunesse, ce noble désir de se surpasser mutuellement en face de l'ennemi.

Bien des fois, on voyait l'homme le plus influent du village s'avancer fièrement dans la direction du camp national, entre la ligne directe et la ligne collatérale, et, quoique son tour de marcher ne fût point encore venu, solliciter, pour prix de son dévouement, l'honneur de combattre aux avant-postes. L'amour de l'indépendance puisait une nouvelle énergie dans cet esprit de famille, ainsi dégagé des étroites passions de localité et s'élevant, par intervalle, jusqu'à la hauteur d'un dévouement héroïque. Honneur à ce patronage qui, libre de tout esprit de suprématie et d'orgueil, ne laisse au fond du cœur que des pensées d'abnégation et de dévouement! Ne forme-t-il pas l'un des éléments les plus purs de la force nationale?

Digitized by Google

La gloire de Paoli est d'avoir fait concourir aussi efficacement, à la défense commune et au succès de son œuvre, ce qu'il y avait peut-être de plus exclusif et de plus personnel dans le pays. Toutes ces races formaient comme autant de petites républiques, s'isolant pour mieux dominer, ou se retirant dans leurs foyers mécontentes de ce qu'on ne faisait point à leur ambition une assez large part d'influence. Ce morcellement de forces, qui tenait le plus souvent à un excès d'orgueil, était un fait déplorable. Il importait de le faire cesser. Aussi, la tendance la plus constante de la politique du nouveau gouvernement était-elle la fusion la plus complète des intérêts rivaux, des sentiments les plus opposés. L'ensemble simultané des levées, la convergence de tous les efforts vers un même but prouvèrent aux pessimistes de l'époque, que Paoli avait résolu ce problème difficile. Il lui suffit d'un mot de ralliement, mais d'un mot dont rien n'égalait alors l'influence magique, le mot d'indépendance.

A son avènement au généralat, trois pensées préoccupaient son esprit, la sécurité, l'indépendance et l'amélioration morale et matérielle du peuple. Il maintint la sécurité par l'impartialité du juge et la prompte répression du crime, l'indépendance par le déployement et l'unité des forces nationales, et pour réaliser le troisième de ses vœux, il s'attacha, avec une application soutenue, à encourager l'instruction et l'agriculture. Par l'une, il voulait moraliser, et par l'autre enrichir le pays. Une consulte centrale, et nous la nommons ainsi parce qu'elle se rassemblait périodiquement à Corte, était le pivot et la pierre angulaire de cet édifice politique. C'était de cette consulte, placée au sommet et où résidait la souveraineté nationale, que toutes les autorités tenaient leurs pouvoirs et recevaient l'investiture. Depuis le conseil

Digitized by Google

d'État, jusqu'aux Pères de commune, tous les fonctionnaires relevaient de cette diète nombreuse et solennelle, véritable représentation du pays. Le général lui-même ne pouvait se soustraire à son contrôle souverain. Il s'y soumettait sans réserve ; et, par ce retour à l'égalité commune, il témoignait de son respect pour le peuple dont cette assemblée était l'expression la plus complète, en même temps qu'il rassurait les esprits inquiets ou défiants. L'appréhension qu'il pût abuser un jour de l'influence de cette haute position devait tomber nécessairement devant cet hommage éclatant rendu à la puissance souveraine, libre également d'étendre ou de borner ses attributions, d'accorder ou de retirer sa confiance, d'approuver sa conduite ou de la blâmer.

Nous avons fait observer, que l'autorité, repartie entre les divers fonctionnaires, était le produit et l'émanation directe de l'élection. La nomination des magistrats n'appartenait pas plus au général, qu'au suprême conseil d'État. Chaque localité désignait, à la pluralité des suffrages, un *Podestà* et deux juges ; c'étaient les Pères de commune dont nous avons déjà parlé. Le renouvellement de cette magistrature locale avait lieu toutes les années. Cependant il était libre aux électeurs, qui les avaient choisis, de les maintenir dans l'exercice de leurs fonctions, même au-delà d'une ou plusieurs années, pourvu qu'ils obtinssent de nouveau la majorité des suffrages. Paoli pensait comme Mirabeau, qu'il est plus important de donner aux hommes des mœurs et des habitudes, que des lois et des tribunaux. Bien de ces magistrats méritaient cet honneur par l'austérité de leurs principes, la solidité du jugement et l'exemple d'une vie pure et édifiante. Le *Podestà* avait le droit de juridiction. Seul il pouvait prononcer en dernier ressort jusqu'à concurrence de

Digitized by Google

dix francs et conjointement aux Pères de commune, jusqu'à concurrence de trente francs. Le *Podestà* était dans les communes le représentant du gouvernement. Aussi recevait-il directement les ordres et les dispositions du suprême conseil. On voit par là qu'il était en même temps magistrat local et agent du pouvoir exécutif. Outre cette attribution d'une nature mixte, il était encore chargé de veiller à la police dans l'étendue de sa juridiction, de la gestion des intérêts communaux, du soin de réunir le peuple, et de délibérer avec lui sur toutes les affaires d'intérêt général. Dans certaines pièves, on désignait, pour assister le *Podestà* et les Pères de commune, douze hommes de bien, choisis parmi les plus considérables : c'étaient autant d'assesseurs qui, sous la présidence et la direction du *Podestà*, prenaient part à toutes les délibérations, apportant dans ce conseil l'autorité de leur nom et les lumières de l'expérience.

Une fois chaque année, tous les habitants des diverses communes se rassemblaient pour élire un représentant chargé sous le nom de procureur, de soutenir leurs droits et leurs intérêts au sein de la consulte ou soit parlement national, lequel tenait annuellement ses séances pendant le mois de mai au point central de l'île, c'est-à-dire à Corte. Il n'y était admis que sur le vu d'un mandat authentique reçu par un notaire, et, à son arrivée au siége de l'assemblée, il devait le présenter au secrétariat de la chancellerie, où il était enregistré. Ce procureur recevait, à titre d'indemnité, une livre par jour, pendant toute la durée de son mandat (1). Bien

(1) Il est alloué aux membres de la législature américaine une somme qui est fixée et payée par le trésor public. (*Constitution de l'État New-York*. Art. 9.) Voir *De la démocratie en Amérique*, par de Tocqueville.

Digitized by Google

que modique, ce traitement ne laissait pas que de peser sur les communautés pauvres et dénuées de numéraire; aussi arrivait-il quelquefois, qu'un seul procureur en représentait deux ou plusieurs auprès de la consulte. Diminuer, de la sorte, le nombre des mandataires, c'était restreindre la représentation nationale. Qu'était-ce, d'ailleurs, qu'une dépense de quelques centaines de livres auprès de l'avantage inappréciable de concourir, par la voie d'un député, à la confection des lois et à la discussion des affaires les plus importantes, en un mot, à l'examen de toutes les questions qui se débattaient au milieu des représentants des provinces? Plus l'assemblée était nombreuse et plus elle se rapprochait des comices romains. Il est vrai qu'indépendamment des procureurs ordinaires, on avait assez l'habitude d'appeler à cette consulte d'anciens membres du conseil suprême. On y admettait aussi les pères ou les proches parents des patriotes morts sous la bannière de l'indépendance, usage tout à la fois pieux et politique, pieux, en ce qu'il honorait la mémoire de ces braves, politique, parce qu'il faisait naître parmi leurs concitoyens le noble désir d'imiter leur exemple.

Les fonctions du président et de l'orateur de l'assemblée étaient temporaires et électives. S'il y avait unanimité de suffrages, ils étaient désignés par acclamation et de vive voix; dans le cas contraire, on procédait à leur nomination par la voie du scrutin. Pour être élevé au fauteuil de la présidence, il fallait réunir les deux tiers des suffrages. Ensuite on procédait de la même manière à la nomination de l'orateur. La présidence, ainsi que nous l'avons fait remarquer, était temporaire; elle cessait avec la session de la consulte. L'office de l'orateur était de mettre en ordre, de lire et

Digitized by Google

d'énoncer sommairement la teneur des pièces, sur lesquelles devait porter la délibération. Les propositions du gouvernement passaient entre les mains du président et celles du peuple étaient envoyées à l'orateur. Si les premières obtenaient l'assentiment de la pluralité des votants, elles étaient formulées en lois et devenaient exécutoires. Il n'en était pas de même des secondes; quoique approuvées, le gouvernement pouvait en suspendre l'exécution sans être obligé d'en indiquer les motifs, sous la condition toutefois de les exposer dans la session suivante. Cette suspension produisait le même effet que la formule introduite dans la constitution française en 1791, *le roi avisera*, dernière prérogative de la couronne avec laquelle l'infortuné Louis XVI, plus ferme dans ses résolutions, aurait pu, sinon raffermir son trône ébranlé, du moins en éloigner la chute.

On avait craint qu'il n'y eût quelque danger à revêtir du caractère de loi obligatoire une proposition arrivant inopinément au sein de l'assemblée, sans avoir été ni examinée ni discutée. Néanmoins, ce ne fut pas sans de vifs débats et une longue opposition que ce droit de véto fut écrit dans le pacte constitutionnel. Le peuple se montra blessé d'une restriction apportée au droit d'initiative, le plus important de tous, la manifestation la plus directe de sa souveraineté. On crut un instant qu'il l'aurait emporté. La suspension, disaient les orateurs du peuple, est une mesure injurieuse et qui aurait pour résultat immédiat de créer un privilége au profit du pouvoir exécutif, déjà assez prépondérant dans la constitution nouvelle. Il est évident que l'initiative paralysée par le droit de suspension, devenait purement nominale. Ne serait-il pas toujours au pouvoir du gouvernement d'amener l'ajournement des résolutions qui conviennent le mieux au peuple,

Digitized by Google

de les renvoyer à son gré de session en session, si urgentes, si nécessaires qu'elles paraissent à ceux qui les ont proposées? Encore, si le gouvernement était obligé d'exposer la raison de son refus de sanction, on pourrait les discuter; il n'en est pas ainsi. La suspension n'est pas motivée. Souvent elle n'aurait d'autre cause, que le bon plaisir du pouvoir exécutif. Où serait dès lors, se demandaient les adversaires de ce système, où serait la souveraineté du peuple? Plus d'équilibre entre les pouvoirs de l'État. On faisait observer en outre, que la puissance législative résiderait tout entière entre les mains du gouvernement; que c'était en quelque sorte destituer le peuple et lui enlever, par une défiance outrageuse, ce qui le flattait davantage, ce qu'il avait le plus d'intérêt à conserver, sa participation directe à la confection des lois et aux règlements d'intérêt général.

Il ne fallut rien moins que tout l'ascendant moral de Paoli, tout l'empire que prêtaient à la raison, au milieu des assemblées délibérantes, sa voix grave et la puissance de sa logique, pour vaincre une opposition aussi énergiquement prononcée. Entr'autres considérations, propres à frapper vivement les esprits, il insista plus spécialement sur la nécessité d'investir le pouvoir exécutif d'une confiance illimitée. C'était à lui à pourvoir au salut de la patrie par des mesures promptes et énergiques. Fallait-il qu'il fût arrêté par une proposition intempestive ou irréfléchie? Il est des projets qui doivent rester un secret pour tout le monde. Or ne pourrait-il pas arriver que l'exercice de l'initiative populaire vînt paralyser la marche du gouvernement, alors que la plus grande liberté d'action peut seule conduire au succès que l'on poursuit, au résultat que l'on veut atteindre? De pareilles entraves seraient funestes au pays et elles pourraient faire

Digitized by Google

échouer les plans les mieux combinés, manquer les entreprises les plus importantes. C'est pour écarter ces difficultés et assurer cette unité de pensées et d'action, sans laquelle il n'y a pas de gouvernement possible, que l'on juge convenable de l'investir de ce droit de véto. Au reste, on fesait remarquer également que ce véto écartait temporairement la proposition sans pouvoir empêcher qu'elle fût reproduite pendant la session prochaine. Le parlement avait alors la faculté d'examiner de quelle nature étaient les motifs de la suspension. Etaient-ils justes et raisonnables? on approuvait la conduite du gouvernement. Ne l'étaient-ils pas? le refus de sanction n'empêchait plus que la proposition ne fût immédiatement formulée en loi. Voilà ce que l'on avait objecté de part et d'autre au sujet de cette grave question.

On a déjà vu quelle était la place du conseil exécutif, le rôle et les attributions qu'on lui avait assignés. Il se composait d'autant de membres qu'il y avait de provinces affranchies. C'était sous sa direction générale que se discutaient toutes les mesures commandées par la sûreté intérieure du pays. La surveillance des autorités, les négociations diplomatiques, les combinaisons de la guerre, la formation des contingents, le choix des négociateurs ou des émissaires, les améliorations à introduire, les complots à dénoncer, les traités à conclure, les récompenses nationales à décerner, le soin de l'instruction publique, tout cela rentrait dans les attributions et les devoirs du souverain conseil. Ce qui lui donnait une prééminence encore plus marquée sur tous les autres pouvoirs de l'État, c'était le droit de véto suspensif dont nous avons parlé tout-à-l'heure, et à l'aide duquel il pouvait neutraliser temporairement les délibérations de la consulte. Le général avait droit de vote dans tou-

Digitized by Google

tes les questions qui s'agitaient au sein du conseil. Lorsqu'il y avait partage, sa voix était décisive. Le commandement des troupes lui appartenait. Il nommait les officiers, indiquait l'époque des revues générales et la durée des exercices militaires. A la différence de toutes les autres charges, celle du général était à vie. Les uns ont cru remarquer une assez grande analogie entre le stathouder de Hollande et le généralat de Pascal Paoli, d'autres l'ont comparé au président des États-Unis de l'Amérique. Quoiqu'il en soit, nous dirons que le généralat de Paoli se réduisait, en définitive, à une simple magistrature. Affirmer que la Corse s'était donnée un dictateur sous le nom de général, c'est n'avoir aucune intelligence de ses mœurs, aucune idée de sa constitution. Si jamais ses actes ou ses paroles accusaient des velléités de despotisme, la constitution ne fournissait-elle pas les moyens de le ramener dans les bornes de ses pouvoirs? « Et puis, l'histoire ne prouve-t-elle pas, ajouterons-nous avec M. Thiers, qu'il convient de diviser infiniment les magistratures, ou que si l'on établit un chef unique, il faut le doter si bien qu'il ne soit pas tenté d'usurper? » Or cette division des pouvoirs qui est la plus sûre garantie de la liberté, empêchait que le général pût abuser des siens.

Au reste, pour réduire ce reproche à sa juste valeur, nous allons signaler, dans un rapprochement rapide, les similitudes et les différences capitales, existant entre la puissance exécutive aux États-Unis et le généralat de Paoli en Corse. On comprendra de suite par quel motif nous prenons pour terme de comparaison la plus démocratique d'entre les sociétés modernes.

En Amérique, le véto suspensif appartient à la puissance exécutive.—En Corse, l'exercice de ce droit important était

Digitized by Google

dévolu au suprême conseil d'État, dont la présidence était réservée au général.

En Amérique, le président est un magistrat électif nommé pour quatre ans seulement. Il peut être réélu. — En Corse, les fonctions du général étaient à vie.

En Amérique, le président seul est l'unique représentant de la puissance exécutive, ses volontés sont loin d'être subordonnées à celles d'un conseil. — En Corse, le général partageait l'action gouvernementale avec le conseil d'État.

En Amérique, le président, exécuteur de la loi, ne prend aucune part à sa confection. — En Corse aussi le général demeurait étranger à la puissance législative résidant dans la consulte générale.

En Amérique, le choix de la plupart des fonctionnaires est laissé à la volonté du pouvoir exécutif. — En Corse, c'étaient presque toujours les électeurs qui les désignaient, à l'exception des receveurs des finances et des agents subalternes de l'administration (1).

Si le président américain n'a pas le droit d'entrer au congrès; en Corse, le général ne pouvait non plus intervenir en aucune façon dans les délibérations législatives de la consulte. Il n'assistait qu'à la séance d'ouverture.

L'un et l'autre avaient le commandement en chef des forces de terre et de mer, ainsi que la plus belle prérogative de l'autorité royale, le droit de grâce.

Le président est responsable de ses actes; le général l'était également, en ce sens qu'il était soumis, aussi bien que les autres, à la haute censure du syndicat.

Un point sur lequel la conformité frappe davantage, c'est

(1) Voir *Sistema del Governo Corso*, CAMBIAGGI, Liv. 23, pag. 86.

Digitized by Google

que l'opinion était, dans l'un et l'autre pays, le pouvoir dominant.

Il est facile de voir, par le tableau comparé de ces deux gouvernements, de quel côté se trouve la prépondérance démocratique. Si d'une part, il est vrai de dire, que la durée du pouvoir exécutif est un élément de force, en ce que l'on respecte ce qui présente le caractère de la stabilité; de l'autre, ne faut-il pas reconnaître aussi que l'affranchir du contrôle d'un conseil, c'est accroître démesurément son influence (1)?

Toutes les fois, que la situation devenait extrêmement grave, soit par des symptômes de perturbation intérieure, soit par des apprêts de guerre étrangère, c'était par la convocation des juntes de défense que Paoli avertissait le pays des dangers qui le menaçaient et de la nécessité de prendre des déterminations promptes et efficaces. Cette junte, formée de trois, cinq ou un plus grand nombre de membres choisis parmi les hommes les plus marquants de la localité, parcourait la Corse au milieu de l'appareil le plus imposant. Tantôt elle s'érigeait en cour prévôtale pour juger extraordinairement tous les individus accusés d'attentat contre la sûreté intérieure ou extérieure du pays; tantôt se transformant en conseil de guerre, elle ordonnait des levées, prescrivait des marches, soit contre l'ennemi, soit contre les perturbateurs de la paix publique; instruisait les procès, appliquait des châtiments, frappait enfin d'une terreur salutaire tous les villages où passait sa redoutable justice. La présidence de cette junte était ordinairement réservée à l'un des conseillers d'État en service ordinaire auprès du général.

(1) *De la Démocratie en Amérique*, par de TOCQUEVILLE.

Digitized by Google

Cette institution a été sévèrement jugée. On a reproché à ces juntes mobiles et ambulantes d'impitoyables rigueurs. On a prétendu qu'elles frappaient au hasard innocents et coupables. On est allé jusqu'à dire qu'elles étaient, entre les mains de Paoli, un redoutable instrument de vengeance, et que lorsqu'elles ne fonctionnaient point, ces commissions extraordinaires n'en restaient pas moins comme un ressort d'intimidation, un glaive suspendu sur la tête de ses ennemis personnels. Peu s'en est fallu qu'on ne les ait assimilés aux inquisiteurs d'État, dont le nom seul répandait jadis la terreur aux murs de Venise. Dans les prisons du château de Corte on a cru voir les *Piombi* où le Conseil des Dix enchaînait les prisonniers d'État. Il ne leur a manqué, pour rendre la comparaison complète, que de donner le nom de canal d'*Orfano* à la rivière de Tavignano dont les eaux coulent au pied de ce fort.

Ces reproches sont-ils fondés? Non assurément. Si ces juntes ont marqué quelquefois leur passage, à travers les communes agitées, par des actes d'une extrême rigueur, il ne faut pas en conclure, que les enquêtes auxquelles elles se livraient, aboutissaient toujours à des exécutions militaires. Leur mission était plutôt d'effrayer que de punir. Au surplus, n'est-il pas de ces conjonctures difficiles, où il importe de frapper de grands coups, où l'autorité doit se montrer ferme et résolue, où l'on doit frapper vite pour s'épargner la douleur de frapper souvent? Qui ne sait que le premier devoir d'un gouvernement, c'est de veiller à sa propre conservation et à celle de la société qu'il est chargé de protéger et de défendre?

Il n'est point de publiciste qui ne reconnaisse que dans l'intérêt de l'État il doit exister, quelle que soit sa constitu-

Digitized by Google

tion politique, des remèdes extraordinaires pour le sauver des crises violentes qui le menacent. Or c'était dans les juntes de défense que se trouvait ce pouvoir trascendant destiné à pourvoir extraordinairement au salut du pays. Ce pouvoir dérive de la première des lois, la nécessité. C'est là qu'il est écrit. Tantôt il s'exerce sous le nom de dictature, tantôt sous le nom de comité de salut public, tantôt il se révèle, par la mise en état de siége des capitales. Ce pouvoir exceptionnel, les uns l'ont placé dans les mains du peuple (1), en vertu de la souveraineté populaire, les autres (2) dans les mains des rois, en vertu de la puissance suprême. Les révolutions de tous les États en offrent de nombreux exemples. « C'est l'autorité dont les citoyens s'emparent, remarque Machiavel au sujet de la dictature chez les Romains, qui nuit à la liberté, et non celle qui est conférée par les suffrages libres du peuple (3). » Un pouvoir d'une nature analogue était confié, à Florence, à un petit nombre d'hommes, plus souvent à un conseil, sous le nom de *Balia*. C'était, à quelques restrictions près, une véritable dictature.

D'ailleurs, pour apprécier cette institution, il faut se reporter à l'époque où elle fut jugée nécessaire. Gênes ne se lassait point de rechauffer sourdement les germes de la guerre civile. Ses agents secrets se glissaient jusque dans les assemblées populaires, attentifs à épier les moindres mécontentements, à séparer des hommes dévoués à la même cause, à susciter enfin des embarras de toute espèce dans l'espoir d'entraver la marche du gouvernement. Promesses d'em-

(1) Locke.
(2) Blackstonne.
(3) *Discours sur Tite-Live*, Liv. I.

Digitized by Google

plois, insinuations perfides contre les *Podestà*, les chefs de la consulte et les magistrats provinciaux, machinations occultes pour ranimer des haines à demi éteintes entre des familles notables, commentaires d'une malveillance marquée sur les actes des juntes ou les opérations du syndacat.... rien n'était épargné pour tenir le pays dans une agitation perpétuelle et miner le terrain sur lequel était assis cet ordre politique.

C'était au milieu de ces graves circonstances, que l'on avait senti la nécessité de mettre aux mains du pouvoir cette arme redoutable. Ce n'est pas à une aussi grande distance des évènements et des dangers, ce n'est pas lorsqu'on a le bonheur de vivre dans une société calme et régulière où l'autorité est assez forte pour briser toutes les résistances illégales, et la loi toujours puissante et respectée, que l'on doit juger les actes et les mesures de sûreté générale auxquelles ces juntes de défense ont pu se laisser entraîner. Leur justification serait dans le malheur des temps et dans cette suprême raison d'État où les tyrans qui, sous divers noms, ont tour-à-tour opprimé les peuples, sont accoutumés à chercher leur excuse. Il eût été sans doute plus désirable, que l'on pût assurer le maintien de l'ordre et la défense du pays, sans recourir à cet appareil prévôtal, car il est rare, que ces commissions extraordinaires ne laissent après elles des traces de sang et de fâcheux souvenirs.

Une institution qui offrait un caractère bien différent, c'était le syndacat. Ce tribunal était composé de tout ce qu'il y avait d'hommes de bien dans le pays. Ses attributions rappellent les *Missi dominici* de Charlemagne, et, de nos jours, les juges qui parcourent, à des époques déterminées, les divers comtés de l'Angleterre. A l'exemple de ceux-là, les

Digitized by Google

membres de ce syndacat faisaient le tour des provinces pour recueillir l'expression des plaintes, s'informer de leurs besoins, signaler des abus, en provoquer le redressement et entendre les réclamations qui pouvaient s'élever contre les juges et les autres fonctionnaires civils ou militaires.

Ce syndacat avait aussi beaucoup de similitude avec l'institution des censeurs à Rome. Ainsi que le mot l'indique, les membres de cette magistrature mobile et ambulante, avaient le droit de pénétrer bien avant dans l'examen des mœurs, des habitudes et des principes. Nul fonctionnaire n'était à l'abri de l'atteinte de ce pouvoir censorial, nul n'aurait osé réclamer contre cette latitude d'investigation. On s'y soumettait sans murmure. Paoli en donna lui-même l'exemple le jour où il livra, sans réserve, tous les actes de sa conduite privée et politique à son contrôle souverain. Les employés sur lesquels le syndacat appesantissait plus spécialement son sévère examen, c'étaient les percepteurs des finances. L'intégrité la plus scrupuleuse pouvait seule les mettre au-dessus de sa redoutable censure. Le détournement d'un seul denier était puni par la honte d'une révocation immédiate. Ce qui le rendait inexorable, c'était le souvenir des anciennes malversations.

Paoli renchérissait sur la sévérité du syndacat. On l'a entendu répéter souvent : *S'il n'y avait pas de traîtres, les hommes que je détesterais le plus seraient les comptables infidèles.* Telle était la modicité des ressources que l'on ne pouvait y suppléer que par l'ordre et l'économie. De là, l'exactitude scrupuleuse qu'apportaient, dans la gestion des fonds publics, les divers employés des finances.

Cette revue rapide fait assez connaître l'organisation intérieure de la Corse, le caractère et le jeu de ses institutions

Digitized by Google

Elles présentent, dans leur ensemble, une démocratie bien ordonnée, où les pouvoirs se balancent sans se heurter, se prêtent un mutuel appui, sans sortir des limites qui leur ont été assignées par la constitution, se surveillant sans gêner leurs actions, forts de leur unité pour concourir au bien du pays, impuissants pour nuir aux libertés des citoyens. On a sans doute remarqué, que l'échelle des pouvoirs est disposée de telle façon qu'il est, depuis le premier degré jusqu'au point le plus élevé de la hiérarchie, une graduation progressive d'autorité, prenant son origine et tirant toute sa force de l'élection populaire. Excepté le général, dont les fonctions étaient à vie, tous les autres employés civils ou militaires venaient chaque année déposer entre les mains des électeurs le pouvoir dont ils avaient été revêtus. Le peuple, rentrant ainsi dans toute la plénitude de sa souveraineté, pouvait disposer librement en faveur des plus dignes de l'autorité dont la délégation lui appartenait. Des pouvoirs circonscrits de la sorte n'étaient guère inquiétants pour la liberté. Quand les fonctionnaires sont placés face à face de l'opinion qui les surveille et peut les dénoncer une fois par année au redoutable jury des élections, il n'est guère à craindre qu'ils abusent d'une autorité passagère et bornée. Ils s'efforcent au contraire de mériter de plus en plus, par la sagesse de leur administration, l'estime de leurs commettants et les honneurs d'une réélection nouvelle. C'était pour cette raison que l'assemblée constituante avait, sur les observations mêmes de Paoli, singulièrement borné la durée des mandats en rapprochant l'époque des élections générales.

Il nous reste maintenant un mot à dire sur l'organisation de la magistrature supérieure. Nous avons déjà parlé de la juridiction des *Podestà*, des causes qu'ils pouvaient juger

Digitized by Google

seuls et de celles dont ils ne connaissaient qu'avec le concours des Pères de commune. Lorsque le taux de la demande excédait la somme de trente fr., la contestation était du ressort des tribunaux provinciaux, composés d'un président et de deux assesseurs nommés par la consulte générale. Les fonctions du ministère public y étaient remplies par un avocat fiscal dont la nomination appartenait au suprême conseil. Ces tribunaux étaient renouvelés toutes les années. Il y avait en outre, sous le nom de *Rota*, pour réviser leurs jugements, une juridiction souveraine et régulatrice, formée de trois docteurs en droit dont les décisions maintenaient l'unité de jurisprudence. Par une exception, dont il est aisé de comprendre les motifs, cette magistrature partageait, avec le généralat, le privilége de l'inamovibilité, hors le cas néanmoins de prévarication et sauf le droit de contrôle réservé au syndacat. En jugeant les actes de cette magistrature ambulante, M. Pommereul, qui, dans sa haine pour Paoli, s'efforce à chaque instant de décrier son ouvrage, affirme néanmoins que cette cour mobile fut le plus souvent ce qu'elle devait être, une censure *très-sage* faite pour retenir les magistrats dans les bornes de leur devoir et *empêcher leur autorité de s'accroître aux dépens de l'autorité du peuple* (1). Enfin, et après avoir pourvu à ce qu'exigeaient de sa vive sollicitude tous les intérêts vitaux du pays, Paoli établit une juridiction consulaire au sein des villes maritimes, dans le but de favoriser la navigation côtière et le petit cabotage, ces éléments primitifs de tout commerce extérieur.

Voilà pour l'administration de la justice civile. Les mêmes tribunaux exerçaient également la justice répressive

(1) *Histoire de l'île de Corse*, pag. 198.

Digitized by Google

avec cette limitation, qu'ils ne pouvaient prononcer sur les atteintes contre la sûreté des personnes que lorsqu'il n'y avait eu ni morts ni blessures graves. Si les faits rentraient dans le domaine du grand criminel, l'auditeur général ou accusateur public déférait l'accusé à la justice du tribunal central où siégeaient trois magistrats, dont l'un remplissait l'office de juge instructeur. Aussitôt que l'information était complète, les débats s'ouvraient devant ce tribunal, prononçant avec le concours de six bons pères de famille. Ce jury de jugement appréciait le fait incriminé d'après les dépositions orales des témoins. Sur ce point encore, la législation insulaire avait devancé les utiles réformes qui ont été introduites plus tard dans l'organisation judiciaire de la France. Paoli se proposait de développer cette institution mixte en la perfectionnant. Il pensait avec raison que le peuple anglais lui était redevable d'une grande partie de son étonnante prospérité. Sans la garantie du jury, les libertés des peuples sont en péril. Les éléments dont ce jury, incomplet encore, se composait étaient purs sans doute et tirés de la classe où les gouvernements libres vont chercher les jurés. Tout ce qui manquait, pour donner à ce mode de la souveraineté du peuple le complément nécessaire, c'étaient de plus longs intervalles de paix et un peu plus de progrès dans les lumières des masses.

Aussi la Corse n'a-t-elle jamais pardonné à l'Empereur la suppression du jury (1). Excellent comme institution judiciai-

(1) C'est en vertu du sénatus-consulte organique du 6 thermidor an VI, que le gouvernement consulaire d'abord et le gouvernement impérial ensuite, suspendirent la constitution en Corse et la procédure par jurés. Il était réservé à la révolution de juillet de nous faire rentrer dans le droit commun. Le jury a été rendu à la Corse le 13 novembre

Digitized by Google

re, il est également une source précieuse de lumières naturelles pour le peuple. « C'est là, à mon avis, son plus grand avantage, remarque un de nos meilleurs publicistes. On doit le considérer comme une école gratuite et toujours ouverte, où chaque juré vient s'instruire de ses droits, où il entre en communication journalière avec les membres les plus instruits et les plus éclairés des classes élevées, où les lois lui sont enseignées d'une manière pratique et sont mises à la portée de son intelligence par les efforts des avocats, les avis du juge et les passions mêmes des partis. » C'est une erreur évidente de penser qu'il y a plus d'énergie répressive dans un tribunal exceptionnel, si redoutable qu'il soit par ses rigueurs et son appareil prévôtal, que dans cette magistrature populaire. La Restauration le crut après l'Empire, et elle se trompa également. Il en est qui, dans le jury, ne veulent voir que l'un des modes de la justice criminelle. Nous y apercevons aussi un puissant ressort de civilisation. Les heureux changements survenus depuis son introduction dans les mœurs et les habitudes des insulaires en sont une preuve frappante. Nous dirons d'eux, ce que M. de Tocqueville dit de l'Angleterre. « Lorsque les Anglais ont adopté l'institution du jury ils formaient un peuple à demi-barbare. Ils sont devenus depuis l'une des nations les plus éclairées du globe, et leur attachement pour le jury a paru croître avec leurs lumières. » — « Le jury, de même que les institutions les plus vitales, lisons-nous encore dans l'ouvrage de N. G. de Beaumont sur l'Irlande, ne préserve pas le pays des violen-

1830. La courageuse insistance avec laquelle, de concert avec le barreau de Bastia, l'avocat Patorni a poursuivi son rétablissement à travers les plus grandes difficultés, témoigne honorablement de son patriotisme.

Digitized by Google

ces du despotisme quand le despotisme est établi ; cependant il défend les citoyens mieux qu'aucun tribunal (1). »
Mais ne nous écartons pas trop des bornes de notre sujet.

Pour les affaires politiques, telles que les crimes de haute trahison, de révolte à main armée etc., le jugement en était dévolu au suprême conseil. Cet établissement politique laissait, sans doute, beaucoup à désirer. Sur ce point nous ne sommes pas d'accord avec Boswel qui, tout en le jugeant susceptible d'un plus haut degré de perfectionnement, le considérait déjà comme le meilleur modèle d'une société démocratique. Il nous serait facile d'en démontrer les vices. Mais cette discussion critique nous entraînerait loin du plan que nous nous sommes tracé. Au reste, quelles sont les institutions humaines qui n'ont pas leurs défauts? Paoli n'eut jamais la prétention d'avoir rencontré la meilleure forme de gouvernement. Il avait trop médité sur les grands problèmes de l'ordre social pour croire à la perfection de son ouvrage. Il disait seulement, que s'il ne s'était pas arrêté à la meilleure des combinaisons politiques, il fallait reconnaître du moins qu'il avait adopté celle qui convenait le plus aux circonstances, aux mœurs et au génie des Corses.

En esquissant, avec sa légèreté accoutumée, le tableau de ce gouvernement, l'abbé de Germanes s'exprime ainsi : « Cependant le général Paoli affermissait à force de dissimulation les fondements de sa puissance sur les débris de la liberté commune. Il avait pris *le masque de toutes les vertus patriotiques* pour établir son gouvernement d'une façon stable et qui eût pour but l'estime générale de la na-

(1) *Introduction historique,* Tom. I. pag. 44.

Digitized by Google

» tion (1). » Ce n'est pas là le seul endroit de son ouvrage où le bon vicaire insinue adroitement, que la profondeur de sa politique n'était que de la *dissimulation*. Selon lui, ce plan d'organisation sociale n'offrait qu'un mélange bizarre de toutes *les idées éparses dans les codes des différents peuples* et surtout des petites républiques de l'Italie. « Li-
» sant tous les jours le *Prince* de Macchiavelli, ce précep-
» teur des tyrans et si détesté des peuples, Paoli qui portait
» ce livre habituellement avec lui et goûtait beaucoup la pro-
» fondeur de ses maximes, en fit l'application à la Corse, en
» tout ce qui pouvait convenir à son intérêt et à sa puissance
» personnelle. C'est cette politique féconde en moyens qui
» lui en fournissait d'infaillibles pour soutenir et perpétuer
» le despotisme le plus décidé sans trahir les effets des fasci-
» nations dont il cachait au peuple l'esclavage où il le ré-
» duisait. »

Maintenant que l'on connaît le système de Paoli, la balance des pouvoirs, le contre-poids salutaire à l'autorité du généralat, les garanties certaines dont on avait assuré les droits du peuple, la puissance et le développement du principe électif, que doit-on penser de la bonne foi de cet écrivain et de la sincérité de ses assertions? De ce qu'il lisait le *Prince* de Macchiavelli est-il logique d'en conclure qu'il en adoptait entièrement les principes? Il était réservé au roi de Prusse d'écrire un livre très-sentimental pour réfuter ses théories. Paoli n'était ni un bel esprit, ni un politique sentimental. J'ignore si le *Prince* était réellement son *vade-mecum*. Ce qu'il y a de certain, c'est que le charitable vicaire de Rennes est le seul qui en parle.

(1) *Histoire des révolutions de la Corse*, Tom. II, pag. 180, 183.

Digitized by Google

Quels sont, au reste, les actes de despotisme qu'on lui reproche? Le moyen surtout de les concilier avec ce qu'il disait en 1750, savoir *que les attributions et les prérogatives qui ne sont pas concédées par le corps social devaient être considérées comme autant d'usurpations*. L'abbé de Germanes n'articule rien de précis, rien de positif. Comment peut-il affirmer que le respect de ses compatriotes envers le chef de l'État n'était que de la terreur; la finesse de son esprit, de la duplicité; toutes ces institutions libérales, autant de ressorts de tyrannie? « S'il était vertueux par intervalle, poursuit le vicaire de Rennes, c'était plutôt par » ambition et par raison d'État, que pour l'amour de la vertu. Ambitieux habile, tout dans son gouvernement avait » été combiné de façon à assouplir les peuples au joug du » despotisme. » Bien différente est l'opinion des historiens contemporains, « Sous son administration patriotique la situation intérieure du pays s'améliorait notablement de jour » en jour, lisons-nous dans un *Résumé historique sur la* » *Corse*; déjà le peuple commençait à jouir d'un bien-être » tel qu'il n'en avait pas connu depuis des siècles. L'ennemi terrassé n'osait plus se montrer, et la guerre civile, son » unique ressource, perdait, à mesure que les mœurs se régularisaient, toutes chances de succès (1). »

Que l'on compare et que l'on juge. Ou l'abbé de Germanes n'a pas compris le mécanisme du gouvernement insulaire, ou il l'a étrangement défiguré pour plaire à la cour de Versailles. Tout en déclarant *qu'il ne s'écarte jamais de*

(1) *Guide Pittoresque* ou *voyage en France*, (département de la Corse) pag. 7. — Boswel; Pompei, *État actuel de la Corse*, pag. 121; Botta, etc.

Digitized by Google

cette impartialité prescrite, dit-il, *à un historien, dont le devoir est de s'élever au-dessus de toute espèce de prévention* (1) il ne se lasse point de peindre sous le jour le plus défavorable et Paoli et les meilleures entre ses institutions. Nous aurons encore occasion de remarquer ailleurs de quelle manière il entend le devoir de l'impartialité.

Après cette exposition de l'état du pays, des bases et des ressorts du gouvernement, nous allons reprendre la rélation interrompue des opérations militaires.

(1) Tom. II, pag. 189.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Emmanuel Matra (1). — Tentative de contre-révolution. — Ses partisans. — Conduite de Thomas Santucci. — Paoli lui propose d'en appeler à une consulte nationale. — Gênes met à la disposition de Matra des hommes et de l'argent. — Sa descente près du fort d'Aleria. — Il marche dans la direction du couvent de Bozio. — Paoli serré de près y court le plus grand danger. — Arrivée des renforts. — Thomas Cervoni. — Matra blessé à mort. — Déroute de ses partisans. — Apparente générosité du vainqueur. — Situation de la famille Matra. — Ses tendances féodales. — Esprit et prétentions des possesseurs des fiefs. — *Terre de commune*. — Médiation armée de la France. — Politique astucieuse de Gênes. — Profitant de son inaction, Paoli poursuit le cours de ses pacifiques travaux. — Ses rapports avec le général français. — But secret du cabinet de Versailles.

Nous avons déjà parlé des machinations à l'aide desquelles le sénat de Gênes cherchait à fomenter la guerre civile. Nous avons dit, que c'était dans ce but qu'il tenait toujours en réserve quelques uns de ces hommes ambitieux autour desquels venaient se grouper les mécontents qui n'avaient pas encore trahi et les transfuges du camp national. Emmanuel était de ce nombre. C'est en vain que, pour relever ce chef de parti, on a cherché à accréditer l'idée que dans toutes ces luttes il s'était posé comme le rival politique de Paoli, jamais comme l'émissaire de Gênes. Il avait trop d'élévation dans l'âme, disaient ses partisans, pour accepter une pareille mission. L'indépendance du pays ne lui était pas

(1) L'abbé de Germanes l'appelle Marie Matra. C'est qu'il lui arrive souvent de confondre les noms, les personnes et les dates.

Digitized by Google

moins chère qu'à Paoli. S'il a levé l'étendard de la révolte, c'est qu'il ne voyait, dans l'élu de la Casabianca, qu'un despote déguisé, et dans les institutions que l'on faisait sonner si haut, qu'autant de marche-pieds pour s'élever du généralat à la royauté de l'île (1757).

Cette opinion fut acceptée, sans examen, par des hommes crédules naturellement inquiets et soupçonneux. Elle servit même à égarer des patriotes de bonne foi. Ce fut surtout dans les cantons presque inféodés à la puissante famille de Matra que ces bruits défavorables prirent bientôt de la consistance. Il fallait rendre Paoli suspect, pour l'attaquer ensuite avec plus de succès. Lorsqu'il s'aperçut que, dans ces communes, il y avait plus de malveillance que d'admiration pour son adversaire, Matra pressa les préparatifs de la révolte. Les dangers personnels auxquels il allait s'exposer ne le préoccupaient guère. Il ne songeait plus qu'au succès de l'entreprise. Familiarisé de bonne heure avec les hasards des inimitiés, connaissant les guerres et les malheurs qui en sont inséparables, brave, actif et entreprenant, ce n'était pas lui sûrement que l'on pouvait arrêter par les considérations qui font échouer tant de complots et ajourner tant de projets. L'incertitude des chances, qui aurait fait reculer tout autre à sa place, le détermina au contraire à ne pas différer davantage cette imprudente levée de boucliers. En présence d'un adversaire aussi clairvoyant que Paoli, il y avait du danger à rester plus long-temps dans cette irrésolution. N'avait-on pas à craindre qu'il ne prévînt, par quelque mesure énergique, l'explosion du complot? D'un mot ne pouvait-il pas diriger de ce côté un millier de ses adhérents, surprendre les rebelles et les disperser? Qui leur répondait qu'une junte improvisée ne fondît inopinément au milieu

Digitized by Google

d'eux et n'enveloppât, dans les mêmes rigueurs, les chefs et les partisans? « On sait que cette justice expéditive ne lui coûte guère, s'écria, avec toute la fougue de son tempérament bilieux, le plus influent entre les amis de Matra. Ce ne serait pas la première fois d'ailleurs, que les Paoli auraient mis la force nationale au service des haines privées. Le temps presse. Il faut agir..... aujourd'hui, à l'instant même. Je connais Paoli : il est difficile de le prendre au dépourvu. Tandis que nous délibérons encore, il a peut-être arrêté les dispositions nécessaires pour rendre nos tentatives inutiles et déjouer nos projets. Hâtons-nous donc, le moment est favorable; mais si l'on hésite davantage nous sommes perdus. »

C'était Thomas Santucci d'Alesani qui parlait ainsi, un de ces hommes déterminés que n'effraient point les hasards des guerres civiles, parce que, dans le trouble et la préoccupation de leurs ressentiments, ils ne voient que l'humiliation d'un ennemi abattu, ne rêvent que la volupté d'une vengeance satisfaite. On sait qu'après la mort de Gaffori, Santucci avait figuré parmi les membres du gouvernement. Loin d'élever la voix contre l'élection du nouveau général, nul ne l'avait secondé au commencement avec plus de chaleur, nul ne lui avait prêté un concours en apparence plus franc, plus loyal. Comment faut-il donc expliquer ce subit changement de dispositions? On l'explique de deux manières. D'un côté, par l'ambition froissée; il s'attendait à jouer un rôle important dans la nouvelle administration et il n'obtint pas la large part d'influence qu'il ambitionnait; de l'autre, par le ressentiment qu'il éprouva à la suite d'un acte de justice. Un nommé Ferdinand Agostini avait été condamné au bannissement pour tentative de meurtre. Santucci solli-

Digitized by Google

cita sa grâce et ne l'obtint pas. Blessé de ce refus, il jura de s'en venger. Ainsi ce furent le dépit et l'ambition, qui l'entraînèrent à cette manifestation hostile contre Paoli. Telle est du moins la version assez probable qu'ont adoptée quelques historiens.

Fort de cet appui, Emmanuel Matra convoqua le ban et l'arrière-ban de son parti. Le couvent d'Alesani est fixé pour rendez-vous à tous ses partisans. C'est là que le ci-devant capitaine au Royal-Corse est proclamé général. Gênes se livra à une joie trop hâtive. Ce dualisme, qui doit amener la chute du nouveau gouvernement, ne servira qu'à mieux resserrer les rangs des patriotes. — Quand les révoltes ne renversent point les régimes nouveaux, elles les consolident. — C'est ce qui arriva à cette époque. L'assemblée d'Alesani était une véritable contre-révolution. Était-ce à cette fraction turbulente à changer le gouvernement établi, par le choix de la majorité librement représentée dans la consulte de la Casabianca, et ratifiée postérieurement par les suffrages des électeurs? Emmanuel Matra était donc un chef de rebelles. Pris les armes à la main il devenait justiciable d'une junte de défense ou du suprême conseil. Mais il fallait que la guerre prononçât d'abord entre lui et le premier magistrat de l'État. La guerre fut décidée.

Toutefois avant de tenter le sort du combat, et pour épargner le sang qui allait couler, Paoli proposa d'en appeler au jugement d'une consulte. Tant de modération parut à l'imprudent antagoniste l'aveu de son impuissance à le vaincre. Il en devint plus audacieux. Il est possible aussi que, par la proposition de suspendre les hostilités, Paoli ne voulût que gagner du temps. Le peu de monde dont il disposait en ce moment le ferait assez supposer. Nous croyons pourtant

Digitized by Google

qu'il était sincère et loyal dans cette ouverture de paix, et pourquoi ne l'eût-il pas été? Le choix de la consulte avait été spontané d'abord, et confirmé dans la suite par les acclamations du peuple et les suffrages des électeurs. Sa conduite lui avait valu de nouveaux témoignages d'estime et de sympathie. Son ennemi ne pouvait encore rien alléguer qui pût changer l'opinion ou diminuer sa popularité.

Cet appel au peuple, représenté dans une consulte générale, n'était donc ni une preuve de crainte, ni une ruse de guerre. Matra répondit qu'il n'appartenait plus qu'aux armes de décider entr'eux. Quelle était la véritable raison de cette impatience de combattre? Faut-il la chercher dans une aveugle confiance en ses forces, ou dans la violence de sa haine? Matra ne s'abusait point sur les périls et les difficultés de sa position. S'il déclinait le jugement du pays, c'est que Paoli était la personnification de la nationalité et que difficilement on aurait pu détacher sa cause de celle de la patrie. Accepter le peuple pour juge, c'était se condamner d'avance. D'ailleurs, il s'était engagé trop avant, pour reculer. Quoiqu'il en soit, les deux adversaires furent bientôt en présence. Cette lutte devait se terminer à la façon des duels à mort.

Il importait, en attendant, de restreindre autant que possible le cercle de la guerre civile. Ne pas agir promptement, c'eût été favoriser soi-même le parti opposé, lui donner le temps de grandir quand on aurait pu l'étouffer dans sa naissance. « Les milices nationales s'ébranlèrent de toute part » à la voix de leur général et les insurgés furent promptement refoulés sur les terres de Matra. Réduit enfin aux » dernières extrémités, Emmanuel résolut de tout faire, » plutôt que de se résigner à un rôle subalterne. Il envoie

Digitized by Google

» sa famille à Bastia et oubliant qu'il avait été membre du » conseil révolutionnaire, il demande des secours aux Gé» nois. Le gouverneur lui en promit, mais n'ayant peut» être pas une entière confiance dans la profession de foi » d'un traître, il se contenta de bien approvisionner le fort » d'Aleria qu'il venait de lui livrer et l'engagea de se rendre » à Gênes pour s'entendre avec son gouvernement (1). »

Ce triste épisode dans l'histoire de ses révolutions affligea profondément la Corse. Gênes ne sut pas en profiter. Elle se borna à fournir des secours à Matra. Plus habile, elle fût intervenue activement dans le démêlé. Il n'y avait ni dignité ni politique à se cacher derrière ce chef de parti. Soit qu'elle attendît, pour prendre une part plus directe à la guerre, quelque action décisive, des chances certaines de succès ; soit que l'attitude énergique du peuple, encore fidèle à la cause de l'indépendance, lui conseillât une politique expectante et douteuse, il est certain qu'elle ne montra ni tact, ni résolution.

Plus audacieux, Matra ne se tint pas pour battu. Débarqué de nouveau sur les côtes d'Aleria, il mit toute son activité accoutumée à rallier ses partisans, dont il accrut le nombre en semant l'or qu'il avait reçu pour alimenter la guerre. Aussitôt qu'il se crut en mesure d'entrer en campagne, il s'avança résolument dans l'intérieur de l'île. Quelques avantages remportés par surprise, beaucoup plus que par l'habileté de son plan d'attaque, doublèrent l'audace des siens, au point qu'ils entonnaient déjà le chant de la victoire.

Tant de jactance indigne les milices civiques ; elles courent subitement aux armes. A leur approche, Matra, qui se croyait déjà maître du pays, s'arrête tout-à-coup, inquiet

(1) Jacobi, *Histoire générale de la Corse.*

Digitized by Google

et hésitant, dans sa marche à travers les pièves affranchies. Cependant dans l'exaltation de son orgueil, il ne veut point renoncer à l'offensive, seulement il change le premier plan d'agression. On lui apprend que Paoli est au couvent de Bozio avec un petit nombre d'hommes dévoués. Un coup de main peut terminer la guerre. Il entraîne immédiatement sa troupe dans cette direction. L'intervalle qui le sépare de ce couvent est franchi au pas de course. Les postes avancés ne s'aperçoivent de son arrivée que par une attaque vive et vigoureuse. L'engagement devient bientôt sérieux; le péril imminent pour les assiégés. Si l'agression est vive, soutenue, la défense ne l'est pas moins. Des vociférations menaçantes se mêlent aux décharges de mousquetterie. Matra anime ses adhérents de la voix et du regard. Il vise pour mieux atteindre, et atteint tout ce qu'il vise. Jamais Paoli ne s'était trouvé dans une conjoncture plus périlleuse, jamais la mort ne l'avait menacé de plus près. Dans son audace croissante, Matra veut aller jusqu'à l'escalade du couvent. Déjà, la torche incendiaire est à la porte d'entrée. Les flammes vont ouvrir un passage aux assiégeants. Pressé de tous les côtés, les Paolistes opposent encore la résistance la plus opiniâtre. Cependant, s'apercevant que l'on faiblissait sur un point de l'attaque, Paoli, dont la contenance ferme ne se démentit point, s'écrie, au milieu des défis du dehors et des ripostes du dedans, qu'il veut plutôt s'ensevelir sous ces ruines, que tomber entre les mains du vainqueur, « au moins je n'aurai pas, dit-il, la honte de voir emporter de vive force par une bande de rebelles un couvent barricadé. C'est vraiment alors que nous serions dignes des outrages qu'ils nous envoient et du sort dont ils nous menacent. Si je ne suis pas sûr derrière les murailles, que faudrait-il donc pour sauver mes jours ? »

Digitized by Google

Cette allocution courte mais pressante ranima le courage un instant ébranlé des assiégés. « Je n'avais que la parole, disait Paoli après sa délivrance, pour soutenir leur moral abattu. Je me souvins, dans ce moment, des croisés réduits par la famine à ouvrir les portes d'Antioche devant l'armée des Musulmans, lorsque la découverte de la sainte lance qui avait percé le côté de Jésus-Christ vint à propos les ranimer et leur donna la victoire. Je fouillai dans tous les coins du saint asile dans l'espoir d'y trouver quelque vieille relique. Mais toutes ces pieuses recherches furent vaines. » Nous ne pensons pas qu'il eût alors une bien grande envie de plaisanter là-dessus, aussi spirituellement qu'il le faisait ensuite, dans tout l'abandon de l'amitié. Paoli avait raison : le talisman qui le sauva fut la scopette de Thomas Cervoni.

Nous avons vu que sa position semblait désespérée. L'attaque un instant suspendue recommença avec une telle vigueur que, sans l'arrivée d'un prompt secours et surtout du brave Cervoni, il y avait tout à craindre qu'il ne tombât mort ou prisonnier entre les mains de son redoutable ennemi. La piève de Bozio s'émut tout entière à la nouvelle de ce danger imminent. On raconte que, placé sur l'une des sommités qui dominent ce couvent et après avoir jeté l'alarme dans le canton de Vallerustie, un prêtre vigoureux et résolu enhardissait les assiégés à la résistance par ces mots de guerre, que répétaient les échos d'alentour : *courage patriotes.* Les termes de cette excitation au combat étaient équivoques, car les deux partis revendiquaient également le titre de patriotes. Mais les Paolistes, qui connaissaient la voix et le dévouement de cet infatigable éclaireur, ne doutant plus de la prochaine arrivée des renforts, repoussaient

8

Digitized by Google

les assiégeants sinon avec plus de résolution du moins avec plus d'espérance. En effet, de tout côté on s'ébranle, on marche, on accourt. Ceux qui arrivent les premiers dans les environs annoncent de nouveaux renforts. Les ressentiments sont oubliés. Le péril qui menace le général rallie ceux-là mêmes qui, la veille, semblaient disposés à s'en séparer. Cervoni était au nombre des mécontents. Il croyait avoir des raisons puissantes pour se tenir à l'écart. Mais sa mère en pensait autrement : saisissant ses armes avec la résolution d'une Spartane, elle les place entre les mains de son fils et lui ordonne de partir sur le champ pour le couvent d'Orezza. Voyant qu'il hésitait encore, cette mère courageuse le menace de le désavouer à la face de tout le village. « Pars, dit-elle, le temps presse. Avec Paoli va périr la liberté de la Corse, et tu balances! Peut-être l'investissement du couvent ne laisse-t-il plus aucune chance de salut aux braves qui le défendent. Paoli c'est nous, c'est la Corse. » A ces mots Cervoni se lève, honteux de ce moment d'indécision. Son patriotisme endormi se réveille. Ne s'arrêtant plus que le temps nécessaire pour distribuer aux siens des provisions et de la poudre, il se met en marche et arrive sans prendre haleine aux avenues du couvent. Il cherche Matra, le découvre, l'attaque et le blesse grièvement (1).

Dès cet instant la position des assiégés change. Sortant à la hâte de leur retranchement ils se livrent à la poursuite des assaillants surpris et débordés. Le capitaine Valentini, de Rostino, arrive sur les lieux et prend à son tour position de

(1) Par une omission inexplicable, Botta, qui parfois rapporte les circonstances les plus insignifiantes, ne parle point de Cervoni auquel appartiennent, de l'aveu de tous les historiens, les honneurs de cette journée.

Digitized by Google

manière à placer les assiégeants entre deux feux. La blessure du chef d'un côté et ce second renfort de l'autre précipitent leur retraite. Poursuivis avec acharnement, les partisans de Matra le laissent, percé de coups, au pouvoir de l'ennemi. Un instant après ce n'était plus qu'un cadavre : Valentini l'avait achevé. De l'une des fenêtres du couvent on voit un Paoliste s'éloigner à la hâte, c'était Thomas Cervoni qui se dérobait ainsi à l'expression de la reconnaissance du général. Paoli sentit tout ce que la délicatesse de ce procédé donnait de relief à son patriotisme. En rentrant à Corte, il alla passer la nuit à Soveria. « Votre fils m'a refusé la satisfaction de l'embrasser sur le théâtre de sa gloire, dit Paoli en s'adressant à sa vieille mère dont il connaissait la belle conduite; plus généreux, je lui procure, moi, le plaisir de m'accorder l'hospitalité. Après tout ce ne sera qu'une obligation de plus. »

On assure que, dans la première ivresse de ce succès inespéré, le général répandit des larmes de douleur sur la froide dépouille de son antagoniste. Nous avons de la peine à le croire. Il est vrai qu'il lui fit rendre les honneurs funèbres avec la pompe que comportait le rang de sa famille; mais la générosité, après la victoire, ne coûte guère au vainqueur. Il en est souvent de cette générosité comme des vertus chez l'homme heureux : moins faciles, elles seraient beaucoup plus belles. Il n'appartenait qu'aux Génois d'insulter avec une joie féroce à ceux qui n'avaient plus le pouvoir de se défendre. Toutefois, s'il est permis de soupçonner la sincérité de ses regrets, on ne saurait douter de son estime pour un caractère d'une trempe aussi forte. Tant de courage était fait pour ennoblir une cause plus juste. Sa mort renversait les projets et les espérances du sénat. Où trouver désormais

Digitized by Google

un chef de parti assez audacieux pour oser se mesurer encore avec le général Paoli?

La politique, de concert sur ce point avec les sentiments de son cœur, lui commandait de fermer le plus tôt possible l'abîme de la guerre civile. Une amnistie générale fut accordée. Ceux des Corses égarés qui voulurent en profiter furent reçus sans défiance. On n'exigea d'eux aucune de ces garanties humiliantes, qui laissent les hommes ralliés dans une position équivoque. Paoli savait d'ailleurs qu'ils étaient attachés à la personne de Matra et non pas à la cause qu'il servait. Libres de tout engagement envers Gênes, on les aurait vus bientôt dans les rangs des patriotes effacer à force de dévouement l'erreur d'un jour.

Matra Antoine, cousin d'Emmanuel, chercha vainement à continuer la guerre civile. La désertion ou plutôt la soumission volontaire des rebelles réduisit considérablement le nombre de ses partisans. Cela est si vrai, qu'il ne vit plus de sûreté que dans les murs de Bastia. Ceux des soldats liguriens qui étaient allés grossir l'armée rebelle ne furent pas les derniers à rentrer dans les présides.

La famille Matra représentait, de ce côté des monts, sinon la haute aristocratie du moins la caste si fière et autrefois si puissante des *Caporali*. Cette classe tenait, en Corse, le rang qu'occupait dans la société française, vers le XIe siècle, ce que nous appelons la haute bourgeoisie. Elle ne voulait ni de l'égalité commune, ni de l'oppression étrangère. Sans avoir la fortune territoriale des seigneurs de l'ancienne féodalité, les Caporaux insulaires prétendaient rester en dehors des lois générales. Des changements survenus dans la constitution politique du pays ils n'avaient accepté que ce qui pouvait se concilier parfaitement avec les priviléges et les droits de

Digitized by Google

leur ordre. Le dévouement et le nombre de leurs clients, les mettaient à même d'appuyer par la force ces étranges prétentions. Vainement leur faisait-on remarquer, que depuis le XII[e] siècle, les nobles et le peuple s'étaient rapprochés, que l'humanité s'honorait elle-même dans les plus misérables conditions et que, dans son mouvement progressif, l'émancipation des communes avait emporté les vieux privilèges et les distinctions nobiliaires pour mettre à leur place les franchises municipales, pour élever, sur les débris de leurs châteaux, la grande communauté populaire.

Placé entr'elle et les maisons caporales, ce n'était pas un léger embarras pour Paoli, que d'avoir à ménager cet orgueil héréditaire, ces ambitions surannées sans blesser les communes dans le plus puissant de leurs instincts, dans le plus chatouilleux de leurs sentiments et le premier de leurs intérêts, l'égalité devant la loi. Quoiqu'il eût compris que cette espèce de féodalité n'était plus, en présence des institutions nouvelles, qu'une sorte d'anachronisme que minaient de toute part les mœurs et les idées, quoiqu'il fût bien loin de l'époque, où, à l'exemple des grands vassaux de la couronne, les Caporaux insulaires pouvaient dire avec orgueil, *Notre souveraineté s'étend partout où nous avons pu tracer un cercle avec l'épée,* Paoli n'en sentait pas moins la nécessité de restreindre leur influence par la privation successive de tout ce que leurs droits avaient d'incompatible avec les idées et les principes de la démocratie.

Autrefois l'établissement des fiefs importait peut-être à la défense du pays et à la sûreté des personnes. Dans ces temps de révolutions et d'invasions successives, les petits possesseurs et les grands propriétaires, n'étant pas protégés par la loi ni défendus contre les agressions étrangères, avaient intérêt à

Digitized by Google

s'abriter sous le puissant patronage des Caporaux. — Leur position a changé. Aujourd'hui la loi veille à la sûreté de tous : c'est le meilleur des patronages. Admettre tout autre empire que le sien, ce serait se complaire dans un honteux vasselage, ce serait demander à des maîtres toujours hautains, souvent impitoyables, ce que l'on peut obtenir de la justice du pays, avec cet avantage de plus, que celle-ci n'exige point la perte de la liberté individuelle pour prix de sa protection efficace. Paoli avait aussi d'autres raisons pour arriver graduellement à l'entière suppression des fiefs et, par suite, au renversement de ces familles puissantes. Ce qu'il détestait le plus, c'était l'origine de ces fiefs. La plupart d'entr'eux provenaient de la concession de terrains, à charge de reconnaître et de servir la république de Gênes. Tous ceux qui ont étudié son histoire savent parfaitement que c'était par ces bénéfices fonciers, d'abord temporaires, puis transmissibles au gré des possesseurs, que le sénat avait essayé de jeter en Corse les fondements du régime féodal. Par ce partage du sol, au profit de quelques familles privilégiées, il espérait rompre l'unité nationale. Nous vous cédons de vastes domaines, disait le sénat, à la condition que vous prendrez les armes pour votre souverain légitime. De notre côté, nous prenons l'engagement de vous secourir contre les révoltes ou les empiètements des populations.

C'est de cette manière que s'établirent parmi nous le vasselage et la seigneurie. La famille Matra avait vu avec regret que ce nouvel ordre politique compromettait nécessairement les avantages de cette condition privilégiée, condamnée à ne pouvoir plus se distinguer de la classe commune que par l'éclat des services, ou la supériorité des talents. — De l'autre côté des monts le régime féodal avait pénétré beau-

Digitized by Google

coup plus avant dans les mœurs et les habitudes du peuple. C'est là qu'il faut chercher le siége de l'ancienne noblesse, le véritable centre des intérêts aristocratiques. Aussi, les innovations et les réformes, introduites depuis 1755, trouvèrent-elles une plus forte résistance dans cette partie cismontaine de l'île, et ne s'y accomplirent que lentement.

Pendant sa royauté éphémère, Théodore aussi institua un ordre de noblesse. On vit des hommes sérieux courir après ces vains titres, sans s'inquiéter nullement du ridicule qui y était attaché. Il en est beaucoup dont la noblesse date de cette époque. Brisez les blasons et les armoiries, dont ils ont la faiblesse de se parer, et ils retombent de nouveau dans la roture. — Le morcellement de la propriété serait un obstacle permanent à la formation d'un ordre aristocratique, alors même que, par leur altière indépendance, les masses ne tendraient pas constamment à rétablir l'équilibre. — La puissance réelle vient moins de la fortune foncière que de la valeur des personnes. Le crédit et l'estime se mesurent beaucoup plus sur le nombre des parents et l'influence des alliés que sur l'étendue des domaines. Le berger dans sa hutte, le laboureur au milieu des sillons de son modeste champ, se croient les égaux du notable. Au jour des élections municipales, ils viendront disputer avec assurance la majorité des suffrages au plus riche propriétaire du canton. Et certes une candidature, que n'appuieraient que de frivoles distinctions ou des parchemins de famille, ne serait pas fort à craindre.

Paoli avait trop d'esprit pour ne pas apercevoir le côté plaisant, pour ne pas se moquer tout bas de cette vaniteuse noblesse qui, à défaut de mérite personnel, revendiquait des titres et des honneurs. Cependant il n'osa pas se brouiller

Digitized by Google

ouvertement avec tous les comtes et barons, si attachés à leurs immunités, si jaloux de leurs droits seigneuriaux. Il est facile de comprendre la cause de cette prudente réserve. Outre qu'il était aristocrate par goût et par ambition, les obstacles de tout genre dont il était entouré ne lui permettaient point encore de rompre entièrement avec eux. Paoli attendait, pour prendre en face de ces nobles exigeants une attitude ferme et un parti décisif, que les alarmes venant du dehors eussent cessé, qu'il pût tourner contre cette classe turbulente et agitée les forces employées à défendre le pays, en un mot, que l'affermissement de la nationalité ne réclamât pas tous ses soins. Il voyait mieux que personne, que son concours n'était qu'à la condition de conserver ses exemptions et les avantages dont elle jouissait, que ses souvenirs et ses intérêts la rattachaient au passé. Ces entraves, ou plutôt cette sourde résistance, gênaient sa marche. La république trouvait là les éléments d'une opposition hostile et parfois les ferments de la guerre intestine. C'est le peuple, c'est le dévouement de la *terre de commune* qui ont soutenu au XVIe siècle Sampiero, au XVIIIe Paoli dans cette double guerre de l'indépendance. Sampiero ne périt point sous les coups d'un bras plébéien. Les hommes qui ont disputé le généralat à Paoli ne sont pas sortis du rang du peuple. Ce n'était pas à ceux-là que Gênes offrait des grades et des fiefs. Dans leur vertueuse simplicité, ils ne concevaient pas de plus grand honneur, que de défendre le pays. Cette justice Paoli aimait à la rendre aux masses, dans les termes qui pouvaient les flatter davantage. C'est à la persévérance du patriotisme et à l'abnégation de leurs intérêts, qu'il rapportait la gloire des succès. Pendant les premières insurrections, elles n'avaient pas plus failli que sous son

Digitized by Google

commandement à l'appel de la patrie. A l'heure suprême du danger, le peuple s'était toujours trouvé debout sous les armes. Les habitants de la *terre de commune* pouvaient être écrasés ; il n'y avait pas de forces capables de les soumettre au joug étranger. Fiers et indépendants par caractère et par position, car ils tenaient presque tous au pays par le puissant lien de la propriété et au gouvernement par l'exercice du droit électoral, c'était avec bonheur qu'ils allaient au devant des sacrifices et des périls que commandaient la défense et la conservation d'aussi chers intérêts. En d'autres termes, on peut considérer la *terre de commune* comme la partie républicaine de l'île. (1)

Il n'entrait pas moins dans les combinaisons d'une saine politique de tenter une fusion entre ces intérêts opposés, de réunir dans un seul faisceau toutes les forces nationales, de rapprocher enfin ce qu'avaient divisé des priviléges de caste et l'orgueil de la naissance. « Paoli, remarque Boswel, sut, avec un bonheur extrême, maintenir dans de sages limites les prétentions exagérées des seigneurs féodaux, ne se lassant point de réclamer leurs anciens droits. » C'était là une question bien délicate. Les rétablir dans la possession des priviléges dont ils avaient joui par le passé, c'eût été créer ou plutôt faire revivre à leur profit une suprématie indépendante et incompatible désormais avec la constitution nouvelle, dont l'égalité formait la base principale. Les possesseurs de fiefs, nous l'avons vu plus haut, n'étaient entrés qu'à regret dans le mouvement insurrectionnel. Comme ils avaient beaucoup à perdre, ils hésitaient à prendre les armes contre la république dans la crainte de voir confisquer

(1) Voir l'*Histoire de Sampiero*, Chap. XVIII, pag. 245.

Digitized by Google

leurs biens. Aussi, tout en persistant dans le refus de concéder ce qui ne pouvait manquer de choquer la majorité du peuple, Paoli crut néanmoins devoir consentir à ce qu'ils ne pussent être personnellement cités devant les juridictions provinciales. On leur conserva en outre la faculté de statuer sur les différends qui auraient pu s'élever entre les paysans dans toute l'étendue de leurs fiefs, sans que leur jugement pût être soumis à l'examen et à la révision des magistrats provinciaux.

Malgré cette concession du droit de rendre la justice, ils n'en demeuraient pas moins sous l'empire de la législation commune et toujours justiciables, pour tous les actes de leur vie, du suprême conseil et du syndacat. Grâce à ce compromis entre les libertés communales et les exigences des seigneurs féodaux, Paoli était parvenu à écarter les occasions et les motifs de toute collision fâcheuse. Mieux que cela, il eut la satisfaction de pouvoir diriger vers un but commun des forces naguère hostiles. Toutefois le péril qu'il venait de courir l'avertissait de se tenir en garde contre les menées secrètes des anciens Caporaux. Si Matra, beau-frère du général Gaffori dont le devoir était de venger la mort, n'avait pas craint de conspirer secrètement contre l'indépendance du pays et l'attaquer ensuite les armes à la main ; si la jalousie contre Paoli avait pu faire taire dans son cœur tous les autres sentiments, quelle confiance le chef du gouvernement pouvait-il avoir dans les protestations et les assurances des autres maisons nobiliaires, non moins attachées aux prérogatives de leurs castes, tout aussi jalouses de leur ancienne suprématie locale?

On verra, dans la suite, que des mesures de surveillance furent jugées nécessaires pour les maintenir dans l'obéissan-

Digitized by Google

ce et le respect de la loi. L'égalité leur semblait de l'oppression. Accoutumés à commander aux autres, il leur arrivait quelquefois de s'arroger, dans les limites de leur ancienne juridiction, des pouvoirs qu'ils n'avaient plus. Paoli ne les perdait jamais de vue. Trop pénétrant pour s'abuser sur leurs dispositions hostiles, quand la surveillance ne le rassurait pas suffisamment, la relégation dans un lieu donné ou le château de Corte répondait de ces hommes suspects. Il savait par expérience, qu'il n'y avait pas loin du mécontentement à la sédition ; c'est ce qui explique la captivité, dans ce fort, des Mari, des Matra, des Abbatucci et de tant d'autres qu'il faisait arrêter préventivement sur de simples soupçons, ne les rendant à la liberté que lorsque la cause de ses ombrages avait cessé. Il ne se dissimulait point combien ces fréquentes restrictions à la liberté étaient contraires à l'esprit démocratique de la constitution. Ses ennemis le lui reprochaient avec amertume. « Je sais fort bien, disait-il, que ces mesures de police intérieure impriment un caractère de tyrannie à mon administration ; mais si j'enchaîne momentanément leur liberté, c'est pour n'avoir pas la douleur de frapper leur personne. Au reste, la gloire des hommes d'Etat est de braver ces injustes clameurs. » Dans ces arrestations Paoli ne cherchait que des gages de paix. Il fallait ôter des drapeaux à la révolte, et c'était plutôt pour avoir des ôtages que des prisonniers qu'il se saisissait parfois de ces chefs de faction.

Telle était la situation de la Corse, à l'époque où la guerre semblait devoir éclater entre diverses puissances européennes. C'est à la veille de ces conflagrations générales, et surtout lorsqu'il y a lieu de craindre que des combats maritimes dans la Méditerranée ne décident du sort des États,

Digitized by Google

ne maintiennent ou ne déplacent la prépondérance politique, que la Corse acquiert soudainement une haute importance. C'est alors que les cabinets ne reculent devant aucun sacrifice, pour en assurer la possession. Le traité de 1756, entre la république et la France, fut principalement déterminé par l'appréhension d'une guerre imminente entre cette dernière puissance et l'Angleterre. Ce n'était pas là, nous le savons, le motif officiellement avoué et apparent. Malgré les belles assurances d'amitié que l'on trouve dans le préambule de ce traité, il y aurait plus que de la simplicité à supposer que l'intervention armée de la France n'eût pour but que *de maintenir l'île de Corse sous la domination de la sérénissime république, qui, depuis plusieurs siècles*, y était-il dit, *en possède légitimement la souveraineté.* Par ces mots les publicistes de Versailles croyaient trancher définitivement cette grande question. Le sénat de Gènes ne se méprit pas davantage sur les vues politiques que cette occupation des places fortes était destinée à cacher. On avait beau répéter, à chaque article du traité, que l'intervention de la France était temporaire, désintéressée, et que Sa Majesté ne voulait, par l'envoi de ses troupes, qu'assurer *la domination de l'illustre république.* Ce qui prouve qu'elle n'était pas dupe de toutes ces menteuses assurances d'amitié et de désintéressement, c'est un article séparé. On y stipule, que le passage des troupes envoyées en Corse, ne pourrait *engager la sérénissime république à rien de contraire à la neutralité* qu'elle voulait conserver. Aussi est-il convenu et expliqué très-clairement, *que le séjour des dites troupes dans l'île n'ayant pour objet que de conserver et de veiller à sa sûreté contre les entreprises des rebelles et autres*

Digitized by Google

quelconques, il n'en sera rien inféré ni rien fait au préjudice de ladite neutralité, etc. etc. (1).

Au reste, le rapprochement des dates et des circonstances eût suffi pour dévoiler la pensée politique de cette convention. Nous citerons à ce sujet un passage emprunté à un historien français. « Les troupes françaises, appelées dans cette » île par la république de Gênes, avaient reçu une autre di- » rection à l'époque où la mort de Charles VI arma toute » l'Europe. Leur retraite de l'île et la situation fâcheuse où » peu après tomba la république avaient permis aux Corses, » guidés par Gaffori, de reprendre une partie de leurs an- » ciens avantages. Ce chef étant mort assassiné en 1753, » Pascal Paoli, âgé de trente ans, fut élu l'année suivante » pour le remplacer, et ce général tarda peu à réduire la » possession des Génois à celle de leurs villes maritimes. » Quatre mille Français, commandés successivement par le » marquis de Castries et par le comte de Vaux, vinrent les » occuper en 1756 avec l'agrément de la république, sur » le soupçon qu'avait conçu le cabinet de Versailles de quel- » ques *projets hostiles des Anglais contre cette île*, depuis » la perte qu'ils avaient faite de celle de Minorque. Mais dès » 1759, les besoins de la guerre d'Allemagne les fit rappe- » ler. Délivré de ces hôtes redoutables, Paoli força les pla- » ces des Génois dont plusieurs tombèrent en son pouvoir. » Malheureusement des dissensions fomentées dans son pro- » pre parti donnèrent lieu à une guerre intestine qui dura » deux ans et qui retarda ses progrès. Pendant ce temps » néanmoins, il formait ses concitoyens à la discipline mili-

(1) Fait à Compiègne le 14 août 1756. (*Recueil de traité et actes diplomatiques*, par KOCH, Tom. II, pag. 77.)

Digitized by Google

» taire, organisait parmi eux un gouvernement régulier, » établissait un système de finances, constituait des tribu- » naux, fondait une université et, les pliant au joug salutai- » re des institutions sociales, adoucissait leur caractère et » diminuait sensiblement parmi eux un penchant trop com- » mun aux vengeances particulières. (1) »

Le sénat de Gênes évitait avec soin tout ce qui aurait pu l'entraîner dans des guerres continentales ou maritimes. Il craignait que le cabinet anglais ne vît une adhésion tacite au système de la politique française, dans la demande, et plus encore dans l'acceptation, du secours de ses troupes. Aussi ne se lassait-il jamais de protester contre l'idée de toute alliance hostile à l'égard des autres États. Nous trouvons encore l'expression de cette crainte et des nouvelles réserves, en faveur de la neutralité, dans l'article 15 du traité signé à Compiègne. Cet article était ainsi conçu : « Au cas » de guerre entre la France et quelque autre puissance avec » laquelle la république serait en paix, le séjour des troupes » françaises en Corse ne pourra être regardé comme con- » traire à la république. Il a été convenu en conséquence, » ajoutaient les hautes parties contractantes, que cette » neutralité sera réciproquement observée dans les ports, » rades, baies et mouillages de la domination génoise. »

Il est évident que l'intervention de la France dans un démêlé qui ne la touchait ni de près ni de loin était, au point de vue du droit des gens, un fait condamnable, une atteinte grave portée à l'indépendance d'une nation voisine avec laquelle, à d'autres époques de l'ancienne monarchie, elle s'était trouvée en communauté d'intérêts et de sympathies.

(1) ANQUETIL, *Histoire de France*. Tom. XIII, pag. 19, 20.

Digitized by Google

Alors, les insulaires attendaient du cabinet français des munitions et des soldats ; à présent, ils ne demandent plus des secours, ils se contentent d'une stricte neutralité.

On aura remarqué avec quelle secrète défiance les Génois cèdent aux troupes françaises les places maritimes. Les moindres communications avec les habitants de l'intérieur les alarment. Ils craignent la plus légère marque de sympathie, au point d'en vouloir à tous les Français qui ne partagent point leur haine ou désapprouvent la conduite des commissaires. Le soin qu'ils mettaient à peindre les insurgés sous un jour défavorable, à dénaturer les traits de leur caractère, faisait naître dans le cœur des soldats français plus de bienveillance que d'aversion, excitait plus d'indignation contre les oppresseurs, que de mépris contre les prétendus rebelles. Il était impossible que les voyant de près, dans la noble simplicité de leurs mœurs, combattant avec courage et mourant sans se plaindre, les soldats du marquis de Castries ne rejetassent loin d'eux d'injustes préventions. Les insurgés, de leur côté, apprirent à les estimer. Sachant fort bien que la France n'était pas complice de la politique du cabinet de Versailles, ils gardaient tout leur ressentiment contre leurs véritables ennemis. « Nous apprécions trop l'élévation de leur caractère, mandait Paoli à un de ses amis à Marseille, pour ne pas comprendre combien il doit leur en coûter de se présenter sur les côtes de l'île comme les auxiliaires de Gènes. » Ce rôle allait, en effet, fort mal à des braves. Comment le concilier surtout avec les honorables souvenirs d'un autre temps, avec la belle conduite des soldats venus, sous le commandement de Thermes et des Oursins, seconder, de toute la puissance de la monarchie française, de toute leur valeur chevaleresque, la courageuse tentative de leur premier affranchis-

Digitized by Google

sement? Gênes, encore une fois, les employa contr'eux sans faire trop de fond sur leur dévouement. Elle connaissait trop bien et leurs sentiments, à peine contenus en présence des chefs, et les propos très-significatifs qui, en témoignant de leur estime pour les insulaires, avertissaient de s'en défier. L'exemple du marquis de Cursay était une raison de plus de cette défiance marquée. On appréhendait toujours que, touché des malheurs du pays, il ne se rencontrât quelque homme assez influent à la cour et assez généreux pour prendre ouvertement sa défense.

Voilà ce que la république redoutait autant que l'insurrection. Pour écarter ce danger, elle avait soin de circonscrire dans les bornes les plus étroites l'occupation temporaire des Français. Point de rapports, point de liaisons avec les piéves de l'intérieur. Certes, la comparaison n'eut point été à l'avantage des mercenaires liguriens. On eût désiré toutefois que, par quelque démonstration brutalement hostile, l'armée du marquis de Castries provocât le ressentiment des insurgés. Les excès, dans lesquels aurait pu l'entraîner ce triste droit de représailles, eussent été une bonne fortune pour les Génois. Placer ainsi des actes de vengeance entre le camp national et les garnisons des villes maritimes, c'eût été les séparer par un abîme, et transformer en une haine violente les sentiments d'estime et d'intérêt réciproques, dont la manifestation devenait de jour en jour moins équivoque. Le marquis de Castries se conduisit d'abord en homme prudent et modéré. — L'expédition des troupes françaises devait se borner au dépôt temporaire et à la garde des forteresses de la côte. Nulle arrière-pensée, nul projet de conquête. Le supposer seulement, c'était calomnier le cabinet de Versailles, lui prêter gratuitement des vues qui n'entraient pas

Digitized by Google

plus dans sa politique, qu'elles ne s'accordaient avec sa loyauté bien connue.

Paoli accepta toutes ces belles assurances de modération et de désintéressement politique, sans y croire. De moins habiles que lui n'y eussent pas cru davantage. Le général français avait beau dire et répéter que, fidèle à l'esprit de ses instructions, il était dans son intention et ses devoirs de se renfermer dans le commandement militaire des places; mais qu'on l'aurait toujours trouvé fort disposé à concourir de tous ses moyens à la pacification de l'île. En cela encore il se fût mis en opposition avec l'article 11 du traité. Cet article engageait, en effet, les commandants et autres officiers des troupes de Sa Majesté très-chrétienne *à s'abstenir aussi de toute négociation avec les Corses rebelles, même dans la vue de les amener à un accommodement de pacification et à la soumission qu'ils doivent à la république*. Paoli ne connaissait ni la teneur ni la portée de cette convention, mais il connaissait les intérêts et la position des parties contractantes; quel besoin avait-il d'autres lumières? L'intelligence des systèmes des cabinets et de leurs tendances bien connues est le meilleur commentaire des traités. Un homme d'État les comprend alors tout aussi bien que s'il les avait lus. La sagacité naturelle de Paoli l'aidait merveilleusement à pénétrer dans le secret des négociations diplomatiques. Le général français s'aperçut bientôt qu'il eût été mal aisé de lui donner le change. Il concevait entièrement et vite ce qu'on n'aurait voulu lui apprendre qu'en partie, et devinait tout ce qu'on ne lui disait pas.

La prévision d'une guerre maritime avait pu entrer aussi dans les raisons de ce traité. Mais la plus décisive, la plus déterminante d'entr'elles, était, à notre avis, le désir d'oc-

Digitized by Google

cuper une station permanente dans la Méditerranée en face de Toulon, à quelques lieues de navigation des côtes de la Toscane. Au reste, rien ne faisait pressentir encore la prochaine dénonciation des hostilités pour que la France s'emparât à la hâte de ces ports de mer. Ce que voulait le ministère de Choiseul en jetant quelques milliers d'hommes dans ces forteresses, c'était une espèce de compensation à la perte totale de nos colonies. Il espérait de reprendre, du côté de la Méditerranée, les avantages que la France avait perdus dans ses possessions lointaines. Là est tout le secret de ces prétendues médiations armées. Choiseul n'était, au surplus, que le continuateur de la vieille politique française, en ce qui concernait cette île. En remontant jusqu'au XVIe siècle, on trouve dans le cabinet du Louvre la même pensée d'occupation. N'était-ce pas pour contrebalancer la prépondérance politique de Charles Quint, et relever en Italie le parti de la France, que le général de Thermes fut chargé de conduire, en 1553, une expédition en Corse?

M. de Choiseul, qui avait plus d'esprit que de combinaisons politiques, se flattait pourtant de se jouer, tout à la fois, du sénat de Gênes et de Pascal Paoli. Il n'en fut point ainsi. Paoli, du moins, vit clairement où il voulait aboutir. Le ministre de Louis XV avait le pouvoir de renverser son ouvrage, d'accomplir dans une campagne ce que la république ne put que tenter pendant une guerre de trente ans. Il voulait aussi la satisfaction de le tromper. C'eût été trop de bonheur à la fois. Force lui fut d'avouer que le général diplomate ne s'était jamais abusé sur la tendance secrète de cette intervention armée. Ce qu'il reprochait au duc de Choiseul, et avec plus de raison que d'amertume, c'était la duplicité de son langage. Il eût mieux valu pour les deux peuples

Digitized by Google

qu'il se fût expliqué franchement. Paoli avait mis de côté les détours de la diplomatie. Ne convenait-il pas au premier ministre d'une grande monarchie de prendre, dans ces négociations politiques, une allure plus loyale, plus décidée? Était-ce à un pareil ministre à se cacher derrière l'embassadeur génois? Pourquoi ne disait-il pas nettement à Paoli, et une fois pour toutes : La Corse entre dans nos projets. Il importe à la gloire de la France de défendre la Pologne, d'abaisser l'Angleterre. Dans la conflagration européenne que je vais allumer, un établissement militaire sur les côtes de la Méditerranée devient indispensable. Voulez-vous m'aider à frapper un grand coup? Paoli n'eût pas cru à ces superbes desseins. Il avait mesuré, dans sa correspondance, la portée de son esprit. Il connaissait trop d'ailleurs les embarras financiers de sa position pour le croire capable d'accomplir ce qu'il rêvait au milieu d'ineptes courtisans. Mais il eût été touché de la noble franchise de ces communications. A la place d'une guerre injuste, inégale et par cela même peu glorieuse, les négociations se fussent terminées par une alliance ou un traité avantageux et honorable également pour les deux peuples.

Nous verrons plus tard à quoi tendaient, en définitive, les propositions de ce ministre. Quand il se crut assez fort, ou plutôt quand il s'aperçut que la république de Gênes traitait secrètement avec la cour de Madrid, et que Paoli avait marqué d'avance le résultat vers lequel convergeaient ces interminables négociations; quand il comprit que l'une et l'autre s'en défiaient également, on le vit jetant le masque exposer enfin sans réserve le plan qu'il avait caché pendant plusieurs années avec la plus grande dissimulation. On reconnut alors que Paoli ne s'était jamais mépris sur le véritable

Digitized by Google

but de cette neutralité armée. Le ministre français ne demandait pas moins que le démembrement de l'île. Il voulait qu'on lui cédât en toute propriété les villes de Bastia et de St-Florent avec tout le Cap-Corse.

Mais n'anticipons pas sur les époques. Jusqu'ici nous sommes encore dans la phase des détours et des ruses diplomatiques. Le système du cabinet français est une temporisation continue. Le moment où il se dessinera nettement n'est pas encore venu.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

Suspension tacite des hostilités. — Paoli en profite pour améliorer la situation du pays. — Conduite des troupes françaises. — Fondation de l'île-Rousse. — Gênes a recours à la voie des négociations. — Le sénat, divisé d'abord, penche vers la paix. — Ses propositions d'accommodement sont rejetées par la consulte de Casinca. — Situation avantageuse de la Corse. — Motifs de sa sécurité. — La république y rallume la guerre civile. — Descente de Matra. — Sa défaite. — Dévouement de chefs des milices. — Quelques réflexions sur les maux de la guerre intestine.

L'arrivée des troupes françaises fut suivie d'une espèce de trêve entre les deux nations belligérantes. Le général Paoli observait et n'agissait plus, du moins, ostensiblement. De leur côté les Génois, affaiblis par des pertes considérables et tranquilles sur la possession des points maritimes, semblaient avoir remis à une autre époque le plan d'une occupation plus étendue. Ce repos ne fut pas de longue durée. Le mouvement que l'on remarquait dans les deux camps faisait pressentir la prochaine reprise des hostilités. En attendant, Paoli avait choisi et faisait fortifier, en face de Bastia, une position importante : c'était le village de Furiani. De là, il semblait menacer cette ville de toutes les forces du camp national. Dans ce but, il y avait concentré l'élite des milices. A un signal donné, qui est-ce qui aurait pu l'empêcher de frapper un coup décisif? Ces préparatifs de guerre, conduits avec autant de vigueur que d'intelligence, prouvaient aux

Digitized by Google

Français que la résolution des insulaires de rester libres et indépendants n'avait pas changé, et qu'il leur suffisait d'un seul jour pour prendre l'offensive.

Il fallait bien que la république fût tombée dans l'épuisement ou la stupeur, pour laisser ainsi au général Paoli cette liberté d'action, soit pour organiser son armée, soit pour assurer le jeu régulier des institutions. Si elle voulait demeurer dans cette inconcevable inertie, quelle nécessité y avait-il de presser le secours des Français? N'était-ce pas compromettre son établissement dans l'île que d'y appeler une nation guerrière, conquérante et évidemment désireuse de substituer sa domination à celle de ses alliés d'un jour? Par quelle indolence, plus inexplicable encore, ne songea-t-elle à tirer aucun avantage d'un renfort si chèrement payé? Cette réflexion, qui s'offre tout naturellement à l'esprit, ne put la faire sortir de son inaction prolongée. Cependant le traité de 1756 lui promettait une coopération réelle et efficace. Aux termes de l'article 12, les commandants des troupes étaient obligés de prêter main-forte non seulement dans les places qu'elles occupaient, mais aussi dans l'étendue de leurs districts, chaque fois qu'elles en auraient été requises par les représentants de la sérénissime république, tant pour soutenir l'exercice de sa juridiction souveraine que pour la perception des droits des entrées, etc. Il est évident qu'avec un article de cette nature, on pouvait bientôt faire sortir les troupes expéditionnaires de cette neutralité apparente et s'appuyer de leurs armes pour refouler au besoin, dans l'intérieur de l'île, le rassemblement de Furiani. Disons-le donc, en agissant autrement, la république laissait échapper la plus heureuse des opportunités pour enlever à l'insurrection le terrain qu'elle avait gagné.

Digitized by Google

Paoli sut beaucoup mieux profiter de ce court intervalle de paix, ou plutôt de cette amnistie tacite. Partageant ses soins et son attention entre l'organisation des milices et les créations utiles dont il dotait successivement le pays, il se passait peu de jours sans qu'il ne signalât son administration par des projets d'intérêt général, son dévouement à ses compatriotes par la réforme de quelques abus. Il savait qu'en présence d'un ennemi aussi implacable que Gênes, les douceurs d'une paix durable leur étaient interdites. Aussi, n'avait-il garde de s'endormir dans une imprudente indolence. Communiquant son ardeur à tous ceux qui l'entouraient, appelant de tous côtés les lumières qui pouvaient l'éclairer le mieux sur les véritables besoins du pays, il mettait toute son intelligence à en découvrir les plaies, et son bonheur à les cicatriser.

Il s'était aperçu que la Balagne manquait d'un débouché pour l'exportation de ses huiles. L'occupation de Calvi, de l'Algajola et de St-Florent lui interdisait l'approche de ces ports, ce qui lui occasionnait un dommage considérable. Dans une tournée à travers cette fertile province et ses belles forêts d'oliviers, son attention se porta plus spécialement sur les côtes de l'Est. Placé à côté d'une Madone près de Corbara, point élevé d'où son œil explorateur planait sur un immense horizon, ce fut avec bonheur qu'il le reposa des montagnes d'Italie sur le rivage oriental. Une position heureuse le frappa, c'était la partie du littoral où s'élève et grandit aujourd'hui, avec les larges proportions d'une ville progressive, l'heureuse rivale de Calvi; on a déjà nommé l'Ile-Rousse. Le développement prodigieux qu'elle vient de prendre justifie les paroles prophétiques de son fondateur. Elle marche à grands pas vers le brillant avenir qu'il lui avait

Digitized by Google

présagé. Peut-être aussi fut-elle destinée, dans sa pensée, à accomplir une vengeance nationale. Paoli ne pouvait pardonner à Calvi de s'enorgueillir de son invariable fidélité à la république. Il n'aimait pas davantage l'Algajola, cette ancienne résidence de l'intendant militaire de Balagne ; et quand il songeait que ces villes préféraient l'abaissement du vasselage génois à l'honneur de combattre pour l'affermissement de la nationalité, il ne contenait qu'avec un effort marqué sa légitime indignation.

Avant d'exécuter ce projet, il fit venir à Corbara les quatre premiers propriétaires de l'Algajola. « Persistez-vous, leur dit-il, dans votre égarement, et pensez-vous qu'il ne soit pas temps de vous ranger de notre côté? » A cette brusque interpellation du général, saisis, embarrassés, ils opposèrent d'abord des scrupules de conscience. « J'entends, répliqua Paoli d'un ton sévère, vous m'objectez votre serment à la république. Mais le premier des serments, c'est de demeurer fidèle à la patrie : celui-là vous l'avez oublié, sans crainte et sans remords, comme si avant d'être sujets de Gênes vous n'étiez pas Corses. » — « Notre ville pourrait être détruite par la flotte. » — « C'est assez, ajouta le général avec vivacité, quand on est accoutumé à la servitude, on perd jusqu'à l'envie d'en sortir.... à merveille, Messieurs. Nous verrons plus tard ce que vous y aurez gagné. Regardez ces cabanes de pêcheurs ; bientôt il sortira de là une ville qui s'élèvera sur les ruines d'Algajola. » — En effet l'Ile-Rousse, en 1758, n'était encore que le modeste asile d'une poignée de pêcheurs. La vente du poisson était leur unique ressource, de grossiers filets, toute leur fortune. Paoli commença par des travaux d'assainissement. Ce ne fut pas sans de grands obstacles qu'il traça l'enceinte de cette ville naissante. Il fal-

Digitized by Google

lait combattre, au même instant, deux ennemis redoutables, le mauvais air et les galères génoises. Que de fois n'essayèrent-elles pas de disperser les travailleurs et de renverser les ouvrages commencés? Ces tentatives renouvelées d'un vandalisme impuissant ne servirent qu'à accroître l'ardeur des ouvriers. Paoli présida à leurs travaux et appela sur ce point les capitaux et l'activité croissante de ce peuple industriel. Quelque temps après il revint visiter cet entrepôt commercial. Ce ne fut pas sans une agréable surprise qu'il constata ses rapides progrès. C'était sa création. Il avait donné des lois à la Corse; il n'y avait point encore fondé de villes. On comprend sa joie, nous avons pensé dire sa vaniteuse satisfaction. « Que Calvi vante maintenant sa fidélité séculaire! C'est un honneur dont peu d'entre nous sont touchés; qu'elle en jouisse sans partage. Je sais quelque chose de plus glorieux, c'est le mépris pour tous ceux qui hésitent à se rallier au drapeau de la liberté. Si elle a fait inscrire au dessus de ses portes *Calvi toujours fidèle*, vous ferez graver sur les vôtres *Patriotisme et progrès.* »

C'est par ce langage, tenu en présence des Savelli, des Blasini et des Arena, qu'il encourageait les établissements naissants, qui, depuis quelques années, ont pris une extension, une consistance telle, à dépasser même les espérances que Paoli en avait conçues au milieu des rêves de son ardent patriotisme. Ah! combien sa joie serait encore plus vive si, renaissant à la vie, il pouvait parcourir d'un œil satisfait son vaste quai, ses maisons superbes qui semblent se disputer à l'envi un emplacement désormais trop resserré, son enceinte reculée, ses rues d'un alignement si régulier, et mieux que tout cela, ce mouvement d'affaires commerciales qui, à certaines époques de l'année et surtout quand l'abondante

Digitized by Google

sultat probable et souvent prévu d'avance par les hommes sages était un degré de plus dans l'exaspération de ces indomptables insulaires.

« Voyez, disaient les hommes sages de l'assemblée, quels sont les avantages que nous avons retirés de l'intervention armée de la France. L'insurrection, qui devait être comprimée, s'est au contraire rapidement étendue d'un bout à l'autre de l'île. On aurait dit que les Français n'avaient eu d'autre mission que d'applaudir aux succès des rebelles. Officiers et soldats laissaient éclater sans réserve leur enthousiasme pour le général Paoli, sans cacher davantage leur admiration pour ce qu'ils appelaient l'héroïque valeur des insurgés. Est-ce ainsi qu'il fallait entendre et exécuter le traité d'alliance qui nous coûte des millions? Si les troupes du monarque français devaient se renfermer dans cette stricte neutralité, pourquoi leur avons-nous cédé les places maritimes? Il est évident que cette occupation, sur laquelle nous avions fondé l'espérance du prochain asservissement de la Corse à la république, n'a servi qu'à mieux constater, à la face de l'Europe, l'impuissance de nos armes, l'audace croissante des rebelles et la vigueur de cette nationalité naissante qui s'organise pour grandir. Il serait temps de changer de système. Les Corses réclament des franchises, ils veulent des garanties contre le renouvellement des abus, des impôts mieux repartis, des employés intègres et humains, une justice à la fois plus prompte et plus impartiale. Quoi de plus raisonnable, de plus juste que de semblables réclamations! Nous reconnaissons tous, que si les imputations dirigées contre les agents de la république ne sont pas fondées sur tous les points, ce n'est pas un motif pour ne pas les examiner avec soin et les apprécier avec justice. Il est constant, que les concus-

Digitized by Google

sions de quelques fonctionnaires, l'avilissement et le mépris où ils sont tombés, seraient de nature à déshonorer la république si la noblesse et la pureté de ses principes n'étaient pas connues de l'Europe entière. »

Ce discours frappa les esprits. S'étant aperçu de l'impression favorable, l'orateur proposa de suite l'envoi en Corse d'une députation composée de six sénateurs des plus illustres. Quelques jours après, elle abordait ces rivages dans l'appareil le plus imposant. On espérait, en l'entourant de cet éclat, de lui concilier sinon la confiance du moins le respect des insulaires. Nous disions, que le ton et les prétentions du sénat s'étaient singulièrement modifiés : qu'on en juge par cet extrait d'une proclamation adressée aux Corses, par le doge et les gouverneurs de la république. « Nous défendons expressément, à quiconque désirera conserver nos » bonnes grâces, de causer aucun dommage aux personnes et biens de qui que ce soit membres de nos susdits » peuples, comme nous promettons de reconnaître les soins » et le zèle de tous ceux qui s'emploieraient efficacement pour » remplir les vœux de la république dont le premier est le » bonheur du royaume (1). »

Aussitôt arrivés à Bastia les députés entamèrent des négociations avec Paoli. Sa réponse fut l'engagement de convoquer sans délai une diète nationale, à qui seule pouvait appartenir de délibérer sur d'aussi grands intérêts. Soit qu'il entrât dans sa politique de rendre, en présence des envoyés liguriens, un éclatant hommage à la souveraineté nationale, soit qu'il ne voulût pas prendre sur lui la responsabilité d'un évènement de cette gravité, on le vit s'effacer prudemment devant les représentants du pays.

(1) Boswel.

Digitized by Google

La Venzolasca de Casinca fut le lieu de cette imposante réunion. A l'exemple du sénat de Rome après la descente de Phyrrus, elle déclara ne vouloir écouter aucune proposition, tant que les troupes de Gênes n'auraient pas entièrement évacué le pays, avec cette différence toutefois que, dans la modeste assemblée des Corses, cette résolution ferme et noble fut prise d'un accord unanime. Le sentiment de la dignité nationale fit cesser tous les dissentiments. A Rome au contraire dans ce *sénat de rois*, il ne fallut pas moins que l'éloquence entraînante et toute l'autorité d'un Manlius pour faire rejeter les ouvertures d'une paix honteuse. Nous le redisons avec orgueil : dans la consulte de la Venzolasca cette unité de pensée fut le résultat d'un mouvement spontané, d'un élan universel de patriotisme. « Que Gênes rappelle ses troupes. Il ne doit plus rester de cette odieuse domination que le souvenir des maux qu'elle laisse après elle. C'est alors et alors seulement, disaient les députés, que nous consentirons à traiter sur les bases d'un arrangement convenable. Plus tard on verra quelle indemnité il sera juste d'allouer pour l'abandon des présides et s'il n'est pas avantageux d'établir, entre les deux peuples, des relations commerciales. »

Ainsi noblement éconduits, les Cynéas liguriens regagnèrent le port de Gênes avec la triste certitude que dorénavant c'était au sort des armes à décider laquelle des deux nations comprenait le mieux ses intérêts, laquelle devait dicter ou subir la loi. On a prétendu que, dans cette détermination, il y avait plus de fierté que de prudence. Ne pouvait-il pas se faire que, revenu franchement à des idées de justice et de modération, le sénat eût accordé à la consulte le redressement des griefs et des garanties sérieuses contre des abus

Digitized by Google

ultérieurs ? Tout le faisait présumer. La république assurément, et c'est ce qui dut coûter le plus à son orgueil, n'était pas descendue à ces démonstrations de paix et de conciliation, pour s'arrêter tout-à-coup, hésitante et soupçonneuse, dans la voie qu'elle venait d'ouvrir. Son dessein était d'arriver à une solution satisfaisante pour les deux États. Paoli eût dû employer sa haute influence à modérer cette exaltation belliqueuse évidemment déplacée au milieu de circonstances si favorables pour la conclusion d'un raccommodement. On est allé plus loin ; expliquant la politique de Paoli par des motifs d'une ambition personnelle, on lui a reproché d'avoir refusé la paix, pour ne pas déposer le pouvoir dictatorial dont il était investi. Il craignait, dit-on, de rentrer dans la vie privée. La paix eût été la fin de sa magistrature souveraine.

Il est bien facile de répondre à de pareils reproches. Dans l'état de profonde irritation où était le peuple, Paoli eût bientôt usé, dans les tentatives d'une paix impossible, sa popularité et la renommée d'homme habile ; et puis, il n'est pas vrai de dire qu'il n'ait voulu entendre parler à aucun prix d'accord et de rapprochement avec la république. La consulte de Casinca ne fit qu'ajourner les ouvertures du sénat. On comprend l'honorable susceptibilité qui subordonna tout autre intérêt à l'affranchissement immédiat du territoire. D'ailleurs, quelles qu'eussent été les bases et les conditions du traité de paix, jamais le fondateur de la nationalité insulaire n'avait à craindre ni l'oubli de ses concitoyens, ni l'obscurité de la vie privée. Une telle supposition ne pouvait entrer dans son esprit. Elle eût été repoussée comme une injure par la nation entière. Paoli lui apparaissait comme la personnification de l'indépendance, comme le seul Corse ca-

Digitized by Google

pable de la défendre et de l'affermir. Sa gloire d'ailleurs ne pouvait que s'accroître pendant les loisirs de la paix, car il en eût profité habilement pour réaliser tout ce qu'il projetait d'utiles améliorations.

D'autres l'ont accusé d'avoir marchandé secrètement la Corse aux Génois dans la crainte qu'elle ne passât sous la domination des Français. « Il entrait beaucoup mieux dans ses vues, écrivait en 1791 un de ses ennemis politiques (1), de se mettre d'accord avec les Génois. De cette manière il conservait l'autorité sans partage et sans être gêné par la vigilance des Français, ce qu'il redoutait par dessus tout. Mais la république se refusa à traiter isolément. Elle demandait la médiation et la garantie de la France. » Non assurément, ce rôle et le dessein qu'on lui prête ici ne furent jamais les siens. Jalouse de sa constitution nouvelle, fière de ses succès et avide de la gloire que lui faisait espérer l'enthousiasme de sa jeunesse, la Corse se préparait à la guerre sans s'inquiéter ni des maux où elle entraîne, ni des secours du cabinet français. La consulte de Casinca crut, sans doute, que le moment était arrivé d'achever, par un dernier effort d'énergie, l'œuvre de l'émancipation nationale, et que d'ailleurs cette nouvelle ouverture d'accommodement pouvait bien n'être qu'une déception de plus.

En effet, la situation de l'île n'ayant jamais été ni plus belle ni plus rassurante, on conçoit aisément sa sécurité et ses espérances. L'Europe avait les yeux fixés sur elle. Les publicistes étrangers vantaient son régime politique. Paoli venait de résoudre un grand problème, en établissant l'ordre sans esclavage et la liberté sans licence, au sein d'un peuple

(1) Brochure de M. le comte Buttafoco.

Digitized by Google

réputé *indisciplinable par caractère, rebelle aux lois par habitude et grossier par des siècles d'ignorance.* La secte des philosophes et des économistes, préludant par la hardiesse de leurs écrits au mouvement révolutionnaire de 1789, applaudissait sans réserve au soulèvement et surtout à la constance héroïque que les compatriotes de Paoli déployaient dans cette lutte inégale. Ces novateurs audacieux voyaient avec plaisir que l'on fît, dans une île de la Méditerranée, l'heureuse application de leurs théories politiques, en attendant que l'on pût tenter cet essai de régénération sociale sur le continent où éclataient déjà les premiers symptômes de cette sourde agitation, de ce vague désir de réformes qui, du sein des parlements et du cabinet des écrivains, avaient pénétré rapidement dans les masses. On était bien aise de pouvoir opposer aux incrédules adversaires de toute rénovation sociale ce qu'offrait de sage et de régulier cette forme de gouvernement.

Paoli vient de prouver aux pessimistes les plus opiniâtres que la démocratie n'est pas toujours la négation de l'ordre. Son action constamment vigilante concentre dans l'intérêt commun toutes les forces individuelles, intelligentes et morales. L'indépendance a de la vigueur, parce que la liberté a ses limites. Il a redonné aux noms de patriotisme et de nationalité le prestige et la puissance qu'ils avaient perdus. Cette démocratie, dont les publicistes du cabinet de Versailles se moquaient d'abord, présente toute la force d'une institution nouvelle, tandis que les vieilles monarchies se meurent de langueur.

Voilà ce que l'on disait dans les réunions semi-politiques. La noblesse militaire ne s'intéressait pas moins aux succès de l'insurrection. Les officiers, au retour de l'expédition,

Digitized by Google

parlaient des insurgés avec éloge et de leur général avec admiration. Le récit de ce qu'ils avaient vu se ressentait de cette bienveillance marquée. Une nation aussi impressionnable ne pouvait entendre raconter avec indifférence ce que la tyrannie étrangère avait fait endurer de maux à la Corse. Sa fermeté au milieu des revers, son courage dans les combats, son respect pour les lois établies, son amour pour la justice, le calme de ses assemblées électorales, la simplicité des goûts, le culte de la patrie, sa confiance illimitée dans l'intégrité des magistrats : c'était par une peinture aussi favorable de leurs mœurs, par l'estime et la sympathie qu'ils semblaient leur avoir si bien inspirées, que ces jeunes militaires étaient parvenus à détromper l'opinion sur le compte des Corses, à exciter le mépris et la défaveur contre la république.

On ne doit pas s'en étonner. Un peuple qui fera bientôt des vœux sincères pour l'indépendance américaine, qui verra des gentilshommes de la cour de Versailles se précipiter à l'envi sur les rivages du nouveau monde pour y combattre dans les rangs des insurgés, et un cabinet destiné à les soutenir de ses trésors et de toute la puissance de sa marine, pouvaient-ils, sans une étrange contradiction, demeurer froids et insouciants en présence d'un évènement de la même nature, s'accomplissant plus près d'eux, à trente lieues des côtes de France, et dont l'issue semblait devoir les toucher davantage? On savait en outre que le sénat, et surtout le parti libéral qui s'était formé dans son sein, s'indignait des longueurs et des dépenses énormes d'une guerre entreprise dans un intérêt purement oligarchique.

On pouvait compter aussi sur la prochaine manifestation de quelque puissance. Elle n'aurait rien qui dût étonner, di-

Digitized by Google

saient les partisans de la guerre. Quelquefois des secours réels, efficaces, viennent de la part de ceux que l'on redoute le plus. Interrogeons notre histoire; qui de nous ne connaît le manifeste de la maison d'Autriche (1)? Justement irritée de la déloyauté avec laquelle la république avait méconnu la foi des traités, blessé les lois de la justice et de l'humanité, sans aucun respect pour la mémoire de son auguste père, l'empereur Charles VI; indignée, d'un autre côté, de ce qu'elle n'avait pas craint, sous le voile d'une perfide neutralité, d'assister secrètement ses ennemis et trahir ses alliés, Marie-Thérèse décida de rompre sans retour avec un gouvernement aussi peu sincère dans ses promesses qu'il était habile à déguiser la violation des conventions les plus solennelles.

Faut-il rappeler les termes de ce manifeste? « Déterminée par les motifs les plus graves, et touchée du malheureux état des Corses, gémissant plus que jamais sous un » joug de fer, nous avons résolu de les prendre sous notre » protection impériale et leur accorder aide et assistance. » Nous interposerons en outre nos bons offices auprès des » alliés de notre couronne, afin qu'ils aient aussi à les soutenir de toutes leurs forces pendant la guerre entreprise » contre la république dans l'espoir de reconquérir et conserver leurs droits, franchises et priviléges. Nous ne souffrirons jamais que, troublés dans la jouissance du premier » des biens, une tranquillité durable, ils soient exposés à la » vengeance de leurs ennemis. » Une telle déclaration renfermait implicitement le pacte d'une alliance offensive et défensive. Le sénat en fut effrayé. Ne pouvait-il pas arriver que d'autres cabinets suivissent l'exemple d'une aussi gé-

(1) 3 janvier 1746. Signée : MARIE-THÉRÈSE.

Digitized by Google

néreuse médiation? Toutes ces raisons réunies raffermissaient bien des patriotes influents, dans la résolution de la guerre.

On pouvait citer pareillement la lettre royale par laquelle le cabinet de Sardaigne s'engageait, dès le 2 octobre 1745, « à protéger efficacement, par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, *son allié le peuple Corse,* contre une république qui justifiait par le système le plus odieux l'insurrection des opprimés. » C'était ainsi que le roi Emmanuel motivait son intervention et promettait de solliciter, dans leur intérêt, la protection et l'assistance de l'impératrice des Romains, reine de Hongrie, ainsi que l'appui de Sa Majesté Britannique. La politique du sénat était qualifiée dans les termes les plus sévères. Il était facile de voir que, dès cette époque, on commençait à comprendre la justice des réclamations des insulaires. Les cours, mieux éclairées, savaient de quel côté se trouvaient le droit et la raison.

La noble attitude de cette fameuse assemblée ne permettait plus, nous le répétons, de terminer la guerre par la voie pacifique des négociations. A la haine invétérée se joignit le dépit d'avoir échoué dans cette tentative de conciliation. Jamais, en effet, l'orgueil de cette fière république n'avait reçu une plus cruelle atteinte. Dans le premier mouvement d'une colère impuissante, on ne parlait plus que de ses immenses préparatifs de guerre, on voulait armer soudain tout ce qu'il y avait de vaisseaux dans les ports, recruter l'armée à grands frais, tripler les équipages pour écraser d'un seul coup ce ramas de *rebelles insolents.* Mais petit-à-petit cette terrible colère s'apaisa, et aux menaçantes clameurs de ce peuple en furie succédèrent de froides réflexions.

Pendant que l'on s'attendait à un débarquement de troupes et à la reprise des hostilités, une vague rumeur et de

Digitized by Google

sourdes menées apprirent bientôt que, fidèle à son système, la république songeait à se venger autrement. La guerre civile était sa dernière raison. Nous avons déjà fait cette remarque. A l'exemple de ces cabinets *perfides* qui, pour ébranler les trônes qu'ils n'osent attaquer ouvertement, ou agiter les États rivaux dont ils jalousent la prospérité, favorisent l'ambition des prétendants, la république jetait de temps en temps sur nos rivages d'anciens chefs de parti, avec la promesse de leur fournir tout ce qui pouvait alimenter la guerre et assurer le triomphe de ce funeste antagonisme.

Ce sera encore un autre Matra qui acceptera cette triste et périlleuse mission. Son frère Emmanuel n'avait cédé qu'à un mouvement d'ambition; celui-ci se laissait égarer par l'ambition et par la vengeance. Cette seconde tentative avait encore moins de chances de réussite que la première. Quels étaient en effet ses moyens d'action? Le titre de général, des sommes d'argent à distribuer, le cortége de quelques ambitieux subalternes, le concours de Jacques Martinetti et des intelligences secrètes avec le château de Corte, dont on espérait de s'emparer par l'intermédiaire d'un certain Pietri, mieux connu sous le surnom de *Cannocchiale*. Était-ce assez pour opérer une contre-révolution? Le fort aurait ouvert ses portes devant Antoine Matra, que son aventureuse entreprise n'eût pas moins échoué. Derrière lui on apercevait les troupes génoises : en fallait-il davantage pour le dépopulariser entièrement? Néanmoins, et par suite de ce caractère inquiet et mobile qui distingue ce peuple, à peine le nouveau général eut-il touché les rivages d'Aleria, que Martinetti entraîna de ce côté tout ce qu'il avait pu rassembler de partisans, qu'un historien plus sévère qualifie de bandits. Le plan de Matra était sim-

Digitized by Google

ple mais hardi ; quitter immédiatement la plaine de l'Est, marcher au pas de course à travers les villages de Tallone, Moïta et Zuani, jusqu'à la ville de Corte, ainsi escorté et soutenu par tout ce qu'il aurait recruté d'hommes mécontents ou séduits par l'appas des grades. Mais Clément ne lui en donnera pas le temps.

La nouvelle de ce mouvement n'est pas plutôt arrivée au camp national, que le chef des milices indigènes, marchant hardiment contre ce rassemblement d'hommes entraînés, le disperse avant même que Matra soit en mesure de repousser cette attaque soudaine. Nicodème Pasqualini partagea avec Clément Paoli l'honneur de cette journée. Les chances de ce combat ne furent pas aussi incertaines que le prétendirent les partisans de Matra. Non qu'il manquât de courage dans les dangers ou d'une certaine adresse dans ces sortes de guerres ; c'était, au contraire, un homme déterminé, toujours prêt à se jeter dans les entreprises les plus périlleuses, et sachant animer par la parole ceux qu'il ne pouvait entraîner par l'exemple. Mais ces qualités de l'homme de guerre se trouvaient à un degré plus éminent encore chez les lieutenants du général insulaire ; ce qui ajoutait à leur assurance dans les périls, c'est que derrière eux était la Corse tout entière. N'étant avoué que par une petite fraction, Matra n'avait d'espoir que dans le succès fugitif d'un coup de main ; un pas en arrière devenait pour lui une défaite inévitable ; et puis quels hommes que les patriotes qu'on lui opposait? Clément Paoli, Edouard Ciavaldini, éprouvés par tant de dangers, allant au feu avec autant d'intrépidité que d'intelligence, redoutés par la justesse du tir, par l'ascendant prodigieux qu'ils exerçaient sur leurs compatriotes ; terribles dans l'attaque, calmes dans la retraite, infatigables dans les marches à tra-

Digitized by Google

vers les ravins et les forêts ; l'effroi des mercenaires étrangers, la force et la gloire du camp national.

Cette levée de boucliers avait été combinée avec une démonstration de troupes génoises du côté de Bastia. On voulait par cette ruse de guerre rappeler sur ce point l'attention de Paoli et toutes les forces dont il disposait en ce moment. En même temps, un certain Costa, capitaine au Royal-Corse et chevalier de St-Louis, cherchait à rallier dans la piève d'Alesani quelques uns de ces hommes qui, dans l'absence d'opinions arrêtées, plus séduits que coupables, suivent aveuglément quiconque est assez malheureux pour les entraîner. Les entreprises de cette nature demandent à être conduites avec promptitude et mystère. Le moindre accident, l'échec le plus léger, suffisent souvent pour les faire échouer. Il faut profiter de cette espèce d'immobilité que fait naître la stupéfaction de l'évènement, ou y renoncer. Matra le comprit. Dès que la route de Corte lui était fermée, il ne restait plus qu'un dernier parti à prendre, se replier vers les communes d'où il était parti et empêcher, s'il était possible, la désertion des siens.

Pendant que cette audacieuse tentative jetait l'alarme dans les piéves de Vecchio et de Serra, le général Paoli pressait le siége de Macinaggio, position maritime fort importante et d'où il voulait, pour cette raison, chasser entièrement les troupes liguriennes. Mais il sentait qu'un intérêt plus grand l'appelait ailleurs. Ce qu'il y avait de plus urgent, c'était d'étouffer promptement le foyer de la rebellion, ou du moins de le circonscrire dans un point resserré. A sa voix les milices se pressent de tous côtés sous la bannière nationale. Les mots *Mort aux traîtres*, *opprobre aux partisans de l'étranger*, se mêlent aux acclamations dont les salves réité-

Digitized by Google

rées annoncent au loin le passage du général à travers les villages en émoi. Les populations entières se disputaient l'honneur de marcher contre les rebelles. On avait plus de peine à contenir qu'à exciter leur enthousiasme. Aussi ne furent-ils pas plutôt en présence que le combat recommença avec le plus grand acharnement. Si Clément Paoli se montra dans cette circonstance ce qu'il avait toujours été, ce qu'il fut jusqu'à sa mort, étonnant de courage et prodigue de sa vie, Antoine Matra ne déploya pas moins de fermeté. Cependant la victoire ne fut pas long-temps douteuse. Forcé de céder le terrain, il ne combattit plus que pour protéger la retraite des fuyards.

Quel sujet de douleur que de voir dépenser tant de courage et de sang au service d'une cause étrangère ! Ce qui n'attriste pas moins, c'est le levain de haine, ce sont les souvenirs irritants que laissent après elles toutes ces dissentions intestines ! On ne comprenait guère, comment les frères Matra, unis à la famille Gaffori par les liens d'une étroite parenté, eussent pu s'identifier avec les intérêts de Gênes, au point de jeter ainsi des brandons de discorde au sein du pays. Ce rôle leur allait encore plus mal qu'à tout autre. Il semble qu'ils n'auraient jamais dû oublier, que J. P. Gaffori avait été frappé par des sicaires génois ; que la consulte nationale, en expiation de ce crime, fit raser jusqu'aux fondements de leurs maisons, où l'on voyait encore debout, en 1776, des colonnes d'infâmie. Voilà ce qu'on ne pouvait ni comprendre, ni excuser. S'ils ne voulaient pas venger l'époux de Faustine Matra, était-il convenable qu'ils marchassent dans les rangs de ses ennemis ? Fallait-il, pour mériter la confiance dont on les avait honorés ou plutôt flétris, qu'ils répudiassent les honorables souvenirs du passé ? C'était sur

Digitized by Google

leur tête que retombait le sang d'Édouard Ciavaldini et de tous les patriotes qui, comme lui, laissèrent généreusement la vie dans cette guerre insensée. Tout autre chef de rebelles n'eût méconnu que les lois de son pays; en s'insurgeant contr'elles, les Matra blessaient à la fois et les lois politiques et les droits du sang. La révolte supposait aussi peu de respect pour la volonté générale, dont le gouvernement de Paoli était l'expression et l'organe, que de mépris pour les cendres d'un illustre allié. Au reste, il faut l'avouer à la honte de la Corse, ces coupables défections ont navré plus d'une fois le cœur des patriotes. Est-ce que Sampiero n'eut pas souvent aussi la douleur de rencontrer des Corses parmi les soldats des Étienne Doria, des Spinola et des Vivaldi? A une époque plus rapprochée de nous, combien de fois les mots de liberté et de patriotisme n'ont-ils pas caché de lâches déceptions?

Ce ne fut pas là la seule faction que Paoli eut à combattre. L'autre côté des monts essaya, à deux reprises différentes, de lui opposer un rival politique dans la personne du général Abbatucci, avec cette différence toutefois, que cette opposition resta constamment pure de toute alliance étrangère. Abbatucci avait le cœur trop haut placé pour conspirer l'asservissement de son pays. Mais, dans sa juste fierté, il ambitionnait de conserver le premier rang dans les piéves d'Ornano, d'Istria et de Talavo. L'homme qui prétendait lui disputer cette suprématie locale n'avait ni ses talents ni sa popularité. Nous voulons parler ici de J. B. d'Ornano, alors conseiller d'État en exercice. Ce dualisme qui faillit agiter sérieusement les populations ultramontaines fournit à Paoli une raison plausible de s'emparer de leurs personnes. Le château de Corte, cette maison d'État du gouvernement

Digitized by Google

insulaire, lui répondit, pendant quelque temps, du maintien de la paix dans cette partie de l'île. Il y aurait donc une extrême injustice à confondre Abbatucci avec les Matra. Tout en prescrivant, à l'égard du premier, des mesures de police et de sûreté, Paoli estimait son caractère et appréciait tout ce qu'il y avait en lui de capacité et de courage. Avec de tels sentiments, ces deux hommes auraient pu s'entendre et marcher d'accord. C'était peut-être leur vœu, c'était du moins l'intérêt du pays. Cependant nous comprenons parfaitement que dans sa position difficile, Paoli sentît la nécessité d'exercer une surveillance sévère contre des notabilités ambitieuses et remuantes. Magistrat souverain, son devoir était de prévenir par la vigilance, et de comprimer par des mesures énergiques, toute révolte capable de jeter de la division dans les forces nationales. Mais Abbatucci ne fut pas moins blessé de cette défiance continue. Le lendemain de son élargissement, on lut ces mots sur un placard affiché à la porte de l'église de Corte : « Il est en Corse deux imbéciles ; l'un c'est Abbatucci pour s'être laissé emprisonner, l'autre Paoli pour l'avoir remis en liberté. »

Mais abandonnons les traîtres aux remords de la conscience et aux flétrissures de l'histoire. Reposons plutôt nos regards sur le tableau si attachant et si plein d'intérêt que présente en ce moment la ville de Corte, siége ordinaire des consultes nationales.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Junte extraordinaire convoquée à Corte. -- Discours de Paoli. -- Court historique des travaux de cette assemblée. -- Coutumes et Statuts génois. -- Finances et commerce. -- Ses restrictions. -- Sa liberté. -- Celle du culte et de conscience. -- Le sénat s'effraie de l'amélioration survenue dans le sort de l'île. -- Ses menées pour y rallumer la guerre civile. -- Son dénouement. -- Tendance des esprits à la réconciliation. -- Paoli la favorise par des paroles de pardon et d'oubli.

On aura remarqué qu'à l'approche des grands événements, ou lorsque de violentes commotions l'avait profondément ému, c'était dans la réunion des députés, envoyés des diverses circonscriptions électorales, que le pays allait retremper ses forces et puiser une énergie nouvelle. Paoli, par la supériorité de ses lumières et son immense ascendant moral, dominait toutes les consultes. Celle qui venait d'être convoquée à Corte (23 mai 1762) avait un double but; d'un côté, on voulait pourvoir par des dispositions législatives aux besoins les plus impérieux de l'époque, et de l'autre, décourager, par le spectacle d'une imposante unité d'efforts et de sentiments, les hommes suspects, accroître la confiance des patriotes, et, par de nouveaux serments de fidélité à la patrie, rassurer les personnes faibles mais timorées contre les dangers du dehors et les défections du dedans.

Paoli ouvrit la séance par un de ces discours qui, en captivant l'attention des assemblées, sont destinés à imprimer une

Digitized by Google

sage direction à leurs travaux, et où chacun des membres qui la composent trouve, au milieu des pensées les plus nobles, la mesure de ses devoirs. Jacobi a pris soin d'en donner un extrait. Nous le transcrirons ici à notre tour. « Messieurs, » disait Paoli aux députés de la consulte, vos concitoyens » en vous chargeant de les représenter vous ont confié leurs » plus chers intérêts. Vous connaissez leurs besoins, vous » partagez leurs sympathies, leurs mœurs sont les vôtres : » interrogez donc de bonne foi vos consciences, éclairez-vous » réciproquement par une franche discussion, et soyez con- » vaincus que les résolutions que vous prendrez en commun » deviendront des lois efficaces, parce qu'elles seront l'ex- » pression sincère de la volonté du pays. Messieurs, cher- » chons tous ensemble notre propre bonheur en travaillant » avec zèle à assurer le bien-être de la communauté dont » nous faisons partie; tâchons aussi de nous appliquer avec » constance à déconcerter les plans de nos perfides ennemis » qui, comme vous venez de le voir, calculent sur nos divi- » sions pour nous réduire à leurs fins. La victoire, toujours » fidèle à la sainte cause de la patrie, s'est encore une fois » déclarée pour nos armes; mais les derniers évènements » sont une preuve évidente du besoin qu'ont tous les vrais » patriotes d'être sans cesse attentifs et prêts soit pour sur- » veiller soit pour punir les ennemis de notre bonheur. Que » chacun de nous se souvienne qu'il se doit entièrement et » sans réserve à son pays et qu'il ne doit chercher son pro- » pre bien-être que dans le bien-être général (1). »

Ces dernières paroles furent couvertes d'applaudissements.

(1) Jacobi, Tom. II, pag. 244. — Cambiaggi, *Recueil des procès-verbaux des Consultes nationales.*

Digitized by Google

La prévision des dangers, auxquels la liberté allait être bientôt exposée pour la troisième fois, avait fait taire soudain toutes les divergences d'opinion. Cette allocution grave sans emphase et ferme avec mesure, répétée de bouche en bouche par les envoyés des pièves, communiqua bientôt au loin les vives émotions de l'orateur et l'enthousiasme de la consulte. Averti par cet instinct de son salut qui ne le trompe jamais, le peuple comprit qu'il touchait à un de ces moments suprêmes où les nations, assaillies de périls et entourées de difficultés, recueillent, pour les surmonter, tout ce qu'elles ont de courage et de vertu.

Deux intérêts réclamaient toute la sollicitude de l'assemblée, la sûreté du pays et son bien-être matériel. On pourvut à l'une, par le soin que l'on mit à perfectionner l'organisation militaire des nationaux, et à l'autre, en s'occupant des moyens les plus propres à assurer aux classes de la population une plus grande somme de prospérité.

Nous croyons devoir offrir au lecteur le précis des délibérations les plus importantes de cette assemblée. Elles se divisent en travaux législatifs et en mesures de guerre.

Commençons par l'exposé des premiers. Paoli regretait que la gravité des circonstances ne permît pas encore de se livrer à une révision générale des statuts civils et criminels qui régissaient alors le pays. Cette réforme lui semblait d'autant plus essentielle que les anciennes lois, faites pour d'autres temps et d'autres institutions, étaient en désaccord complet avec les mœurs et les idées d'une époque plus avancée en civilisation et où dominaient de plus nobles tendances. Ce qui choquait le plus, dans ces statuts surannés, c'étaient les dénominations de gentilshommes et de vassaux, les distinctions continuelles entre la noblesse et la roture, l'inégalité

Digitized by Google

dans les droits, plus révoltante encore, mais qui en était pourtant la conséquence logique et nécessaire. On sait que cet esprit aristocratique dominait aussi dans le système de la pénalité, car le châtiment réservé aux *plébéiens* n'atteignait point les *castes nobles*. On trouve souvent ces mots dans les statuts criminels : « En infligeant la peine, le gouverneur et le magistrat tiendront compte *de la qualité et de la condition du délinquant.* » Indépendamment de la remise de certains impôts, ces classes privilégiées avaient l'avantage de soumettre les gens du peuple à des corvées dans toute l'étendue de leurs domaines, de les pressurer par des redevances non moins injustes. En 1581 plusieurs Caporaux et autres soi-disant gentilshommes présentèrent un mémoire au gouverneur Jean-Baptiste Cataneo, où, après avoir exposé que l'un des priviléges de leur caste était l'exemption totale de toute espèce de charges, tailles et corvées; que l'office de Saint-Georges lui-même avait respecté ces droits et ces immunités, ils demandaient à en être affranchis comme pour le passé, se souciant fort peu si ce dégrèvement total faisait retomber sur la classe laborieuse tout le fardeau des impôts (1).

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de rappeler minutieusement les vices et les monstruosités que l'on aperçoit à chaque page dans le recueil des lois liguriennes; nous dirons seulement qu'elles portent, à certains égards, l'empreinte de tout ce que le régime féodal avait de plus mauvais et de moins tolérable. Cependant le moment n'était pas encore venu, où les assemblées législatives de la Corse pouvaient travailler avec suite à la confection d'un code nou-

(1) *Documents historiques,* extraits des archives de Bastia.

Digitized by Google

veau. Une œuvre de cette importance demandait moins d'agitation dans les esprits et tous les loisirs d'une paix plus durable. On jugea donc convenable de se renfermer dans ce que réclamaient le plus instamment les nécessités morales et politiques de la situation.

Son état financier fixa toute l'attention des députés. Nous avons vu que le premier soin de Paoli, aussitôt après son avènement au généralat, avait été la suppression totale des frais énormes de perception. Il avait suffi jusque-là de justifier, soit par voie d'enquête, soit par production de titres plus ou moins authentiques ou par de vieux parchemins, que l'on appartenait à la classe des seigneurs, pour avoir le privilége de vivre sans travailler, de consommer sans produire. A la noblesse étaient attachés d'autres droits dont elle n'était pas moins jalouse, tels que le droit de port d'armes, de juridiction civile et criminelle, de chasse, d'épée, etc. Et ces mêmes hommes qui, dans leur morgue insolente, trouvaient qu'il n'y avait jamais assez de distance entr'eux et le peuple, ne rougissaient pas, en déguisant de cruelles extorsions sous les noms de taille, redevance seigneuriale et autres taxes tout aussi arbitraires, de lui arracher sa dernière obole. Jamais il n'avait été plus impitoyablement pressuré que lorsque l'office de Saint-Georges choisissait ses fermiers généraux parmi les comtes et les barons. Il était urgent de faire cesser cet abus, de tarir cette source d'affreuses misères. Ces avides collecteurs furent remplacés par des *Podestà* et des Pères de commune, de telle sorte que le recouvrement des impôts, déjà reparti d'une manière plus équitable et d'après le revenu du sol, s'opérait sans obstacles et sans contrainte.

Il importait que le dévouement à la patrie fût encouragé

Digitized by Google

par des récompenses éclatantes. L'assemblée décréta une exemption d'impôts, pendant dix ans, en faveur des veuves et orphelins de tous les Corses *morts ou qui viendraient à mourir*, en défendant les lois ou la nationalité menacées. On alla plus loin. Après les avoir dispensés à perpétuité du paiement des taxes extraordinaires et des gabelles, on décida, que les portraits des officiers et autres chefs morts pendant la guerre seraient exposés dans la salle du grand conseil. Déjà, et avant cette consulte, le nom de ces braves était affiché aux portes des églises paroissiales. Les honneurs que l'on venait de décerner à leur mémoire étaient un mobile de plus, une excitation nouvelle à des actes de patriotisme.

Le moment était venu de songer à la création d'une marine militaire qui pût, tout à la fois, protéger le commerce extérieur et veiller à la sûreté des côtes. Affranchi des liens qui avaient enchaîné son essor, le commerce allait s'étendre et se développer librement par la voie de l'exportation. Si, jusque-là, l'interdit dont il était frappé avait singulièrement restreint la sphère de son activité et rendu toute concurrence impossible avec le commerce des autres ports, des jours plus heureux se levaient, un champ plus vaste s'ouvrait devant lui. Ce ne fut pas sans une secrète jalousie et un dépit marqué, que les commissaires de la sérénissime république virent se former de petits chantiers sur deux points du littoral. D'abord, c'étaient des plaisanteries insultantes. Ils se moquaient de cette marine naissante comme les Anglais se moquaient de l'Empereur au commencement du blocus continental. Une année ne s'était pas encore écoulée que déjà l'envie de rire leur était passée. Le projet d'organiser bientôt sur un pied respectable les forces navales fut sérieusement débattu et examiné dans cette consulte. On prescrivit, en

Digitized by Google

attendant, des mesures promptes et efficaces pour redonner au commerce de l'intérieur la liberté d'action qu'il réclamait dans l'intérêt général du pays.

La guerre avait élevé comme un mur d'airain entre les villes de la côte, les places et les marchés de l'intérieur. D'un côté, le gouvernement de Gênes défendait ces communications commerciales, en haine des insurgés et pour empêcher qu'ils rétablissent des rapports d'affaires avec les négociants des présides ; de l'autre, c'étaient les autorités insulaires qui, par droit de représailles, espéraient, au moyen de ces restrictions, frapper le commerce de mort au centre même de ses opérations. Ainsi, emprisonné dans l'enceinte des villes, celui de Bastia notamment poussa des cris de détresse. Touché de son état déplorable, l'orateur de la consulte proposa à l'assemblée d'abaisser la barrière et de lever l'interdit. Cet orateur comprit parfaitement les intérêts généraux confiés à ses soins et placés sous la garde du gouvernement. Fallait-il les sacrifier à de misérables rancunes ? Il n'était pas assurément d'une bonne politique de frapper le commerce, cet élément capital de toute prospérité matérielle, pour se venger des partisans de Gênes. Ce qui souffrait le plus de ces sortes de réactions, c'était la Corse. Il importait d'ouvrir ces sources de richesse, et on les fermait.

« A quoi serviraient, remarquait l'orateur, la fertilité du sol, la variété de nos productions, l'intelligence des habitants, ces ports sûrs et profonds et tous les navires qui vont porter au loin nos huiles, nos vins, nos châtaignes, le miel, la cire, le porphyre, les marbres, les cuirs, le sel, le fer et enfin le corail de plusieurs espèces ? Maintenant tous ces dons de la nature demeurent sans valeur entre nos mains inhabiles. La nature a destiné la Corse à devenir puissante sur mer :

Digitized by Google

les golfes de S[t]-Florent, de Bonifacio, d'Ajaccio, ses bois de construction, le peu de distance qui la sépare des côtes de la Provence et de la Toscane, seraient autant de causes certaines de prospérité commerciale. Pourquoi laisser à nos ennemis le monopole exclusif du commerce? Pourquoi n'avons-nous pas profité jusqu'ici de tous les avantages de notre position maritime? Le malheur des temps, je le sais, n'a guère permis d'en profiter. Notre premier soin devait être l'affranchissement du sol : oui, c'était là notre devoir le plus impérieux et nous l'avons rempli. Si l'indépendance nationale était de nouveau sérieusement menacée, si les soldats de Gênes, refoulés sur le littoral, n'étaient pas à la veille d'évacuer entièrement le pays, je serais le premier à vous dire : Songeons à sa sûreté, nous nous occuperons plus tard de sa richesse; organisons la résistance, marchons à l'ennemi et ajournons à des temps plus heureux les questions d'économie politique. Heureusement il n'en est pas ainsi. Grâces au courage des milices, à l'habile direction des chefs et à la haute sagesse du gouvernement, le danger semble passé sans retour. Nous pouvons sans imprudence appeler les lumières de cette assemblée sur l'état du commerce et nous demander s'il ne convient pas de rétablir les communications que les hostilités ont interrompues, de lui rendre le mouvement et la sécurité dont il a besoin pour se développer à l'aise. Laisser subsister, dans toute leur rigueur, les prohibitions absolues et les entraves sous lesquelles il a gémi pendant la durée de la guerre, c'est déprécier les productions naturelles, c'est arrêter les progrès de l'agriculture, c'est reculer d'un siècle les jours heureux qui semblent nous être promis, en un mot, ce serait perpétuer l'état de misère où nous nous traînons péniblement d'âge en âge. Vous savez cependant que la seu-

Digitized by Google

le province du Cap-Corse fournit en abondance des vins excellents, fort appréciés par les étrangers ; vous savez que la soie indigène est d'une qualité sinon supérieure du moins égale à tout ce que l'on connait de mieux en ce genre, et que l'on pourrait, à peu de frais, établir des manufactures et des entrepôts. Les Juifs de Livourne achettent nos corails à un prix fort élevé. Le commerce de Florence nous demandait autrefois du porphyre et des marbres; ses palais, son beau cabinet de physique et ses magnifiques galeries en offrent, à chaque pas, des preuves nombreuses et permanentes. Je suis sûr que l'exportation des huiles suffirait à elle seule pour enrichir la Balagne, alimenter le commerce de l'Ile-Rousse, et propager dans toute la Corse la culture de l'olivier. » La conclusion de ce discours était la suppression des mesures restrictives contre lesquelles réclamaient, avec raison, les négociants de ces ports de commerce.

S'élevant au-dessus de tous les ressentiments d'une nature étroite et mesquine, l'assemblée partagea l'opinion de l'orateur. Il fut arrêté, que les raisons qui avaient fait maintenir jusque-là les prohibitions sous lesquelles le commerce se débattait péniblement, devaient cesser avec le péril et la gravité des circonstances. Pour la première fois, peut-être, on entendit des voix généreuses combattre avec insistance les préventions défavorables qui poursuivaient, depuis des siècles, les habitants des villes maritimes. On représenta, que ce n'était pas sans une vive répugnance qu'ils avaient courbé la tête sous le joug étranger, que le succès de l'insurrection était leur vœu le plus cher, que la force seule avait empêché des manifestations patriotiques. On prenait principalement et avec une vive chaleur la défense de Bastia. « Il n'est pas vrai du tout, disaient des représentants modérés, que cette ville

Digitized by Google

se soit soumise avec plaisir à la domination génoise. Pour la maintenir dans l'obéissance, il ne fallait rien moins que de fortes garnisons. La vue des batteries la contenait à peine. Plusieurs des notables ont payé de leur tête le dévouement le plus pur à la cause nationale. Ce sont là des faits connus de tout le monde et qui témoignent hautement de leur aversion courageuse contre le despotisme ligurien. Lorsque Sampiero vint avec une escadre française pour affranchir la Corse, n'y fut-il pas accueilli par des démonstrations d'intérêt et de sympathie? Ne le vit-on pas rendre une justice éclatante à l'esprit patriotique qui animait cette excellente population? Rappelons-nous d'ailleurs, que la haine divise et que la confiance rapproche. Disons, comme les Hollandais : *Qui se heurte se brise*. La patrie a besoin de l'appui et du concours de ses enfants. Il est temps de nous donner la main et de faire disparaître toutes ces lignes de démarcation qui, en nous séparant, ont toujours affaibli nos forces. » (1)

Les esprits étaient prédisposés à l'union et à l'oubli du passé; aussi la majorité de l'assemblée applaudit-elle avec transport à cette pensée de fusion. Nous aussi, nous applaudissons sincèrement à cette proposition généreuse. Loin de la trouver imprudente ou blâmable, il nous semble qu'elle s'accordait aussi bien avec les maximes d'une saine politique qu'avec les sentiments d'une assemblée nationale, dont la mission était de fermer et non pas d'envenimer les plaies du pays.

Nous ne terminerons point la revue sommaire des délibérations, sans mentionner l'un des incidents les plus remar-

(1) *Recueil des actes officiels et des procès-verbaux des diètes*, CAMBIAGGI, liv. 24.

Digitized by Google

quables de cette session. Une difficulté s'était élevée à l'Ile-Rousse sur le point de savoir si un Juif, établi dans cette ville, devait être admis à voter aux élections. On en référa au conseil. « Messieurs, répondit Paoli aux membres de la députation venus pour le consulter, la liberté ne confesse point, et les colléges électoraux ne sont pas des conciles. Laissons à chacun la liberté d'adopter la croyance religieuse qui lui convient le mieux ; s'ils sont dans l'erreur essayons de les éclairer par la persuasion et l'exemple des vertus chrétiennes. Les Juifs sont assez malheureux ailleurs. Que ceux qui viennent chercher un asile parmi nous trouvent l'hospitalité à la place des humiliantes distinctions dont on les accable. Au reste, que portent nos lois, quelles sont les conditions de l'électorat? *Quiconque est domicilié sur le sol affranchi est électeur*. Rien n'empêche donc que ce Juif, naturalisé par le domicile, ne concoure à l'élection de nos magistrats et des représentants. Le fondateur de l'empire russe admit indifféremment dans son armée et dans ses conseils des hommes appartenant aux rites grec, latin, luthérien, calviniste, etc. Libre à chacun de servir Dieu comme il l'entend. La loi politique ne doit intervenir que pour empêcher les querelles religieuses de nature à troubler la paix de l'État. » (1)

En proclamant ainsi la liberté de conscience, Paoli se montrait supérieur aux préjugés locaux. L'un des plus profondément enracinés dans le pays était, sans aucun doute, l'idée défavorable, le mépris traditionnel qui s'attachait à cette nation errante et proscrite. Cet acte de tolérance prouve qu'il entendait la liberté largement et en véritable philosophe. Il est possible aussi que, par cette interprétation libé-

(1) *Detti memorabili del general Paoli*, POMMEREUL, Tom. II.

Digitized by Google

rale de la loi, il eût l'intention d'attirer les capitaux et l'industrie de beaucoup d'étrangers, soit pour remplir le vide de la population, soit dans l'espoir de féconder ainsi plus promptement le sol appauvri par tant d'années d'une guerre désastreuse.

Nous venons de parcourir le cercle des questions qui furent tour-à-tour soumises et discutées au sein de la consulte. Si les factions n'eussent souvent entravé l'essor de cette naissante activité, il eût suffi de ces sages mesures législatives pour assurer la marche progressive du pays. Le développement régulier de tous les bienfaits que semblait lui promettre cette liberté légale et pacifique, dont Paoli mettait toute sa gloire à lui garantir la possession, n'échappait point au sénat. S'il n'avait pu y consolider sa domination à une époque où les désordres étaient permanents, où son sol humide et de sang et de larmes fumait encore sous les feux de la guerre civile, que n'avait-il pas à craindre de son énergique élan mieux dirigé, que n'avions-nous pas à espérer de la forte impulsion que venait de lui imprimer l'habile main de Paoli? — D'abord Gênes eut de la peine à croire à tout ce qu'on lui racontait de cette sécurité profonde, de ce respect pour les lois, de la suspension de toutes les haines privées. Il enjoignit au gouverneur de lui présenter un rapport exact et détaillé sur la véritable situation de l'île. Le gouverneur ne chercha point à cacher la vérité : c'eût été d'ailleurs fort inutile, car le sénat ne s'abusait pas davantage. Il se demanda s'il fallait renoncer à l'occupation de la Corse ou tenter un dernier effort pour la soumettre. Dans ce cas, quels étaient les moyens que l'on devait employer? Telles furent les questions que l'on agita dans les conseils du gouvernement.

Ceux qui opinaient pour que l'on fît partir de suite des

Digitized by Google

renforts considérables contre la Corse, effrayaient l'aristocratie du comptoir, en parlant des négociations prudemment entamées par Paoli, afin d'étendre ses relations commerciales et ouvrir aux produits de son sol de nouveaux débouchés. A les entendre, le commerce de la Corse entrait déjà en partage, avec celui de Gênes, de ces éléments de force, de cette source de richesses. Jusqu'ici nous les avons refoulés derrière leurs sauvages montagnes, maintenant nous aurons à les combattre sur les mers. Donnons à Paoli le temps d'achever, par les travaux de la paix, l'ouvrage commencé par la persévérante bravoure de ses milices, et l'on peut répondre d'avance que nous perdrons irrévocablement le fruit de quarante années de guerre et de sacrifices. Vainement objecterait-on que la Corse, réduite à ses propres ressources, ne sera jamais un État maritime assez fort pour entrer en concurrence avec notre marine marchande. Est-ce que Rhodes et Thèbes étaient plus populeuses ou plus riches que ne l'est la nation corse? Le roi des Perses aussi était loin de s'imaginer que dix mille Grecs tiendraient en échec ses innombrables armées. Si les Suisses et les Hollandais parvinrent à recouvrer leur liberté contre des puissances de premier ordre, pourquoi les Corses, non moins braves et plus tenaces dans leur résolution, n'en viendraient-ils pas à bout? Faut-il donner le temps aux cabinets de l'Europe de se prononcer en leur faveur? Déjà Paoli menace la république d'une intervention étrangère. Sera-ce la France, sera-ce l'Angleterre? On l'ignore; ce n'est jusqu'ici qu'une appréhension. Mais si, pendant que les puissances de l'Europe se sont tenues à l'écart, la Corse, seule et sans soutien, a pu lutter contre l'orage, user la réputation de nos meilleurs officiers, épuiser notre trésor et glacer le courage des plus intrépides, à quel

Digitized by Google

haut degré de force et de considération ne parviendrait-elle pas, le jour où elle serait appuyée par les armes ou les vaisseaux de la monarchie française, de la Grande-Bretagne, ou de toute autre puissance? — Les conjonctures étaient donc plus graves qu'on ne semblait le penser. La république ne pouvait sortir de la crise, et relever ses affaires que par un coup décisif. L'irrésolution aggravait le danger. On avait assez délibéré; il fallait agir promptement et avec résolution.

D'autres, moins préoccupés des intérêts du commerce, voulaient qu'on s'arrêtât plutôt au parti de rappeler ce qui restait encore de troupes dans les places maritimes. L'organisation militaire, la discipline des milices, cet ensemble de travaux entrepris pour accroître la prospérité nationale, le projet de fonder une université au cœur de l'île, la perception facile et régulière des impôts, l'enthousiasme de la jeunesse, la soumission aux magistrats provinciaux, semblaient leur laisser peu de chances de succès. On s'était même imaginé que Paoli avait reçu des secours importants de l'étranger, et, des cabinets de l'Angleterre et de la Sardaigne, les assurances positives d'une intervention directe. Il n'en était rien. Paoli cherchait seulement à accréditer une idée qui, en doublant le courage de ses compatriotes, paralysait les résolutions du sénat. La seule puissance qui fût encore venue à son aide, c'était son génie; le seul appui sur lequel il dût compter, le dévouement des populations affranchies.

La diversité des avis et des opinions qui se produisaient au sein du sénat le jetèrent dans une longue et pénible indécision. En attendant Paoli affermissait son œuvre et commençait à exploiter tous les dons que la Providence a départi à cette île. — Pour Gênes, au contraire, le danger allait toujours croissant et le plus grand de tous évidemment

Digitized by Google

était son irrésolution, car le pire de tous les partis est de n'en prendre aucun. L'Empereur n'a-t-il pas dit, quelque part, que l'indécision est au gouvernement ce que la paralysie est aux membres? Il fallait donc qu'elle agît. L'expédient est connu. On essaiera, pour la troisième fois, de rouvrir, sous les pas du général organisateur, l'abîme de la guerre civile. Ce sera encore entre les mains d'un autre Matra (1) que Gênes mettra le fer parricide, dont il ne craindra pas de déchirer le sein de son pays. On le savait vaniteux et jaloux de titres et de distinctions. Son nom fut inscrit sur le livre d'or de la noblesse. Il fallait l'opposer comme le rival de Paoli. On le décora du titre pompeux de *grand maréchal*. Rien ne fut épargné pour réussir dans cette tentative désespérée. — Le plan de la conspiration est connu; les moyens le sont également. Débarquer près du fort d'Aleria, faire de ce fort la base des opérations, y rassembler à la hâte tout ce qu'on avait de partisans crédules et égarés, distribuer des poignées de *génovines* et des grades aux uns, promettre des fiefs aux autres, rallumer la guerre civile en armant ou en portant les habitants à s'armer les uns contre les autres, et, après les avoir enrôlés sous les drapeaux de la révolte, les conduire contre le chef du gouvernement.

Le sénat espérait peut-être qu'il suffisait d'entretenir des intelligences secrètes avec les mécontents, et d'une descente à main armée sur les côtes de l'île, pour renverser la constitution nouvelle. L'échec qu'avaient essuyé tour-à-tour Emmanuel et Antoine Matra, et l'impuissance de toutes leurs machinations, ne semblaient pas de nature à le rassurer.

(1) JACOBI, *Histoire générale de la Corse*, Tom. II. pag. 247. — Voir les Œuvres de l'abbé Richard.

Digitized by Google

Alerius osa pourtant exécuter cette résolution coupable, à la tête d'une bande armée, composée en grande partie de ses fermiers et de quelques malfaiteurs qu'avait effrayés l'inexorable justice de Paoli. L'offre des grades ne séduisit pas plus les vrais patriotes, que la menace de la réaction ne les intimida. Jean-Charles Saliceti, sur qui il voulut essayer le pouvoir de la séduction, demeura inébranlable dans la ligne de ses devoirs. Les grades et les récompenses ne pouvaient toucher qu'un petit nombre de transfuges. Quel prix pouvaient-ils avoir auprès d'un patriote accoutumé à ne mettre aucun avantage en balance avec l'estime de Paoli? Saliceti indigné de ce que le chef de la révolte l'avait méprisé au point de lui écrire une pareille lettre, s'empressa de la livrer à la junte de guerre; elle fut brûlée publiquement par les mains du bourreau. Il fit plus : « C'est à moi, dit-il, qu'il appartient de marcher contre le grand maréchal de Gênes. J'ai à venger, tout à la fois, l'outrage de sa missive et un nouvel attentat contre la sûreté du pays. » (1)

Il eut en effet cet honneur. Matra s'était avancé jusqu'à Antisanti, où il se croyait inattaquable. Si la population de ce village, un des plus forts de l'ancien canton de Sorba, le défendait contre un coup de main; d'un autre côté, l'espoir d'y rallier un plus grand nombre d'adhérents ne le rassurait pas moins. Mais Charles Saliceti ne tarda pas à le tirer de cette imprudente sécurité. Assailli au milieu de ce retranchement, il se vit obligé, après une courte résistance, de se dérober, par une retraite précipitée, à une mort presque certaine. Les mouvements des patriotes avaient été si bien concertés, que peu s'en fallut qu'il ne tombât entre les mains

(1) Cambiaggi, liv. 22.

Digitized by Google

de Luc Alessandrini et Jean-Thomas Arrighi. Heureusement pour lui le fort d'Aleria lui offrit un refuge avant que ces deux chefs de milices eussent eu le temps de couper sa retraite.

Aux termes des statuts criminels de Gênes, tout soulèvement à main armée était un crime contre la paix publique, punissable du dernier supplice. A l'approche de cette bande de rebelles, tous les villages eussent dû sonner le tocsin d'alarme. Les parents mêmes n'auraient pu leur donner asile et assistance sans encourir le châtiment qui leur était réservé. La junte militaire, justement irritée, voulait sévir avec toute la rigueur des lois contre ces complices de l'étranger, ne pas épargner surtout le petit nombre d'hommes marquants qui, par un détestable emploi de l'influence locale, avaient égaré une foule de malheureux, beaucoup plus à plaindre qu'ils n'étaient coupables.

Dans son excursion rapide à travers quelques communes de l'arrondissement de Corte, la bande de Matra s'était livrée à des violences graves contre les personnes et les propriétés. C'était par la menace et la crainte du ravage que l'on essaya de les amener à des actes d'hostilité contre le gouvernement national. D'autres avaient récelés des espions et des ennemis envoyés à la découverte. On leur reprochait en outre d'avoir, à diverses époques, fourni aux rebelles des vivres, des lieux de retraite et de réunion. Les preuves de cette participation, plus qu'immorale, à la révolte étaient nombreuses et accablantes, l'exaspération des patriotes extrême, la punition nécessaire.

Cependant le général ne voulut pas que l'on poussât trop loin la réaction. Le ton sévère du manifeste qui fut publié dans toute la Corse faisait appréhender de plus grandes ri-

Digitized by Google

gueurs. Les rebelles s'y attendaient. Personne n'aurait osé élever la voix en leur faveur dans la crainte de se rendre suspect de connivence, ou de passer pour un patriote douteux. Paoli seul le pouvait impunément. Aussi intervint-il avec toute son influence, pour calmer l'irritation du peuple et empêcher que la junte de défense n'usât sans réserve de ses redoutables pouvoirs. C'était de sa part un acte de saine politique. Outre que le danger, et par conséquent la raison des exécutions militaires, n'existait plus, tout le monde sait que, dans ces sortes de levées, il y a plus d'entraînement que de réflexion; que les uns cèdent aux impressions de la peur; d'autres, à l'appas d'un grade promis; le plus grand nombre, parce qu'ils ne connaissent point la portée de l'évènement ou n'ont pas toute la conscience de sa criminalité. — La générosité après la victoire n'a jamais perdu les États. C'est au contraire la marque la plus certaine de la force. Si quelquefois elle enhardit les factions, plus souvent encore elle les désarme. Les mesures réactionnaires compriment mais n'éteignent point les haines des partis. Les amnisties, accordées sans arrière-pensée et franchement observées, les étouffent sans retour. Il n'est point de plus sûre garantie contre le danger d'une explosion nouvelle; car si les amnistiés conspirent de nouveau contre le gouvernement, au crime de la révolte se joint alors celui de l'ingratitude.

Ce furent toutes ces raisons d'humanité et de politique que Paoli allégua pour amener la junte de guerre à mettre de la modération dans la recherche et le châtiment des factieux. — La guerre avait fait couler trop de sang pour que la justice ne dût pas menager celui qui restait encore. Les peines que l'on inflige, à la suite des dissensions intestines, ont cela de bien cruel qu'elles ajoutent toujours au deuil de la

Digitized by Google

patrie. Quoi de plus douloureux, en effet, que d'atteindre par le glaive de la loi ceux que le fer épargna pendant les fureurs de la lutte ! On commençait à se dire : de quelque côté que tombent les coups de la justice expéditive des juntes, ce sont toujours des femmes corses qui pleurent. Ce n'est pas Gênes qui compte, en gémissant, tant et de si profondes blessures : elle sourit en secret à la vue du sang corse versé par des mains corses. Ces tristes réflexions disposèrent les esprits les plus exaltés à la douceur et préparèrent la voie à une amnistie générale. Nous le répétons, c'était de tous les remèdes le plus propre à réparer les maux de la guerre civile. Au surplus, Paoli ne perdait pas de vue que, dans des temps de révolution et sur un sol brûlant, il y a souvent de terribles retours de fortune : grande raison pour les hommes d'État de ne point abuser de leur pouvoir.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Troupes soldées et régulières.— Opinion de Paoli. -- Ses relations avec le roi de Prusse. -- Situation de la Corse à cette époque. -- Système d'administration. -- Tout l'art de Paoli consistait dans la connaissance des mœurs et du génie de ses compatriotes. -- Ses instructions aux magistrats. -- Arrivée d'un Visiteur apostolique. -- Conduite du sénat de Gênes à son égard. -- Éloge du clergé. -- Causes de sa popularité.

L'accroissement successif des ressources et le peu de places rétribuées permettaient de solder un corps de troupes régulières. Paoli se montra fort opposé à ce projet. « La meilleure de toutes les armées, disait-il, c'est un peuple fier de son indépendance, jaloux de ses droits et toujours prêt à les défendre. Les nations les plus guerrières de l'antiquité, celles qui ont accompli les plus grands desseins et signalé leur courage par le nombre et l'éclat de leurs conquêtes, n'allaient pas chercher au loin des soldats mercenaires pour les mettre à la place d'une armée nationale. Pensez-vous que des troupes disciplinées eussent pu accomplir tous les prodiges de valeur qui portèrent si loin l'éclat du nom romain, exécuter les travaux immenses qui firent monter si haut la réputation de ces invincibles régions? Je ne sache pas qu'Agésilas et Cimon commandassent des troupes régulières. Et sans aller chercher des exemples si loin de nous, était-ce avec des soldats payés et dressés au maniement des armes que le plus redoutable ennemi de Gênes, l'héroïque Sam-

Digitized by Google

piero, battait, dans toutes les rencontres et avec un égal succès, les troupes enrégimentées des Spinola, des Doria et des Vivaldi? Nous-mêmes, n'est-ce pas avec les milices nationales levées à la hâte, étrangères aux exercices et aux évolutions des camps, que nous avons reconquis notre indépendance et affranchi le territoire? Que l'on veuille bien me dire à quelle école militaire Ceccaldi et Gaffori ont étudié les règles et les secrets de la stratégie, quels avaient été les maîtres qui formèrent dans l'art de la guerre tous ces officiers distingués dont l'intelligence égalait la bravoure? Confier à des mercenaires étrangers la garde de la constitution et le dépôt de nos intérêts, c'est avouer implicitement que nous sommes insuffisants pour les défendre, ou que nous avons cessé d'y attacher le même prix, supposition également injurieuse pour un peuple qui a juré de ne placer jamais aucun bien au-dessus de son indépendance. Laissons à des nations plus riches la puérile vanité de montrer des plumets et des épaulettes, de saluer leur passage par des roulements de tambours ou de fanfares. Le cornet marin a suffi jusqu'ici pour rassembler les contingents et les jeunes volontaires. Le jour où ils sauraient marquer le pas avec plus de précision ou défiler avec plus d'ordre se battraient-ils mieux, ou seraient-ils plus redoutables aux Génois? Je ne le pense pas. »

Il faisait valoir encore d'autres objections. « L'honneur doit être le mobile du guerrier. Celui qui ne s'enrôle que pour gagner son salaire se souciera fort peu si la nationalité corse périt ou triomphe. Le lendemain d'un revers il passera dans les rangs ennemis ou sous toute autre bannière, suivant qu'on lui offrira une solde plus ou moins forte. Voyez ce qui arrivait pendant les guerres que se livraient entr'elles les ré-

Digitized by Google

publiques italiennes. Les Suisses, par exemple, si estimables d'ailleurs, combien de fois n'ont-ils pas refusé de marcher au combat, si avant on ne leur payait l'arriéré de leur solde? Il fallait souvent que les généraux engageassent leurs biens personnels et jusqu'à leur épée pour trouver de l'argent la veille d'une bataille. La désertion qui affaiblissait les armées au moment où elles avaient le plus besoin de force, les mutineries contre les chefs, leurs tristes mécomptes, les défaites les plus désastreuses, n'eurent souvent d'autre cause.

» François Ier, poursuivait le général, ne se mesura avec avantage contre les Espagnols que lorsqu'il mit des légions provinciales à la place des mercenaires étrangers. Ce qui assure la victoire c'est la célérité des manœuvres, c'est la confiance dans l'habileté et le courage du chef, c'est l'empressement joyeux avec lequel on marche au combat, c'est la résolution suprême de vaincre ou de mourir. Les lieutenants de Sampiero, Antoine de Saint-Florent, Achille de Campocasso, n'étaient assurément pas de fameux tacticiens, dans le sens que l'on attache à ce mot. Mais vous savez cependant comment ils se jouaient de la précision des mouvements stratégiques. Les Autrichiens et les Espagnols ne furent pas plus heureux avec les savantes combinaisons de leurs généraux. Que l'on n'insiste donc plus sur la nécessité et les avantages qu'il y aurait à organiser des troupes régulières. A mes yeux les milices nationales sont préférables. Je ne conçois pas de meilleures garanties pour l'indépendance du pays. »

Nous ignorons si Paoli était de bonne foi dans cette opposition et si son langage s'accordait avec sa pensée. Mais s'il l'était, nous ne voudrions pas de réponse plus décisive aux reproches qu'on lui a adressés, d'arguments plus péremptoires contre les soupçons du despotisme dont il avait, di-

Digitized by Google

sait-on, l'instinct et les allures. Il est certain que les armées permanentes minent la liberté, beaucoup plus qu'elles ne la protégent; l'absolutisme y cherche ordinairement sa force et son point d'appui.

A la façon de la Landwer prussienne, la milice nationale suffisait à la défense du pays, aussi long-temps du moins, qu'il n'avait à repousser que l'agression génoise. Les populations de l'intérieur, ou plutôt la portion virile et militante de ces populations, n'était-elle pas un véritable corps de réserve, le plus sûr rempart de l'indépendance? D'un seul mot ne pouvait-on pas, par une levée en masse, la diriger soudainement sur les points menacés, la concentrer dans des camps, ou la mobiliser suivant les exigences de là guerre et l'opportunité des circonstances?

Néanmoins l'opinion contraire prévalut. Comme on mettait en avant la grande, la puissante considération de la sûreté générale, Paoli ne crut pas devoir insister davantage dans son opposition. Deux raisons le frappèrent. D'un côté, ce corps de troupes régulières devait être plus spécialement destiné à la garde des frontières et à la défense des points fortifiés, ce qui aurait permis aux milices indigènes de présenter toujours une masse disponible de combattants dans toutes les éventualités de la guerre, masse capable de rassurer entièrement le pays, tant contre les attaques étrangères que contre les factions de l'intérieur. D'un autre côté, la formation d'un corps de troupes soldées laissait aux populations rurales le temps de cultiver leurs terres, et il importait beaucoup d'encourager l'agriculture. Une dernière difficulté aurait pu faire ajourner l'exécution de ce projet, c'était la forte dépense qu'il entraînait. Mais on fit observer que l'état des finances s'était tellement amélioré, que l'on pouvait y

Digitized by Google

pourvoir sans de nouvelles impositions. Il fut donc arrêté, dans la consulte tenue à Corte le 4 novembre 1762, que l'on aurait accru les forces du pays par l'organisation de deux corps, formant ensemble un effectif de huit cents hommes.

Le choix des chefs ne fut pas un seul moment douteux. On nomma pour les commander Jacques Baldassari, officier qui avait servi avec la plus grande distinction dans le Royal-Corse, et Tite Buttafoco, connu par son dévouement éprouvé à la cause nationale. Toujours prêt à mettre sa personne et sa fortune à la disposition de sa patrie, il se signala entre tous par un beau trait de désintéressement, en vendant une partie de son héritage, dont il versa le produit dans les caisses de l'État. Rien ne prouve mieux, à notre avis, l'exaltation patriotique dont les Corses étaient saisis, à cette belle époque de leurs annales, que ces dons volontaires, que ces exemples d'une abnégation généreuse devant le grand intérêt de l'indépendance.

Parmi ces soldats étrangers, il y avait un grand nombre de Prussiens. Le roi de Prusse venait de clore, d'une manière brillante pour lui, honteuse pour la France et la vieille Europe, la guerre des sept ans. Si Paoli n'aimait pas en lui le représentant du philosophisme moderne, il admirait, avec tous les hommes d'État de l'époque, cette série de belles et savantes batailles, où il avait successivement vaincu les plus habiles tacticiens de son temps; il admirait surtout le système de cette adroite politique, à l'aide duquel il abaissa devant la jeune Prusse les trois premières puissances continentales, la France, la Russie et l'Autriche. Seulement il regrettait qu'avec tant de gloire il courût puérilement après la réputation d'un bel esprit. « Ses plans de campagne valent bien ses mauvaises épîtres. Il a fondé l'art militaire;

Digitized by Google

je doute fort, disait Paoli, qu'il fonde une école philosophique. Je conçois qu'il se moque des souverains ses confrères, c'est une licence permise par le temps qui court; du génie poétique de l'abbé Bernis, c'est du bon goût. Mais je ne conçois pas qu'il comprenne également, dans ses épigrammes, Dieu et la religion. Ces croyances ne sont-elles pas le meilleur lien des sociétés, les bases les plus sûres de tout État naissant? Or l'importance politique de la Prusse ne repose encore que sur le bonheur de la guerre et le prestige de ses armes (1). »

On s'étonnera peut-être de ce que l'on fût allé chercher de l'autre côté du Rhin la garde du général Paoli. Un mot l'explique, c'est l'intérêt que Frédéric II prenait au sort de la Corse. Ainsi, rien de plus naturel que de le voir favoriser cet enrôlement. Ce n'était pas, du reste, le seul témoignage que Paoli reçut de sa royale sympathie; il est constant qu'il lui envoya une épée de valeur, dont la lame portait ces mots: *Pugna pro patria.* On sait ce qu'il a écrit de ses compatriotes, « C'est, a-t-il dit, une poignée d'hommes, aussi braves et aussi délibérés que les Anglais (2). »

Le contact des nationaux semblait communiquer aux Prussiens quelque chose de leur énergie native. Peu de temps s'était écoulé, depuis leur incorporation dans l'armée nationale, et déjà ils rivalisaient de zèle et d'ardeur avec elle dans tout ce qui tenait à la défense territoriale et à la sûreté des côtes. — D'après Boswel le nombre des soldats enrôlés et payés n'allait pas au delà de 500; 300 pour la garde du général et 200 pour celle des magistrats des diverses provinces et la défense de quelques forts.

(1) Notes autographes de Paoli.

(2) Pompei, *État actuel de la Corse*, pag. 153.

Ce serait peut-être ici le lieu de faire remarquer, que le Corse n'est pas aussi inquiet, aussi turbulent, aussi indisciplinable, que l'attestent légèrement certains écrivains de nos jours. A peine sortie des convulsions de l'anarchie, la Corse jouissait déjà d'une complète sécurité. Les contumaces n'avaient plus de choix, qu'entre le bannissement volontaire et la soumission à la loi du pays. Bientôt le nombre en fut tellement restreint, qu'à aucune époque de son histoire ses forêts n'avaient moins récelé de bandits. Il est vrai que la justice était prompte et terrible : il le fallait. « Le crime, disait Paoli, doit être puni sans délai. Le châtiment manque son effet chaque fois qu'un trop long intervalle le sépare de l'action incriminée. Il serait à désirer qu'on pût atteindre le coupable sur le lieu même du crime, instruire son procès en présence du corps du délit et avant que l'indignation publique eût fait place à des sentiments de pitié ou d'indulgence. On n'aurait à craindre alors ni intrigues du côté des parents, ni parjure dans les témoignages, ni mollesse dans l'action de la justice répressive. Le frein au crime n'est pas dans la sévérité, mais dans la certitude de la peine. On ne saurait trop le répéter : dès qu'il y a lenteur dans les poursuites, dès que le jour du châtiment peut être renvoyé au gré du magistrat ou sur les sollicitations des parents ou des amis, l'espoir de l'impunité se glisse dans le cœur du criminel. Ce n'est pas tout. Les personnes offensées qui, dans la longueur des informations voient le désir de le sauver, beaucoup plus que la recherche consciencieuse de la vérité, regrettent de ne s'être pas vengées sur le champ. De là, les doutes injurieux sur l'intégrité des juges, le réveil des haines assoupies, les fureurs des inimitiés et cette longue chaîne de meurtres dont nous étions naguère épouvantés. »

Digitized by Google

Certes, nous n'avons pas le dessein de nous livrer à des rapprochements qui pourraient ressembler à une amère censure du présent. Mais il est certain que, sous l'administration ferme et éclairée de Paoli, il y avait beaucoup moins de crimes qu'on n'en constate de nos jours. Et pourtant la force armée, dont il disposait pour le maintien de l'ordre et la sûreté des personnes ne consistait, on l'a vu, qu'en 500 hommes. Encore, leur mission spéciale c'était la garde du littoral. Il eût été imprudent de dégarnir ces postes pour les charger de la police intérieure. Il fallait donc se reposer de ce soin sur le zèle et l'activité d'une poignée d'hommes. On ne voyait ni des casernements pour les gendarmes, ni des colonnes mobiles de voltigeurs parcourir de loin en loin les diverses communes du département, ni des détachements de troupes de ligne stationner dans différents postes. — Cependant les propriétés et les personnes ne sont pas mieux respectées aujourd'hui, et nous ne sachons pas qu'il y ait, pour le pouvoir, plus d'obstacles que de son temps. Quelle est donc la raison de cette différence? D'où vient que l'autorité n'a pas autant de force morale qu'autrefois, que les décisions de la justice ne commandent pas toujours le même respect, que la foi dans les vertus de l'homme public s'en va, et que le peuple croit plus souvent au favoritisme qu'à l'équité des jugements? Quelle est la raison du discrédit où tombent d'ordinaire les agents du gouvernement? Comment expliquer la fréquence et l'amertume des plaintes qui s'élèvent de toute part? Pourquoi avec tant d'éléments de prospérité et le vote de plusieurs millions, les améliorations si souvent promises ne sont encore que de stériles projets?

Ce n'est pas, encore une fois, ce que nous avons à rechercher. Il appartient à un gouvernement, qui a la volonté arrêtée

Digitized by Google

et la puissance de réparer efficacement les injustices des régimes antérieurs, de découvrir la véritable cause du mal et de la faire cesser. Nous dirons seulement que Paoli mettait tous ses soins à conserver l'accord le plus parfait entre tous les fonctionnaires, depuis le souverain conseil d'État jusqu'aux agents subalternes. Point de conflit d'attributions, point de basses jalousies, point de dénonciations secrètes. C'était par un concours franc et loyal qu'ils coopéraient au bien du pays; c'était par un dévouement désintéressé à tous les devoirs de leur place, qu'ils répondaient à sa confiance et justifiaient entièrement les suffrages dont ils étaient honorés.

La première condition pour bien gouverner un peuple, c'est l'étude de ses mœurs et la connaissance de ses véritables intérêts. Nous l'avons déjà dit, le secret de cette administration forte et sage est là. Il suffit de lire les instructions de Paoli aux magistrats et autres fonctionnaires pour s'en convaincre. « Vous connaissez vos compatriotes, leur mandait-il dans une de ses circulaires (1), ils sont naturellement causeurs, curieux et pétulants. Écoutez-les avec patience et surtout ne les interrompez pas avec brusquerie, si vous ne voulez point qu'ils doutent de votre justice. Soit qu'ils veuillent se défendre ou accuser, ils mettent dans leurs exposés autant de chaleur que de finesse. Il est peu d'hommes au monde qui sachent donner aux faits la couleur qui leur convient le mieux, ou cacher avec plus d'habileté les passions et les intérêts qui les font agir. S'ils s'aperçoivent que le magistrat est distrait ou impatient, ils s'arrêtent tout-à-coup surpris et défiants. Quelle que soit leur intégrité, ils n'en conçoivent pas moins des soupçons injurieux. Pour leur inspirer

(1) Circulaire inédite de 1759.

Digitized by Google

une confiance entière, le plus sûr moyen c'est de les écouter jusqu'au bout. N'ont-ils plus rien à dire? c'est alors que le magistrat doit prendre, à son tour, la parole soit pour les ramener à des sentiments de justice et de modération, soit pour les détromper s'ils sont dans l'erreur, soit pour les calmer s'ils se présentent à lui le cœur ulcéré et la menace à la bouche. La raison ne tarde pas à reprendre tout son empire. Ils écouteront les représentations avec respect, et, satisfaits de l'audience qu'ils auront obtenue, on les verra attendre avec la plus parfaite sécurité le résultat de leurs réclamations.» —Quand Paoli disait que les Corses sont naturellement causeurs, certes il n'entendait pas les assimiler, avec Pietro Cirneo, à autant d'*avocats plaidants* (1). On ne les voit pas deviser longuement sans intérêt et sans but. Ils aiment mieux questionner que répondre; et avec un peu de pénétration, on peut démêler aisément dans leurs paroles le désir de connaître ou le besoin de persuader.

Il n'est point de voyageur qui, après une course plus ou moins rapide à travers le pays, ne prétende en connaître parfaitement les mœurs et les habitudes. Appliquant légèrement à la généralité des habitants, des remarques qui ne sont vraies que quand elles se rapportent, d'une manière restreinte, à certaines localités, qui pourrait dire toutes les méprises grossières auxquelles ils s'exposent? Il est de fait que les mœurs d'une piève n'ont pas la moindre affinité, la ressemblance la plus légère avec celles d'une autre province. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que peu de distance les sépare. Souvent leurs territoires respectifs se touchent; sou-

(1) .... *omnes esse bonos causidicos.* (*De rebus Corsicis*, pag. 100, édition de 1834.)

Digitized by Google

vent un ruisseau, une colline est tout ce qui en marque les limites. A certaines époques de l'année, un même temple les réunit, un pâturage commun pourvoit aux besoins de leurs troupeaux, une source commune les abreuve, une forêt proïndivise leur fournit, dans une égale mesure, du bois de construction et de chauffage. Cependant quelle diversité profondément marquée dans leurs goûts et dans leurs sentiments? Ce qui passerait inaperçu dans une commune, excite au plus haut point la curiosité et l'attention de l'autre. Ici on condamne sévèrement ce qu'ailleurs on approuve. Et pour nous borner à un seul exemple : pendant que, dans un canton, un outrage à la pudeur d'une fille y soulève la population tout entière, non loin de là, ce défaut de liberté dans les rapports des deux sexes passe pour une sauvage pruderie. Il est des endroits où la bravoure personnelle dispense de toutes les autres qualités du cœur et de l'esprit; il en est d'autres au contraire où l'on estime davantage la douceur du naturel, où des habitudes pacifiques concilient plus de considération que le renom de brave. De là, la différence que l'on remarque dans la situation de certains villages; de là, ces contrastes frappants dans les allures, les usages et la manière d'être d'individus, dont les demeures sont à peine séparées par une heure de marche. Or l'infidélité des peintures morales, qui nous choque si vivement à la lecture de certains ouvrages, vient précisément de ce que l'on confond ce qui est distinct, et l'on assimile ce qui est opposé. Pour se défendre de cette erreur il faut être né dans le pays ou observer attentivement avant de juger.

Paoli fit de l'étude des mœurs et du génie national son occupation de tous les jours. De fréquents voyages dans toutes les communes lui semblaient la meilleure carte géogra-

Digitized by Google

phique. C'était en parcourant l'île dans tous les sens qu'il étudiait son histoire naturelle, ses productions diverses, le mode et l'état de la culture, les divisions territoriales, les passions qui les agitaient le plus, l'influence des familles notables et du clergé, les traditions anciennes, les revenus publics, la manière dont les juridictions locales exerçaient la justice, comment on y avait reçu les institutions nouvelles, enfin quelles étaient les modifications que réclamaient le plus impérieusement le progrès des lumières et le changement des mœurs. On comprend que de cet ensemble de connaissances, de la réunion de tous ces éléments moraux et économiques, devait sortir bientôt un code mieux approprié à la situation du pays, aux mœurs et aux besoins de ses habitants. Nous l'avons déjà dit, le législateur corse y préludait par des réformes partielles, renvoyant à des temps plus calmes et plus heureux, l'œuvre de la codification qu'il projetait et dans laquelle il plaçait la gloire de son administration et le gage de prospérité croissante du pays.

Dans une autre occasion Paoli faisait remarquer également, qu'entre lui et le magistrat, le Corse ne veut d'autre tiers que la justice. Quand il ne peut parler librement, il se tait. L'accès facile auprès du juge lui semble un droit; le refus de l'entendre immédiatement, un deni de justice. Rien ne le trouble, ni l'appareil de la puissance, ni l'aspect sévère des tribunaux. Il approcherait des marches du trône avec autant d'assurance que de la chaumière de son voisin. Les généraux français furent les premiers à en faire la remarque. Ce n'était pas sans surprise qu'ils voyaient de simples paysans les accoster sans gêne et sans embarras (1). Cela vient

(1) Voir l'Appendice à la fin du Tom. II.

de ce qu'ils ont la parole facile et une haute opinion de leur valeur personnelle. Dès qu'on les a connus de près, il faut avoir soin de ne pas oublier leurs noms. Il n'y a rien qui les fâche davantage, moins parce qu'ils se croient oubliés, que parce qu'ils s'imaginent qu'on ne les a pas suffisamment appréciés. Paoli le savait si bien qu'il cherchait à les connaître individuellement. Il permettait qu'ils pénétrassent jusqu'à lui sans obstacles, les invitait à s'asseoir et prenait plaisir à les entendre. Quand il voulait distinguer quelqu'un de ceux qui se pressaient sur son passage ou dans ses appartements, il le frappait légèrement sur l'épaule : c'était tout à la fois une faveur et une marque de confiance dont plus d'un notable se montrait jaloux. Le respect pour le nom des ancêtres qui ont jeté quelque éclat sur une famille est en Corse, plus que partout ailleurs, un véritable culte ; aussi ne manquait-il jamais, pour chatouiller leur vanité, de rappeler ces exemples honorables, les engageant affectueusement à marcher sur leurs traces. « Votre aïeul, disait-il aux uns, était un fameux patriote *(un patriottone)*. Ce ne serait pas lui qui aurait transigé avec les Génois. Quelle perte pour le pays que la mort de pareils hommes ! » Avec d'autres, il citait les beaux traits de patriotisme qui avaient signalé la carrière de leurs pères ; avec tous, il parlait de sa vénération pour leur mémoire, de l'intérêt qu'il prenait à leur descendance, et du dévouement continu, traditionnel qu'il était en droit d'en attendre. C'était là la mesure de son estime. Avec les jeunes gens en général, il s'entretenait de tout ce que le désir de l'indépendance inspirait jadis d'enthousiasme à leurs ancêtres et des maux qu'ils avaient souffert héroïquement pour leur préparer des jours de gloire et de liberté ; avec les vieillards, des espérances que faisaient naître dans tous les

Digitized by Google

cœurs la brillante valeur des générations nouvelles, leur respect pour les lois, l'empressement qu'elles mettaient à braver les périls et accepter les charges, que leur imposaient les consultes.

C'est ainsi, qu'en s'appuyant également sur le passé et sur le présent, il resserrait de plus en plus la chaîne des traditions patriotiques, confiait cet héritage de gloire à la garde de la jeunesse, et conservait entre le père et le fils cette étroite solidarité d'honneur qui forme encore aujourd'hui l'un des traits caractéristiques de nos mœurs. — On peut en dire autant de l'esprit de localité. Paoli ne négligeait rien pour l'étendre et l'entretenir. Peu d'hommes ont su manier mieux que lui ce puissant ressort d'une noble émulation. Chaque contingent se montrait jaloux de soutenir l'honneur de sa paroisse; aussi avait-il un double intérêt à vaincre, en ce qu'il répondait à l'appel de la patrie et conservait à la localité le rang qu'elle tenait dans l'estime de Paoli et les annales du pays.

Après l'uniformité introduite dans la justice et l'administration, après avoir ainsi réveillé et répandu dans toutes les classes le sentiment de la nationalité, fait concourir avec un admirable concert l'esprit de famille et de localité au triomphe de la cause commune, essayé de rouvrir les sources de la prospérité générale, il restait à régulariser le service de la religion et à le constituer comme tous les autres. Ce soin préoccupait tous les amis du culte. Il était temps de mettre un terme à ce qu'on appelait le veuvage de l'Église corse. En effet, les évêques de l'intérieur, comme ceux des villes, avaient délaissé les temples et les fidèles. Cette coupable insouciance, le refus de rentrer dans leurs évêchés respectifs, l'oubli des saints devoirs de leur ministère, indisposaient

Digitized by Google

contre eux des populations entières. Elles se montraient d'autant plus irritées contre ces déserteurs du culte, que les croyances religieuses n'avaient encore rien perdu de leur force. Paoli s'en plaignit amèrement avec le chef de la chrétienneté. Il insista beaucoup auprès de Clément XIII pour qu'un visiteur apostolique fût envoyé dans l'île. Cette haute mission fut confiée à M. de Angelis, évèque de Segni, prélat de mœurs simples et austères et de façons fort engageantes, ce qui lui attira bientôt l'amour et le respect de tout le peuple.

La république réclama énergiquement contre l'envoi du visiteur apostolique; elle y vit un empiètement du Saint Siége sur les droits de la souveraineté. On lit dans Boswel: « Les Génois levèrent le masque, défendant à tous leurs su- » jets corses, sous les peines les plus sévères, d'obéir aux or- » dres de cet inspecteur général du clergé, offrant six mille » écus romains à quiconque pourrait l'amener prisonnier » dans une de leurs forteresses. » Toujours des mesures odieuses, réprouvées par la morale et le droit des gens! Gênes se croyait encore aux plus mauvais temps des républiques italiennes, alors qu'indifférentes sur les voies, elles ne se préoccupaient que du succès. Le talion avait réussi quelquefois. Était-ce un motif suffisant pour s'en servir encore? Le droit de la guerre s'était modifié. Ce qui passait pour légitime en 1550, ne l'était plus en 1762. Pendant cet intervalle la civilisation avait marché, la morale était entrée dans la politique et les gouvernements commençaient à s'interdire des actes de cette nature, sinon par conscience, du moins par pudeur. Gênes seule bravait l'opinion moralisée de l'Europe. Dans toutes ses délibérations, presque toujours, l'utile l'emportait sur le juste.

Digitized by Google

Néanmoins l'envoyé du Saint Siége échappa à toutes les embûches de terre, comme il avait échappé aux dangers de la croisière. Il poursuivit sa tâche au milieu du respect des insulaires. La religion n'était parmi eux ni un masque, ni un trafic. Il en fut édifié. A chaque pas c'étaient des monuments d'une piété vive et sincère (1). Il ne rencontra nulle part de ces incrédules qui renient la religion de leurs pères, moins par conviction que par bizarrerie, et n'affectent de railler le clergé, que parce qu'ils désespèrent d'imiter ses vertus simples et modestes. Il n'était pas rare alors de trouver, sous une soutane grossière, de ces pasteurs vénérables, prêchant la morale évangélique par les exemples, plus encore que par les paroles, apportant plus d'onction que de faconde dans leurs sermons, plus jaloux d'émouvoir que de briller, et ne demandant, pour prix de leurs travaux apostoliques, que l'union dans la paroisse, la foi dans la prière et la pureté dans les mœurs.

Monseigneur de Angelis vint s'asseoir à côté d'eux sous des temples de chaume, compta les offrandes religieuses que déposaient au pied des autels des personnes manquant peut-être de pain, vit avec quel recueillement les bons habitants des campagnes s'approchaient du seuil des églises, et parut vivement touché de l'attention soutenue qu'ils mettaient à entendre les vérités les plus effrayantes de la religion (2). Il en fut d'autant plus frappé que son esprit se reportait en ce

(1) Dans la peinture qu'il fait des Corses, Pietro Cirneo s'exprime ainsi : *Templa enim sanctorum pietate, domos suas gloria decorant. Et sunt religiosissimi mortales..... (De rebus corsicis,* pag. 102.)

(2) On lui montra le premier temple qui fut élevé en Corse à la religion chrétienne, l'année où saint Paul vint y répandre l'eau du baptême. (PIETRO CIRNEO, *De rebus Corsicis,* pag. 117).

Digitized by Google

moment dans les vastes et magnifiques églises de l'Italie où la parole sainte est presque toujours écoutée avec indifférence par un auditoire léger ou absorbé par les pensées d'un grossier sensualisme, à tel point, que la voix des Bossuet en fixerait à peine l'attention distraite.

Quelques mots encore sur la situation du clergé. Sa popularité venait de ce qu'il était en parfaite communauté d'intérêts et de sympathies avec la nation. Par le soin qu'il mettait à conserver le dépôt des lettres et à stimuler parmi les jeunes gens des maisons aisées le goût de l'étude, il favorisait les progrès de la civilisation; par son ardeur intelligente à défricher les champs, il empêchait que l'agriculture pérît entièrement. Ce qui ne le recommandait pas moins à l'amour et au respect du pays, c'est qu'au milieu de tous ces travaux utiles, il trouvait assez de temps pour panser les blessés et réparer, par de prompts secours, les malheurs de ces guerres successives. C'est un éloge mérité et que nous trouvons aussi dans l'ouvrage d'un écrivain national. « J'ai fait connaître l'esprit du clergé corse, dit Pompei, par cette fameuse déclaration qui autorise le recours aux armes lorsque ce recours est nécessaire. Ainsi, tandisque le clergé des autres contrées prêtait son appui aux souverains pour asservir le peuple, le nôtre prêtait son appui au peuple pour l'aider à sortir de l'esclavage. » Quand la guerre contre la France fut décrétée par la consulte de Corte (1768), il offrit pour sa quote d'impôt quatre-vingts francs par couvent et une dîme des biens de toute l'Église. — Les couvents surtout renfermaient des foyers ardents de patriotisme. C'était pendant les épreuves difficiles que leur dévouement se manifestait par des offres de secours, des prières publiques et une coopération efficace et toujours courageuse à la défense du ter-

Digitized by Google

ritoire. Les manifestes des consultes, si modérés dans la forme, si fermes par la pensée, furent plus d'une fois l'ouvrage de ces corporations religieuses. On les vit accourir de toutes leurs épargnes au secours du trésor épuisé. Paoli ne se croyait jamais plus sûr que lorsqu'il se trouvait au sein de ces communautés conventuelles. Les couvents de Corte, de Murato, de Bozio, d'Orezza et de Rostino, étaient ses demeures accoutumées. Il n'avait certes pas à craindre que l'habit du religieux cachât des sicaires génois. Depuis l'époque où le collége des docteurs déclara la guerre juste et sainte, l'attitude du clergé a été admirable. Que de fois la bannière qu'il bénit ne devint-elle pas son drap mortuaire? Regardés par les Génois comme les plus actifs promoteurs des diverses insurrections, malheur à eux s'ils tombaient entre leurs mains. C'était par les tortures d'une longue captivité ou le dernier supplice, qu'ils punissaient leur dévouement à la patrie. Convaincus que, pour se maintenir libres et indépendants, les peuples ont besoin de beaucoup de patience et d'un courage à toute épreuve, ils donnaient aux autres l'exemple de la résignation dans les souffrances et de la fermeté dans les fers. Bénissant les armes du jeune milicien aux portes des couvents : « Soyez plein de confiance dans le Dieu qui combat pour le faible, contre l'opprimé, pour l'esclave contre le maître, et vous serez invincible. Votre cause est juste, ajoutaient ces bons pères, et vous avez plus de courage qu'il n'en faut pour la faire triompher. » Dès que la nouvelle du succès arrivait au provincial, le son des cloches et des feux de joie l'annonçaient soudainement au village voisin. — Le moment était venu où il ne s'agissait plus pour eux d'examiner en casuistes scrupuleusement timides si la résistance à l'oppression était juste et légitime. Il s'a-

Digitized by Google

gissait seulement de la continuer avec courage, pour la faire triompher avec certitude.

Les voyageurs étrangers trouvaient aussi dans ces pieuses demeures, tous les soins d'une généreuse hospitalité. Boswel reçut, dans le couvent des Franciscains de Corte, l'accueil du monde le plus cordial. Sur une lettre de Paoli ou de toute autre notabilité corse les hôtes voyageurs voyaient accourir au-devant d'eux ces bons pères. Des vins exquis, les prémices des jardins, tout ce qu'avaient de plus rare les provisions de l'année, était offert avec grâce et sans parcimonie aux recommandés du général, à l'exception toutefois de l'appartement qui lui était destiné. Souvent ces enceintes hospitalières se transformaient en autant d'ambulances où l'on déposait les blessés. Avant l'organisation de l'Université de Corte, elles servaient pareillement d'école aux jeunes gens qui, avec une instruction saine et substantielle, y puisaient en même temps l'amour de la patrie. C'était sous leurs voûtes solitaires que l'on célébrait, au milieu des emblèmes de la nationalité naissante, les services funèbres en l'honneur des braves que venait de moissonner le fer étranger. C'étaient encore les moines qui, le lendemain du succès, entonnaient tous ensemble l'hymne de la victoire aux accords de l'orgue sonore.

A l'époque où Emmanuel Matra essaya d'opérer une contre-révolution dans l'intérêt de Gênes, ces enceintes religieuses retentirent soudain d'un concert de prières, auxquelles se mêlaient parfois de terribles imprécations. Nous avons entendu raconter dans notre enfance les détails de cette cérémonie lugubre, pendant laquelle des voix, tour-à-tour émues et irritées, appelaient sur la tête de Matra et de ses complices tout ce que le psaume 68 renferme de malédictions effrayantes.

Digitized by Google

Au bout de chaque verset, un des religieux s'avançant gravement éteignait l'un des cierges rangés autour d'un cercueil fictif, image sinistre et symbolique de la nuit du tombeau; après une courte pause tous les moines répétaient en chorus, pendant trois fois consécutives : *Effunde super eos iram tuam...... Deleantur de libro viventium......* A quelques jours de là, Matra n'était plus. Sa mort passa, dans beaucoup d'esprits superstitieux, pour l'accomplissement de ces prophétiques anathèmes. C'est ainsi que, quand ils ne prenaient pas une part active à cette croisade de la liberté contre le despotisme étranger, ils s'y associaient du moins par la ferveur de la prière.

Les terres que les couvents possédaient à titre de dotation et de bénéfice n'excitaient ni la jalousie des particuliers, ni la convoitise des populations. Toute la Corse savait qu'ils les considéraient moins comme leur propriété exclusive et inaliénable, que comme un dépôt sacré, inviolable, dont la patrie, à l'heure suprême du danger, aurait pu librement disposer. Ces sociétés religieuses avaient, en effet, trop de lumières dans l'esprit et d'élévation dans l'âme, pour ne pas comprendre que ces belles possessions étaient un véritable fond de réserve; qu'en consacrer les produits à la défense de la liberté et des lois, c'était leur assigner une destination sainte, c'était entrer dans la pensée des anciens donateurs qui, par des legs pieux, entendaient servir en même temps la patrie et la religion. — D'un autre côté, la plupart des emplacements de ces édifices, les jardins et les enclos dont ils étaient entourés, avaient appartenu originairement aux communes. C'était par cette raison, que le pays croyait pouvoir, en cas d'urgence, en disposer souverainement. « Si les propriétés des individus, fruit et but de travail devaient être respectées,

Digitized by Google

observe M. Thiers à propos de la constitution civile du clergé, celles qui avaient été données à des corps pour un certain objet pouvaient recevoir de la loi une autre destination, c'était pour le service de la religion qu'elles avaient été données, ou du moins sous ce prétexte. Or la religion étant un service public, la loi pouvait régler le moyen d'y subvenir d'une manière toute différente (1). » — Les débats qui agitèrent si profondément l'assemblée constituante ne pouvaient guère s'élever au sein des consultes insulaires. Ils eussent été sans raison et sans but, car le clergé allait au devant des exigences des temps et des vœux de la nation. Elle n'avait à combattre ni les ingénieux sophismes de l'abbé Maury, ni la résistance opiniâtre des grands de l'ordre. —Toutefois on pourvut autrement aux besoins de la guerre. Il fallait, suivant Paoli, réserver ces ressources financières pour en disposer dans des cas d'urgence. D'ailleurs, ce n'étaient pas là des terres réservées au luxe de quelques riches bénéficiers ; le revenu de la plupart d'entre elles était nécessaire à l'entretien de ces modestes corporations et à la subsistance des pauvres.

C'est après avoir rappelé dans une exposition rapide tout ce que Paoli avait conçu et introduit d'améliorations utiles dans cet État naissant, que l'auteur de l'*Histoire d'Italie* se félicite de son heureux essor, comme s'il eût voulu faire rougir ses concitoyens de leur indifférence pour la liberté! On dirait en effet que, par le tableau animé de tout ce qu'un petit peuple a entrepris de grand et de difficile pour l'établissement de sa nationalité, il a essayé de les enflammer d'une noble émulation. Avec quelle complaisance ne s'arrête-

(1) THIERS, *Histoire de la révolution française.*

Digitized by Google

t-il pas sur les institutions et les rouages si simples de ce gouvernement démocratique! « Paoli, remarque Botta, aurait pu » fonder une république à l'instar de la république hollan- » daise, forme de gouvernement qui préoccupait à cette » époque les fortes têtes de l'Italie. Les plus petits théâtres » offrent parfois de grands exemples. Vainqueur de ses » rivaux, et réalisant plus qu'il n'avait promis, avec quelle » facilité n'aurait-il pas pu abuser de tant de pouvoir et » d'influence, dans les vues et les intérêts d'une ambition » personnelle? De plus nobles sentiments dirigèrent sa con- » duite. Véritable enfant du siècle qui vit naître les Filan- » geri, les Fox, les Montesquieu et les Washington, il préfé- » ra le gouvernement populaire parce que ce gouvernement, » ainsi qu'il aimait à le proclamer, s'accorde parfaitement » avec la nature humaine, alors surtout que le pouvoir exé- » cutif réside autre part que dans le peuple (1). »

(1) BOTTA, *Histoire d'Italie :* Continuation de Guicciardini.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Date heureuse dans l'histoire de l'île. — Tableau des créations utiles. — Impôt du timbre. — Opinion de Paoli à ce sujet. — Ce qu'il pensait du système pénal. — Sa circonspection dans cette réforme. — Établissement de l'Université. — Plan des études. — Ses opinions en fait de morale et de philosophie. — Esprit de l'enseignement. — Son but est d'imprimer une direction toute patriotique à l'éducation de la jeunesse.

Cette période est sans contredit l'apogée de la puissance et de la gloire du peuple corse. Si, d'un côté, le jeu régulier des institutions prouvait que la nation était mûre pour la liberté, de l'autre, sa marche progressive dans la voie de la civilisation répondait suffisamment à ce que tous les Génois publiaient d' absurde et de calomnieux sur le caractère inquiet et les mœurs anti-sociales des insulaires. La phase ascendante, où ils étaient entrés pour ne plus s'arrêter, était la condamnation du système de Gênes, la preuve manifeste qu'elle n'avait su comprendre ni les tendances morales ni les intérêts matériels de la Corse, ou bien qu'elle prenait plaisir à les froisser. Les changements heureux, qui venaient de s'accomplir dans un aussi court intervalle de temps, s'expliquent d'un seul mot, c'est que Paoli marchait d'accord avec la nature et l'opinion, tandisque les Génois luttaient contre les instincts de l'une et la puissance irrésistible de l'autre. Voilà toute la différence. Pour un homme, vivant en intime sympathie avec les dispositions dominantes de ses concitoyens, partisan des vertus anciennes et des lumières nou-

Digitized by Google

velles, s'oubliant entièrement pour ne songer qu'à la gloire de son pays, aussi inébranlable dans ses patriotiques désirs que dans la noble volonté de les réaliser, décidé à traverser avec calme et sérénité toutes les rudes épreuves que ne pourra écarter la prudence, il peut y avoir des difficultés sérieuses; nous ne pensons pas qu'il en existe d'insurmontables.

Entr'autres créations utiles, l'année 1763 fut marquée par l'établissement d'un moulin à poudre, l'exploitation de mines de plomb, une manufacture d'armes de diverses espèces et la fabrication d'une monnaie d'argent et de cuivre. Le monnoyage et son coin sont ordinairement une expression très-sensible de la marche politique des États et du progrès des peuples dans la civilisation. Souvent ils décèlent la prospérité ou les calamités d'un pays. « Il a été arrêté, portait » le manifeste du gouvernement, de faire frapper aux armes » de ce royaume une quantité proportionnelle de monnaie de » cuivre et d'argent, pour l'usage courant de l'intérieur, laquelle ne pourra être refusée de personne et sera seule reçue » par la *chambre* et par les tribunaux pour tous les paiements, » taxes ordinaires et extraordinaires, amendes etc. (1). » Comme le pays était dépourvu de métal, il fallait y suppléer par les vases et autres ornements des églises : c'était le cas d'urgence dont nous avons parlé tout-à-l'heure. On n'apporta cependant à l'hôtel de la monnaie que ceux des vases et autres pièces d'argent et de cuivre qui ne furent pas jugés indispensables aux cérémonies du culte. Ce signe monétaire suffit bientôt aux besoins du commerce et aux mouvements des affaires, tant dans la sphère des opérations industrielles que dans celle des intérêts civils. L'émission en fut faite sans

(1) Voir Boswel, Tom. II, pag. 138.

Digitized by Google

difficulté, et, pendant long-temps, cette monnaie nationale circula librement sans que rien pût en altérer le crédit et la valeur.

Il n'importait pas moins d'encourager la manufacture d'armes et le moulin à poudre. Jusque-là, ces provisions de guerre venant de l'autre côté de la Méditerranée, la Corse était tributaire de l'étranger. Outre que cet achat de munitions coûtait annuellement des sommes considérables, les difficultés de l'introduction dans l'île le rendait souvent incertain. Il y avait toujours à craindre que la croisière génoise ne l'interceptât au passage, éventualité fâcheuse qui pouvait parfois compromettre sérieusement la défense du pays. Ce fut donc avec joie que l'on vit des ouvriers corses pétrir le salpêtre et réunir les autres éléments d'une poudrière.

Là ne s'arrêtait point l'ingénieuse activité des Corses. Après avoir pourvu à la sûreté extérieure et aux nécessités les plus pressantes du commerce, l'attention du général législateur et économiste dut se porter sur l'état de l'agriculture. Les ravages de la guerre pesaient encore sur elle. Tout ce qu'on avait fait, pour la tirer de cette situation malheureuse, n'avait pu lui donner ni le mouvement ni la vie. Il fallait lui imprimer une impulsion plus forte. Paoli voulut l'essayer, et il réussit parfaitement. Des terres couvertes de broussailles, et où le soc de la charrue n'avait point encore approché, se changèrent bientôt en champs fertiles. Il fit distribuer à des laboureurs indigents des outils aratoires, parcourut la campagne pendant le temps des semailles et des recoltes, prodiguant des éloges aux agronomes intelligents, gourmandant la paresse et promettant aux populations rurales des jours d'aisance et de bonheur.

Les abus de la fiscalité arrêtaient incessamment l'essor de

l'agriculture et surtout le mouvement industriel. Quoique fort peu considérables, les frais de justice n'excédaient pas moins les ressources pécuniaires des familles. Souvent on préférait la voie d'une transaction ruineuse à l'action judiciaire la moins incertaine, tant on redoutait la vénalité du juge et les droits exhorbitants des greffes! La preuve en est dans les incessantes réclamations du peuple et la fréquente révision des tarifs. En exigeant des juridictions provinciales l'intégrité la plus scrupuleuse, Paoli avait rendu la confiance aux justiciables et l'autorité morale aux actes de la magistrature élective. Ce n'était pas assez : il fallait leur imprimer aussi le cachet de la puissance nationale et le caractère de l'authenticité. De là l'introduction, dans toutes les procédures du ressort de la justice civile, du papier timbré; de là, la substitution au tarif arbitraire et illimité des Génois d'un droit fixe et sagement mesuré sur l'importance des affaires et la fortune des parties contendantes.

Pour bien apprécier l'utilité de cette mesure il ne faut pas l'envisager seulement au point de vue financier. Quiconque n'est pas étranger aux mœurs insulaires, et connaît les causes des démêlés et des collisions sanglantes où plusieurs d'entr'eux laissent la vie, comprendra aisément tout ce qu'une mesure fiscale peut y exercer d'influence sur l'ordre public. Ce rapport plus direct qu'on ne le pense n'échappa pas à un observateur aussi profond que Paoli. Abaisser le prix du timbre, c'était faciliter l'action de la justice civile, c'était mettre la force de la loi à la place de la force brutale, substituer sans efforts des habitudes d'ordre à des habitudes de violence. Règle certaine : plus il y a d'obstacles entre les tribunaux et les Corses, et plus le nombre des atteintes contre les personnes et les propriétés s'accroît graduellement. Avec

Digitized by Google

une justice civile à bon marché, le pouvoir répressif deviendrait presque inutile. Ce n'est assurément pas la droiture naturelle qui manque au Corse : on ne voit nulle part une perception plus claire des notions du juste et de l'injuste. Son respect pour l'autorité n'est pas non plus contestable. Mais, dès qu'il ne peut en approcher aussi promptement qu'il le désire, dès qu'elle ne se laisse aborder qu'avec difficulté ou n'est accessible qu'aux personnes aisées, on ne l'entend pas se répandre sur le seuil du sanctuaire en vaines doléances, ni descendre à des paroles suppliantes pour obtenir un accès plus facile. La patience des plaideurs ordinaires ou des justiciables timidement résignés, sollicitant l'audience du juge, du même ton dont on demande une faveur, on l'attendrait envain de ces natures vives, fières et impétueuses, où il y a exubérance d'énergie morale et souverain mépris pour tout ce qui ne garde de la justice que les insignes extérieures. Ce fut donc une heureuse idée que de concilier, par l'abaissement du timbre, beaucoup mieux qu'on ne le fait de nos jours, les intérêts du trésor avec ceux des justiciables ; de telle sorte, qu'il leur fut permis d'atteindre le terme d'un procès, avant d'y dépenser la dernière obole.

Jusqu'à cette époque, on avait toujours éprouvé le plus grand embarras pour l'exécution des peines capitales. Nul Corse n'aurait accepté le triste office de bourreau. Le dernier supplice leur eût semblé cent fois préférable. Rien n'égale l'horreur et le mépris que l'on ressent dans l'île pour ce redoutable fonctionnaire. Tous les efforts de M. le Maistre pour le réhabiliter, tout ce qu'il a écrit d'ingénieux et d'éloquent, pour faire apprécier l'importance de son ministère, au sein des sociétés où la peine de mort n'est point encore abolie, ne pourraient le relever un seul instant de l'état d'avi-

Digitized by Google

lissement et d'abjection où il est tombé. — Paoli n'eut garde d'affaiblir cette répugnance instinctive et universelle de ses compatriotes pour l'exécuteur de la justice criminelle. En voici le motif. « Aussi long-temps que la civilisation n'aura pas atteint la perfection évangélique, on ne pourra pas plus se passer de lui que des bagnes, des cachots et des lois pénales. Quand on veut le but, il faut savoir employer le moyen. Conserver les peines capitales et puis détourner la tête d'effroi à l'aspect du bourreau, c'est la plus absurde de toutes les anomalies. » Mais, s'il jugeait nécessaire d'élever le salaire du bourreau au-dessus du traitement des autres agents subalternes de la justice pour le dédommager, avec de l'or, du mépris dont il est entouré, il ne pensait pas qu'il fût également indispensable de lui assigner un poste d'honneur dans les cérémonies publiques. Bien loin de vouloir l'ennoblir en élevant sa charge à la hauteur d'une espèce de sacerdoce social, il tenait beaucoup, au contraire, à ce qu'il demeurât constamment dans la solitude de l'ignominie.

Ses idées sur ce point étaient en désaccord complet avec celles de l'écrivain philosophe que nous avons cité plus haut. « Plus il vit isolé dans une sombre retraite entre l'affreux appareil des supplices et le mépris des hommes, et plus il y aura d'efficacité dans le ressort de la pénalité, plus on redoutera les châtiments afflictifs et infâmants. Écarter de la tête de l'exécuteur le mépris et l'opprobre, ce serait, disait Paoli, énerver la loi pénale, ôter aux juridictions criminelles une portion de leur énergie répressive. Le Corse craint l'infâmie du carcan ; il se joue de la mort (1). La main sale

(1) « Une seule mort ignominieuse infligée par ses mains (celles du bourreau) fit plus d'effet que vingt exécutions par les armes à feu.

Digitized by Google

et flétrissante du bourreau ne s'étend jamais vers le condamné, sans qu'il ne soit agité par des mouvements de honte et de rage. Tel qui monterait à l'assaut d'une redoute ou marcherait à la mort sur une esplanade sans la moindre hésitation, pâlit et s'émeut à l'aspect du bourreau. C'est parcequ'il doit passer par ses mains que la mort l'épouvante. La seule faveur qu'il sollicite, c'est de n'en être pas touché. Que ne peut sur de pareils hommes la crainte de l'infâmie! Que d'autres peuples qualifient cette répulsion si forte, si générale pour le bourreau, de vain préjugé, qu'ils le fassent asseoir au banquet de la vie, qu'ils le voient sans dégoût se mêler à la foule des promeneurs, qu'ils le rencontrent sans surprise dans les fêtes nationales, qu'ils poussent même l'amour de l'égalité ou de la philantropie jusqu'à lui serrer affectueusement la main, n'importe. Ce n'est pas en cela qu'il faut les imiter. Cette espèce d'horreur tragique qui nous en sépare n'en est pas moins un sentiment honorable. Qui ne comprend qu'il est de notre intérêt, bien entendu, de le maintenir dans toute sa force? » (1)

Paoli était cependant fort avancé dans les théories pénales

Il est à remarquer, ajoute Boswel, que nul Corse ne voudrait, à quelque prix que ce fût, consentir à être bourreau. » BOSWEL, Tom. II, pag. 192. Jusqu'à ce jour nous ne sachions pas qu'il y ait un seul exemple du contraire.

(1) Boswel rapporte à ce sujet l'anecdote suivante : « Un sicilien de naissance se présenta avec un message pour Paoli. Le général, qui avait un talent remarquable pour juger les physionomies, dit d'abord en le voyant à ceux qui l'entouraient : *ecco il boja* (voilà le bourreau). Il donna ordre de demander à cet homme s'il voulait en faire l'office, et sa réponse fut : *Mon grand père a été bourreau, mon père a été bourreau, j'ai moi-même été bourreau, et je continuerai volontiers à l'être.* » Tom. II, pag. 192.

de Beccaria. Il avait compris, dès la première lecture de son ouvrage, la révolution qu'il devait opérer dans le système pénal de l'Europe. Il s'élevait fortement, avec l'autorité d'une haute raison et toute la chaleur d'une âme sensible, contre les affreux tourments de la torture; il ne concevait pas comment la justice pût associer le bourreau à l'exercice de ses augustes fonctions, comment la conscience d'un juge pût se contenter des preuves arrachées par la douleur à un être faible et souffrant. Il voyait dans la *question* l'oubli de sa dignité, un démenti cruel à l'orgueilleuse civilisation du 18e siècle et une cause permanente de méprises funestes pour les tribunaux répressifs.

Toutefois, par une contradiction frappante et qui accuse les difficultés de sa position beaucoup plus qu'une opposition marquée entre ses actes et ses doctrines, Paoli conservait la *question* avec tout ce qu'elle avait d'effrayant, et ne craignait pas non plus de mettre, par elle, le complément aux preuves judiciaires. On lui en fit un jour la remarque. Il était indigne, disait-on, d'un gouvernement libéral, qui mettait sa gloire à réformer les abus, de conserver le plus odieux de tous. Il serait temps que l'on cessât de martyriser l'humanité pour éclairer la justice. Telle était l'opinion de quelques jeunes gens qui, arrivés tout récemment de l'Italie avec le *Traité des délits et des peines*, désiraient ardemment que Paoli en fît une prompte application à la Corse. Cet enthousiasme irréfléchi qui, du reste, avait passé bientôt de Milan dans les capitales de l'Europe, au point que Voltaire et Diderot commentèrent ce livre en l'admirant, ne put abuser une raison aussi mûre que celle du général. Il n'approuvait pas plus ses théories irréalisables sur la société, que l'ensemble de ses doctrines sur la pénalité. On trouvait parfaitement juste et

Digitized by Google

vrai tout ce qu'il avait dit sur le système absurde et vicieux des preuves, le secret des procédures hérissées de puériles subtilités empruntées, pour la plupart, à la philosophie scolastique sur les horreurs de la torture, exaltant surtout la chaleureuse éloquence avec laquelle le jeune publiciste avait revendiqué les droits de l'humanité. Paoli en convint, et, sans dissimuler en aucune façon sa vive répugnance pour une épreuve judiciaire, beaucoup plus propre à tromper le juge qu'à faciliter la manifestation de la vérité, il ne croyait pas cependant, que le moment de l'abolir fût encore arrivé. Peut-être pensait-il qu'il fallait renvoyer son abolition à l'époque où l'on aurait mieux organisé la police judiciaire, et déterminé dans le code, dont le projet préoccupait son esprit, le mode de procéder régulièrement dans la recherche des preuves et des indices. Ainsi il salariait un bourreau parce qu'il ne lui semblait pas que l'on pût sans danger supprimer tout-à-coup la peine capitale. Il conservait, quoique à regret, la *question*, parce qu'on n'avait point encore réglé la marche des instructions criminelles. Mais nous avons vu qu'il ne balança pas un seul instant à faire passer la puissance du glaive, de la caste des seigneurs aux mains des juges nationaux. On sait qu'entre autres priviléges, la noblesse tenait de la sérénissime république le droit si redoutable de prononcer sans appel sur la liberté et la vie de ses vassaux : *in civilibus et criminalibus, cum mero et mixto imperio, ac gladii potestate, sine remedio appellationis* (1).

Paoli savait tempérer, par une lente et sage circonspection, l'impatience des novateurs. Il se tenait également é-

(1) Filippini, Tom. III. App. CVII.

loigné et d'un respect superstitieux pour des institutions surannées, et d'une extrême précipitation lorsqu'il était question de les supprimer entièrement. N'y apporter que de simples modifications lui semblait plus prudent. Nous ne sachions pas, qu'il se soit jamais départi de cette maxime gouvernementale. « Je suis du nombre de ceux, ajoutait-il, qui pensent qu'avant de mettre la main à ce qui n'est pas absolument vicieux, il faut être sûr que ce que l'on détruit ne vaut pas mieux que ce que l'on adopte. On se montre avide de lois. Eh! mon Dieu, qui nous empêche d'en présenter des centaines à notre première assemblée législative? Si nous devons périr, ce ne seront pas les projets de lois qui nous sauveront. Je ne me lasserai jamais de le répéter : c'est à créer un système de mœurs que nous devons nous appliquer; les statuts civils et les réglements d'administration intérieure viendront dans la suite. Je sais qu'il est beau, qu'il est nécessaire de lutter contre la puissance des préjugés. Mais n'en est-il pas qu'il convient de respecter? Les transitions trop brusques ne valent rien. Il ne faut pas que la haine du passé nous jette dans les hasards de l'inconnu. Avant de légiférer n'est-il pas cent fois plus urgent et plus utile de raffermir nos compatriotes dans les habitudes honnêtes, de réformer celles qui ne le sont pas, de chercher à répandre le goût de l'ordre dans les villages, le respect de la vieillesse parmi les jeunes gens, l'amour du travail au milieu des champs; les accoutumer surtout à voir la force dans la loi, la désorganisation de notre société naissante dans le mépris de l'autorité, et le plus grand des maux dans l'anarchie? »

Cependant un point qui réclamait une prompte révision législative, c'était les dispositions des statuts criminels de

Digitized by Google

Gênes, relativement au crime de sacrilége. Quiconque volait des choses sacrées était condamné à la potence, bien que le vol eût été commis *hors des églises ou autres lieux* destinés à l'exercice de la religion catholique et romaine, et ne fût point accompagné de circonstances aggravantes, telles que l'escalade, l'effraction, la nuit etc. Si les vases soustraits avaient reçu une consécration nouvelle du sacrement de l'eucharistie, la peine était plus terrible encore : le coupable devait avoir d'abord le poing coupé, puis être attaché à la queue d'un cheval fougueux, et quand il n'était plus qu'un cadavre meurtri ou plutôt un fragment d'homme, il restait pendu au gibet au moyen d'une corde. Dans aucun de ces cas, le juge ne s'occupait le moins du monde de la question intentionnelle. (1)

Ce fut envain que l'on objecta la nécessité de maintenir la salutaire influence du sentiment religieux, lui opposant en outre tout ce qu'il y a de bassesse dans l'âme du voleur et le peu d'intérêt qui s'attache à sa position. « C'est précisément pour cela, répondait Paoli, que tout ce luxe de pénalité me semble inutile. L'opinion est si sévère que la loi peut, sans péril, se montrer indulgente. Le voleur est flétri avant d'être condamné. Le mépris de ses concitoyens dévance la flétrissure de la loi. Répudié par ses parents, délaissé par ses amis, il demeure seul en face de l'opinion qui le repousse et le livre déjà, couvert d'opprobre, aux rigueurs de la justice : voilà pour les vols ordinaires. Pénètre-t-il dans une enceinte sacrée avec dessein d'y voler, touche-t-il d'une main sacrilége aux ornements du temple? Oh! c'est alors que l'on comprend vraiment toute l'inutilité d'un châtiment juridique. La colère

(1) *Statut. Crim.* Chap. XXVI.

Digitized by Google

des fidèles est cent fois plus redoutable que la sévérité de la justice. Qui pourrait le dérober à la fureur des populations? Aussi n'arrive-t-il jamais que des nationaux s'avilissent à ce point là. Ce n'est sûrement pas à une époque de régénération morale et politique qu'ils commenceront à piller les temples, et à dévaliser les sacristies. La république avait peut-être de justes raisons pour punir les sacriléges plus sévèrement que les autres crimes. Les troupes qu'elle envoyait en Corse étaient un ramas d'hommes sans aveu, de mercenaires, de stipendiés à tant l'année. Il est tout naturel qu'avec de pareilles gens, les églises ne fussent pas plus en sûreté que la demeure des habitants. Le pillage était un supplément de solde. Mais aujourd'hui où serait, encore une fois, la nécessité de souiller notre code par la mention d'un crime inconnu dans nos montagnes et les affreux détails du supplice que Gênes lui réservait? Ne faisons pas cet outrage aux mœurs et à la civilisation de cette ère de progrès. »

Parmi les nombreuses et constantes sollicitudes de Paoli, il faut placer en première ligne la création d'une Université au centre de l'île. En lisant l'histoire de Washington nous avons été frappés de la parfaite coïncidence qui existe, sur ce point, entre son testament politique et les idées de Paoli. Voici ce que le législateur américain écrivait en 1799 : « J'ai » toujours vu avec un vif sentiment de regret les jeunes gens » de nos États-Unis envoyés en pays étrangers pour y faire » leur éducation, souvent même avant que leur esprit soit » formé, ou qu'ils soient pénétrés d'une juste idée des avan- » tages que leur offre leur patrie. Ils contractent trop fré- » quemment non seulement des habitudes de dissipation et » d'extravagance, mais des principes opposés au gouverne- » ment républicain et aux vrais droits de l'homme, principes

Digitized by Google

» qu'ils peuvent rarement ensuite oublier. C'est pourquoi » mon ardent désir a toujours été de voir établir, sur une » large échelle, un plan qui tende à répandre des idées d'uni- » té dans toutes les parties de cet empire naissant, qui fasse » taire les amours-propres de localité, les préjugés d'état, » et les bannisse de nos conseils nationaux autant que le » demanderait ou le permettrait la nature des choses. Ap- » pliqué tout entier à accomplir un projet si désirable, » selon moi que l'est celui-ci, je n'ai pas trouvé un plan qui » fût plus convenable pour faire triompher ces idées que » l'établissement d'une Université placée au centre des États- » Unis (1). »

Tout aussi pénétré que Washington des besoins moraux de ses concitoyens et n'attachant pas moins de prix à leur instruction, Paoli voyait avec regret que, faute d'un enseignement solide et varié, les jeunes gens allassent chercher au loin des maîtres et des écoles. Assez et trop long-temps ils avaient demandé aux établissements universitaires de l'Italie ce que la Corse ne pouvait offrir encore à l'inquiète activité de l'esprit et à la hâtive ardeur de l'intelligence. Pourtant ces raisons d'économie n'étaient pas ce qui le touchait le plus. Ce qu'il voulait par-dessus tout, sa pensée dominante, c'était une direction nouvelle à imprimer aux études de la jeunesse. Il importait de les mettre en harmonie avec le principe et les tendances de la constitution politique; en d'autres termes, son but était de nationaliser l'éducation de la jeunesse. Il voyait, en outre, avec peine que le séjour du continent italien, énervant le caractère des étudiants corses, finissait par altérer la pureté de leurs mœurs. Soit

(1) *Testament de Washington*, par Guizot.

Digitized by Google

qu'il s'exagérât la gravité du mal, soit qu'il crût devoir maintenir la simplicité des goûts, il ne négligeait rien pour préserver les jeunes gens de ce contact dangereux. « N'est-il pas fâcheux, disait-il souvent, que l'on ne puisse éclairer l'esprit qu'en gâtant le cœur? J'apprécie beaucoup l'instruction, mais je ne tiens pas moins à l'innocence des mœurs. Les conserver, c'est conserver en même temps la liberté. L'une ne subsiste point sans l'autre. Je sais que le continent a un attrait irrésistible pour la jeunesse. Il est dans la nature de cet âge d'aimer le monde et ses plaisirs. L'autorité paternelle gêne les désirs et les passions des uns, contrarie chez d'autres le besoin d'une émancipation prématurée. Quel bonheur de n'avoir à rendre compte qu'à soi-même de ses goûts et de sa conduite? Mais il faut chercher ce qui leur convient le mieux et non pas ce qui leur plaît davantage. J'entends que la puissance du père vienne en aide, s'il le faut, à la puissance des lois. L'obéissance du fils me répond de la soumission du citoyen. C'est sous les yeux de leurs parents qu'ils doivent faire l'apprentissage des vertus publiques et privées. La patrie absente ne peut applaudir à leurs progrès ni blâmer les écarts où les entraînent, sous un ciel étranger, les séductions du monde ou l'abus d'une liberté sans limites et sans contrôle. Témoins et juges de leur conduite, nous saurons, quand l'heure du choix et des récompenses sera venue, distinguer l'élève de mérite, de celui qui ne l'est pas; le talent modeste, de la médiocrité remuante.» Il craignait, d'un autre côté, que la démocratie n'étant durable qu'autant qu'elle se maintient simple et pure, les goûts et les idées de la société où ils avaient passé les premières années de l'adolescence, ne fussent en opposition manifeste avec les sentiments de l'époque, ou peu conciliables avec une

Digitized by Google

éducation sévère et toute républicaine ; ce qu'il voulait, en un mot, c'était une génération nouvelle exempte également de mollesse et de fanatisme.

Paoli insistait avec d'autant plus de force sur ces graves considérations, que tous les membres du conseil d'État ne partageaient point son opinion. D'accord sur les avantages qui devaient résulter de cet établissement d'instruction nationale, les dissidents se bornaient à en demander l'ajournement à une époque où la Corse aurait pu suffire, sans de nouvelles charges, à tout ce qu'il exigeait de dépenses. Paoli fit observer avec raison, que le pays l'appelait de tous ses vœux et que, d'ailleurs, il comptait sur le dévouement désintéressé de tous les doctes professeurs auxquels on aurait confié la noble mission d'instruire la jeunesse insulaire. Son avis l'ayant emporté sur cette opposition, voici dans quels termes il annonça son projet, et comment il en exposa les motifs : « Parmi les devoirs que nous impose le gouvernement de l'île, nul ne nous a semblé plus important que l'instruction de la jeunesse. Ouvrir devant elle les trésors des sciences divines et humaines, c'est la rendre propre également à servir Dieu et la patrie. » Après ce préambule vient le tableau de l'état d'ignorance et d'abrutissement où la Corse était tombée pendant la domination de la république. On rappelait que, quoique des nationaux illustres eussent été élevés par les princes de l'Italie aux premières chaires dans les Universités de Pise, de Rome et de Padoue, on avait vu les plus beaux talents, faute de culture, périr inconnus ou ne jeter qu'une lueur passagère. Ceux des insulaires qui voulaient sortir à tout prix de l'obscurité étaient obligés de vendre leur héritage pour se procurer, hors de l'île, des moyens convenables d'instruction.

Digitized by Google

« Grâce au secours de la Providence, notre position a changé, portait l'édit de 1764. Il faut prouver au monde, que la grossièreté et la barbarie ne sont pas dans nos mœurs, mais plutôt dans le gouvernement qui nous calomnie, en nous représentant comme étrangers, par nature et par caractère, aux études des lettres et aux charmes des beaux arts. » On annonçait à toutes les piéves que l'Université, établie sur une base large et solide, se serait ouverte dans la ville de Corte, point choisi comme étant plus *commode pour toute la nation,* le trois janvier prochain 1765 (1). « Cet établissement tant désiré, ajoutait l'édit, n'atteindra pas, dès le commencement, le haut degré de perfection auquel nous serons heureux de le voir arriver dans la suite : c'est là un sort commun à toutes les créations de l'homme. Le but que nous nous proposons pour le moment sera rempli, dès qu'il offrira une instruction proportionnée à l'état actuel du pays. Secondés par le zèle patriotique des hommes qui l'honorent le plus par la réputation du savoir et de la vertu, l'engagement qu'ils prennent de se dévouer sans partage aux pénibles travaux du professorat, est une garantie certaine du succès de cette œuvre dont tout le monde apprécie les immenses avantages. L'empressement avec lequel ils ont accepté ces laborieuses fonctions leur fait d'autant plus d'honneur, qu'ils n'ont cédé ni aux illusions de la vanité, ni à l'appât du lucre. » Cet édit se terminait par le programme des études. En attendant le jour heureux où la situation du pays aurait permis de donner à cet enseignement plus d'extension et de variété, on se bornait à l'érection des chaires suivantes :

La première comprenait la Théologie *Scolastique-Dogma-*

(1) . . . . . . *comodo a tutta la nazione.*

Digitized by Google

tique. Le professeur devait expliquer en outre, les principes de la religion et les doctrines de l'Église. Une fois chaque semaine, il devait ajouter à cet enseignement une leçon sur l'histoire ecclésiastique. Cette classe était destinée à devenir une pépinière de prêtres : elle leur tenait lieu de séminaire. Aussi, n'arrivait-on aux ordres sacrés, qu'en passant par cette école. Comme il n'y avait plus de raison pour qu'ils allassent étudier ailleurs, l'édit portait qu'on leur refuserait des passe-ports pour la terre-ferme.

La seconde comprenait aussi la Théologie Morale, c'est-à-dire, l'exposition des préceptes et des règles les plus pures de la morale chrétienne. Un jour de la semaine était consacré à des conférences sur un cas pratique tiré des matières déjà enseignées.

La troisième, les Instituts Civils et Canoniques, où le professeur devait s'appliquer à démontrer clairement l'origine et le véritable esprit des lois, afin d'en rendre l'application à la fois équitable et facile.

La quatrième, l'Éthique, *science très-utile en ce qu'elle nous apprend à donner à nos facultés actives ou à notre liberté la direction la plus propre à éviter le mal et à pratiquer le bien*. La science des mœurs semblait à Paoli la plus importante de toutes. Il voulait que les jeunes élèves, *destinés un jour à exercer des charges publiques*, apprissent de bonne heure à connaître quels étaient leurs devoirs envers eux-mêmes, la patrie et l'être suprême. Il attachait le plus haut prix à cette branche d'enseignement. Tant d'années de guerre et les fureurs des luttes intestines n'avaient pas seulement changé la face du pays; les mœurs, les idées de justice et les notions du devoir, n'avaient pas moins souffert de cette longue tourmente. Il importait de

Digitized by Google

rasseoir les bases immuables de la morale. Le bouleversement du pays avait cessé ; il fallait que le bouleversement des doctrines et des principes moraux cessât également. Dire aux hommes, voilà comment vous devez user de votre liberté, voilà les principes éternels du juste et de l'injuste, c'est avoir rétabli le rapport intime existant entre le bonheur et la vertu, entre le malheur et le vice. Il espérait que cette chaire de morale serait venue en aide au pouvoir, en rendant l'obéissance à la loi positive plus facile, et l'autorité civile plus respectable. « L'ordre social n'est qu'un moyen de développer et de maintenir en ce monde l'ordre moral. Il y a action et réaction de l'un sur l'autre. A mesure que l'ordre social se perfectionne, la connaissance de l'ordre moral s'élève et s'étend ; du sentiment profond, éclairé, universel de l'ordre moral il résulte nécessairement l'amélioration de l'ordre politique dans les sociétés civiles » (1). En effet la Corse était en travail d'un nouvel ordre de choses. Les questions de politique et de législation occupaient au plus haut point les esprits et les cœurs. Or, quelle vraie solution pouvait-on en donner sans la connaissance approfondie des devoirs et des droits des individus et des peuples? — Le professeur de cette chaire devait joindre à ce cours de morale un cours de droit naturel et des gens. La guerre des Génois avait été une longue violation de ces droits ; l'insurrection de la Corse, un acte de défense légitime. Enseigner le droit des gens, c'était condamner les agressions du passé et protester d'avance contre les agressions de l'avenir. Il voulait, qu'éclairés par cet enseignement, les Corses pussent apporter, dans les relations extérieures et l'examen

(1) Rossi, *Code pénal*, Tom. I, pag. 8.

Digitized by Google

de toutes les questions internationales, le sentiment et la dignité de leurs droits; il voulait que l'on pût, au besoin, opposer aux mensonges et aux détours de la diplomatie étrangère les règles si souvent méconnues, et pourtant immuables, de ce droit imprescriptible et universel. Les États secondaires y ont toujours cherché leur sauve-garde contre les attaques ouvertes des puissances conquérantes ou les empiètements frauduleux d'une politique insidieuse.

La cinquième embrassait l'enseignement de la Philosophie. Le professeur devait s'attacher surtout à l'histoire, ou plutôt à l'analyse comparée des divers systèmes de l'école moderne. Les éléments des mathématiques entraient aussi dans le programme de ce cours. — En conseillant aux professeurs de prendre pour point de départ la dernière expression des écoles philosophiques dans la moderne Europe, le fondateur de cette école centrale n'entendait pas les renfermer dans le cercle de ces systèmes usés qui se réfutent mutuellement. Le professeur de Philosophie, selon lui, devait se défendre également et d'un stupide respect pour l'autorité des anciens et de la manie de tout innover. Son but constant devait être la vérité; la voie pour y arriver, le choix rationnel de tout ce qu'il y avait de vrai dans chaque système. On ne doit être supris ni de la justesse, ni de l'étendue des vues qu'apportait, dans toutes les discussions philosophiques, l'esprit supérieur de Paoli. Avec sa sagacité et sa droiture naturelles, que de connaissances profondes n'a-t-il pas dû acquérir, que de progrès rapides ne dût-il pas faire dans le domaine de la philosophie sous la direction de l'un des plus grands penseurs de l'Italie? Et pourtant quand il émettait ces idées, l'éclectisme formulé en système n'était pas encore le dernier mot de la philosophie française. Tant

Digitized by Google

il est vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le ciel! Volney, dont le système tendait à faire revivre les principes sensualistes du siècle précédent, essaya un jour de le ramener aux doctrines de la secte idéologique. Ce fut envain. L'ami des Garat, des Destutt de Tracy put apprécier, dans cette discussion lumineuse, la sûreté du jugement et tout ce que le créateur de l'Université Corse possédait de science solide en fait de philosophie.

La sixième devait former les élèves à l'art de bien dire. On recommandait au professeur d'adopter dans ses classes une réthorique courte, nette, précise, où l'on pût trouver, à côté de définitions bien exactes, des préceptes et des exemples, indiquant sur chaque matière les plus beaux passages de Cicéron et de Quintilien; enfin tout ce qu'offraient de plus remarquable la littérature grecque et la latine.

On instituait enfin une chaire de Procédure Civile et Criminelle. L'appréciation des témoignages, la complication des procès, le nombre et la confusion des preuves, les mauvais errements introduits par les praticiens génois, exigeaient qu'une classe d'hommes se vouât spécialement au soin des procédures.

Après le plan des études venait une exhortation pressante à la jeunesse studieuse de l'île. On ne doutait point qu'elle ne répondît avec ardeur à l'active sollicitude du gouvernement. S'il considérait comme une dette sacrée d'ouvrir, pour la rapide diffusion des lumières, une école supérieure au cœur de l'île, c'était un devoir non moins impérieux pour la masse des jeunes nourrissons de ne pas rester au-dessous des espérances de la patrie. Destinés à la servir un jour dans les postes les plus importants des carrières civiles et militaires, les choix ne devaient tomber désormais que sur les plus

Digitized by Google

distingués d'entr'eux. C'était de cette école que l'on aurait vu sortir les conseillers d'État, les présidents, les auditeurs, les membres des juntes, du syndacat, etc. Quel motif d'émulation pour les élèves ! Quelle garantie de capacité et de mérite pour le pays !

Placées en quelque sorte près du siège du gouvernement, ce sera sous le regard inspirateur du général que se développeront ces jeunes intelligences, qu'aura lieu entre les plus dignes le partage annuel des palmes classiques, que les succès seront constatés et applaudis. Cet appel à l'activité intelligente s'adressait plus particulièrement aux *enfants de la classe aisée*. Après avoir mis l'instruction à la portée de tout le monde et conservé à l'école de Corte, ainsi organisée, son caractère d'instruction populaire, il était sage et dans l'intérêt bien entendu du grand nombre, d'exciter plus spécialement l'ardeur du travail, le goût des lettres parmi les jeunes gens qu'appellent aux travaux de l'esprit et à la culture de l'intelligence, les loisirs d'une condition heureuse et le don plus précieux encore de l'aptitude naturelle aux sciences et aux arts. Paoli sentait néanmoins que son ouvrage eût demeuré imparfait, tant que l'on n'aurait point organisé l'instruction primaire sur une grande échelle.

En attendant, il se reposait de ce soin sur le zèle et le dévouement des curés de paroisse. S'il convenait d'étendre, de faire pénétrer par tout cet enseignement populaire, il était plus important encore de le placer sous la garde de la religion et de la morale. C'est alors qu'il contribue au bien-être et à la dignité des nations et devient le plus puissant auxiliaire des institutions sociales. En passant des bancs de l'école dans les hauts rangs de la vie civile, les élèves, une fois parvenus à l'âge d'homme, soutiendront de la puis-

Digitized by Google

sance de leurs lumières et de l'autorité d'une raison fortifiée par l'étude le laborieux édifice de la constitution. « En facilitant efficacement l'instruction de la jeunesse, il faut prendre garde, disait Paoli dans son conseil d'État, de ne pas donner l'éveil à des *ambitions désordonnées*. Ce serait jeter un poison funeste dans les esprits vierges encore d'impressions dangereuses, les ouvrir prématurément à des rêves insensés. Pour les préserver contre de pareils dangers, le plus sûr moyen est d'inspirer à la génération nouvelle les sentiments d'une saine morale, de lui faire apprécier les avantages d'une conduite honnête, de les élever dans le respect des lois et la pratique des devoirs sociaux. Notre but, en créant des écoles et un corps enseignant, n'est-il pas d'accélérer le développement moral du pays? »

A quarante ans de là, cette pensée éminemment patriotique se produisait dans une de ses dispositions testamentaires. Comment ne serions-nous pas touchés de la persévérance de cette volonté généreuse? Tout a changé autour de lui : de la patrie absente, il ne lui reste plus que des souvenirs et des regrets; du cortége de ses nombreux partisans, que quelques amis fidèles; de tous les éléments de progrès et de bonheur dont il disposait pour l'amélioration de son pays, que le fruit de ses épargnes. Eh bien! l'instruction de la jeunesse forme, comme en 1764, sa sollicitude la plus vive. C'est au rétablissement de l'Université de Corte qu'il consacre les économies de l'exil.

Ce vœu, exprimé en 1804, ne s'est réalisé qu'en 1837. La longueur de l'enfantement faisait supposer la maturité de l'œuvre. Tout le monde s'attendait à la voir compléter par une organisation forte et stable. Paoli avait posé la base : ce n'était encore qu'une pierre d'attente. A d'autres devait

Digitized by Google

appartenir le soin de mettre le complément à l'édifice (1). Espérances déçues ! L'appui sur lequel semblait compter son illustre fondateur a fait défaut. Si le conseil royal ne vient pas à son secours, bientôt il ne restera de cette belle institution que l'amer regret de n'avoir pas su la conserver. Sa chute, qui serait un mal irréparable pour la jeunesse de l'intérieur, accuserait en même temps un mépris sacrilége pour la mémoire la plus respectable et la mieux respectée.

(1) . . . . . . « *Quod potui feci ; faciant meliora potentes.* »

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

Alarmes du commerce génois. — Nouvelle tentative de guerre civile. — Manifestations patriotiques. — Attaque de Furiani. — Dévouement des troupes soldées. — Mort de deux chefs de milices. — Enthousiasme général. — Belle conduite des femmes. — Situation désespérée des Génois. — Politique du cabinet de Versailles. — Correspondance entre le duc de Choiseul et Paoli. — Efforts pour le dépopulariser. — Parti français. — Notes menaçantes et hautaines du ministre dirigeant. — Noble fierté des insulaires.

Les travaux pacifiques de Paoli furent interrompus par des bruits de guerre. L'activité et les préparatifs que l'on remarquait dans les ports de la république, lui donnèrent l'éveil sur le projet d'une dernière tentative de guerre civile. La prudence commandait de se prémunir contre le danger de cette prochaine descente. Des recruteurs ramassaient en Suisse, en Italie, en Provence tout ce qu'ils trouvaient de soldats licenciés. Le commandement de ce ramas de mercenaires était réservé au *grand maréchal* Matra et au major Bostano. Alarmée sur le monopole du commerce par l'apparition, en vue des rivages liguriens, des voiles insulaires, l'oligarchie marchande pressait incessamment le départ de la flotille. Elle se figurait, dans le trouble de la peur, que les frêles navires sortis des modestes chantiers de l'île, allaient capturer ou couler à fond ses superbes galères. On eût dit que, déjà bloquée dans ses ports, toute sa marine militaire et le feu de ses batteries ne pouvaient plus la protéger contre les audacieuses excursions de nos marins. Dans son dé-

Digitized by Google

pit, elle allait jusqu'à les qualifier de vils flibustiers. A l'entendre, la piraterie avait changé de repaire. Ce n'était plus de la régence d'Alger et des autres pays de l'Afrique que venaient les corsaires; les plus redoutables écumeurs de la Méditerranée se trouvaient sur les rivages de la Corse. C'était contre leurs rapines que le commerce maritime avait désormais à se défendre.

Ces regrets sur la liberté du commerce étaient vraiment plaisants. Les marins corses, des corsaires! leurs prises, de honteux brigandages! Mais d'où lui venait tout-à-coup cette horreur contre la piraterie? Pourquoi avait-elle attendu pour s'indigner contre les armateurs insulaires que, par droit de représailles, Paoli eût accordé à son tour des lettres de marque?

Le sénat, incertain d'abord, fut principalment entraîné à cette aventureuse expédition par les plaintes du commerce. Les folles espérances des deux chefs, qui prenaient leur courage pour la possibilité du succès, ne le rassuraient pas entièrement. Égarés par l'ambition ou trompés par des rapports inexacts, ils répondaient avec la plus grande sécurité du dévouement de leur parti, et des secours qu'ils pouvaient attendre du sourd mécontentement des masses opprimées contre les juntes de défense et les brutales rigueurs des juridictions. A les entendre, les vives sympathies des habitants des plaines en faveur de la sérénissime république, pour être comprimées par la peur, n'en étaient ni moins sincères ni moins générales. On finit par ajouter foi à cet exposé infidèle. Avec plus de prudence on se fût défié de ces promesses d'adhésion et de concours. Nous savons à quoi elles aboutirent, à un échec honteux pour la république et funeste à une centaine de paysans qui, bientôt désarmés,

Digitized by Google

n'échappèrent aux périls de la guerre que pour tomber sous la terrible justice des juntes de défense.

Nous le redisons, les Matra s'obstinaient à jouer le rôle de ces prétendants détrônés, qui, ne pouvant se résigner à l'obscurité de la vie privée où ils tombèrent à la suite des révolutions, troublent les États qu'ils n'ont pas su gouverner, et s'efforcent de ressaisir, par la guerre civile, l'autorité qu'ils ont perdue par des abus de pouvoir ou des erreurs de système. Celui-là est bien à plaindre qui n'a, pour remonter sur le trône, que l'appui d'une minorité mécontente ou gagnée. C'était le sort des Matra. — Sans rappeler de nouveau ces tristes détails de guerre intestine, nous dirons que l'improbation des patriotes n'avait encore éclaté ni avec autant d'ensemble, ni avec plus d'énergie. Partout où Matra essaya de se mesurer avec les nationaux, au bourg de Cervione, au fort d'Aleria près des rivages de la mer, la bravoure des milices l'emporta sur la supériorité numérique de ce vil assemblage de Corses rebelles et de mercenaires étrangers. L'honneur de tous ces combats appartient aux braves capitaines Jean-Charles Saliceti, Achille Murati et Pelone. La désastreuse issue de cette imprudente échaffourée dut prouver aux aveugles, convaincre les incrédules, que, fatigué de guerre civile, le pays croyait à la stabilité des institutions nouvelles, à la droiture et surtout à la haute capacité du chef qu'il s'était donné dans le libre exercice de sa souveraineté. Après tant d'années d'orages et de malheurs, tout ce qu'il demandait au Ciel, c'était de poursuivre en paix le cours d'utiles améliorations.

La descente de Matra n'était pas une attaque isolée. Pendant qu'il se trouvait aux prises avec l'élite des forces nationales, encouragés par cette diversion, les Génois se portèrent

Digitized by Google

en nombre vers Furiani : c'était le poste le plus avancé du camp, en face de Bastia. Fortement attaqué, il ne fut pas moins vigoureusement défendu. S'en emparer eût été un avantage immense pour les Liguriens. Ils le tentèrent avec assez de résolution ; mais les moyens d'attaque, mais tous leurs efforts réitérés échouèrent complètement contre l'intrépidité de la milice, le sang froid et les habiles dispositions du commandant.

Ce fut durant cette action si chaude, si meurtrière que les troupes soldées firent, pour ainsi dire, leurs premières armes. Fières de combattre dans les rangs des nationaux, elles se montrèrent dignes, par le calme et la fermeté de leur contenance pendant la durée de l'engagement, de ce noble partage de périls et de gloire. Ce succès coûta cher au pays. Deux braves, dont le patriotisme éprouvé égalait le courage, perdirent la vie, savoir, Jean-André Ciavaldini, dont le frère mort en combattant vaillamment à Noceta, laissa de si profonds regrets dans le cœur de Paoli, et Auguste Bonacorsi, l'un des membres les plus fermes, les plus actifs de la junte de guerre. La perte de ce dernier ne causa pas moins de douleur. Si quelque chose avait pu ajouter à l'estime et à l'intérêt, dont il emportait dans la tombe les honorables témoignages, ç'auraient été les héroïques paroles qu'il prononça et l'attitude courageuse qu'il sut garder après la blessure dont il mourut. Deux soldats s'étant avancés pour le relever. « Que faites-vous, leur dit-il. Réjoignez les milices, aidez-les à repousser l'ennemi ; à votre retour vous ramasserez les blessés. » Ce langage pouvait toucher le camp national ; il ne surprenait personne. L'exaltation patriotique était arrivée à un si haut point, qu'elle absorbait entièrement et ne laissait plus de place dans les âmes qu'à

Digitized by Google

deux pensées, l'affermissement de la nationalité et l'estime du général.

Nous avons vu que Paoli n'avait rien négligé pour allumer et entretenir dans toutes les classes du peuple cet ardent foyer de patriotisme, cette fièvre croissante de liberté qui, de proche en proche, s'était répandue de la *terre de commune* jusqu'aux environs des villes maritimes, du camp des milices jusqu'au sein des populations les moins belliqueuses. Tous les historiens se plaisent à rendre au pays cet honorable témoignage. Les femmes dont l'imagination mobile et impressionnable s'exalte au contact des fortes passions, n'étaient pas restées étrangères au mouvement insurrectionnel. Elles se faisaient raconter les traits de bravoure, s'entretenaient avec orgueil aux veillées, aux fontaines, aux porches des églises, de tout ce que les levées déployaient de courage dans les combats, des mots flatteurs du général, de la confiance des chefs, de l'enthousiasme des patriotes et de la consternation des rares partisans de Gênes. S'il arrivait à des miliciens de combattre mollement ou de rentrer dans leurs villages avant de s'être signalés par des actions d'éclat, l'accueil le plus froid, les sarcasmes les plus poignants, déposaient de leur mépris. Les lâches baissaient les yeux à l'aspect de ces femmes intrépides. Cette sévère leçon, on la redoutait à l'égal de la mort.

Pour plaire aux jeunes filles et surtout pour obtenir l'estime des mères, il fallait marcher sans hésitation et se battre avec courage. A l'annonce du danger, les fiançailles étaient ajournées. On attendait que le plaisir de la victoire vînt se mêler aux joies de la noce. (1) C'est que nulle famille, quelle que fût sa condition, n'eût voulu séparer son bonheur de

(1) Voir l'appendice à la fin du Tom. II.

celui de la patrie, tant l'identification des intérêts était complète! — Lorsque le pasteur, du haut de l'autel ou de la chaire, avant le sermon ou après la Messe du dimanche, lisait, au milieu du silence et de l'attente commune, la liste des volontaires jugés dignes des honneurs de cette mention solennelle, les femmes n'étaient certainement pas les moins attentives. Cette lecture se terminait toujours par ces mots : *Debemus grata eorum virtutem memoria prosequi, qui pro patria vitam profunderunt.* Partagées entre la crainte et l'espérance, elles se demandaient si ce devait être pour elles un jour de bonheur ou de tristesse, un moment d'orgueil ou de honte. En effet, ne pas entendre nommer le jeune fiancé, le frère, le cousin, c'était plus qu'un désappointement cruel, c'était une sorte de déshonneur pour la parenté tout entière et dont il fallait accepter la fâcheuse solidarité. D'ailleurs, quelle femme corse n'eût pas rougi de porter le nom d'un lâche? A ce prix elle eût préféré cent fois la solitude du célibat et ses rigueurs. Leur arrivait-il de se quereller aux fontaines, devant le porche des églises et sur les places des villages? on entendait ces femmes courageuses à l'allure virile, au port martial, rappeler avec orgueil, ou éviter avec un visible embarras, tout ce qui avait trait à la conduite de leurs parents, soit pendant la levée, soit pendant la durée des campagnes. Combien en comptez-vous, disaient-elles fièrement, qui soient morts pour l'indépendance et la liberté? Citez, nous vous en portons le défi, citez une une seule conjoncture périlleuse où les nôtres n'aient pas payé de leur personne? Leurs blessures saignantes encore et le ravage de nos champs ne témoignent-ils pas assez de leur patriotisme? Demandez aux Ristori, aux Saliceti, aux Ciavaldini, ils vous diront qu'ils sont toujours les premiers

Digitized by Google

à devancer l'appel. Les vôtres, au contraire, attendent pour partir que les réquisitions des juntes de défense viennent les tirer de leur longue indécision. S'il y a des traîtres ou des lâches, ce n'est assurément pas dans notre lignée qu'il faut les chercher. — C'était sous l'influence de toutes ces idées de gloire et de patrie que des mères allaient offrir au général Paoli le dernier de leurs enfants, l'unique soutien d'une caduque vieillesse; que la sœur arrachait le frère à la charrue; l'épouse, le mari aux douceurs du repos; que le vieillard excitait l'ardeur du petit-fils; que la tante préparait au neveu les provisions de guerre; que tous les villages enfin couraient aux armes dès que la conque marine les rappelait sous la bannière de l'indépendance.

La Grèce, dans ses beaux jours; Rome, dans ses nobles élans de patriotisme, aux époques de sa grandeur, lorsque plébéiens et chevaliers briguaient à l'envi l'honneur de vaincre ou de mourir pour elle; l'Helvétie, dans ses gigantesques efforts contre les armées de l'Autriche; la France républicaine, dans ses levées en masse contre toutes les forces réunies de la coalition, ne poussèrent jamais plus loin la haine de l'étranger, jamais le désir de l'indépendance n'inspira des mouvements plus généreux. Il est peu de peuples assurément dont les annales mentionnent un aussi grand nombre de traits de courage, autant d'exemples éclatants d'abnégation personnelle, une lutte aussi inégale et plus persévéramment soutenue. Certes, on a pu accomplir de plus grandes choses, étonner le monde par la rapidité des conquêtes, l'effrayer par de sanglantes batailles, commander tour-à-tour le respect de l'admiration ou le silence de la terreur : la Corse n'eut jamais de pareilles prétentions. Circonscrite dans des bornes étroites, sans trésors et sans alliés, jamais ses

Digitized by Google

vœux n'allaient au-delà de l'affranchissement du sol. Les insurrections et les guerres, qui en furent la suite, n'eurent constamment pour cause et pour but unique que la réconstitution de sa nationalité. Elle savait que sa puissance expirait au rivage de la mer; mais si les projets ambitieux lui étaient interdits en a-t-elle moins le droit de rappeler avec un juste orgueil cette belle période de son histoire, de signaler avec une vaniteuse complaisance tout ce que l'horreur de la servitude enfanta de résolutions sublimes, tout ce qu'elle endura de souffrances, tout ce qu'elle brava de périls, pour rentrer dans la plénitude de ses droits et la dignité de peuple libre?

L'assaut de Furiani fut le dernier effort de la république. Épuisée dans des combats inutiles, et désespérant du succès, elle plia enfin ses tentes, laissant le champ libre aux bataillons de la France. Depuis long-temps l'heure de la retraite avait sonné pour ses troupes démoralisées. Une prompte évacuation pouvait seule les dérober à la honte de nouveaux échecs. S'obstiner à garder ce qu'elle n'avait plus la force de défendre, c'était se condamner à des sacrifices sans profit et à des combats sans gloire.

Le cabinet de Versailles, qui se réjouissait en secret de ses soucis et des embarras de sa position, se préparait à conserver pour son compte ce qu'il n'avait gardé, disait-il, qu'à titre de dépôt.

Voici dans quels termes le duc de Choiseul exposait au roi ses projets de conquête et les vues politiques qui l'auraient déterminé à entreprendre l'acquisition de la Corse. « L'Angleterre a senti, mieux qu'on ne l'a senti en France, » l'avantage de cette acquisition; elle a vu qu'en temps de » guerre cette île était un point essentiel pour le soutien du

Digitized by Google

» commerce de la France dans le Levant; elle a prévu que » cette possession consolidée procurerait à Votre Majesté le » moyen facile de donner la loi à toutes les côtes d'Italie; » elle a vu que les marines de France et d'Espagne pour» raient former le projet de combattre la marine d'Angle» terre dans l'Océan, et celui de l'opprimer dans la Méditer» ranée, avec infiniment moins de dépenses qu'il n'en peut » coûter à l'Angleterre pour soutenir Gibraltar et Mahon.

» Je crois que la Corse peut assurer à Votre Majesté et à » l'Espagne cette domination dans la Méditerranée, et que » cette île est plus essentielle au royaume, la dépense qu'el» le coûte ou qu'elle a coûté, moins onéreuse que ne l'aurait » été une île en Amérique très-difficile et très-coûteuse à » défendre en temps de guerre, et qui ne procurerait que des » avantages de commerce momentanés; je crois que je puis » même avancer que la Corse est plus utile de toutes maniè» res à la France que ne l'était ou ne l'aurait été le Canada.

» Les Anglais ont vu, ainsi que moi, Sire, les avantages » de la Corse; ils ne s'y sont pas opposés, il n'ont marqué » qu'un mécontentement impuissant, parce qu'ils n'avaient » pas de système de politique et que la Corse était sous la » domination de Votre Majesté avant qu'ils eussent eu le » temps de penser aux moyens de s'y opposer. »

Dans l'état d'abaissement où la France était tombée, on comprend que le cabinet de Versailles cherchât à la relever dans l'opinion des puissances rivales, par des acquisitions nouvelles. La conquête de la Corse et l'incorporation à la monarchie du comtat d'Avignon (1), étaient sans doute d'as-

(1) « Je parlerai, dans d'autres temps, à Votre Majesté de l'acquisition d'Avignon, que je crois juste en elle-même. » (*Mémoires du duc*

Digitized by Google

sez belles compensations aux pertes qu'elle avait essuyées pendant la guerre. « La vue constante du ministère, disait » le duc de Choiseul, a été de dédommager, par de nouvelles » acquisitions pendant la paix, les cessions que les malheurs » de la guerre avaient obligé de faire aux ennemis (1762), » de manière que le royaume se trouvât aussi puissant qu'il » l'était avant une guerre malheureuse (1). »

L'idée qui le préoccupait le plus, c'était l'alliance du Midi contre le Nord. Le plus sûr moyen de conserver la paix, à moins de se résoudre à devenir puissance de second ordre, était dans la possession permanente de la Corse. On ne concevait pas comment il pût être désapprouvé par des Français tant soit peu jaloux de la gloire de la monarchie. S'appuyer dans la Méditerranée sur un point aussi important, ou abandonner l'empire exclusif des mers à la Grande-Bretagne, c'était le seul choix qui restât à la France. Si l'Autriche ne combattit pas énergiquement ce projet d'occupation, si le cabinet de Londres n'en fit pas une question de guerre; c'est parce que l'une avait alors le plus grand intérêt à conserver l'amitié de la France, et que l'autre était encore incertaine sur le système politique qu'il lui convenait d'adopter. Le duc de Choiseul agit habilement. Il profita des embarras de la cour de Vienne et de l'irrésolution du ministère anglais. Mais ce que l'on a le droit de lui reprocher, c'est le défaut de franchise envers la Corse. Puisqu'il croyait, dans la prévision d'une guerre avec le Nord, de ne pouvoir se passer de ses mouilla-

de CHOISEUL, Tom. I. pag. 105.) Nous croyons devoir faire remarquer pour prévenir toute équivoque, que ce ne fut que sous Louis XVI en 1791 que le comtat Venaissin et Avignon furent cédés définitivement à la France.

(1) *Mémoires de M. le duc de* CHOISEUL, Tom. I. pag. 103 et suiv.

Digitized by Google

ges et de ses golfes, pourquoi employer des détours indignes d'une grande nation? Pourquoi négocier avec le sénat de Gênes au lieu de traiter directement avec Paoli? Voilà ce que l'on ne peut guère ni comprendre ni pardonner. Les Corses qui, comme alliés, les eussent vus arriver avec des transports de joie, allaient les combattre avec acharnement, dès qu'ils n'apercevaient plus en eux que des auxiliaires de la Ligurie. Paoli avait donc raison de se plaindre de ce que l'intervention du cabinet de Versailles n'avait rien changé à la destinée du pays. Seulement le rôle des Français n'est plus le même; la médiation a fait place à la guerre. Ce n'est plus une armée d'observation que les Corses ont devant eux, c'est une armée hostile, agissante, qui a mission d'achever promptement ce que Gênes n'a pu accomplir pendant la moitié d'un siècle. Ces hostilités apprirent bientôt à l'Europe attentive que son apparente neutralité était un acheminement déguisé à la conquête de la Corse.

L'indépendance du pays, conquise au prix de tant de sang et à travers tant de périls, était de nouveau menacée. Aux Génois battus et découragés allaient succéder des troupes fraîches et mieux aguerries; à des capitaines inexpérimentés, des généraux habiles; à la lassitude des mercenaires Allemands, la fougue disciplinée des soldats de Vaux. Ainsi Paoli n'avait chassé les anciens oppresseurs de la Corse que pour se trouver bientôt en face d'ennemis plus redoutables. Triste condition des peuples! Au moment où il croyait avoir accompli sa délivrance finale, une armée autrement redoutable allait déborder ses rivages.

Le continent, ainsi qu'on l'a vu, avait depuis long-temps les yeux fixés sur cette île. Si Gênes affectait de la mépriser, les autres souverains de l'Italie, le roi de Prusse et surtout

Digitized by Google

la nation anglaise, commençaient à l'estimer. Ces marques de sympathie venaient de tout côté attester hautement, à la face de l'Europe, que la justice et le droit étaient pour elle. Fort de l'adhésion des cabinets, impartial et désintéressé dans ses jugements, le général législateur marchait avec plus d'assurance dans la voie des progrès. Les manifestations bienveillantes des princes et des peuples, la politique incertaine du ministère Choiseul et l'énergique désapprobation des hommes d'État, ne suffisaient pas néanmoins pour le tranquilliser entièrement sur la crainte d'une brusque invasion. La nationalité, ce terme de ses vœux, était remise en question. Cependant il n'en disposait pas moins les esprits à une vigoureuse résistance. Un fait, où se trouve la mesure de l'intérêt universel qu'excitaient, au-delà des mers, la situation de la Corse et la renommée de son premier magistrat, c'est l'arrivée d'un certain nombre d'étrangers enthousiastes. Les uns observaient de près le jeu des institutions dont il avait doté son pays; d'autres, se mêlant aux exercices guerriers de la milice indigène, déposaient leur costume pour prendre celui de montagnard. « Ces scènes, remarque M. » Thiers à propos d'Anacharsis Clootz demandant, au nom » du genre humain, devant l'Assemblée Constituante, à faire » partie de la fédération du 14 juillet 1790, ces scènes qui » paraissent ridicules à ceux qui ne les ont pas vues, émeu» vent profondément ceux qui y assistent. L'assemblée ac» corda la demande, et le président répondit à ces étrangers » qu'ils seraient admis, pour qu'ils pussent raconter à leurs » compatriotes ce qu'ils avaient vu, et leur faire connaître » les joies et les bienfaits de la liberté (1). »

(1) Thiers, *Histoire de la révolution*, Tom. I. pag. 259.

Digitized by Google

En traversant la Méditerranée sur de frêles navires pour venir s'asseoir au foyer de la nationalité corse, des hommes graves, tels que Boswel et Volney, obéissaient sans doute à un sentiment bien plus élevé, qu'au besoin vulgaire d'une puérile curiosité. Pour comprendre aisément l'intérêt qui s'attachait à l'insurrection insulaire, il faut se reporter à l'époque où elle éclata. — Les écrivains réformistes, et nous désignons ainsi tous ceux qui avaient rompu sans retour avec le passé, devançant, par l'impatience de leurs vœux et le radicalisme de leurs écrits, la marche trop lente du siècle révolutionnaire, les cadets mécontents, les militaires ambitieux et la secte des publicistes novateurs, s'exagérant peut-être la portée politique de cet évènement, y voyaient déjà le symptôme précurseur d'une fermentation sourde mais réelle, mais générale, de même que des navigateurs blanchis sur le tillac voient un nuage gros de tempêtes dans la vapeur rougeâtre qui s'élève à l'horizon. On sait que la France, ou du moins la classe éclairée de la nation, était dans l'attente d'une grande commotion sociale; que la réforme religieuse du XVI[e] siècle commençait à porter ses fruits; que si l'on n'osait encore s'attaquer ouvertement au trône et à l'autel, un reste de respect défendait à peine la royauté contre l'opposition violente de certains parlementaires. On sait que l'attachement pour le culte de ses pères passait, dans des esprits exaltés par les doctrines voltairiennes, pour une dévotion superstitieuse, et que la piété la plus sincère s'appelait déjà hypocrisie ou égoïsme divinisé.

L'insurrection de la Corse n'avait rien à demêler avec la religion. Nulle part le scepticisme philosophique n'eut aussi peu d'influence. Mais on crut le contraire et cela devait être. Un vague désir de réformes travaillait la société française.

Digitized by Google

Quoi de plus naturel que de supposer la Corse atteinte également de cette fièvre d'innovations aventureuses? Cela était si vrai, que le ministre de Choiseul se plaignit un jour avec le roi des manifestations de l'opinion en faveur de ceux qu'il considérait, lui, comme autant de rebelles. Les officiers généraux, désignés pour commander les troupes expéditionnaires ne cachaient pas non plus leur sympathie pour le peuple que leur mission était de soumettre. Cette répugnance pour une guerre agressive et aussi évidemment injuste n'aurait pas dû le surprendre : elle honorait le caractère français.

Vingt ans plus tard on entendit des officiers, à l'âme élevée, désavouer hautement leur participation, quoique involontaire, à cette conquête sans gloire : il n'y en avait point assurément à faire marcher, contre une petite île de la Méditerranée, la moitié de l'armée française. Le dénouement de l'expédition était facile à prévoir. Les Corses ne s'abusaient pas plus que leur général. C'eût été folie que de vouloir lutter sérieusement contre la nation la plus aguerrie de l'Europe. — D'où vient donc que Paoli opposa d'abord une vigoureuse résistance? S'il ne se faisait point illusion sur l'infériorité de ses forces, pourquoi répandre inutilement le sang de tant de braves? Ne valait-il pas mieux qu'il se soumît sans obstacles? A défaut de prudence, l'humanité ne lui commandait-elle pas d'épargner à la Corse toutes les calamités d'une invasion armée? Fallait-il que, pour conserver pendant quelques jours encore l'autorité du généralat, il exposât la patrie à tous les maux d'une guerre nouvelle? Était-ce là du patriotisme ou de l'ambition? Qui ne voit que sa position personnelle le préoccupait beaucoup plus que le sort de la Corse?....

Ces reproches sont graves. Les a-t-il mérités? C'est ce

Digitized by Google

que nous allons examiner. — Paoli ne pouvait espérer de lutter long-temps contre les forces de la monarchie française. Ceux qui lui prêtent l'intention contraire se méprennent grossièrement sur le but de la résistance. Il savait mieux que personne que l'enthousiasme des populations double les forces des États, et quelquefois aussi il les supplée. Mais il savait également que cette exaltation patriotique ne tient pas toujours contre des difficultés réelles. Quoiqu'on en dise, il avait trop d'expérience pour ne pas sentir que la supériorité numérique finit à la longue par l'emporter sur le courage. Son conseil d'État ne se laissait pas non plus entraîner par les illusions de la vanité nationale. Nul, d'ailleurs, n'appréciait autant la bravoure du soldat français, nul ne rendait plus de justice que Paoli aux talents de ses généraux. La Corse ne présentait ni la population, ni les ressources qu'offrait la dernière province de la monarchie française. Aussi avait-il l'habitude de répéter, avec une douleur visible : *Nous sommes trop faibles parce que nous sommes trop peu* (1).

S'il en est ainsi, comment doit-on expliquer le manifeste de guerre, par lequel la consulte apprit à l'Europe la résolution désespérée de repousser énergiquement l'agression de l'armée française ? Était-ce une vaine rodomontade, ou croyait-elle suspendre, par cet appel aux armes, les préparatifs considérables de l'expédition ? Non, avons-nous déjà répondu. La Corse était isolée, sa situation périlleuse, sa conquête presque certaine. Mais que voulait-on qu'elle fît ? Que la domination vînt de Gênes ou de la France, c'était toujours de la servitude pour elle : son devoir était donc de courir aux armes, de se préparer à la guerre, de se presser de tous côtés

(1) *Siamo troppo deboli perchè siamo troppo pochi.*

Digitized by Google

autour de Paoli, cet emblême vivant de la nationalité. S'il restait un parti honorable et moins désespéré, une autre voie de salut où elle pût s'engager sans honte et sans inconséquence, nous sommes les premiers à reconnaître qu'il fallait le préférer à la guerre avec ses malheurs certains et toutes les éventualités, les premiers à condamner la politique de Paoli. Mais avait-il réellement le choix des partis? Pouvait-il ne pas repousser l'occupation française sans démentir les antécédents de sa vie, sans trahir ses serments, sans détruire son ouvrage, sans faire descendre son pays du rang des peuples libres et indépendants au niveau d'une possession coloniale? Quelles étaient les promesses, les garanties que le cabinet de Versailles lui apportait en échange de son indépendance et pour le compenser de la perte de ses libertés? Les rapports qu'il voulait établir avec la Corse, une fois envahie et conquise, de quelle nature étaient-ils?

M. de Choiseul aurait dû ménager la fierté d'un peuple qui excitait la sympathie par la justice de sa cause, et commandait l'estime par son courage. Il la blessa par la hauteur de ses dépêches, et accrut sa défiance par le tâtonnement et la duplicité de sa politique. Certes, la contenance du pays eût été bien différente, et Paoli lui-même avec son immense ascendant ne serait jamais parvenu à nationaliser la guerre, si, à la place de la finesse de diplomate, le ministre dirigeant avait apporté, dans toutes ses négociations, la franchise du caractère français. Lorsqu'on le priait de régler nettement les conditions du traité, de déterminer la nature des rapports qu'il entendait établir entre les deux nations, c'était par des réponses vagues et évasives qu'il écartait à chaque instant la solution pacifique vers laquelle tendaient les vœux des hommes modérés.

Digitized by Google

Bien différente était la conduite de Paoli : se refusant constamment à toutes les concessions dont l'honneur national eût pu souffrir, le négociateur insulaire continuait à employer dans sa correspondance les formules les plus respectueuses. « Nous savons, écrivait-il dans une lettre à M. de Choiseul, que la politique de la France n'est pas dirigée par des vues purement mercantiles ; qu'accoutumée à chercher la gloire, elle se soucie fort peu des profits matériels. C'est une justice que nous nous plaisons à lui rendre. S'il n'était question entre votre Excellence et nous, que d'un engagement privé, je ne voudrais d'autre garantie que votre loyauté personnelle. Il n'en est pas ainsi. Les droits que nous avons conquis au prix de tant de sang, notre existence politique, les institutions libérales dont nous sommes si jaloux, que les consultes avaient juré de conserver et de défendre, tels sont les grands intérêts dont le dépôt nous est confié, et voilà ce que l'intervention de la France va nous ravir. Gênes aussi ne demandait d'abord qu'une souveraineté nominale. A l'entendre, nos libertés ne couraient aucun péril. Le choix de nos magistrats, le vote et la répartition de l'impôt, la liberté du commerce, la réalité du pouvoir administratif, la nomination des officiers, l'unité nationale, rien enfin de tout ce que nous tenions tant à cœur de conserver, ne devait nous être ravi. Personne ne sait, mieux que Votre Excellence, ce qu'avaient de sincère et de réel ces engagements pris sous les formes les plus solennelles, et méconnus avec une audace insultante. Il est de ces rudes leçons qui coûtent trop aux peuples pour qu'on les oublie. Certes, la France se conduirait avec plus de grandeur et de loyauté ; loin de nous la pensée de soupçonner la droiture de son cabinet. Cependant, magistrat suprême, je ne dois point oublier les utiles ensei-

Digitized by Google

gnements de l'histoire. Il n'y a point de déshonneur à succomber dans une guerre inégale; il y en aurait beaucoup, je ne dis pas à se laisser duper, mais seulement à manquer de prévoyance. »

La franchise et la fermeté de cette lettre déplurent considérablement au duc de Choiseul. Il vit qu'il n'y avait ni de concessions à attendre de la part de Paoli, ni possibilité de le tromper.

On sait que le comte de Buttafoco, dont le dévouement à la France n'était pas douteux, servait d'intermédiaire entre Paoli et le cabinet de Versailles, espérant ainsi de mettre d'accord sa fidélité au drapeau des lys et ses devoirs de citoyen corse.

Voici comment il rélate lui-même les conférences qu'il eut à ce sujet avec le principal ministre. — Je relevai, dit-il, de ces divers entretiens, que la proposition de la république, tendant à obtenir la prorogation du traité, avait été rejetée. L'arrangement proposé par le duc de Choiseul, pour mettre fin à la guerre entre la Corse et la république, n'entrait guère dans les intérêts et les vues ultérieures du sénat et que par conséquent il ne devait plus en être question. Néanmoins, pour prouver à Sa Majesté combien et avec quelle sincérité, il désirait arriver à une solution pacifique, le gouvernement de Gênes proposait à la France la cession définitive de ses droits sur l'île avec les places qui étaient encore occupées par ses troupes. Le cabinet de Versailles voulut connaître d'abord les conditions de ce transport de droits. Invitée à s'expliquer sans détour, Gênes garda le silence. Elle espérait, sans doute, d'être bientôt secourue par l'Espagne. Le duc irrité s'en plaignit vivement. Il ne savait pas trop quel serait le dénouement de toutes ces négociations tour-à-tour

Digitized by Google

reprises et abandonnées. Ce qu'il y avait de bien clair, c'était la défiance et les oscillations continuelles des deux nations. Gênes ne lui semblait pas plus sincère que Paoli. Il était temps que cette mauvaise mystification finît. En se mêlant des affaires de la Corse, le gouvernement du roi ne pouvait *oublier entièrement ses intérêts*. Il importait beaucoup d'assurer au commerce maritime les avantages de la navigation dans tous les parages de la Méditerranée. Il allait d'ailleurs lui exposer sans réserve le plan et le but de sa politique. — L'intention du roi est de protéger la liberté des Corses et de les assister, à la condition, disait le duc, que la France gardera à *titre de propriété tout le Cap-Corse avec les villes de Bastia et de St-Florent*; que, quant au reste de l'île, elle s'en souciait fort peu : libre aux Corses de choisir la forme de gouvernement qui pouvait convenir le mieux à leurs goûts et à leurs mœurs. Il ajouta, que s'ils réfléchissaient bien à leur véritable situation, à leur isolement et à l'incertitude des évènements politiques, ils n'auraient point hésité à adopter les propositions du ministre français. — La réponse de Buttafoco aurait été un refus formel d'adhésion : « Je crus devoir lui déclarer avec franchise et liberté, lisons-» nous dans un de ses écrits (1), qu'un pareil accommode-» ment n'était pas même *proposable*; qu'avec de semblables » exigences, le système de liberté, établi avec l'assentiment » éclairé de la nation, devenait impossible. Fallait-il, après » tant de sang et de sacrifices, que la Corse renonçât à ce » qu'elle avait de plus cher, à son unité? Après la mutila-» tion de son territoire, la séparation de l'une de ses plus » belles provinces et la perte de deux villes importantes,

(1) Brochure du comte Buttafoco, pag. 19, 20, 21.

» qu'en serait-il resté? Rien, sinon la honte d'un suici- » de politique. Ce n'était assurément pas pour aboutir à » un pareil résultat que les Corses s'étaient résignés, sans » murmure, aux maux et aux périls de plusieurs siècles » de guerre. »

Comme le ministre français semblait insister là-dessus, je le conjurai, poursuit le comte Buttafoco, de remplacer ce plan par le projet d'un traité commercial entre la Corse et la France. Puisque l'intérêt du commerce était ce qui le préoccupait le plus, il y avait moyen de s'entendre et de concilier cet intérêt, avec l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'île. On n'avait pour cela qu'à laisser une garnison française dans les places de Bastia et de St-Florent. Cependant le croirait-on? Cette proposition si juste, si conciliante parût le choquer. « Les Corses, répondit le duc d'un ton plus » que dédaigneux, ne *sont pas encore en état de traiter sur » ce pied avec la France,* » et il ajouta qu'il lui avait parlé sans détour et que c'était là *son dernier mot.* « Faites con- » naître à Paoli cette détermination et dites-lui que je la con- » sidère comme irrévocable; » il l'engageait aussi à y réfléchir, le priant de lui faire part ensuite des dispositions et du parti auquel Paoli et son conseil se seraient arrêtés.

Nous le demandons; souscrire à de semblables propositions, sans autre motif que la crainte de la guerre, n'était-ce pas faire bon marché de l'honneur national? De bonne foi, quel est le chef d'un gouvernement libre qui ne reculerait point devant une pareille responsabilité? Il était évident que le duc de Choiseul n'avait voulu chasser les Génois que pour se mettre à leur place, que substituer la domination de la France à celle de son alliée. — Cette pensée se révèle plus nettement encore dans une lettre du 8 janvier 1768. Le duc

Digitized by Google

y répétait par écrit ce qu'il avait déjà dit verbalement, savoir, que l'abandon volontaire du *Cap-Corse et des deux places maritimes* était une condition *sine quâ non*. Il ajoutait en outre, que si l'arrangement entre la Corse et la république n'avait pas lieu, la France aurait *acheté de cette dernière les places de Bastia et de St-Florent. Il était convaincu que ce marché n'allait rencontrer aucune difficulté sérieuse, car la France aurait pris de son côté l'engagement de concourir par ses armes à la soumission de l'autre partie de l'île*. Prévoyant une opposition invincible de la part de Paoli, il engageait Buttafoco à se séparer entièrement du chef de la nation, espérant de le réduire ainsi à l'impuissance de l'isolement.

C'est Buttafoco qui nous l'apprend. « Le duc me recommanda, dit-il, de ne mettre personne dans le secret de cette confidence et surtout de n'avoir désormais aucune communication avec Paoli. » Bien loin de se conformer à une pareille recommandation, Buttafoco lui aurait envoyé, avec la copie de cette lettre, le sommaire fidèle des conversations semi-diplomatiques, dont la Corse était le sujet, lui rendant compte en même temps de ses impressions et des conjectures auxquelles il se livrait sur la marche secrète et le but des négociations engagées entre le cabinet de Versailles et la république. Il pensait aussi, que la cession de la Corse, était déjà un fait irrévocablement accompli, et que si l'on continuait à jouer la comédie, c'est qu'il répugnait à la loyauté française de l'avouer hautement. « Un sentiment de pudeur, écrivait-il, n'a pas encore permis au duc de déchirer le voile à demi soulevé. » Toutefois il priait Paoli de lui transmettre sans délai une note officielle, où la réponse à faire au ministre français fût nettement formulée, avec l'indication

Digitized by Google

des points qu'il fallait concéder et de ceux qu'il convenait de rejeter sans retour. En effet c'était à lui et à lui seul qu'il appartenait d'examiner s'il était prudent et avantageux de se renfermer rigoureusement dans les termes des communications précédemment échangées, ou de proposer des conditions nouvelles, de nature à mieux concilier tous les intérêts. D'autres instructions devenaient nécessaires. Bien que dévoué à la monarchie de Louis XV, le comte de Buttafoco recula d'abord devant l'étendue d'une pareille concession.

Paoli répondit le 5 février suivant, qu'il lui était impossible de consentir aux propositions de la France. Entr'autres raisons de ce refus d'y accéder, il faisait observer, que la possession d'une seule partie de l'île serait essentiellement incertaine et précaire ; qu'il était facile de prévoir que l'Angleterre, le roi de Sardaigne et d'autres princes d'Italie, sans en excepter la république de Gênes elle-même et la maison d'Autriche, en auraient conçu une vive jalousie. Cet établissement dans la Méditerranée était plus difficile qu'on ne semblait le penser. Ne pouvait-il pas se faire qu'il devînt une cause prochaine de rupture entre ces cabinets? La Toscane surtout ne pouvait voir, sans de vives appréhensions, des régiments français tenir garnison en face du port de Livourne, à 12 heures de navigation de ses côtes. L'Espagne elle-même, qui pouvait bien ne pas se croire éternellement liée par le pacte de famille, aurait protesté à son tour, d'accord avec les autres puissances, contre l'envoi des troupes destinées à occuper militairement ces places maritimes.

Soit que Paoli eût des intelligences secrètes avec quelqu'un de ces cabinets, soit qu'à défaut d'assurances positives d'assistance et d'intervention, il entrât dans sa politique

Digitized by Google

d'affecter vis-à-vis du duc de Choiseul la plus grande sécurité, le ton de ses lettres continuait à être respectueux mais ferme. Nulle concession en ce qui touchait le démembrement du territoire et la propriété des villes de Bastia et de St-Florent. Si l'on ne pouvait éviter la guerre qu'à ce prix, la nation et son gouvernement, tout en gémissant sur cette douloureuse nécessité, n'eussent point balancé à l'accepter avec toutes ses chances périlleuses.—Dans un mémoire remarquable, où la mesure du langage n'excluait pas la fermeté de la pensée, Paoli cherchait à placer son pays menacé sous la protection du droit des gens. Il en appelait au jugement de l'Europe entière, il invoquait les principes qui sont la sauvegarde de l'indépendance des États. — Dans un des paragraphes de son *Esprit des lois*, Montesquieu s'exprimait ainsi au sujet de la Corse : « Une république d'Italie tenait des insulaires sous son obéissance ; mais son droit politique et » civil à leur égard était vicieux. On se souvient de cet acte » d'amnistie qui porte qu'on ne les condamnerait plus à des » peines afflictives sur la *conscience informée* du gouverneur. On a vu souvent des peuples demander des privilé- » ges ; ici le souverain accorde le droit de toutes les na- » tions (1). » Fort de cette puissante autorité, Paoli s'en prévalut avec avantage au soutien de nos droits méconnus. Deux fois il opposa l'opinion du publiciste français aux écrivains de Gênes. Il faisait même remarquer, que ce passage renfermait un blâme indirect contre le cabinet de Versailles, et quand il désespérait de convaincre par la raison et de toucher par les plaintes les plus légitimes, il finissait par menacer les oppresseurs de son pays des sévères jugements de la

(1) *Esprit des lois*, liv. X. Chap. 8.

Digitized by Google

postérité. Protestations inutiles! Le duc de Choiseul n'en persista pas moins dans son projet de conquête.

Au lieu d'apprécier mûrement les graves considérations que le général insulaire avait developpées à l'appui d'une cause aussi juste, au lieu de s'arrêter à la seule voie d'arrangement possible, la garde temporaire des deux places, le ministre de Versailles compta ses soldats et pressa activement les préparatifs de l'expédition. Il savait que deux partis étaient en présence, le parti français et le parti national. Quoique le premier, encore en minorité, n'osât pas se produire ouvertement dans les consultes, il n'en agissait pas moins activement dans l'intérêt de l'occupation étrangère. Partout où s'étendait l'influence des officiers du Royal-Corse, partout où leur voix se faisait entendre, la prééminence de l'intérêt français sur l'intérêt insulaire était visible et marquée. Plusieurs d'entr'eux, il faut le dire, semblaient attacher plus de prix à leurs épaulettes qu'à l'indépendance de la Corse. C'étaient ceux-là qui déconseillaient la résistance et minaient sourdement l'ascendant moral de Paoli. — Quoi de plus insensé, disaient-ils, que de vouloir traiter d'égal à égal avec la plus grande monarchie de l'Europe! Le duc de Choiseul était dans les meilleures dispositions. C'était pour rendre la Corse prospère, et non pour l'asservir, qu'il y envoyait une armée expéditionnaire. La nationalité, dont Paoli se montrait si jaloux, ne valait point un seul des avantages réels, inappréciables que promettait l'alliance française. On parlait des vieilles sympathies de cette nation, sympathies qui s'étaient manifestées à diverses époques de notre histoire, tantôt par des interventions armées, tantôt par des secours d'hommes et d'argent. Ne vit-on pas, sous le règne de Henri II, de jeunes officiers partager les périls de la guerre et com-

Digitized by Google

battre dans les rangs des insurgés sous le commandement de Sampiero et d'Alphonse son fils? N'y aurait-il pas de l'ingratitude à oublier tous ces témoignages d'intérêt, à ne voir dans la France que l'alliée politique de Gênes, dans le duc de Choiseul, que l'ennemi de l'indépendance insulaire? On conçoit parfaitement un soulèvement général contre une république oppressive; on ne le concevrait plus contre une nation aussi généreuse que la nation française. S'obstiner à méconnaître les vues bienveillantes de son cabinet, c'était tromper sciemment les Corses. Leur liberté et leurs droits ne couraient aucun péril. On pouvait s'en rapporter sans crainte aux assurances positives et formellement réitérées de la cour de Versailles. Le général Paoli le savait mieux que personne. Mais il cherchait, par de feintes appréhensions, à exaspérer le peuple afin de le prédisposer à la guerre. Il ne croyait pas non plus à l'appui des autres puissances. Tout ce qu'il répandait de fausses nouvelles pour accréditer cette idée n'était qu'un mensonge. Dans son isolement que pouvait-il entreprendre de sérieux? L'impuissance de ses efforts eût bientôt découragé les plus enthousiastes partisans de cette nationalité chimérique, au nom de laquelle il appelait aux armes des populations crédules et égarées. — Est-il de bonne foi lorsqu'il s'efforce d'insinuer que la France ne négocie la cession de la Corse, que pour la livrer ensuite, mains et pieds liés, aux fureurs réactionnaires de la république? Ces détours sont indignes de la nation la plus loyale de l'Europe. Ce qu'il ne dit pas, mais ce que tout le monde devine, c'est qu'il veut se maintenir puissant et redoutable à la tête des affaires. Tant d'amour pour la nationalité corse a pu nous aveugler jusqu'ici sur son ambition démesurée. A présent l'illusion est tombée. Ceux qui l'admirent sincèrement s'en

Digitized by Google

défient, et ceux qui s'en défiaient le détestent. Livré à ses propres inspirations, le peuple irait au-devant des Français. Ses intérêts s'accordent avec ses sentiments, mais Paoli emploie pour le tromper tout ce qu'il n'a pas encore perdu de sa prestigieuse influence.

Tel était le langage que tenaient les partisans du cabinet de Versailles. Le noyau de ce parti, nous le répétons, était dans les rangs du Royal-Corse. Il y avait là des officiers dévoués corps et âme à la France, et qui, forcés de choisir entr'elle et la Corse, n'hésitaient point à se ranger du côté de ceux que la majorité considérait alors comme ses ennemis. S'il eût été question de combattre seulement contre les Génois, la patrie aurait pu compter sur leur dévouement : on les aurait vus se presser aux avant-postes et défendre, au prix de leur sang, la nationalité menacée. Mais la France, encore un coup, avait leurs serments et toutes leurs sympathies. La considération dont les chefs étaient entourés flattait l'orgueil du soldat. Éloignés du pays natal, plusieurs d'entr'eux avaient oublié, dans les garnisons et la vie insouciante des casernes, la Corse et ses traditions patriotiques. N'ayant pu apprécier les avantages de la constitution nouvelle, quel intérêt pouvaient-ils avoir à la défendre? Les simples soldats ambitionnaient l'épaulette d'officier, et les officiers espéraient d'arriver à des grades supérieurs. Pour les entretenir dans ces folles espérances, le duc de Choiseul faisait promettre en son nom force récompenses et avancements.

Paoli avait beau protester de la pureté de ses sentiments. Tout ce qu'il disait pour prémunir ses compatriotes contre le danger de pareilles séductions, pour signaler le piége où ils allaient tomber, les lettres à la fois astucieuses et insolentes du ministre français, les exigences impérieuses de sa po-

Digitized by Google

litique, le dédain qu'il affectait pour les institutions nationales, les armements de Toulon, la menace de traiter la Corse indépendante en province conquise, rien ne put les tirer de cette fatale erreur. Néanmoins la masse de la nation demeurait fidèle à la cause de la liberté. Pour elle, Paoli était encore le symbole vivant de la patrie. Le dépôt de ses droits, qu'il tenait de la confiance des consultes, Paoli fait serment de le conserver intact. Le peuple saisit, avec sa sagacité naturelle, tout ce qu'avait de déloyal le système du cabinet français. Mépriser Paoli, c'était blesser la nation tout entière. Dans sa fatuité de grand seigneur, le duc traitait le général comme il aurait pu traiter le dernier commis de son ministère. Qu'on en juge par le passage de cette lettre au comte de Buttafoco. « La lettre de Paoli n'a pour moi qu'une signification, *c'est qu'il voudrait me faire tomber dans ses filets. Il se croit fin et adroit, mais il faut qu'il acquière beaucoup plus de finesse qu'il n'en a.* »

Ce ton léger et présomptueux qui, au témoignage d'un biographe moderne, lui avait valu une sorte de célébrité à la cour et dans les salons de la haute société, était sûrement bien déplacé dans une matière aussi sérieuse. Cet outrage que nous appellerons épistolaire, et que les patriotes ressentirent profondément, ne contribua pas peu à les irriter contre le cabinet de Versailles. Jugeant peut-être de leur caractère d'après la peinture infidèle qu'en avait faite la légation génoise, et du gouvernement établi, d'après tous les contes absurdes qu'elle répandait méchamment dans la sphère de ses relations diplomatiques, le duc de Choiseul ne prenait aucn soin d'adoucir la dureté dédaigneuse de ses notes. Parfois il affectait de ne voir dans le premier magistrat de l'île, qu'un chef de rebelles. — C'est ainsi, qu'en 1826, le reis-ef-

fendi, pressé vivement par les ambassadeurs des puissances qui s'interposèrent généreusement entre les Hellènes et les Turcs, déclarait dans une note, que la Porte Ottomane rejetait leur intervention pacifique, parce qu'elle était contraire *à la doctrine de l'obéissance passive des sujets envers leur souverain légitime* (1). Les Génois eux-mêmes, aux plus mauvais jours de leur domination, avaient ménagé davantage les susceptibilités nationales. Ils opprimaient la Corse : ils ne l'insultaient pas.

Cependant, nous l'avons déjà fait remarquer, le ton de toutes les notes diplomatiques de Paoli était ferme, mais respectueux. Qu'on en juge par le passage suivant :

« Sa Majesté n'ignore point, exposait-il dans une » longue lettre au ministre dirigeant, que le désir de lui » plaire nous avait entraîné à des concessions telles que les » Génois eux-mêmes en furent étonnés. Prenant cette marque de condescendance envers la couronne pour un aveu » de faiblesse, ils redevinrent durs, orgueilleux et intraitables. Le fameux réglement que nous attendions comme la » grande charte du pays, sous d'apparentes modifications » laissa subsister ce qui a tant de fois excité nos justes plaintes et n'accorda que ce qu'il nous importait fort peu de ne » pas obtenir. Ainsi, n'avons-nous pas raison d'affirmer que » le monarque français ne connut jamais notre véritable position? Ne lui cachait-on pas la vérité quand on représentait la Corse en proie aux horreurs de l'anarchie, ne » cherchant dans l'indépendance politique que la triste liberté de l'état de nature, et dans la guerre, que le pillage » des villes soumises?

(1) *Victoires et conquêtes des Français*. Tom. XXI, (1827-1828) pag. 11.

Digitized by Google

» A présent que les mensonges et l'infidélité de cet expo-
» sé sont connus de toute l'Europe, il n'y a plus de vrai,
» de manifeste, que l'intention et l'intérêt de faire partager
» à la France l'odieux de cette domination oppressive; le roi
» et son cabinet ne peuvent plus être abusés par l'ambassa-
» de ligurienne. Ne serait-ce pas les outrager que de crain-
» dre l'intervention hostile de la France? Si elle faisait tant
» que d'aider la république à nous replacer sous le joug, que
» deviendrait sa vieille réputation de peuple généreux, ce
» renom de magnanimité qui a toujours appartenu aux rois
» de la monarchie de St-Louis? Ce serait envain qu'ils
» parleraient encore, à la face des nations civilisées, de leur
» noble patronage envers les petits États, de la moralité de
» leur politique, de leur respect scrupuleux pour les règles
» immuables de la justice et de l'humanité! Que dirait l'Eu-
» rope? Que penseraient de la France les historiens et la po-
» stérité? Les Génois ont toujours été, ils sont encore, du
» moins secrètement, les ennemis de la France. Quand ils
» ne lui ont pas fait la guerre ouvertement, ils se sont ré-
» jouis de ses revers ou affligés de ses succès. Aussi Louis
» XII et Louis XIV, vivement irrités, s'en sont-ils vengés
» avec éclat. Cette antipathie a été si forte que dans l'espace
» d'un siècle les Liguriens ont essayé, pendant sept fois,
» de se soustraire à la domination de la monarchie.

» Telle n'a jamais été la conduite des insulaires. Où sont
» les trahisons qu'on peut leur reprocher? Nous portons le
» défi de citer une seule époque où ils aient manqué de dé-
» vouement à la France. Jaloux de la gloire de ses armes, ne
» vit-on pas des milliers de nos compatriotes répandre leur
» sang sous le drapeau des lys? Ne pourrait-on pas ajouter
» que le grief le plus grave, le plus impardonnable de tous

Digitized by Google

» les crimes, celui que tant d'années de guerres et de déva-
» stations n'ont pas encore expié aux yeux des Génois, c'est
» l'insurrection de 1553, ce sont les acclamations de joie
» dont nos pères saluèrent les couleurs de la France? Si pen-
» dant deux siècles nous avons traîné cette lourde chaîne, et
» mis à la briser ce que nous avions de sang et d'énergie, à
» qui faut-il s'en prendre? Dans l'amertume de nos regrets,
» c'était sans doute contre la France, cette alliée naturelle de
» l'île, mais sans prononcer son nom, crainte de la blesser,
» que s'élevaient nos doléances. Notre sympathie pour elle
» est toujours la même. Pourquoi donc nous serait-il interdit
» de compter sur ses dispositions bienveillantes? Est-ce que
» dans cette conjoncture, la froide raison d'État ne s'accorde-
» rait pas avec les sentiments généreux qui ont toujours do-
» miné dans les résolutions politiques de son cabinet? Les
» ministres peuvent affirmer le contraire : la nation ne le
» pense pas. Quant à nous, il serait trop cruel de renoncer à
» cet espoir. Les Corses en croient beaucoup plus à d'hono-
» rables antécédents. Le caractère généreux des Français les
» rassure beaucoup plus, que les affirmations suspectes de
» la diplomatie ne les inquiètent. Si quelqu'un doit être
» trompé dans ses espérances, ce ne devrait pas être un peu-
» ple aussi loyal aussi confiant que le peuple corse (1). »

Si nous rappelons la substance et jusqu'aux termes de cette note ou plutôt de cette touchante supplique, c'est qu'elle résume fidèlement les vœux et les espérances de la Corse. Conçoit-on qu'après l'avoir lue, il se soit encore rencontré un cabinet assez injuste ou assez mal prévenu pour soupçon-

(1) Correspondance inédite de Paoli avec le ministre de Choiseul; Voir aussi la *Giustificazione* de l'abbé Salvini.

Digitized by Google

ner Paoli de cacher une haine violente contre les Français, sous les formes perfidement respectueuses du langage officiel? On verra, par ce qui va se passer, de quel côté se trouvaient en ce moment la franchise dans les paroles et la loyauté dans les actes.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

Débarquement des troupes françaises.— Convocation d'une consulte.— Résolution de se défendre. — Paoli expose la marche de négociations et l'état des affaires. — Ses plaintes contre le cabinet de Versailles. — Appréhensions et espérances du pays. — Paoli met beaucoup de délicatesse et de prudence dans les procédés envers les officiers français. — L'opinion des classes éclairées, et surtout des novateurs se prononce en faveur de la Corse. — Jugement de Rousseau sur la moralité de cette guerre. — Discours de Paoli devant la consulte. — Sommaire des négociations diplomatiques entre lui et le duc de Choiseul. — Enthousiasme des insulaires. — Allocutions pour exciter la résistance.

Au milieu des négociations, et lorsque rien encore n'annonçait le commencement des hostilités, un fait grave vint compliquer la situation des affaires; ce fut le débarquement des troupes. C'était mettre brusquement la force à la place de la raison, et terminer le différend à coup de baïonnettes. Le duc qui s'attendait à des manifestations de surprise et de mécontentement de la part des Corses aussi indignement trompés, écrivait le 30 avril 1768 au comte de Buttafoco, « que l'intention du roi n'était pas de *faire de la peine à sa nation* et que Paoli ne devait point s'inquiéter de l'envoi des troupes où il ne fallait voir *qu'un simple changement de garnison.* » De pareilles assurances n'étaient qu'une déception de plus. Paoli avait raison de dire : « Je vois bien que M. le duc me prend pour un niais politique. » Il était désormais évident pour tout le monde, qu'il voulait substituer l'action de la force aux ruses du cabinet et trancher,

Digitized by Google

par les armes, une question qui ne devait être résolue que par les principes du droit international.

Dès cet instant, Paoli changea à son tour de système. Plus de temporisation, plus de ménagement. Se confiant dans la justice de sa cause, il convoqua immédiatement une assemblée générale dans la ville de Corte. Après un exposé lucide et ferme de tout ce qu'il avait fait pour conjurer les malheurs de la guerre, il s'en remit au bon sens et à la prudence de la nation sur le parti qu'il fallait prendre. Sans cacher en aucune façon tout ce que la conjoncture avait de grave, sans dissimuler les sacrifices et les dangers qu'allait entraîner après elle la résolution de résister aux volontés d'un monarque absolu, il exposa également les raisons de sa sécurité et toutes les éventualités favorables qui pouvaient surgir pendant le cours de la guerre. « Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois que la Corse bravait des forces supérieures. Jadis la redoutable infanterie espagnole ne les effraya pas plus que la flotte d'André Doria. Sampiero battait des milliers d'Impériaux ; pourquoi Clément Paoli ne battrait-il pas des milliers de Français ? Le désir de constituer une nationalité forte et durable ne fut-il pas, à la fin du XVIe siècle, le constant mobile d'une série d'actions héroïques ? Serions-nous tellement dégénérés, que le besoin de conserver ce que trente ans de guerre ont conquis, nous laissât froids et indifférents devant la plus injuste des agressions ? Le sort des possessions coloniales est celui qu'on réserve à la Corse. Nous pensions que les temps de la servitude étaient passés sans retour, que consolider notre nationalité serait désormais notre unique soin, et il faut que nous tremblions encore pour elle, il faut que nous nous levions en masse pour défendre le premier de nos biens. C'étaient les bienfaits de la civilisa-

Digitized by Google

tion que nous attendions de la France, et c'est la guerre qu'elle nous envoie. Ses sympathies sont pour les insurgés de l'Amérique. Elle n'a pour nous que des fers. Là, elle combat pour la liberté, ici pour l'esclavage. Le nouveau monde lui devra peut-être son affranchissement de la domination britannique ; la Corse, la perte de sa nationalité. »

Pour mieux enflammer le courage de la jeunesse, Paoli citait tour-à-tour, les sublimes élans dont les peuples libres de l'antiquité étaient saisis à l'approche des suprêmes dangers. « Voyez disait-il, ces Athéniens qui, menacés d'un débordement de barbares, démolissent leurs maisons pour en construire des vaisseaux ; voyez ces femmes courageuses, lapidant Lycidas parcequ'il propose d'apaiser le grand roi par un tribut ou par un hommage. Grâces au Ciel nous n'en sommes pas encore réduits à ces fâcheuses extrémités. Il est sur ce sol âpre et rude assez de cendres et de ruines. Ce n'est pas du reste, le dévouement à la patrie, ce n'est pas le courage qui nous manque ; c'est l'union, c'est l'accord de toutes les volontés vers un but commun, l'indépendance. Il en est qui pensent que l'individualisme commence à dessécher le germe de nos antiques vertus, que plusieurs des patriotes éprouvés dans d'autres circonstances tendent à s'isoler de la masse du peuple, et semblent vouloir rester indifférents à tout ce qui est étranger au cercle étroit de leurs intérêts. Je ne le crois pas. De plus nobles sentiments distinguent nos concitoyens. Ceux qui semblent hésiter aujourd'hui, le danger une fois venu, seront les premiers à courir aux armes. On se trompe quand on les croit abattus et découragés. Les Corses ne sont jamais plus redoutables que lorsqu'ils font moins de bruit. Le nombre de ceux qui, séparant leur bonheur du bonheur de l'État, s'absorbent tout entiers dans le sentiment de la sûreté

Digitized by Google

personnelle, n'a jamais été considérable. Quoiqu'on en dise, il faudra bien des années d'oppression avant que nous soyons façonnés à la servitude. J'ai entendu parler de ce qui est arrivé chez des nations autrement puissantes, plus riches et mieux défendues par l'art et la nature, que cette île ouverte de tous côtés aux agressions de la France. C'est vrai. Mais les peuples auxquels on veut faire allusion étaient énervés par les jeux, les fêtes et les spectacles. Amollis par les plaisirs, n'avaient-ils pas une aversion invincible pour les fatigues et les périls de la guerre dont ils laissaient le soin aux étrangers? Les lois y avaient perdu leur influence, les mœurs, leur pureté et leur énergie. Telle, Dieu merci, n'est pas encore notre position. Voit-on parmi nous la tribune ouverte à tout orateur mercenaire qui veut flatter le peuple pour le précipiter dans l'avilissement de l'esclavage? Le désintéressement, ce principe vital d'un État libre, n'existe-t-il plus? La grandeur d'âme, l'amour de la gloire, la haine de l'étranger, le mépris de la mort, enfin ce dévouement sans bornes à la patrie, et tous ces nobles mouvements d'enthousiasme pour la liberté qui faisaient naguère notre gloire et notre force, ont-ils péri sans retour avec nos ancêtres? N'y aurait-il plus pour nous d'autre avenir que la servitude? »

C'était en flattant ainsi l'orgueil national, c'était par ce mélange de reproches sévères et de moyens insinuants, que Paoli cherchait à faire partager sa haine profonde contre l'étranger, à éteindre les divisions intestines et à retarder, par d'héroïques efforts, l'asservissement de son pays.

Dès le mois d'octobre 1764, et quoique la France n'eût point encore pris cette attitude agressive, le congrès des notables du royaume n'en protestait pas moins avec cette énergie, contre l'occupation des places maritimes par les troupes

Digitized by Google

de Sa Majesté très-chrétienne. Peu importait qu'elle ne les gardât encore qu'à titre de dépôt, que l'on continuât à parler de paix et de négociation. Le cabinet de Versailles offrait, il est vrai, sa médiation dans les termes les plus obligeants; les chefs des troupes expéditionnaires se conduisaient avec une sage circonspection; les instructions de leur gouvernement étaient bien loin d'être hostiles au pays : et cependant, il eût été de la dernière imprudence de s'endormir dans une stupide sécurité. En prescrivant des mesures de sûreté, entr'autres la formation immédiate d'une junte de guerre, afin de pourvoir à la défense du pays, presser la levée des milices et les mettre en état de repousser toute sorte d'invasion, la consulte avertissait ses ennemis qu'il était plus facile de l'attaquer que de la surprendre. Parmi les résolutions qui furent prises dans ce congrès, était le rejet absolu de toute proposition d'accommodement avec la république, jusqu'à ce qu'elle n'eût consenti aux préliminaires posés dans la consulte générale de Casinca (1761).

Une chose est bien digne de remarque, c'est l'unité de plan et de pensée dans tout ce qui émane des assemblées nationales. Jamais on n'a mis plus de persévérance dans la poursuite d'un but, jamais la politique d'un peuple n'offrit moins d'oscillation. La Corse avait pris sa nationalité au sérieux : elle voulait la maintenir à tout prix. Voilà ce qui explique cette constante homogénéité de vues entre le peuple et son gouvernement. C'est là tout le secret de ces transports d'enthousiasme qui exaltaient sa population sans l'épuiser, de cette communauté d'efforts et de vœux, d'où Paoli tirait toute sa force morale. Sans elle, comment comprendrions-nous aujourd'hui cette joie orgueilleuse à l'annonce d'une guerre prochaine, le dévouement des milices, l'infatigable

Digitized by Google

activité de la junte de guerre, tant de résignation dans les souffrances, tant de gaieté en face de la mort? S'il entrait dans la destinée de la Corse de périr sans être secourue, il fallait, du moins, que le sacrifice de la nationalité s'accomplît avec grandeur.—Toutefois on jugea convenable d'en appeler aux princes de l'Europe. On comptait plus particulièrement sur les protestations de l'Angleterre et de l'Autriche. L'une, était intéressée à écarter l'influence française de la Méditerranée, pour ne pas y affaiblir sa prépondérance maritime; l'autre, avait à craindre également que l'occupation permanente de l'île ne menaçât, dans la sûreté de la Toscane, l'un des fiefs de l'Empire. Il était impossible que ces deux États pussent voir sa conquête avec indifférence. Le contre-coup se serait fait bientôt sentir de l'autre côté des mers.

On ne se dissimulait point, il est vrai, que l'état de l'Europe semblait favoriser les vues ambitieuses du cabinet de Versailles. La paix régnait sur le continent; le roi de France entretenait des relations amicales avec tous les potentats de l'Europe. L'Angleterre qui, seule, aurait pu s'opposer à cette entreprise, menacée de perdre complètement ses colonies de l'Amérique septentrionale, n'aurait pu disposer, pour disputer la possession de la Corse aux Français, que d'une partie de ses forces maritimes. Ceux qui préféraient la voie des négociations à la résistance armée, faisaient observer que le ministère français s'était d'abord assuré de l'adhésion du roi Georges; qu'il avait la promesse formelle qu'il ne serait intervenu dans cette guerre, ni directement ni indirectement. Maître des ports de Mahon et de Gibraltar, il était loin d'attacher la même importance à l'occupation de la Corse.

Digitized by Google

On leur objectait, que la peur de la guerre augmentait à leurs yeux la gravité des périls. Après quarante ans d'une lutte glorieuse, fallait-il déposer lâchement les armes devant les insolentes injonctions de la cour de Versailles? On demande, où sont nos ressources, nos moyens de résistance, nos chances de succès? Elles sont dans la vigueur de nos bras, dans l'horreur de la servitude, dans l'énergie de nos âmes. Ne compte-t-on pour rien les accidents, les inégalités et les obstacles de tout genre que présente à une invasion étrangère ce sol montueux où il est si facile d'arrêter, avec une poignée d'hommes, la marche de régiments entiers? Quels sont les chemins qui s'ouvrent devant eux; par où feront-ils passer les pièces de canons, le matériel de campagne et les bagages? On dirait à entendre certains orateurs aussi prodigues de paroles que *sobres de faits*, que les montagnes doivent s'abaisser, les rivières suspendre leur cours et les ravins s'applanir pour faciliter leur passage. Certes, les périls sont grands et ils le seront bien davantage, si l'hésitation continue, s'il y a plus de discours que d'actions, si l'on attend pour se décider, que les troupes de l'expédition aient pénétré bien avant sur le territoire.

Pour les engager à prendre une résolution soudaine, énergique et faire cesser toutes les dissidences d'opinions, les plus déterminés entre les patriotes, tels que Charles Bonaparte, Dominique Arrighi de Speloncato, Clément Paoli, Saliceti, Ristori, les conjuraient, au nom de la patrie, de se défier de tous les traîtres qui alléguaient de vains prétextes pour détourner le peuple de la guerre, exagérant les avantages d'une paix illusoire, la puissance de l'ennemi et le danger de la résistance. Pour mieux les rassurer, ils mettaient sous les yeux des milices nationales l'honneur du pays, la gloire de

leurs ancêtres, les projets d'asservissement du ministère français et la crainte de l'ignominie, la plus pressante de toutes les nécessités pour une nation qui, au sentiment de sa dignité, joint assez de courage pour la faire respecter.

Dans la supposition où elle fût restée dans l' isolement n'avait-elle rien à espérer? Est-ce qu'on n'avait pas vu naguère un État pauvre et sans barrières naturelles, entouré d'ennemis, lutter seul contre la coalition des grandes puissances de l'Europe? La Prusse n'avait pour se défendre ni les canaux de la Hollande, ni les montagnes de la Savoie, ni la barrière des mers; cependant sa force croissante prit, au milieu de la guerre, un développement prodigieux. Les princes qui l'attaquèrent briguèrent bientôt son alliance. Vaincus et découragés bien du temps s'écoula avant qu'il leur prît envie de lui jeter le gant. Pourquoi la Corse ne grandirait-elle pas, à son tour, sous le feu de la guerre? — N'exagérons rien. Sans doute, tant d'ambition ne devait point appartenir à une poignée d'hommes. Paoli évidemment ne se croyait pas un Frédéric. Il n'avait point, comme le fils de Guillaume, des régiments composés d'hommes de six pieds, ni des trésors amassés pour solder des troupes disciplinées. Mais, comme lui, il marchait à la tête d'un peuple sobre et brave, décidé de conserver sa nationalité ou de périr avec elle. S'il est vrai que le secret des grandes choses est dans la puissance de la volonté, Paoli avait peut-être raison de ne pas désespérer encore de la liberté insulaire, car peu de volontés étaient plus fortes que la sienne.

C'était là, du moins, l'opinion de beaucoup de monde. Des étrangers de distinction partageaient les espérances de ses compatriotes; ils poussaient à la résistance, en se portant, en quelque sorte garant des sympathies des cabinets et

Digitized by Google

des dispositions bienveillantes des peuples. On vit aussi des militaires, avides de gloire et de périls, offrir au général Paoli l'appui de leur épée. Entr'autres le célèbre Dumouriez qui, fatigué du rôle de brillant aventurier, brûlait du désir de faire oublier les intrigues diplomatiques de sa vie par l'éclat de quelque entreprise audacieuse. Il apparut à Paoli tel que M. Thiers le représente en 1792, avec sa bravoure et son génie militaire et politique. « Dès qu'une guerre ou une révolution s'ouvrait, il faisait des plans, les adressait à tous les partis, prêt à agir pour tous pourvu qu'il pût agir (1). »

En 1764, la consulte avait chargé le général Paoli de présenter au nom de la nation tout entière de respectueuses remontrances à Sa Majesté très-chrétienne. Paoli s'acquitta noblement de cette tâche délicate. Alliant le respect au sentiment de ses devoirs et jaloux des droits dont il était le gardien, il exposa, avec une courageuse franchise, combien l'intervention avait été funeste au pays. « Sans elle sa libération se fût accomplie au milieu des progrès et d'importantes améliorations. A l'aspect de ses troupes, les Génois ont retrouvé une partie de leur courage. Se croyant en état de recommencer la guerre, ils nous envoient encore l'insulte et le défi. Ce retour d'audace nous inspire pourtant plus de pitié que de crainte, disait la protestation du congrès de Corte. Nos ennemis savent, depuis long-temps, que ce n'est pas de l'eau rougie qui coule dans nos vaines. Ne pouvant nous vaincre, ils voudraient nous avilir, pour avoir ensuite le droit de nous mépriser. De là, tous les mensonges odieux qu'ils répandent sur notre compte. Mais si nous ne sommes qu'un ramassis de rebelles

(1) Thiers, *Histoire de la Révolution française*, Tom. II, pag. 63.

Digitized by Google

sans morale et sans religion, que peut-on gagner à nous soumettre? Pourquoi provoquer contre un peuple méprisable et méprisé le courroux des cabinets? Au lieu d'en tenter à grands frais la conquête difficile et précaire, ne vaudrait-il pas mieux l'abandonner aux convulsions de l'anarchie? A la place de Gênes, le gouvernement insulaire eût porté ses armes ailleurs. On poursuit la guerre quand les dépenses où elle entraîne sont ou peuvent être compensées. Il n'appartient qu'à des gouvernements insensés d'acheter, par des millions d'écus, le concours des cabinets étrangers, sans l'espoir plus ou moins fondé d'un prochain dédommagement. Or, tout le monde sait que ce n'est pas l'intelligence de ses intérêts qui manque à cette république marchande. Ce qu'on avait encore plus de peine à comprendre, c'était la coopération armée des vaisseaux et des soldats de la France, à l'asservissement de l'île. »

Un fait grave était venu tout-à-coup motiver ces justes plaintes : c'était la remise aux Génois de la place de St. Florent. Confiée aux Français par les Corses, c'était aux Corses et aux Corses seuls, que les Français auraient dû la rendre. Pour que ces remontrances eussent un effet plus certain, on chargeait le général d'appeler l'attention des puissances protectrices des droits des nations sur la situation de la Corse et de le prier en même temps d'employer leur puissante médiation auprès du cabinet de Versailles. « Paoli pouvait » s'attendre à des honneurs et à des récompenses. Mais il était » chargé du dépôt de la liberté de sa patrie. Il avait devant les » yeux le jugement des nations. Quel que fût son dessein il » ne voulait pas vendre la sienne, et quand il l'aurait voulu, » il ne l'aurait pas pu. Les Corses étaient saisis d'un trop » violent enthousiasme pour la liberté et lui-même avait re-

» doublé en eux cette passion si naturelle, devenue à la fois » un devoir sacré et une espèce de fureur. S'il avait tenté » seulement de la modérer, il eût risqué sa vie et sa gloire. » Cette appréciation de la conduite politique de Paoli ne saurait être suspecte ; elle est de Voltaire qui, à une foule d'erreurs grossières sur la Corse, mêle parfois des vérités sévères et des observations sérieuses. En parlant de la cession faite au profit de la France, de cette souveraineté nominale, l'historien de Charles XII ajoute : *Il restait à savoir si les hommes ont le droit de vendre d'autres hommes. Mais c'est une question qu'on n'examinera jamais dans aucun traité* (1). Les cabinets qui subordonnent les règles du droit des gens aux convenances des couronnes et prennent les intérêts de l'État pour mesure de leur morale politique, surtout quand ils ont affaire à des ennemis plus faibles, ne se préoccupent guère de ces sortes de questions : ce qui les touche bien davantage, c'est le succès de l'entreprise.

Redisons-le : cet envoi de troupes ne laissait plus aux Corses d'autre parti honorable, que la résistance. Ce fut envain que le duc de Choiseul essaya de donner le change à l'opinion de l'Europe. Les faits déposaient trop haut en faveur de la Corse. Pour colorer d'une apparence de justice l'invasion armée, il prétendit que l'agression était venue du côté des insulaires : c'était un mensonge. Il le savait mieux que personne ; mais le jugement sévère de l'opinion, qui commençait à se prononcer avec éclat contre son odieux système, l'effrayait. Les philosophes, désignés alors sous le nom d'économistes et dont il briguait la faveur pour l'opposer aux Jésuites et à la côterie Maurepas, s'étaient pris d'une vive

(1) VOLTAIRE, *Histoire* : Partie de la Corse.

Digitized by Google

sympathie pour Paoli et sa constitution démocratique. Ne devait-il pas craindre, qu'ils ne lui reprochassent avec amertume de combattre au-delà de la Méditerranée des principes et des doctrines, qu'à Paris il favorisait de toute l'influence de son triple ministère? Il y avait, en effet, de l'inconséquence à enchaîner dans cette île, s'asséyant à peine aux allures d'un peuple libre, le mouvement réformateur, à la tête duquel il s'était placé dans la capitale, à la grande satisfaction des encyclopédistes.

Il était en son pouvoir d'asservir les Corses. Il eût tenté vainement de changer les rôles. Dès l'instant où les vaisseaux français approchaient de leur rivage, la dénonciation préalable des hostilités devenait inutile. Attaqué brusquement, le pays avait le droit de se défendre. Il n'appartenait qu'aux publicistes de Versailles de condamner cette résistance légitime. Que signifie donc cette lettre datée de Compiègne (12 août 1768)? « Le général Paoli, sans répondre » à la lettre que le comte Marbœuf lui avait écrite pour le » prévenir d'une occupation et des communications qu'il » était essentiel d'établir pour les troupes du roi, entre St Flo- » rent et Bastia, a eu l'audace de faire attaquer par les Cor- » ses les soldats de Sa Majesté. » Outre que ce fut là une rencontre accidentelle, bien plus qu'une attaque combinée, Paoli faisait remarquer avec raison, que c'était le général français qui avait pris l'initiative des hostilités, tandisque son devoir était de respecter l'intégrité territoriale du pays. Ayant à sa disposition des vaisseaux et des bâtiments de transport, il était moins coûteux et plus facile de communiquer par la voie de mer. Comment ne pas voir d'ailleurs un commencement d'invasion territoriale dans un passage de troupes françaises à travers la montagne qui sépare Bastia

Digitized by Google

de S[t]-Florent? Ou le ministère français avait laissé au général expéditionnaire la faculté d'adopter le plan de campagne qui lui conviendrait le mieux, et alors il fallait le désavouer hautement; ou bien il s'était conformé aux instructions reçues, et dans ce cas, n'était-ce pas de la loyauté du ministère d'assumer la responsabilité de cette coupable agression?

Paoli s'était comporté en homme courtois et poli envers les officiers français. Tout autre à sa place eût cru prudent de leur défendre l'entrée de l'intérieur et l'accès des points occupés par les nationaux. Bien loin de là, il leur donna des guides et voulut qu'on leur fît l'accueil du monde le plus bienveillant. Nulle défiance, nulle précaution injurieuse. Il ne demanda d'autre garantie, que la droiture bien connue du caractère français. Dans ses discours, comme dans ses lettres, il prenait soin de séparer l'armée, du ministère de la guerre; de distinguer la franchise du soldat, du machiavelisme du cabinet. — Il faut rendre d'ailleurs à ces braves militaires la justice de dire, que ce n'était pas sans une répugnance marquée qu'ils prenaient part à la soumission forcée de la Corse. La justice que nous rendons ici à la noblesse de leurs sentiments, ils la rendaient également aux mœurs si pures, au caractère si élevé des habitants. Ils aimaient à s'asseoir à leur foyer, à se mêler à leurs conversations; trouvaient du plaisir à entendre raconter les évènements de leur histoire, les détails des insurrections, les joies de la victoire, le courage dans les revers, le respect pour les magistratures locales, la crainte d'encourir la censure du syndacat, le calme et l'ordre des élections, l'ardeur martiale des milices et le dévouement éprouvé des chefs. Tantôt ils concertaient avec des chasseurs indigènes des parties de chasse, d'où ils ne revenaient jamais sans admirer leur agilité dans la course et leur

Digitized by Google

adresse au tir ; tantôt ils assistaient aux levées et aux exercices des contingents nationaux. Ce qui les intéressait le plus, c'étaient les tours vifs et heureux, certaines façons de s'exprimer qui n'appartiennent qu'aux habitants de l'intérieur. — Le colonel d'un régiment de cavalerie, connu sous le nom de régiment de Soubise, le frère du duc de Coigny, homme d'esprit et de beaucoup de sagacité naturelle, demanda à Paoli la permission de traverser à cheval l'espace qui sépare S[t]-Florent de Bastia. Paoli y consentit, et l'autorisa même, sur le désir qu'il en témoigna plus tard, à pousser plus loin ses excursions. « C'était une véritable jouissance pour moi, » mandait cet officier supérieur au général insulaire (1), que » d'entendre les paysans s'entretenir sur la paix et la guerre, » avec des figures de discours si variées, si vives, si pittores» ques. Cette rhétorique naïve et simple vaut bien celle que » nous apprenons sur les bancs du collége. Je ne m'étonne » plus, qu'avec cette éloquence naturelle et persuasive on » entraîne les masses. La langue figurée des bergers m'ex» plique maintenant bien des choses, dont je ne pouvais guè» re me rendre compte. »

Cet échange de bons offices, la réciprocité de tous ces témoignages d'estime entraient évidemment dans les vues et les intérêts de Paoli, en ce qu'ils confirmaient les Français dans l'idée que l'hospitalité corse n'était pas un vain mot. Il s'applaudissait, d'un autre côté, de voir que ces relations, bien que fugitives, avaient singulièrement modifié leur opinion sur le compte de ses compatriotes. Ceux-là même qui, les jugeant avec le plus de sévérité, ne voulaient d'abord ni trêves ni négociations, commençaient à trouver l'agression

(1) Lettre inédite.

Digitized by Google

injuste et la résistance légitime. — On a prétendu qu'il fomentait la haine contre les Français : c'était de toutes les calomnies la plus absurde. Il y avait tant d'urbanité dans les formes des officiers, un désir si sincère d'épargner à la Corse les maux d'une invasion violente, qu'on aurait en vérité bien de la peine à comprendre cette sourde excitation à des sentiments de haine et de vengeance. Quoiqu'en aient dit des écrivains passionnés ou légers, Paoli respectait trop la haute magistrature dont il était revêtu, pour faire un emploi aussi immoral de son influence. Toutes ses lettres au contraire témoignent de son estime pour cette grande nation. C'est à elles à l'absoudre de cet injuste reproche.

Au reste, ceux qui lui ont prêté gratuitement des mots féroces contre les troupes françaises n'ont aucune idée de sa situation ; et n'ont jamais compris le véritable but de sa politique. Paoli, encore un coup, mettait tout son espoir dans la faveur et l'appui de l'opinion éclairée. La direction libérale des idées, la tendance démocratique des esprits en général et surtout des hautes classes de la société française(1), les liens d'estime et de sympathie que formaient, à chaque instant, entre les indigènes et les troupes expéditionnaires, les soins d'une hospitalité offerte avec empressement et reçue avec reconnaissance, et mieux que tout cela, la désapprobation des cabinets de Vienne et de St-James, étaient pour lui autant de motifs de sécurité. Pousser les Corses au meurtre contre les soldats de Chauvelin et de Marbœuf, c'eût été compromettre les avantages de sa position et reculer vers la bar-

(1) C'était l'espoir qui animait Benjamin Franklin. Dès son arrivée à Paris le 4 janvier 1777, il écrivait à ses amis d'Amérique : « Le cri de la nation est ici pour vous ; la cour ne voudrait pas la guerre avec l'Angleterre, mais elle cédera. »

Digitized by Google

barie du moyen âge. Toutefois, on n'a pas craint d'insinuer qu'il avait remis le fer aiguisé aux mains de ses compatriotes avec ordre de ne le poser, qu'après avoir exterminé le dernier des Français. Qu'eût dit le philosophe de Génève, qu'aurait pensé le vertueux Léopold de cette insurrection si pure, si légitime si Paoli eût permis qu'on la souillât par de pareils excès? Le suffrage d'un aussi grand écrivain que Rousseau flattait trop le général Paoli, pour ne pas se défendre de tout ce qui aurait pu changer en mépris la haute opinion de ses vertus. Ce qu'il écrivait sur les mœurs et l'avenir de la Corse ne flattait pas moins l'orgueil de son pays. Ne devait-il pas chercher à se rendre digne de ses nobles sympathies? Quoi de plus honorable que le passage de cette lettre au comte de Buttafoco, sur le projet d'un corps de législation adapté à ses besoins et à ses mœurs? « La » seule idée m'enlève l'âme et me transporte. Je croirais le » reste de mes jours bien noblement, bien vertueusement, » bien heureusement employé, je croirais même avoir bien » racheté l'inutilité des autres, si je pouvais rendre ce triste » reste bon en quelque chose à vos braves compatriotes, » si je pouvais concourir par quelque conseil utile aux vues » de leur digne chef, aux vôtres; de ce côté là donc, soyez » sûr de moi, ma vie et mon cœur son tout à vous (1). »

On connaît ses heureux présages sur l'avenir d'un peuple qu'il croyait plus que tout autre capable de législation. S'il n'a pas étonné le monde, il a fait à lui seul plus de bruit que n'en ont fait ensemble, dans ces derniers temps, Gênes la superbe et toutes les autres îles de la Méditerranée. Que Paoli fût à cette époque l'un des hommes les plus remarquables

(1) Motiers-Travers, le 22 septembre 1764.

Digitized by Google

de l'Europe, qu'il excitât assez universellement une curiosité bienveillante parmi les princes et les publicistes, c'est ce qu'attestent des milliers de lettres et le témoignage des contemporains. « Permettez-moi, écrivait encore, le 15 octo-
» bre 1764, l'auteur du *Contrat social*, une curiosité que
» m'inspirent l'estime et l'admiration. Je voudrais savoir tout
» ce qui regarde M. Paoli; Quel âge a-t-il? Est-il marié? A-
» t-il des enfants? Où a-t-il appris l'art militaire? Comment
» le bonheur de sa nation l'a-t-il mis à la tête de ses trou-
» pes? Quelle fonction exerçait-il dans l'administration po-
» litique et civile? » Rien de ce qui le touche ne lui est indifférent. Dans un mouvement bien senti d'admiration pour cette nationalité naissante dont il a été le fondateur, il aime à lui donner le nom de grand homme. Une de ces lettres s'exprimait ainsi. « Faites agréer à M. Paoli mes plus vifs,
» mes plus tendres remerciments de l'asile qu'il a bien vou-
» lu m'accorder. Peuple brave et hospitalier!....... Non je
» n'oublierai jamais un moment de ma vie, que vos cœurs,
» vos bras, vos foyers m'ont été ouverts à l'instant qu'il ne
» me restait presque aucun asile en Europe. »

Pendant la précédente invasion, le dégoût de cette guerre injuste passa bientôt des officiers aux soldats. Les plus éclairés d'entr'eux pensaient, comme le publiciste de Genève, qu'il était impossible de *pallier jamais cette expédition d'aucune raison, d'aucun prétexte qui pût contenter un homme sensé*. Une fois en présence et forcés de s'entre-tuer sans se haïr, les soldats de Maillebois n'apercevaient, comme Rousseau, qu'*un peuple disciplinable et libre* là où le cabinet de Versailles ne voyait encore qu'un tas de rebelles et de bandits. Les nobles réponses des prisonniers, la fermeté de leur attitude, en ajoutant à l'intérêt du camp français,

Digitized by Google

mirent le complément à l'estime du vainqueur pour le vaincu.

Qui ne connaît les lettres de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* sur la législation de l'île? « Vers 1764, quand la » Corse voulut régulariser, sous la conduite de Paoli, une » liberté qu'elle avait si généreusement conquise, on s'a- » dressa à Rousseau, écrivait en 1835 un savant profes- » seur au collége de France. Ce n'était pas la première fois » qu'un philosophe moderne était consulté et sollicité de » se faire législateur. Rousseau ne fit pas de constitutions, » mais il donna quelques conseils. La Corse avait frappé son » imagination par l'héroïque *insurrection* qui l'avait af- » franchie des Génois (1). » — Quel rapprochement entre la destinée de deux peuples également jaloux de trouver des moyens et des institutions propres à former les véritables mœurs de la liberté? Paoli demanda à l'auteur du *Contrat social* un projet de législation sur la Corse, et le comte Wielhorski, la forme du gouvernement qui pouvait mieux convenir à la Pologne, et cela dans la même année (1772) où fut signé à Saint-Pétersbourg l'inique traité de son démembrement. Mais, tout en regrettant que ce ne soit pas ici le lieu de donner des louanges et des larmes à ce peuple infortuné, si grand dans les disgrâces, si redoutable dans la guerre, si résigné sur la terre d'exil, où il garde dans le cœur avec le sentiment de ses droits l'amour de la nationalité et de l'indépendance, rapportons quelques traits de la brillante valeur, de cette constance éprouvée avec laquelle le peuple insulaire sut, à la fois, recouvrer et défendre sa liberté.

Des blessés ayant été transportés dans les murs de Bastia

(1) Lerminier, *Philosophie du Droit*, Tom. II, pag. 211-213.

Digitized by Google

pour y être soignés, le commandant de la place demandait un jour à l'un d'entr'eux, comment ils pouvaient s'obstiner à faire la guerre avec des forces aussi inégales. « Vous avez perdu vos meilleures positions, vous n'avez ni vivres, ni alliés, ni matériel, ni munitions de guerre, que vous reste-t-il donc pour combattre? — Du cœur. » Un chirurgien adressant la parole à un autre blessé, lui demandait s'ils n'avaient pas des officiers de santé et des ambulances dans leurs camps. Sur sa réponse négative. « Eh! que faites-vous donc, ajouta-t-il, quand vous êtes blessés? — Nous mourons » répartit froidement le soldat de Paoli.

Quoi de plus propre que cette noble attitude à accroître et entretenir dans le cœur des Français des sentiments de bienveillance et d'estime? C'était toujours du côté des insurgés le même courage sans forfanterie, le même dévouement sans aucun retour d'individualisme. Loin qu'il y eût des raisons, pour ces nouvelles troupes, de changer de dispositions, tout ce qui se passait sous leurs yeux, tout ce qu'elles entendaient dans la société des officiers, de l'évidence de nos droits, de l'injustice de l'agression, resserrait chaque jour davantage l'union des deux camps. Quand viendra l'heure du combat, ils se battront. Les uns resteront fidèles à la patrie, les autres à l'honneur du drapeau. Mais du moins nulle expression de mépris, nul défi outrageant ne se mêlera au cri de guerre.

C'était de la ville de Corte que partaient ces appels aux armes, auxquels la *terre de Commune* répondait soudain par une levée en masse. Aussitôt que l'assemblée fut ouverte, Paoli exposa, du haut de son fauteuil de président, la marche des négociations diplomatiques et les puissantes raisons qui l'avaient déterminé à convoquer cette consulte gé-

Digitized by Google

nérale. Vous savez, dit-il, que des négociations ont été entamées avec la république de Gênes sous les auspices du roi très-chrétien, dans l'espoir d'un arrangement convenable. Sa Majesté avait bien voulu prendre pour base du traité à intervenir les préliminaires de Casinca. — Il exposait ensuite, que si cette médiation n'avait abouti à aucun résultat satisfaisant pour les parties contractantes, la faute à coup sûr n'en était pas au peuple. D'un côté, il rappelait sommairement les propositions avantageuses des consultes et tout ce qu'elles offraient à la république pour la dédommager de sa vaine souveraineté sur le royaume; de l'autre, les prétentions étranges et les conditions inadmissibles par lesquelles le sénat de Gênes blessait, du même coup, ses intérêts et la dignité nationale. — Puis, arrivant aux démêlés qui éclatèrent à cause des Jésuites proscrits et fugitifs entre le cabinet de Versailles et son alliée la république, il retraçait ce qui s'était passé de plus remarquable à cette époque. La cour de France ayant rappelé ses troupes, des places d'Ajaccio, d'Algajola et de Calvi, il était tout naturel que les Corses cherchassent à s'emparer de ces diverses positions, bien que les Génois fussent arrivés assez à temps pour les occuper. Cette possession était de courte durée. Le littoral de l'île leur échappait aussi bien que l'intérieur. Encore quelques coups de main et leur expulsion n'eût plus été qu'un fait accompli. En effet, la ville d'Ajaccio était déjà en notre pouvoir et la citadelle, serrée de près, ne pouvait pas tenir davantage. S'ils n'avaient pu nous vaincre quand nous étions divisés, que leur reste-t-il à espérer et comment pourraient-ils rétablir leur domination, aujourd'hui que, résolus à combattre sans relâche, à tout endurer sans murmure, hors l'esclavage, à ne céder que lorsque le fer et le feu auront dé-

Digitized by Google

voré les villes et les campagnes, nous allons montrer aux peuples d'outre mer, combien il est facile, avec du courage et de la persévérance, de s'affranchir à jamais de la servitude? Ce fut au milieu de ces circonstances et de ces sentiments, poursuivait l'orateur, qu'une dépêche du ministre français amena la suspension des hostilités contre les forteresses. Comme l'expiration des quatre années n'était point encore arrivée, nous crûmes devoir nous arrêter devant le respect des traités. Le ministère français aurait dû nous tenir compte de cette respectueuse déférence au désir de Sa Majesté très-chrétienne. Jamais nous n'avons cessé de protester, par les actes et les paroles, de nos intentions pacifiques. L'obstination dans les projets de guerre ne peut donc être reprochée qu'aux ennemis. — Il faut observer, en outre, que tant de modération d'un côté, et de mauvais vouloir de l'autre, ne pouvaient manquer de faire naître des dispositions bienveillantes parmi les souverains de l'Europe; que la faveur des peuples était déjà acquise à leur cause. Accoutumés à ne recevoir de la part de la France que des preuves d'intérêt et d'attachemont, c'était avec autant de douleur que de surprise, qu'ils voyaient le changement survenu dans le système de son cabinet; qu'un débarquement de troupes et d'autres arrivages ne permettaient plus de rester dans une imprudente sécurité; que le but d'une telle expédition était évident pour tout le monde. Elle ne pouvait en avoir d'autre que la conversion forcée de la Corse libre et indépendante, en une province française. Il invitait, par conséquent, l'assemblée à s'occuper immédiatement des mesures les plus propres au maintien de la liberté et de son indépendance. Il terminait par ces mots : « D'ailleurs, quelque résolution que vous suggère la gravité des circonstances, je ne doute point qu'el-

Digitized by Google

le ne justifie entièrement la confiance du peuple qui vous a choisis pour ses mandataires. » — Ce fut dans cette consulte extraordinaire que Charles Bonaparte combattit avec feu la proposition de se soumettre à la France. « Si pour être libre il suffisait de le vouloir, il n'y aurait plus d'esclaves sur la terre. Les palmes de la liberté ne croissent que dans les champs fécondés par un sang généreux.. » Ces paroles, remarque l'historien qui les rapporte, firent une grande impression sur l'assemblée (1).

Ce qui nous frappe le plus dans le discours du général, c'est le calme d'une raison supérieure. On n'y trouve pas un seul mot qui s'adresse aux passions. Il raconte les faits; il ne cherche point à impressionner l'assemblée. Jamais on n'avait encore tenu un langage plus convenable. Il se plaint de la France, il ne la provoque point. S'il prononce le nom du roi, c'est avec des termes de respect et tous les ménagements qu'il convient d'observer envers le souverain d'une grande nation, quels que soient, du reste, les erreurs de ses ministres.

La légitimité de la résistance, à laquelle le pays se préparait, ressortait suffisamment de l'ensemble de cet exposé. Et puis, il était fort inutile de chercher à exalter les têtes. Les peuples se passionnent, ils se fanatisent pour les gouvernements de leur choix. Chacun se dit : supputer ce que coûte la liberté, c'est être indigne d'en jouir. Il n'y a de gouvernement légitime, que celui qui est établi par la volonté générale. Combattre pour le maintenir, c'est raffermir son propre ouvrage, c'est se dévouer à la défense de ses droits. La Corse était tellement jalouse du sien, que dans ce mo-

(1) Article biographique sur Charles Bonaparte.

Digitized by Google

ment d'effervescence, il fallait plutôt contenir que surexciter l'enthousiasme de la nation. Ces sortes d'entraînement ont, il est vrai, plus de danger qu'on ne le pense. Mais, sans se faire un seul instant illusion, les patriotes les plus influents ne purent se défendre de cette espèce d'enivrement général. Des vieillards sentaient se réveiller en eux tout ce que les glaces de l'âge n'avaient point encore éteint de leur ancienne énergie. La jeunesse enviait leur expérience dans la guerre. Elle se faisait raconter, pour mieux animer son courage, toutes les circonstances des combats glorieux où leur sang avait coulé pour la défense de la patrie, demandait le nom des braves, les détails des réjouissances et des fêtes que célébraient, le lendemain d'une victoire, les communes affranchies; enfin, cette ardeur martiale se retrouve jusque dans les discours des professeurs de l'Université, d'ordinaire si mûrs et si calmes!

Ce fut précisément à cette occasion, et encore tout effrayé des accents de cette belliqueuse jeunesse dont il essaya vainement d'appaiser l'exaltation fébrile, que le révérend père Mariani de Corbara, s'élançant à la tribune, s'écria d'une voix émue : « *Guerre, guerre!* et avec qui, Messieurs? » Contre le roi très-chrétien, le plus grand, le plus puissant » d'entre les monarques. Avez-vous Moïse pour faire jaillir » l'eau des rochers, avez-vous Josué pour arrêter le cours » du soleil? Et pourtant, il ne faudrait rien moins que de » pareils miracles pour résister à la plus vaillante nation du » monde. Eh! que sommes-nous? Une poignée d'hommes » dépourvus de tout. Les Corses ont du courage, personne » ne le conteste; mais que peut le courage le plus héroïque » contre l'excessive supériorité du nombre et des moyens? » Examinant ensuite ce que la Corse pouvait opposer aux

Digitized by Google

gros bataillons de la France, il n'eut pas de peine à démontrer qu'elle manquait absolument de munitions, d'argent, de forteresses, d'hommes pour combattre et d'officiers expérimentés pour les commander. Cette opinion sensée déplut néanmoins à la majorité de l'assemblée, et des marques d'impatience éclatèrent de tous côtés.

A peine a-t-il cessé de parler, qu'un autre moine, professeur de philosophie et de mathématiques et son collègue à l'Université de Corte, le remplace à la tribune et s'écrie à son tour : « Les Spartiates aussi n'avaient ni Moïse ni Jo- » sué, ni forteresses, ni argent; mais, saisis de l'enthousias- » me de la liberté et forts de l'énergie qu'elle inspire, ils » surent, en résistant au monarque le plus puissant de la » terre, défendre leur patrie de l'invasion des étrangers. Nous » ne sommes, il est vrai, qu'une poignée d'hommes, mais » les Athéniens étaient-ils plus nombreux lorsqu'ils bat- » taient l'ennemi à Marathon et à Platée? Ne combattez-vous » pas pour sauver la patrie, la cendre des aïeux, vos femmes » et vos enfants? Quoi! Nous manquons d'officiers expéri- » mentés! Est-ce que trente-neuf ans d'une guerre non in- » terrompue, guerre si vaillamment soutenue aux frais de » chacun de nous, n'ont pas transformé tous les Corses en » autant de soldats expérimentés, n'ont pas fait d'eux des » commandants et des capitaines habiles? Et de tels hom- » mes souffriraient que l'on marchandât la patrie, qu'on la » cédât comme une vile bête de somme? Se pourrait-il que » nous ne fussions pas saisis d'indignation en voyant l'é- » tranger, auquel nous ne devons rien et dans l'intérêt » de qui un grand nombre de nos compatriotes ont ré- » pandu leur sang, nous outrager avec une impudence » sans exemple par l'appellation de rebelles? Ah! que l'on

Digitized by Google

» meure une fois, mais que l'on meure librement sur le » sol de la patrie. Qu'ils apprennent les envahisseurs de » notre pays, que pour les Corses il est quelque chose de » préférable à la vie, et qu'ils tremblent même au milieu » de la victoire. »

Ces dernières paroles se perdirent dans un tonnerre d'applaudissements. Le cri de *guerre, guerre!* retentit plusieurs fois dans l'enceinte du palais national où est actuellement l'École-Paoli. Il serait difficile de rendre l'énergie de ce discours. Nous l'avons essayé vainement. La traduction ne peut que l'affaiblir. — Jacobi a pris soin de transcrire l'allocution d'un jeune rhéteur de l'Université. Quelque nobles que soient les sentiments qu'il y exprime et bien que l'on y remarque une certaine vigueur de pensées et de tours oratoires, elle ne vaut certainement pas l'éloquente réplique du moine de Campoloro. S'adressant à ses jeunes condisciples, transportés comme lui du plus vif enthousiasme, « Aucun » de nous, s'écria l'imberbe orateur, j'en jure par les mânes » de mes ancêtres! non, aucun de nous n'attendra le se- » cond appel; c'est le cas de montrer, à la face du monde, » que nous méritons d'être appelés valeureux. Si des étran- » gers abordent nos rivages prêts à livrer des batailles pour » soutenir les prétentions de leurs alliés, nous, qui combat- » tons pour notre propre bien-être, pour les intérêts de nos » neveux, pour la défense de notre patrie, pour le maintien » des justes et magnanimes résolutions de nos pères, nous » balancerions à braver tous les dangers, à exposer, à sa- » crifier notre vie? Valeureux citoyens, la liberté est notre » but, et tout ce qu'il y a d'âmes généreuses en Europe nous » contemple, s'intéresse à nous et fait des vœux pour le » triomphe de notre cause. Que notre résolution dépasse

Digitized by Google

» l'attente générale et que nos ennemis, quel que soit leur » nom, apprennent par expérience, que la conquête de » la Corse n'est pas aussi aisée qu'on le pense. Il y a, en » ce pays, des hommes libres, et l'homme libre sait mou- » rir. » On pouvait ajouter, pour faire ressortir davantage la légitimité de la résistance, que le véritable auteur de la guerre n'est pas celui qui la déclare, mais celui qui la rend nécessaire.

Rappelant à son tour le manifeste de 1739, si remarquable par un mélange de fermeté et de résignation, un patriote de la piève de Serra, secrètement inspiré par Paoli, en donna lecture au milieu des frémissements mal contenus de la diète. Mais quand il prononça d'une voix vibrante ces paroles à la fois nobles et énergiques, une sorte d'exaltation belliqueuse s'empara subitement de toute l'assemblée : « Si » l'on fermait à nos vœux et à nos réclamations l'accès d'un » trône auguste, si l'on nous réduisait à ne plus chercher » d'appui que dans le Dieu des armées, loin de perdre cou- » rage, fermes au contraire dans la mâle résolution de mou- » rir les armes à la main, plutôt que de demeurer specta- » teurs indolents des maux de notre patrie, de vivre dans » les fers et de transmettre l'esclavage à notre postérité, » nous penserons et dirons avec les Machabées : *Melius est* » *mori in bello, quam videre mala gentis nostræ.* »

Que l'on juge par les extraits de ces discours à quel haut degré d'exaltation les Corses portaient l'amour de la patrie. C'est qu'alors l'individu ne se substituant point au pays, il y avait prépondérance de l'intérêt général sur l'intérêt particulier. Charles Bonaparte, qui s'était rendu l'un des premiers à la consulte, s'y faisait remarquer parmi les plus dévoués. Attaché à Paoli par le double lien de l'amitié

Digitized by Google

et du patriotisme, la cause de l'indépendance nationale ne comptait pas un plus chaud partisan parmi les hommes influents de l'autre côté des monts. Son dévouement éclata surtout à l'attaque du Borgo de Mariana, dont nous parlerons plus tard. Ce ne fut que lorsque la déroute du Pontenovo, ayant porté le dernier coup à la nationalité corse, entraîna Paoli avec ses défenseurs les plus dévoués sur la terre d'exil, que le père de Napoléon se rangea franchement du parti des Français. Comme il était doué d'un esprit vif et pénétrant, le général aimait à s'entretenir avec lui des affaires importantes. Dans plus d'une circonstance il lui confia les secrets les plus cachés de sa politique. « Complètement dévoué à la cause de son pays, dit un historien de nos jours (1), il avait combattu avec courage dans la guerre contre les Génois et s'était placé très-haut dans l'estime de ses compatriotes. » Cet amour de l'indépendance nationale il l'a transmis à ses enfants comme une vertu de famille. On le retrouve notamment dans les paroles et les écrits de l'élève de Brienne. On a fait cette remarque avant nous. Au collége et même après sa sortie il professait une admiration sans bornes pour le fondateur de la nationalité corse. « Dans son enfance le futur Empereur, observe un savant italien, n'entendait parler que des exploits de Paoli, et ces souvenirs étaient ranimés par les cruautés que le comte de Narbonne et le général Sionville exerçaient impitoyablement sur les Corses. (2) » Il ne fallait rien moins que l'abandon de l'île aux Anglais, pour affaiblir ce senti-

(1) A. Hugo.

(2) *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon*, par Libri.

Digitized by Google

ment au cœur du jeune officier d'artillerie. Jusque-là, il se montra jaloux de mériter son affection.

La Corse tout entière, à une petite fraction près, se reposait encore sur le patriotisme éclairé de Paoli, du soin de sauver son indépendance. On savait qu'il mettait toute son habileté à lui ménager l'assistance directe, ou tout au moins l'appui occulte des puissances rivales de la France.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

Ce que pense l'opposition anglaise de cette guerre. — La presse et la tribune se prononcent en faveur des Corses. — Sympathies du peuple italien. — Présent du Bey de Tunis. — Prise de Capraja. — Sensation qu'elle produit sur le commerce de Gênes. — La Corse offre tous les éléments d'une puissance maritime. — Unanimité dans les sentiments et les efforts. — Discours de Paoli au peuple et aux milices. — Les dispositions de l'Angleterre soutiennent sa confiance. — Injustice de l'agression. — Commencement des hostilités. — Attaque impuissante contre le Nebbio. — Murato quartier-général de Paoli. — Importance de cette position. — Soumission du Cap-Corse. — Casella et Barbaggi.

Nous verrons dans ce chapitre que la conduite peu loyale du ministère français avait soulevé une improbation générale parmi les cours de l'Europe et notamment au sein de la nation anglaise. Peu s'en fallut que, poussé par l'opinion, le cabinet de St-James ne fût entraîné malgré lui à intervenir dans le démêlé. « Comme la politique du duc de Choiseul était à la fois d'humilier l'Angleterre et de contenir la Russie dont les accroissements l'alarmaient, il profitait des embarras naissants de la Grande-Bretagne pour conquérir la Corse qui lui serait, dans ses desseins contre la Russie, un point de plus dans la Méditerranée. De là cet immense effort (1). » Les hommes d'État de l'Angleterre, qui ne se trompaient point sur le but secret de l'expédition, pressaient

(1) Salvandy, *Biographie de l'Empereur*.

Digitized by Google

le cabinet de prendre, pour la faire échouer, une décision prompte et ferme.

Il est certain que si une flotte britannique eût approché de ses côtes et versé dans le camp des nationaux des armes et des munitions, la résistance, qui passait dans bien des esprits pour une détermination désespérée, eût pu donner de graves soucis au cabinet de Versailles. L'opposition reprochait au ministère anglais son irrésolution. Elle était en effet de la dernière impolitique. Et, sans remonter bien haut, qui ne sait que, sans les secours de l'Angleterre, l'insurrection espagnole (1808-1809) aurait été étouffée dans le sang de la junte d'Oviedo? Le roi répondit à la principauté des Asturies, qu'il regardait comme ses ennemis personnels ceux de la Péninsule. La fermeté d'une déclaration semblable eût sauvé l'indépendance de l'île et accru en même temps la popularité du ministère, car ce que prescrivait sa politique s'accordait dans cette circonstance avec ses sentiments généreux. Le peuple de Londres, et surtout la marine marchande, poussait vivement à cette intervention. Son enthousiasme pour le salut de cette nation outragée ne lui semblait que de la justice.

On citait un exemple moins éloigné de l'évènement. Trois années auparavant n'avait-on pas déclaré la guerre à l'Espagne (4 janvier 1762)? Les deux chambres consentirent promptement à voter un million pour mettre le ministère en état de secourir les Portugais qui, refusant de se réunir à la maison de Bourbon, contre la Grande-Bretagne, étaient menacés d'une invasion imminente par les armes du cabinet de Madrid. Les motifs de l'intervention étaient les mêmes; devait-on penser que la politique fût différente? Il faut le dire, le cabinet anglais se montra peu conséquent avec son systè-

Digitized by Google

me. On ne concevait pas que l'on pût donner le nom outrageant de rebelles à ceux que la nation émue saluait du nom de martyrs, et que le ministère ne s'empressât pas d'envoyer une escadre dans la Méditerranée, pour protéger l'affranchissement d'un peuple aussi intéressant, d'autant plus que favoriser son indépendance, c'était travailler évidemment pour les intérêts et la gloire de la Grande-Bretagne. L'opposition, par l'organe de ses journaux, cherchait dans de touchants appels, à attirer la sollicitude des cabinets sur le sort d'un peuple *qui ne se laissait pas plus séduire par des caresses trompeuses que vaincre par des menaces, sans se dissimuler toutefois qu'il pouvait être écrasé par les armes d'une puissante monarchie*. La froide impassibilité du cabinet de S[t]-James, au milieu des manifestations d'une sympathie aussi unanime, ne surprit pas moins les hommes politiques des autres pays. Le duc de Choiseul lui-même y croyait à peine. C'était de ce côté que venaient ses craintes. Il suffisait en effet de quelques vaisseaux et d'un millier d'hommes de débarquement pour changer le sort de la guerre.

Quant à la qualification outrageante de rebelles, si propre à les blesser profondément, nous n'en sommes guère étonnés. Les Français, en 1808, ne donnaient-ils pas le nom de brigands aux courageux insurgés de la péninsule espagnole? M. de Metternich, au congrès de Véronne (1823), ne qualifiait-il pas de pirates les Grecs luttant héroïquement pour échapper au joug ottoman ? Les noms ne changent rien à la nature des causes. Ce n'est pas sur des appellations variables et passionnées que l'on juge de leur moralité. Tandisque les généraux français, suivant à la lettre les instructions du ministre, ne voulaient voir dans les insulaires qu'un ramas de bandits, des poètes italiens s'apprêtaient à célébrer, en

Digitized by Google

vers chaleureux, ce qu'ils appelaient déjà une résistance héroïque.

Le Bey de Tunis ne put voir non plus avec indifférence, l'attitude noble et fière que gardaient, en face d'une armée menaçante, les habitants d'une île voisine. A ce sentiment d'admiration était venu se joindre celui de la reconnaissance. Un navire appartenant à sa marine ayant échoué sur les côtes de l'île, Paoli défendit, sous les peines les plus sévères, de rien distraire de la cargaison. L'équipage, arrêté par les indigènes fut immédiatement rendu à la liberté. Le bâtiment avait essuyé de fortes avaries; il le fit réparer aux frais du trésor. Les marins étaient dans un dénuement complet; on les pourvut de tout ce dont ils avaient besoin. Le Bey de Tunis fut vivement touché de cette généreuse hospitalité. Une pompeuse ambassade vint en Corse le remercier de la noblesse de ces procédés. Arrivée à Corte elle s'empressa de lui offrir l'hommage de son souverain. Portant la main au front en signe de respect et s'inclinant obséquieusement, l'envoyé africain le pria d'agréer le salut d'usage : *Le Bey mon maître te salue et te veut du bien* (1). Venaient ensuite les présents accoutumés suivant l'étiquette musulmane. C'était un cheval barbaresque d'une grande valeur tout harnaché, portant une selle dont le tissu était d'or, la bride et les étriers d'argent, etc.

La leçon d'humanité que Paoli venait de donner au souverain des États barbaresques, renfermait aussi un calcul politique. Attaqué par la France n'était-il pas prudent de se ménager des alliés, de chercher à établir des relations amicales avec les peuples voisins? Il voulait ap-

(1) *Il Bey mio padrone ti saluta e ti vuol bene.*

Digitized by Google

prendre en même temps au gouvernement français, si fier de sa civilisation, comment, de ce côté des mers, le *peuple sauvage*, dont on allait adoucir les mœurs, savait respecter les droits du malheur et les lois de l'humanité.

Un évènement inattendu avait révélé tout-à-coup la puissance maritime de la Corse. On devine que nous voulons parler ici de la prise de Capraja. C'était là comme un poste avancé d'où les Corses menaçaient la ville de Gênes. L'audace de l'entreprise et le succès qui l'avait couronnée jetèrent l'effroi dans les comptoirs de cette cité marchande. Ce n'était, nous le savons, qu'une panique passagère. La marine, que Paoli venait de créer par enchantement, ne consistait encore que dans de frêles navires. Certes, quelque grande que fût l'intrépidité des capitaines et l'adresse des équipages, il fallait bien du temps avant que de simples embarcations pussent se mesurer avec avantage contre les galères liguriennes. Cependant il ne fallait pas non plus se moquer des chantiers où plusieurs bâtiments étaient en construction, ni plaisanter sur les armements maritimes que le gouvernement pressait de toute part avec une infatigable activité.—En 1770, le comte d'Orloff brûla la flotte ottomane tout entière. Celui qui, au commencement du règne de Pierre-le-Grand, à l'époque où il faisait construire le premier vaisseau de sa marine, eût prédit cette victoire navale, aurait été pris sans doute pour un visionnaire. Les Romains apprirent l'art des constructions maritimes sur les débris des galères carthaginoises échouées sur les côtes.

La Corse pouvait donc se livrer sans folie à des projets de commerce. L'extension rapide que prenait sa marine naissante était de nature à entretenir cette espérance. Gênes redoutait déjà un rival de plus sur la Méditerranée. Se rap-

Digitized by Google

pelant son origine, elle ne voyait rien d'extraordinaire dans la formation et le développement d'une marine à la fois militaire et marchande sur les côtes d'une île si riche en bois de construction et offrant de tous côtés des ports spacieux et des mouillages aussi sûrs que profonds. La création d'une petite marine a toujours été dans les vœux et les projets des consultes. Dès le XVI[e] siècle, cette pensée préoccupait vivement Sampiero. Elle fixait aussi toute la sollicitude du suprême magistrat. On s'indignait à la seule idée qu'il n'y eût de liberté de commerce dans les parages de l'île et les côtes de la Méditerranée, que pour le pavillon ligurien (1). Il était temps d'affranchir cette partie des mers de sa domination exclusive, de substituer aux mots *mare clausum*, que semblait avoir inscrit sur la poupe de ses navires la marine génoise, les mots *mare liberum*. En d'autres termes, de remplacer le monopole par la concurrence, l'abus de la force, par le droit.

Qui ne connaît l'habileté et le courage des marins insulaires? Il n'en est point qui osent, comme ceux du littoral, braver sur de frêles embarcations les périls de la mer. Familiarisés de bonne heure avec l'aspect des vagues agitées, c'est en passant leur enfance entre le grève et les écueils, qu'ils font le dur apprentissage du métier de matelot. La Corse fournit maintenant aux escadres de la France un con-

(1) Au XV[e] siècle l'exportation dans les îles voisines des produits indigènes entretenait l'aisance parmi les populations maritimes et l'activité dans le commerce et l'agriculture. L'île, d'après Pietro Cirneo, n'empruntait à l'extérieur que du fer qu'elle tirait à bon marché de Portoferrajo. Pour tout le reste, les productions de son sol suffisaient largement à tous ses besoins. On trouve dans cet auteur une longue énumération de tous les articles dont se composait ce commerce d'exportation (*De rebus Corsicis*. pag. 82, Édit. 1834.)

Digitized by Google

tingent assez considérable de braves marins. Les mesures coercitives deviennent inutiles. On les a vus plus d'une fois devancer l'appel de l'amirauté. Aux moindres symptômes de guerre maritime, ils se pressent sur les bords, aussi habiles dans les manœuvres qu'intrépides dans les combats. Venise, aux beaux jours de sa suprématie maritime, alors que nulle puissance n'osait disputer à cette reine de l'Adriatique le sceptre des mers, c'était à des marins corses, qu'elle confiait parfois le commandement de ses superbes flottilles. Et certes, la gloire de son pavillon n'en souffrit point. A des époques plus récentes, pendant les terribles guerres de la révolution et de l'Empire, les marins corses n'ont déployé ni moins d'adresse ni moins de bravoure. De simples corsaires n'ont pas craint de donner la chasse à des bâtiments anglais, de provoquer ou d'accepter le combat contre des forces supérieures. S'il en est ainsi, on ne voit pas trop ce qui aurait empêché Paoli d'organiser une marine à la fois marchande et militaire, et de la mettre sur un pied assez respectable.

Il ne faut rien exagérer. S'essayant à peine dans l'art de la navigation, le marin corse était bien loin de se croire supérieur aux vieux marins de Gênes, et Paoli, nous le répétons, était trop sage, trop positif dans ses idées pour se donner le ridicule d'une pareille prétention. Mais il pouvait sans de grandes illusions entrevoir, dans un avenir peu éloigné, l'époque heureuse où sa marine militaire aurait fait respecter le pavillon national. La prise de Capraja annonçait déjà tout ce qu'elle pouvait entreprendre dans la suite pour étendre au loin son influence. Ce n'était que son premier coup d'essai ; mais on a vu quelle profonde terreur il répandait dans le port de Gênes et combien il accrut l'audace des insulaires.

« La capitale de la Ligurie fut vivement agitée. Sans per-

Digitized by Google

» dre un instant, on embarqua des troupes et on les expé» dia dans l'île voisine, sous le commandement du sénateur » Pinelli. La flotille arrivée à sa destination essaie en vain » plusieurs fois d'opérer un débarquement, et, surprise enfin » par un orage, elle se retire à la Spezia pour y faire ses ré» parations. Quelques jours plus tard, une nouvelle tentati» ve eut lieu, mais elle n'eut pas plus de succès que la pre» mière. Le noble amiral ayant reçu des renforts tâcha une » troisième fois de prendre terre dans l'île et pour la troisiè» me fois il en fut repoussé avec perte. » Après avoir ainsi raconté l'impuissance de ces diverses tentatives, pour reprendre ce que Gènes avait un si grand intérêt à conserver, Jacobi ajoute : « On se ferait difficilement une idée exacte » de la sensation que faisaient coup sur coup à Gènes les nou» velles du mauvais résultat de l'expédition de Pinelli. » — « Désormais, s'écriait épouvanté un ancien gouverneur, nos » villes d'outre mer n'auront plus de mur à l'épreuve de la » valeur de ce vil ramas de rebelles (1). »

Ce succès inattendu, et qui en présageait de plus importants encore, étonna même les Français. Témoins des transports de joie qui éclatèrent parmi les populations du littoral, ils concevaient aisément, qu'après avoir mis Capraja en état de défense et gagné ses habitants par la concession des droits que Gènes leur avait réfusés, le gouvernement insulaire fût en état de pousser beaucoup plus loin ses expéditions maritimes et de donner une plus grande extension à son commerce. Si l'on rapproche l'occupation de ce poste avancé, déjà regardé par Paoli comme la tête d'un pont jeté entre les riva-

(1) Voir la *Giustificazione*; voir aussi l'*Histoire des révolutions de la Corse* par l'abbé GERMANES. Tom. II, pag. 246 et suiv.

Digitized by Google

ges de la Corse et ceux de la Ligurie, des prises considérables par lesquelles le capitaine Franceschi, ce Jean-Bart de l'île, commençait à indemniser le trésor du pays de toutes les dépenses qu'avait entraîné cet armement maritime ; si l'on songe ensuite à l'empressement que mettaient les habitants des côtes à se ranger sous le pavillon national, assurément les espérances de la Corse, sur l'avenir brillant de son commerce extérieur, peuvent bien sembler naturelles et fondées.

Quoiqu'il en soit, si l'agression de la France n'était pas venue le paralyser dans sa marche progressive, il eût été mal aisé de marquer d'avance la limite où il se serait arrêté dans le développement régulier de sa puissance. Ce qui prouve mieux encore que le pays ainsi régénéré renfermait des éléments réels de force et de vitalité, c'est que l'approche de la guerre et les apprêts d'une résistance désespérée n'amenèrent aucun ralentissement dans l'action gouvernementale. « Au milieu des circonstances les plus graves, la machine politique, lisons-nous dans la lettre d'un Anglais, fonctionne aussi régulièrement que si la Corse était dans une sécurité complète. On dirait, à voir le calme du chef, le zèle soutenu des magistrats dans l'accomplissement de leurs devoirs, que nul danger ne menace son indépendance, que la préoccupation de graves évènements qui se préparent leur laissent la plus grande liberté d'esprit, rien enfin ne saurait, dans l'étendue de leurs juridictions respectives, détourner leur attention des intérêts confiés à leur sollicitude. » C'est que le corps des magistrats se reposait tranquillement, du soin de défendre le pays, sur le dévouement des milices et les prévoyantes dispositions des Clément Paoli, des Ristori, des Colle et des Saliceti.

Pour mieux animer leur patriotisme, Paoli voulut les

Digitized by Google

passer en revue : « Chers compatriotes, leur dit-il, les peuples libres désirent la paix quand elle est honorable ; ils négocient pour l'obtenir, mais c'est en se préparant à la guerre. Cette paix, nul ne la désirait avec plus d'ardeur que moi ; nos premiers vœux, nos démarches constantes n'ont pas eu d'autre but. Le ministère français la repousse puisqu'il envahit notre territoire. D'abord la dissimulation et la ruse ; aujourd'hui c'est à la force ouverte qu'il a recours. Jamais peuple n'a essuyé un outrage plus sanglant. On ne sait pas trop ce que l'on doit détester le plus, du gouvernement qui nous vend ou de celui qui nous achète. Confondons-les dans notre haine, puisqu'ils nous traitent avec un égal mépris. On m'accuse d'avoir rejeté les offres d'une paix humiliante. Ce ne sera pas devant une nation fière et courageuse que je déclinerai cette responsabilité. Je m'en vante au contraire, comme d'un titre de plus à sa confiance. Savez-vous bien quel est le sort qu'on nous réserve ? Le marquis de Chauvelin nous menace avant de nous avoir conquis, nous dicte des lois avant que la guerre ait décidé si nous devons être libres ou esclaves ; nous avons encore les armes à la main, et il nous parle en maître, que serait-ce si nous étions vaincus ! Devoué aux intérêts de Gênes, son premier acte, en touchant nos rivages, devait être la destruction de notre marine. C'est un service que le sénat attendait de cet ancien ambassadeur auprès de la république. S'il pouvait nous rester encore quelques doutes sur l'odieuse politique dont il est le confident et l'instrument docile, ces insolentes injonctions en trahiraient le secret. Ne savons-nous pas depuis long-temps que si la diplomatie met en avant de grands principes, elle ne reconnaît en résultat que le droit du plus fort ?...... »

Paoli se plaignait plus particulièrement de l'interdit, dont

Digitized by Google

le général français venait de frapper le commerce extérieur de l'île, en défendant aux Corses de naviguer sous pavillon national (1). Cet édit ne pouvait manquer de soulever une improbation universelle. Dire que naviguer sous la bannière nationale, *c'était courir le risque de se voir pourchasser comme des pirates*, n'était-ce pas les pousser à la résistance par le mépris? Quoi de plus propre à les blesser que de détruire brutalement le signe extérieur de la nationalité ou plutôt l'avilir à la face des peuples de la Méditerranée? Les Corses ressentirent si profondément cette injure qu'une assemblée fut convoquée à Oletta pour examiner le nouveau droit maritime que venait d'établir le général français et surtout les termes hautains dans lesquels il était conçu. La consulte, unanime dans l'expression d'un sentiment énergique de blâme, se sépara aux cris de *Guerre, guerre aux Français!* Les édits furent brûlés ensemble à la gazette française du 15 août. Ne négligeant rien pour mériter et obtenir l'approbation des cabinets hostiles à la France, Paoli résumait, dans un manifeste à la fois ferme et modéré, tous les griefs qui lui semblaient assez graves pour légitimer la résistance. Il entendait si peu se soumettre aux impérieuses injonctions du généralissime français qu'il complimenta deux mois après le capitaine Franceschi de ce qu'il avait refusé d'abaisser le pavillon national devant des corvettes françaises le jour où, par suite de la remise de l'île de Caprara, il s'était vu obligé de se retirer à Livourne. « Si les ennemis osaient encore renouveler des propositions indignes de votre courage, lui mandait de Casinca le général Paoli, répondez-leur par ces mots : *Vive la liberté.* C'est ainsi que vous continuerez à bien mériter de la patrie. »

(1) Ordre publié le 22 août 1768, signé : Chauvelin.

Digitized by Google

« C'est pour s'emparer du commerce dans la Méditerranée, c'est pour nous replacer sous un joug abhorré, que la France répand l'or, prodigue les promesses et descend à des intrigues indignes d'une grande nation. Il est dans l'âge des peuples libres des heures suprêmes où ils doivent se résigner d'avance à tous les sacrifices, où il faut triompher ou périr avec la nationalité menacée. C'est dans ces crises aussi graves qu'éclate l'énergie des nations, poursuivait le général Paoli; nos pères en ont traversé de non moins difficiles. Pour combattre, ce n'est pas assez du courage, il faut aussi du fer et de l'argent. Hésiterez-vous à payer le tribut que réclame la défense commune? Que les jeunes citoyens se lèvent en masse; leur place est aux avant-postes. Jamais l'harmonie entre l'expérience qui dirige et la jeunesse qui exécute ne fut plus nécessaire. L'Europe nous regarde. Montrons-nous dignes de la sympathie des peuples et surtout de l'intérêt que l'Angleterre nous témoigne. (1) »

Une proclamation, conçue à peu près en ces termes, fut affichée, par son ordre, aux portes des églises paroissiales. Ce n'était pas sans dessein qu'il glissait dans tous ces discours le nom de la Grande-Bretagne. Sur ce point, le sentiment de la reconnaissance s'accordait parfaitement avec sa politique. Outre que les Anglais ne bornaient point leurs sympathies à de vains articles de journaux, à de stériles paroles de tribune, il entrait dans ses vues, de ne rien négliger pour maintenir, au sein de la cité de Londres, cette opinion favorable. Ses espérances reposaient plus particulièrement sur les hautes classes du commerce, si intéressées à empêcher

(1) Manifeste de la nation corse sous la date du 29 août 1768, *signé* : J. M. Massesi.

Digitized by Google

un établissement français sur les côtes de la Méditerranée. C'était par elles, c'était avec l'appui de la presse libérale, qu'il espérait d'amener un changement favorable dans le système du ministère.

Une voix éloquente s'était déjà fait entendre, c'était la voix du chef des Whigs. A ces nobles accents, tous les cœurs généreux s'étaient émus. Plus d'un orateur, plus d'un journaliste exploitait, dans l'intérêt de la Corse, les vieilles rancunes de l'Angleterre contre la monarchie française.—L'insurrection de l'Amérique du Nord, que le ministère français favorisera de toute son influence, allait fournir un texte intarissable de plaintes amères, d'attaques violentes. Pourquoi, disait-on, pourquoi notre ministère n'interviendrait-il pas directement dans cette guerre injuste pour faire pencher la balance du côté des intérêts sacrés de l'humanité? Eh quoi! c'est lorsque le pouvoir des Français dans les Indes a été à moitié renversé par la conquête de Pondichéry, que l'Espagne tremble encore pour ses possessions coloniales; c'est lorsque ses forteresses n'ont pu tenir ni contre la mitraille de nos escadres, ni contre l'assaut de nos intrépides soldats, que de nombreuses victoires dans les quatre parties du monde, sur terre et sur mer, ont jeté tant d'éclat sur son pavillon et doublé sa puissance; c'est lorsque la cour de Madrid, payant bien chèrement son alliance avec le cabinet de Versailles, répète, dans sa frayeur panique, ce mot passé en proverbe, *La paix avec l'Angleterre et la guerre avec le reste du monde;* c'est au milieu de cette prospérité croissante et avec si peu de motifs de craindre une rupture avec la France, que le ministère consentira, par son inconcevable inaction, qu'elle relève dans la Méditerranée l'influence que nous lui avons enlevée sur d'autres points?

Digitized by Google

Est-ce ainsi que le ministère veille sur le dépôt sacré des intérêts de la Grande-Bretagne et sur l'honneur de son pavillon? A quoi nous aura servi de vaincre dans les Indes Occidentales, si l'on permet aux flottes de la France de nous braver dans les eaux de la Méditerranée? Conçoit-on sa froide impassibilité en présence d'une invasion armée aussi contraire au droit des gens, qu'elle peut devenir funeste à la prospérité commerciale de l'Angleterre? On pourrait ajouter que la révolte des provinces américaines contre l'autorité de la métropole était cent fois plus injuste, plus coupable que ne l'était la résistance de la Corse à l'odieuse occupation des Français. Les Américains étaient les sujets du roi de la Grande-Bretagne; ils lui devaient respect et soumission. Louis XV au contraire n'avait aucun droit légitime sur les Corses. Les Anglais feront la guerre pour châtier des rebelles; la France, pour soumettre à sa domination un peuple libre. Nous avons pour nous la justice et le droit, diront les Whigs, tandis qu'elle n'a, pour colorer cette odieuse agression, que le plus inique de tous les contrats, c'est-à-dire, la prétendue cession d'une souveraineté chimérique, comme s'il suffisait d'un marché conclu secrètement à l'insu des parties intéressées; entre une république marchande et une nation conquérante, pour légitimer un acte d'usurpation.

Attaqué de toute part, le ministère anglais fut un instant ébranlé. Pouvait-il voir avec indifférence, que les secours envoyés à la jeune Amérique tendissent à élever contre elle une Angleterre rivale? (1) Sans les encouragements qui lui

(1) On sait que la résistance des colonies précéda l'insurrection de 1774. « Malgré tout ce que vous dites de votre loyauté, vous autres » Américains, disait à Franklin, dès 1759, l'illustre lord Camden,

Digitized by Google

vinrent de la France, son affranchissement eût été plus lent, plus chanceux. Il est certain, que le cabinet de Versailles épuisera son trésor pour étendre et alimenter le foyer de l'insurrection dans le nouveau monde. Si la France enviait Franklin à l'Amérique, pourquoi l'Angleterre n'aurait-elle pas envié Paoli à la Corse ? Le mouvement d'enthousiasme et de confiance que l'on remarquèra dans les rangs de la noblesse française, l'ardeur qui la poussa vers les rivages américains, se manifestaient également sur les bords de la Tamise. Que notre jeunesse, aussi vaillante et non moins généreuse, marche à son tour aux croisades de la liberté dans les parages de la Méditerranée, répétait la presse anglaise. En combattant pour les libertés des Corses, elle protégera en même temps le commerce de son pays. Serons-nous insensibles aux signaux de détresse qui partent des rivages de la Méditerranée ? N'y a-t-il de peuple intéressant que les habitants du nouveau monde ? Suffira-t-il de s'insurger contre l'Angleterre pour exciter les sympathies des Français ? Ses ennemis ne sont-ils pas nos alliés ? La résistance n'est-elle légitime, la guerre n'est-elle sainte et juste, que lorsqu'elle est dirigée contre notre gouvernement ?

C'était par ces rapprochements et ces discours, qu'orateurs et journalistes cherchaient à susciter des défenseurs à la Corse. Fort de cet appui moral, Paoli faisait remarquer à son tour avec quelques publicistes généreux de l'époque, que si le soulèvement des colonies américaines contre la mère patrie était juste et légitime, la résistance de la Corse contre les Français l'était bien davantage. L'Angleterre encore un coup

» malgré votre affection tant vantée pour l'Angleterre, je sais qu'un
» jour vous secouerez les liens qui vous unissent à elle et vous lèverez
» le drapeau de l'indépendance. » Washington par Guizot, pag. 14-15.

Digitized by Google

ne voulait qu'imposer ses marchandises; la France, se substituer à des maîtres impuissants. L'Amérique ne revendiquait que la liberté de son industrie; la Corse, son indépendance. Celle-là ne repoussait que l'impôt sur le thé, ne contestait que le droit de taxation; celle-ci repoussait des fers et contestait le pouvoir de l'aliéner comme un vil troupeau. Les insurgés de Boston n'étaient que des colons tributaires; les compatriotes de Paoli, des hommes libres. Il eût été cent fois plus glorieux, pour le duc de Choiseul, d'employer, au soutien de la Pologne (il eut, dit-on, un instant la noble pensée de la défendre), les soldats et l'argent qu'il dépensa dans cette malencontreuse expédition. « Il se plaint de moi, écrivait » Paoli à un Corse résidant en Toscane, de ce que je cher- » che à fanatiser les Corses contre les troupes de Chauve- » lin. J'accepte ce reproche, car ce qu'il appelle fanatisme » n'est qu'amour de la patrie. Je regrette seulement de » n'avoir pas la puissance de mouvoir les montagnes, com- » me je mobilise les populations. Commençant par Monte- » Rotondo, je les ferais rouler l'une après l'autre sur l'ar- » mée qui vient poursuivre la liberté jusque dans ses der- » niers retranchements. »

Paoli n'aimait pas le langage figuré. Esprit net et positif, il se permettait rarement des images et des phrases à effet. Mais s'il lui arrivait d'en faire, elles étaient presque toujours remarquables par un certain caractère d'élévation et d'énergie. Dans une autre lettre adressée au brave Ristori, avec qui il avait l'habitude de s'épancher sans réserve, on y lit ces mots : « Les Français font aujourd'hui, contre leurs » propres intérêts, la guerre à un peuple tout dévoué à leur » nation. Et l'on se plaint après cela que je sollicite quelque » puissance étrangère de s'intéresser à notre sort; et l'on

Digitized by Google

» m'en fait un crime! Mais si j'étais maître du tonnerre, je » m'en servirais pour la défense de la liberté et de l'indépen- » dance de ma patrie (1). »

Telle était la disposition des esprits, lorsque des hostilités éclatèrent entre les deux camps. Nous avons déjà fait observer que, par une infraction manifeste aux règles de la guerre, la campagne qui n'aurait dû s'ouvrir qu'après le 7 août, époque de l'expiration de la trêve, commença dès le 31 juillet 1768. *Les Corses étant en mesure de se défendre, on pouvait bien*, suivant M. Pommereul, *les attaquer sans déloyauté*. Cette opinion n'était pas celle des officiers français. Plusieurs d'entr'eux pensaient, au contraire, que la reprise des hostilités aurait dû être préalablement dénoncée. « C'était passer bien brusquement, dirons-nous avec M. Robiquet, du rôle de médiateur à celui d'ennemi déclaré. M. de Marbœuf s'était fait aimer des Corses. Si on l'eût chargé, avant ces premières hostilités, de négocier avec eux, peut-être se fussent-ils soumis volontairement, et l'on eût évité ainsi de répandre bien du sang. Combien n'aurait-il pas dû veiller à l'épargner, puisque les Corses allaient devenir des Français? » — Il est certain, du moins, que Paoli n'avait rien négligé pour amener une solution satisfaisante entre les deux peuples. Nous avons déjà vu avec quelle politesse affectueuse il recevait les officiers français. M. de Marbœuf dut être vivement touché de la délicatesse de ces procédés. Autorisé à se rendre, par terre, d'Ajaccio à Bastia, son passage à travers la ville de Corte fut marqué par des salves d'artillerie : *il y fut fêté comme un ami.* D'autres marques de confiance semblaient autant de gages d'un arrangement pacifique,

(1) Jacobi, Tom. II, pag. 339.

Digitized by Google

entr'autres, la convention tendant à la remise de tous les criminels corses qui, pour se soustraire à la loi répressive, seraient allés chercher un asile dans les villes occupées par les troupes françaises et réciproquement.

La brusque attaque du Nebbio devait surprendre, et surprit en effet, le pays tout entier, bien plus qu'il ne l'effraya. La population qui, la première, eut l'honneur de repousser l'agression française fut celle de Barbaggio et de Patrimonio. — Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de présenter un tableau complet de toutes les opérations de la guerre, pendant laquelle, le sentiment de la nationalité enfanta un si grand nombre d'actes de dévouement et de courage. Des historiens français sont entrés sur ce point dans les plus petits détails. C'est ce qui nous détermine à ne les retracer que sommairement.

Le général français dirigea d'abord toutes ses forces vers les provinces du Nebbio et du Cap-Corse. Cette occupation, quoique rapide, ne fut pas aussi facile qu'on l'a prétendu. Ce n'était pas d'ailleurs de ce côté que les Français avaient à craindre une résistance opiniâtre et vigoureuse. Attaquées à l'improviste, ces provinces n'eurent pas le temps d'appeler à leur secours les milices nationales. Disséminées comme elles l'étaient sur plusieurs points du territoire, également menacées par l'invasion étrangère, c'était en vain qu'elles cherchaient à se multiplier. Quel que fût leur courage, il ne pouvait pas toujours suppléer au nombre. En effet, il résulte d'un recensement exact que la population de l'île, à cette époque, s'élevait à peine à cent quarante-trois mille âmes.

Les places maritimes étaient au pouvoir de l'ennemi. Des vaisseaux appareillés dans les ports et les rades transpor-

Digitized by Google

taient, au moindre signal, des régiments entiers partout où le général en chef le jugeait nécessaire au succès de ses armes. Des corps de cavalerie protégeaient et facilitaient, au besoin, la marche des troupes à pied, avantage que n'avaient point les milices indigènes. Cependant ce n'était pas assez de cette supériorité marquée, dans les fòrces et les moyens d'attaque, pour rassurer entièrement le chef de l'expédition. Accoutumé à admirer le courage de ce peuple guerrier, le marquis de Chauvelin se fit précéder par des émissaires qui, déjà séduits par la promesse des grades, prêchaient dans les villages de l'intérieur la soumission au monarque français. On connaît déjà leur langage. « Nous sommes les premiers à en convenir, disaient ces transfuges du camp national. Oui l'agression est injuste et la résistance légitime. Mais est-elle possible ? Voilà ce qu'il faut se demander. Qu'avons-nous pour repousser cette masse de régiments disciplinés et aguerris s'avançant de tous côtés sous le commandement de chefs habiles ? L'adresse, le courage..... assurément ce n'est pas ce qui nous manque ; mais que peut le courage contre des forces supérieures, que peut l'adresse naturelle contre toutes les combinaisons d'une savante stratégie ? Vous le voyez, poursuivaient les envoyés français, l'issue de la guerre ne saurait être incertaine. Compter sur l'appui des autres nations, ce serait, à notre avis, la plus grossière de toutes les illusions. Que font à l'Europe la liberté et l'indépendance d'une petite île de la Méditerranée ? Le cabinet de Versailles s'inquiète fort peu des criailleries de la presse anglaise ? Croyez-le, la Grande-Bretagne n'a ni l'intérêt, ni l'envie de se brouiller sérieusement avec la France. Le duc de Choiseul sait bien quelles sont les ressources de la monarchie de Louis XV et

Digitized by Google

tout ce qu'elle peut oser impunément. S'il a entrepris la conquête de la Corse, c'est qu'il avait le pouvoir de l'achever. »

Peu de personnes se trompèrent sur le but secret de ces missions soi-disant pacifiques. Il était aisé de voir que tout ce beau zèle, que cet amour pour la paix, cachaient des vues intéressées. Ces représentations réitérées étaient trop suspectes pour ébranler l'énergique résolution des masses. La défection n'était à craindre que de la part de ce petit nombre d'hommes gagnés ou pusillanimes qui, à l'approche des invasions sont toujours prêts à grossir la faction de l'étranger. —Après ce qui venait de se passer, le général français eût été bien mal venu à protester encore de sa loyauté. La rupture de l'armistice était un éclatant démenti à toutes ces assurances de paix et d'accommodement. Paoli s'en plaignit hautement. « Voilà, disait-il, comment les Français respectent les lois de la guerre ! La trève n'était qu'un piége. On espérait par là de nous prendre au dépourvu. Que leurs partisans vantent maintenant la franchise de leur parole et la droiture de leur caractère. Le pays n'avait pas besoin d'autres avertissements. »

Ce fut à Corte que Paoli reçut la nouvelle des hostilités. Entraînant avec lui tout ce qu'il avait d'hommes disponibles, il se rendit immédiatement au village de Murato afin d'être en mesure d'arrêter la marche des troupes françaises et de circonscrire le terrain de l'invasion. Murato, fut indiqué comme point de ralliement. Il eut été difficile de choisir une position plus avantageuse. D'un côté, il touche à la *terre de commune*, et de l'autre, il domine dans toute son étendue la fertile province du Nebbio. C'était aussi de ce point que Sampiero suivait les mouvements des troupes liguriennes ; c'était de là, qu'il fondait contre elles avec son impétuo-

Digitized by Google

sité accoutumée, refoulant dans la place de St-Florent tous ceux qui ne tombaient pas sous ses coups.

Le village d'Oletta, poste avancé et non moins important était déjà occupé par son frère Clément, autour duquel se pressaient plus de quatre mille patriotes. Cette levée en masse en imposa tellement au comte de Marbœuf que, modifiant tout-à-coup son plan agressif, il ne songea plus qu'à se retrancher dans les positions avantageuses de Patrimonio et de Barbaggio. Le point d'attaque changea. Au lieu de se diriger vers la partie supérieure du Nebbio, ainsi que son plan semblait l'indiquer, il trouva plus facile et beaucoup moins périlleux de tenter l'occupation du Cap-Corse. On connaît la position topographique de cette province. Elle est en quelque sorte isolée du reste de la Corse et semble se perdre dans la mer. Outre que ses habitants sont bien loin d'être aussi belliqueux que leurs compatriotes, ils se voyaient réduits, par cet isolement, à leurs propres forces. Or elles ne se composaient, en ce moment, que de la milice locale et de deux cents cinquante hommes de troupes soldées. Il faut dire aussi que le chef qui les commandait n'avait ni assez de tête, ni assez de cœur pour surmonter les difficultés de sa position. Des vaisseaux et des bricks côtoyaient le littoral avec des troupes de débarquement, et puis d'autres renforts seraient venus également des places de St-Florent et de Bastia pour écraser, s'il était besoin, cette poignée d'insulaires.

Si le commandant Barbaggi se fût conduit aussi vaillamment que le capitaine Casella, le général Paoli n'eût pas eu la douleur d'apprendre que son neveu, prisonnier des Français avec cent soixante hommes, emportait dans les tours de Toulon la honte d'avoir été vaincu les armes à la main.

Digitized by Google

C'est que Casella, éprouvé par des dangers, renommé par sa bravoure et dévoué corps et âme à son pays, ne demandait plus que l'occasion d'un trépas glorieux, tandis que Barbaggi s'aimait beaucoup plus, qu'il n'aimait sa patrie.

Nous ne rapporterons pas ici tout ce que nous trouvons d'honorable pour ce vétéran mutilé de la cause nationale, dans l'histoire de Renucci et surtout dans celle de Jacobi. La tour de Nonza ne fut pas le seul théâtre de sa gloire. Depuis longtemps les balles génoises avaient profondément sillonné son corps. Comme les volontaires nationaux manquaient d'ambulances et d'officiers de santé, une fois blessés, c'était à eux à faire sur eux-mêmes l'office de chirurgien. Il nous souvient encore d'avoir entendu raconter dans notre enfance comment le brave Casella, aussi ferme dans les souffrances que calme dans les périls, avait fait, au moyen de son stilet, l'extraction des projectiles, dont ses membres gardèrent longtemps les traces. Grièvement blessé dans plusieurs affaires, il ne se traînait plus dans sa vieillesse que sur des béquilles. Deux balles lui avaient fracassé la jambe gauche. En le voyant boiter on pouvait dire de lui ce que cette mère de Sparte disait de son fils, savoir, « que chacun de ses pas rappelait un acte de dévouement à la patrie. »

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

Reprise des hostilités du côté du Nebbio. — Siége de Furiani. — Combat au pont de Golo. — Occupation de la Casinca. — Retraite des Français. — Réaction des patriotes. — Échec de Grand-Maison. — Générosité des Corses envers les vaincus. — Attaque et prise de Borgo. — Ses résultats. — Désappointement du marquis de Chauvelin. — Il est remplacé par le comte de Vaux. — Son plan d'invasion. — Passage du col de Tenda. — Bataille sanglante au Pontenovo. — Capitulation du château de Corte. — Paoli poursuivi au-delà des monts. — Il se réfugie à Londres. — Madame Letizia. — Soumission de l'île. — Esprit et résultat de la conquête. — L'abbé Fabiani. — Complot d'Oletta. — Jugement et mort de Massesi.

Pendant que le général français poursuivait la soumission du Cap-Corse, le gros de l'armée expéditionnaire reprenait vigoureusement l'offensive dans la province du Nebbio. Ce fut l'arrivée du général en chef marquis de Chauvelin qui détermina ce mouvement agressif. Une armée d'environ quinze mille hommes le mettait à même d'agir promptement et d'une manière décisive. Tout-à-l'heure néanmoins on verra cette armée, si largement pourvue de tout ce qui manquait aux insulaires, ne s'avancer au-delà du Golo que pour fuir en désordre dans la direction de Bastia.

« Le premier acte d'hostilité, lisons-nous dans Anquetil, » eut lieu dans les montagnes de l'isthme, interposées » entre les villes de Bastia et de San-Fiorenzo, dont le mar- » quis de Chauvelin voulut assurer la communication. Paoli » fut chassé de ce poste et de celui d'Oletta, à la pointe

Digitized by Google

» de l'isthme; mais ce ne fut pas sans une résistance obstinée qui coûta cher au vainqueur : encore ce succès » ne fut-il que d'un instant, et bientôt le chef corse reparut en mesure de disputer le terrain pied-à-pied. Soit » conviction, soit désir de se justifier, le général français, » en faisant part de ces échecs à Louis XV, représenta la » conquête de l'île comme une entreprise folle, qui ne dédommagerait jamais du sang et des trésors qu'elle devait » coûter, et même comme impossible pour peu que les Anglais aidassent les Corses. Mais la honte de reculer, l'idée » d'enlever aux Anglais la possibilité d'un établissement si » important dans la Méditerranée, et l'avantage surtout des » bois de construction qu'on se promettait d'en tirer pour le » service de la marine, exposés avec force par le ministre, » décidèrent à continuer des efforts qu'on était sur le point » de cesser. Le comte de Marbœuf, envoyé pour relever le » marquis de Chauvelin, donna d'abord quelque espoir de » réussite à l'aide des renforts qu'il avait amenés; mais peu » après on reconnut qu'il fallait une véritable armée pour » soumettre l'île complètement. Cinquante bataillons et une » artillerie formidable furent donnés en conséquence au » comte de Vaux, qui débarqua en Corse, au commencement d'avril 1769, ayant sous lui deux lieutenants généraux et trois maréchaux de camp (1). »

Il paraît que le premier soin du nouveau général, en débarquant, fut d'écrire à Paoli pour l'engager à ne pas persister davantage dans la résolution d'une resistance inutile. Ce qui nous le fait présumer, c'est la minute d'une réponse où l'on trouve ces mots remarquables : « On nous menace,

(1) Anquetil, *Histoire de France*, Tom. XIII, pag. 22-23.

Digitized by Google

M. le comte, de toutes les horreurs de la guerre. Eh! mon Dieu, qu'est-ce donc que notre histoire, sinon le lamentable tableau de tout ce qu'elle peut faire souffrir à un peuple, de maux et de misères? Ce serait tout comme si on allait apprendre à de vieux pilotes que la mer a des écueils et l'Océan des tempêtes. S'il suffisait pour amener la soumission des îles, de montrer des flottes et des troupes de débarquement, depuis le coin le plus reculé de l'Océanie jusque à nos rivages, le navigateur attristé n'apercevrait que des esclaves, n'entendrait plus qu'un long bruit de chaînes! » (1)

Le courage des milices indigènes croissait avec la gravité du danger. Jamais elles ne s'étaient battues ni avec autant d'intelligence, ni avec plus d'acharnement. La défense de Furiani étonna les Français eux-mêmes. On vit une poignée d'insulaires repousser pendant toute une semaine, les attaques réitérées de plusieurs colonnes ennemies, revenant à la charge avec toute l'impétuosité française, sans autre résultat que de fortes pertes. Ni le feu des batteries, ni une grêle de bombes, ni l'éclat des obus, ni la vue de plusieurs brèches, ni l'infériorité du nombre, ne purent effrayer un instant les braves capitaines Saliceti et Ristori. Plus les généraux de Louis XV semblaient attacher d'importance à la prise de ce poste, plus les patriotes redoublaient d'efforts et de courage dans sa défense. Le défaut de munitions pouvait seul en déterminer la reddition. On entre en pourparler. Le général Archambal, commandant du siége, que cette résistance avait saisi d'admiration, n'aimait pas mieux que d'épargner le sang de ces braves. Cependant les conditions de la capitulation ne paraissant pas assez honorables aux Corses, le feu

(1) Correspondance inédite de Paoli.

Digitized by Google

un instant suspendu recommença bientôt avec plus de résolution que jamais. J. C. Saliceti répondit au parlementaire, qu'il ne consentait à évacuer la place que sous la condition de sortir librement avec armes et bagages. Le général français s'y refusa. « Tant mieux, s'écria Ristori, nous montrerons à l'ennemi de quoi nous sommes capables. Sachez, mes amis, que pour les hommes de courage, il n'est point de cas désespérés. » Il ne restait pourtant aux assiégés qu'une seule alternative, s'ensevelir sous les ruines de ce village labouré en tous sens par les boulets, ou s'ouvrir un passage à travers les assiégeants. Prise avec courage, cette dernière résolution fut exécutée avec bonheur. Quelques heures après, l'héroïque garnison, s'élevant à peine à deux cents hommes, laissait stupéfaits derrière elle Archambal et ses soldats, se demandant, avec un dépit mal déguisé, comment et par quel excès d'audace cette petite troupe avait pu opérer aussi tranquillement son mouvement de retraite.

L'affaire du Golo ne fit pas moins d'honneur aux nationaux. La montagne de Tenda était une barrière élevée par la nature en faveur de la liberté de l'île. A son aspect, le souvenir d'une victoire, remportée par Sampiero en 1556 sur les Génois, vint ranimer le courage des patriotes. Cette chaîne de montagnes était pour la défense du pays ce que les montagnes de l'Aragon furent pour la défense de la république française en 1792. Celle-là franchie, toute résistance ultérieure devenait impossible. Placé non loin de la *terre de commune* et gardé par des hommes d'élite, par ces braves *Cortinchi* (1), dont la race grandissait de jour en jour sous le régime de liberté, ce passage difficile était le véritable

(1) On désignait ainsi les habitants de *terre de commune*.

Digitized by Google

boulevart de l'indépendance. Paoli le savait tellement que son attention et ses forces se portèrent de suite de ce côté. « C'est ici, mandait-il à son frère Clément, que nous attendrons avec calme les colonnes de l'armée française. » Le général en chef, n'osant pas l'attaquer de front, essaiera de le tourner. Si ce plan d'attaque réussissait, le camp national risquait d'être débordé sur ses derrières et en flanc. Pour le presser entre deux feux, une division ennemie, qu'avaient jetée sur les rivages non loin de Casinca les vaisseaux sortis du golfe de St-Florent, s'avança dans la direction du Vescovato, en même temps qu'une forte colonne, flanquée par des pièces d'artillerie de campagne, cherchait à pénétrer dans l'intérieur par la route de terre. Mais cette combinaison stratégique n'eut point d'abord tout le succès auquel on semblait s'attendre. On avait peut-être espéré de forcer, sans obstacle, le passage du pont de Golo. Il n'en fut point ainsi. Peu accoutumés à reculer, les Français se pressaient par centaines sur le bord de la rivière. Pendant deux heures, une fusillade des plus meurtrières ralentit l'attaque. Mais la disproportion dans les forces était trop grande pour que la lutte fût long-temps incertaine. Le pont resta au pouvoir de l'ennemi.— Rien ne s'opposait plus à ce qu'il pénétrât dans le cœur de la Casinca; et pourtant il n'eut guère l'envie de se réjouir de l'issue de ce combat. C'est que les balles corses avaient fait un affreux ravage dans ses rangs. Sans répéter ici les éloges exagérés qu'ont prodigué à la valeur des insurgés des historiens étrangers, nous dirons que cette journée confirma les soldats de Chauvelin dans la haute opinion qu'ils s'en étaient formée au siége de Furiani.

Les habitants de Casinca n'étaient pas, en général, ce que

Digitized by Google

l'on connaissait de plus sincèrement attaché au parti de l'indépendance. D'autres pièves, telles que Casacconi, Marana, Tavagna, Moriani, se soumirent également. Le marquis d'Archambal concentra les troupes sous ses ordres, au couvent de S[t]-François, et s'y fortifia. Aussitôt que les Français abandonnèrent précipitamment la position de S[t]-Nicolao, les patriotes y rentrèrent avec des projets de vengeance. Le comte de Marbœuf y arriva assez promptément pour sauver les habitants de cette contrée des horreurs d'une réaction imminente. Le mal n'était qu'ajourné; les partisans de Paoli, retranchés sur la hauteur, n'attendaient que la retraite des Français pour fondre, la torche à la main, contre les villages occupés par eux. La Penta ne tarda pas à être attaquée. Menacés dans leur sûreté, les autres postes furent tour-à-tour évacués, de telle sorte que la Casinca tout entière demeura exposée aux fureurs réactionnaires du parti national. — Les biens et la maison du comte Buttafoco furent livrés au ravage et à l'incendie. Ses adhérents coururent les plus grands dangers. Ayant aperçu du couvent de Casinca les flammes qui s'échappaient de ce toit embrasé, on rapporte que Paoli en fut affligé, si bien qu'il s'avança jusqu'à S[t]-Philippe dans l'espoir, disait-il, d'arrêter les progrès de l'incendie. Mais voyant que la demeure du comte n'était plus qu'un monceau de cendres et de ruines, il se serait écrié, en levant les mains vers le Ciel : *que ses jugements s'accomplissent!*

Chassés successivement de toutes leurs positions, les Français passèrent à la hâte de l'autre côté du Golo. Cette retraite, ou plutôt cette fuite précipitée, accrut singulièrement l'audace des nationaux. M. de Grand-Maison se replia en désordre sur le village d'Oletta, laissant au pouvoir de l'enne-

Digitized by Google

mi les équipages et l'hôpital ambulant. Harcelé de tous côtés et craignant de ne pouvoir échapper assez promptement à cette poursuite opiniâtre, il avait même ordonné d'abandonner l'artillerie. Plus brave que lui, M. de Nadal, qui la commandait, parvint à la sauver. Courageux autant qu'humains, les Corses respectèrent les blessés et prodiguèrent des soins aux malades.

Averti par cet échec, le marquis de Chauvelin se hâta de modifier son premier plan de campagne. L'effectif de son armée ne lui permettait point encore d'étendre au-delà du Golo la ligne de ses opérations. Le village de Borgo devint le poste le plus avancé de l'armée d'occupation. On résolut de se tenir sur la défensive jusqu'à ce que les renforts annoncés pussent permettre de gagner du terrain. La défense de ce poste important fut confié à M. de Ludre avec cinq-cents hommes de bonnes troupes. Son premier soin fut de le fortifier par des retranchements et autres ouvrages d'art. Paoli ordonna une marche générale. Ces alentours devinrent le rendez-vous de tout ce que l'armée des patriotes comptait de braves. Les Gaffori, les Bonaparte, les Arrighi, les Saliceti, les Ristori, accoururent pleins d'ardeur et de confiance pour se disputer à l'envi le périlleux honneur de monter résolument à l'assaut. Ce n'était pas la première fois, que sur ces collines la victoire s'était rangée sous la bannière de l'indépendance. Un autre général français y avait perdu, avec sa réputation militaire, l'estime de son roi et par suite la vie. Il est des souvenirs qui valent des renforts effectifs; celui-là était de ce nombre. L'essentiel c'est de les évoquer à propos : présage certain du succès, ils doublent les forces du soldat et soutiennent la confiance du général.

Jamais les milices n'avaient déployé plus de valeur ; ja-

Digitized by Google

mais elles ne s'étaient montrées aussi dignes de la liberté. Sur les bords du Golo, au centre de la Casinca, à la Penta, à Loreto, partout enfin où l'on apercevait des Français, partout où les chefs donnaient le signal de la charge, on vit les patriotes se précipiter au milieu des périls, avec autant d'ensemble que de vigueur, heureux de mourir pour une cause aussi belle. Repoussés de position en position, les Français se défendaient avec bravoure. Étonnés de se voir surpasser en impétuosité par les bandes nationales, ils ne savent guère ce qu'ils doivent admirer le plus, de la précision de leur mouvement ou de leur courage pendant l'action. L'intelligence de la guerre, ils la possédaient au même degré que l'énergie morale. La connaissance des localités n'était pas le moindre de leurs avantages. Sachant quels étaient les points les plus propres à l'attaque ou à la défense, les chemins les plus courts, les passages les plus difficiles, les insulaires trouvaient ainsi le secret de se multiplier. C'était à l'aide de cette tactique qu'ils masquaient l'infériorité du nombre. Voltigeant tour-à-tour sur la tête ou la queue des colonnes, tantôt ils les devançaient pour empêcher la retraite, et tantôt ils simulaient des contre-attaques pour la pousser dans les défilés et des gorges étroites.

Ces ruses de guerre, que favorise merveilleusement la nature du sol, sont peut-être préférables et conduisent au succès beaucoup mieux que les savantes combinaisons de la stratégie. Les généraux Archambal et Grand-Maison en faisaient à leurs dépens la triste expérience. Point d'obstacles qui arrêtent les insulaires, point de dangers qui les effraient. Le village de Murato, où était le quartier général de Grand-Maison, est emporté d'assaut. Les munitions de guerre et de bouche tombent entre les mains des patriotes. On veut s'ar-

Digitized by Google

rêter pour en faire le partage. « En avant, dit le brave Colle, ce n'est pas le butin, c'est l'ennemi que nous poursuivons. » Entraînant à sa suite tout ce que n'a pas fatigué la rapidité des courses, il atteint bientôt les troupes royales. Le combat recommence. La bravoure est opposée à la bravoure. Les Français cherchent à se rallier; Colle ne leur en donne pas le temps; il veut que la retraite se transforme en une déroute complète. En effet, laissant derrière eux l'attirail incommode des camps réguliers, les Français ne songent plus qu'à défendre leur vie et l'honneur du drapeau. Désormais ce mouvement rétrograde ne s'arrêtera plus qu'aux environs du Borgo de Marana. Ceux des soldats qui n'avaient point péri au *Lago benedetto*, vinrent grossir la garnison que commandait M. de Ludre.

Tout se prépare maintenant pour un engagement décisif. La Casinca et une partie du Nebbio sont délivrés de l'occupation étrangère; il faut que le Borgo le soit également. La résolution en est prise au milieu des plus vives manifestations de joie et d'enthousiasme. L'entreprise pourtant était difficile et fort incertaine. Le conseil de guerre, qui fut tenu non loin des postes français, ne le dissimula point. Ce n'était pas tout que d'assaillir vigoureusement les sept-cents hommes de la garnison; il fallait craindre aussi des renforts considérables du côté de Bastia. Pour empêcher de secourir les assiégés, le moyen le plus simple était d'investir de toutes parts le village et de se poster en force sur les côtaux, de façon à arrêter dans leur marche les troupes de réserve.

D'après le plan d'attaque adopté, les milices furent divisées en quatre corps, à la tête desquels on plaça des patriotes éprouvés, tels que Charles Saliceti, Achille Murati, Charles Raffaelli, Ferdinand Agostini, François Gaffori,

Digitized by Google

Serpentini, Colle, Giocante Grimaldi, et le plus brave de tous, Clément Paoli. Le maréchal de camp Gentili et le père de l'Empereur restèrent auprès du général Paoli pour l'aider de leurs conseils et le seconder de leur dévouement. Se tenant à Lucciana avec un corps de réserve, il pouvait suivre et diriger les diverses opérations et veiller à ce que le plan d'attaque fût exécuté avec autant d'intelligence que d'ensemble. Le point du jour était l'heure fixée pour le combat. A peine l'ordre d'attaquer fut-il donné, que les diverses colonnes s'ébranlèrent au cri mille fois répété, *vive l'indépendance!* La fusillade fut engagée pour ne cesser qu'après la victoire. Ce que l'on avait prévu arriva. M. Archambal d'abord avec dix compagnies de grenadiers, puis M. de Chauvelin avec toutes ses forces essayèrent vainement de dégager M. de Ludre. Les patriotes, déjà maîtres d'une partie du village, le serraient de si près que toute retraite devenait impossible. Il n'était guère pas plus facile au général en chef d'y pénétrer, encore moins de s'y maintenir. Les feux croisés, qui partaient de toutes les maisons, l'obligeaient bientôt à se retirer. Ce n'était pas sans un vif regret qu'il renonçait à l'espoir de sauver cette vaillante garnison, menacée de tomber, et tombant en effet au pouvoir des patriotes. — Sans le voisinage de Bastia la retraite des Français aurait pu devenir une véritable déroute.

Dans cette mémorable journée, les milices nationales avaient résisté au choc d'une armée française, composée de soldats aguerris et accoutumés à vaincre; battu successivement quatre généraux également renommés; fait huit-cents prisonniers sans compter les blessés et les morts; refoulé jusque dans les environs de Bastia le poste le plus avancé; en un mot, rendu absolument impossible, jusqu'à l'arrivée de

Digitized by Google

nouveaux renforts, toute tentative ultérieure d'invasion, et cependant elles étaient moins heureuses du succès que fières de l'avoir remporté sur les premiers soldats de l'Europe.

La campagne était terminée. Nous avons vu que les trois opérations importantes, savoir, l'occupation successive du Nebbio, de la Casinca et du Borgo, avaient complètement échoué. Jusque-là, la guerre s'était presque toujours bornée à des combats d'avant-garde. Il y avait eu plus d'escarmouches que de batailles rangées. Si les Corses avaient montré du courage dans les périls, de la soumission envers les chefs, de la persévérance dans le dévouement à la patrie, rien n'annonçait encore un système habilement conçu. C'était là un progrès, un nouveau motif d'espérance pour les nationaux, et une cause d'inquiétude de plus pour le général français.

On sut bientôt à Paris les résultats désastreux de cette campagne manquée, les blessures des généraux, la mort de tant de braves, le découragement des officiers et la conduite équivoque des partisans de la France. Ce qui l'affligeait le plus, c'était l'honneur du drapeau qui venait de recevoir de si vives atteintes. Sans cette considération on eût peut-être définitivement abandonné tous ces projets d'invasion et de conquête. Il est certain du moins, que le duc de Choiseul eut besoin de toute son influence pour combattre l'opposition qui se produisait au sein du conseil. Ce revers en rappelait d'autres. D'ailleurs, les dépêches du général en chef déguisaient fort mal ses craintes et les embarras de sa position. « La France, remarque aussi M. Ragon, hésite à pour-
» suivre sa conquête. Si elle se détermine à de nouveaux ef-
» forts, c'est pour ne pas perdre les avantages qu'elle s'en
» promettait pour son commerce du Levant, les ressources
» qu'elle y offrait en bois de construction pour la marine, et

Digitized by Google

» non moins que tout cela, *la honte de reculer*. Le comte » de Vaux, qui avait cinquante bataillons et une artillerie » formidable, descend en Corse au commencement d'avril » 1769 (1). » — Il y a, sur les suites fâcheuses de cette expédition, unanimité parfaite parmi les historiens français. Presque tous s'accordent aussi dans leur admiration pour les insulaires, et dans l'expression d'un blâme mérité contre le cabinet de Versailles. « Le marquis de Chauvelin, dit à son tour M. Salvandy, fut chargé en 1768 de conquérir à Louis XV cette couronne; quinze mille hommes y furent employés: ils échouèrent. »

On sait que dès cette époque, ce qu'il y avait peut-être de plus redoutable et de plus parfait dans l'organisation de l'armée française, c'était l'arme de l'artillerie destinée à jouer un rôle si brillant dans la guerre de la révolution et de l'Empire. Eh bien, le feu des batteries ne put effrayer ces bandes de patriotes, dont le courage s'était accru de tout l'abattement où était tombé le marquis de Chauvelin. — Le duc d'Aiguillon s'en applaudissait tout bas à la cour de Versailles. Il espérait que le mauvais succès de cette expédition aurait ébranlé le crédit de son rival politique. On l'entendait répéter, que le ministère achèverait de perdre, dans cette guerre coûteuse et incertaine, la considération que la guerre de sept ans lui avait à demi enlevée, et que cette conquête n'avait pas plus de chances de réussite que n'en eut la colonisation de la Guyane.

Le duc de Choiseul était engagé trop avant pour reculer. Il y allait de son honneur, de celui de la monarchie et surtout du pouvoir dont il ne voulait se dessaisir à aucun prix.

(1) *Histoire générale du XVIIIe siècle*, par Ragon, pag. 66.

Digitized by Google

Aussi, comptant beaucoup plus sur le nombre des bataillons que sur la fortune de la France, il envoya, pour réparer les échecs dont on n'accusait que l'impéritie de Chauvelin, un général sinon plus habile du moins plus heureux, avec la promesse de l'élever, après la conquête, à la haute dignité de maréchal. Ne fallait-il pas empêcher que les prophéties du duc d'Aiguillon s'accomplissent?....

Une seconde campagne va s'ouvrir. Clément Paoli voulait qu'on ne donnât point de répit aux troupes françaises. Il avait opiné pour qu'on rejetât sans retour toute nouvelle proposition d'arrangement, en désaccord sur ce point avec son frère qui, dans les conjonctures graves, savait mieux concilier la prudence avec l'énergie. De son côté, le marquis de Chauvelin essaya de renouer les négociations interrompues par la brusque attaque du Nebbio. On a prétendu néanmoins que Paoli ne se montra pas assez raisonnable. D'autres lui ont reproché de n'avoir pas su profiter de l'avantage de sa position.

Est-il vrai que ce succès passager eût enflé son orgueil? On l'a affirmé : nous ne le croyons pas. Il entrait dans la politique du général de concilier le désir d'une paix honorable avec la résolution de résister jusqu'au bout. Il sentait que la conquête de la Corse était désormais pour la France une question d'honneur national; et le sentiment de l'honneur national, Napoléon l'a dit, *n'est jamais qu'assoupi chez les Français : il ne faut qu'une étincelle pour le rallumer*. Ce qui était possible avant le commencement des hostilités ne l'était plus après la défaite du Borgo, et pourtant Paoli ne pouvait se relâcher des conditions déjà posées. Toute concession contraire à l'unité nationale eût dépassé ses pouvoirs. Sa dignité, le vœu des assemblées et l'intérêt bien en-

Digitized by Google

tendu du pays ne lui permettaient point de transiger sur tout ce qui touchait à l'intégrité territoriale. Ce fut en ce sens qu'il répondit au général français, par l'entremise des négociateurs de la trève. Il était au couvent de Murato dans la joie, mais non pas dans l'ivresse de la victoire. « Ferme sans jactance, je ne mis à la conclusion d'un traité de paix d'autre condition que l'évacuation des postes dont les Français s'étaient emparés depuis le commencement de la guerre (1). » Il est plus inexact encore d'affirmer qu'il cédât à l'influence des deux Anglais dont parle M. Pommereul. — Or nous avons vu que le cabinet de Versailles ne laissait d'autre choix, que la guerre ou le démembrement de l'île. Blessés de ces exigences impérieuses, les chefs des milices, et surtout Clément Paoli, brûlaient de marcher à de nouveaux combats.

Avant de rappeler ce qui se passa dans la campagne prochaine, nous essaierons d'esquisser rapidement le caractère et la vie du plus intrépide parmi les chefs de l'insurrection.

Clément Paoli représentait les mœurs d'un autre âge. S'il n'avait pas le génie qui combine, nul ne savait prendre des résolutions avec plus d'énergie. Les plans que la junte de guerre concertait avec prudence, il les exécutait avec promptitude. On ne le voyait point s'informer, avec une anxiété secrète, du nombre des ennemis. Dès que le signal de l'attaque était donné on était sûr de l'apercevoir au poste le plus périlleux. Quoiqu'il pût atteindre l'ennemi de loin, car nul ne visait plus juste, il aimait plutôt se trouver face-à-face avec lui. Fallait-il battre en retraite, ce qui lui arrivait rarement, il était le dernier à quitter le lieu du combat. La rapidité avec laquelle il chargeait son arme tenait du

(1) POMMEREUL, Tom. II, pag. 281.

Digitized by Google

prodige. On eût dit qu'il avait un fusil à plusieurs coups et qu'il se bornait à presser la détente. Ni les contre-temps, ni les fatigues, ni les privations n'eurent jamais le pouvoir d'altérer l'égalité de son âme. Ce qu'il détestait par dessus tout, c'était la fausse bravoure. Il voulait que chacun fît son devoir sans bruit. La forfanterie lui semblait aussi méprisable que la lâcheté. « Battons-nous avec courage, disait-il souvent à ses jeunes compatriotes, et laissons aux autres le soin de faire nos éloges. Ceux qui vantent leur intrépidité au feu ne sont pas toujours ceux qui en ont le plus. » Peu de paroles et beaucoup de faits, c'était là sa devise. Bien qu'il eût été honoré du titre de général après la mort de Gaffori, ses goûts simples et la familiarité de ses manières l'eussent fait prendre pour un obscur volontaire de Rostino. Cette absence de toute prétention, cet oubli de son rang, n'ôtaient rien au respect des milices ni à l'autorité du commandement. Seulement on l'aimait davantage. Point de coup de main auquel il ne prît part; point de fatigues, qu'il ne voulût partager; point de trait de dévouement, qu'il ne s'empressât de signaler. Il ne gardait le silence que lorsqu'il s'agissait de lui. C'était un véritable bonheur pour cet homme droit et modeste, que de renvoyer aux autres l'honneur du succès. On peut dire de lui ce que Tacite dit d'Agricola : *Nec unquam per alios gesta avidus intercepit.*

Maintenant, si des qualités militaires on voulait passer à la peinture de son âme et de ses mœurs, comment représenter ce mélange de piété religieuse et de haine invincible contre les oppresseurs de son pays, de générosité envers les vaincus et d'acharnement pendant la lutte, d'austérité dans les principes et de douceur dans le caractère? Comme cha-

Digitized by Google

cun de ses coups portait la mort, il lui arrivait fort souvent de faire le signe de la croix avant de viser. La puissance du sentiment religieux éclatait dans tous les actes de sa vie, Passait-il à côté d'une chapelle ou d'une madone? il s'arrêtait dans le recueillement de la prière; il jeûnait certains jours de la semaine, et, dans les moments de repos, il mettait sa joie à discourir avec les moines des couvents, sur la bible et la vie des saints. « Après la patrie, la première de mes affections est, sans doute, ma fille. Je l'aimerais moins, disait-il un jour avec le père gardien du couvent des capucins de Corte, si elle ne partageait pas ma haine contre les Génois. » C'est que la liberté était pour lui une seconde religion.

Le général avait pour son frère l'estime que commande la vertu modeste. C'était son bras droit. Quand on l'appelait au conseil, il s'y refusait, donnant pour raison, que c'était à lui à agir et aux membres du gouvernement à délibérer. Il était rare que l'on surprît chez lui des mouvements de colère ou de mauvaise humeur. Quelqu'un en ayant fait la remarque. « Celui-là est un mauvais commandant, répondit-il, qui ne sait pas commander à soi-même.» Il pensait aussi, que la douceur entretient l'autorité, et que la rigueur la détruit. Peu d'hommes marquaient plus de respect pour les vieillards. On cite de lui un mot plein de sens : *Oter les honneurs à la vieillesse, c'est ôter les vertus aux jeunes gens.* Aussi les enfants de Sparte ne se montraient-ils pas plus dociles et respectueux que les jeunes Corses devant les vieillards vénérables, dont la voix était toujours écoutée en silence, au milieu des camps, comme au sein des assemblées. — Il y avait dans cet homme quelque chose de si antique que nous n'avons pas pu résister au désir de le peindre avec ce caractère de simplicité et ce mélange de fermeté et de bon-

Digitized by Google

homie qui lui avaient toujours gagné l'amour et le respect de ses jeunes compatriotes.

Paoli avait trop d'expérience pour ne pas sentir que le sort de la guerre allait changer. La victoire passera des rangs des nationaux sous la bannière des lys. Le général de Vaux a deux avantages de plus que son prédécesseur, la connaissance topographique du pays et une masse plus considérable de troupes. C'est vers la ville de Corte, ce point véritablement stratégique, le seul qui puisse opposer une résistance longue et sérieuse, c'est contre ce dernier boulevart de l'indépendance nationale qu'il dirigera toutes ses forces. Cette ville centrale emportée, la soumission du reste de l'île suivait de près. C'est parce que les généraux liguriens n'ont pas assez apprécié son importance militaire que l'occupation de la Corse a été incomplète, coûteuse et incertaine. Au lieu de fortifier Bastia et Ajaccio, que ne songeaient-ils plutôt à s'établir solidement dans ce quartier général, dans ce camp permanent des milices nationales? Sous le rapport de la défense et de l'attaque, Corte est à la Corse ce que Paris est à la France. L'invasion n'est complète que le jour où ses murs s'ouvrent devant l'étranger. C'était l'opinion, c'était le plan de campagne du nouveau général. La *terre de commune* avec son caractère indomptable et ses instincts républicains ne pouvait être vaincue que dans ce siége de sa nationalité.

Averti par les échecs et l'insuccès de la première campagne, le comte de Vaux insista pour que ce plan d'attaque, plus rationnel et mieux conforme aux règles de la guerre, fût adopté. Il suffisait, en effet, de jeter avec intelligence un regard attentif sur la carte, pour le préférer à toute autre combinaison stratégique. « Je n'irai pas en Corse, disait

Digitized by Google

» le général, pour recommencer les fautes qui ont fait » échouer les précédentes tentatives d'occupation. Con- » naissant les difficultés qu'elle présente à une armée expé- » ditionnaire et ses endroits vulnérables, je veux mettre à » profit mon expérience (1). » — Il attachait d'autant plus de prix au succès de la campagne, qu'on lui avait laissé entrevoir, au bout de la conquête, le bâton des Luxembourg et des Catinat. On ne le verra point, à l'exemple des Boissieux et des Chauvelin, affaiblir ses forces en les disséminant, ni user en combats inutiles l'ardeur de ses soldats. Il sait que le but final de l'expédition n'est pas la guerre, mais la soumission de l'île. S'il accepte ou offre le combat, ce n'est qu'autant qu'il le juge nécessaire à la marche de ses divisions. Encore une fois, il comprit que la Corse n'étant pas sur le littoral, quand on est maître des places maritimes, on n'a encore rien fait pour sa conquête. Le foyer de la nationalité est ailleurs. C'est au centre, c'est en s'y portant avec le gros de ses troupes, c'est en la frappant au cœur qu'il fera reconnaître, dans les autres parties de l'île, l'autorité du roi de France. A une époque où l'Empereur n'avait point encore appris aux généraux à marcher droit aux capitales, la conception de ce plan de campagne parut d'une hardiesse extrême. Le marquis de Chauvelin et les vieux tacticiens de Versailles essayèrent en vain de le combattre, le premier par jalousie, les autres par routine. Partisan de la nouvelle école, et plus habile qu'eux, le nouveau général ne s'amusera point à guerroyer aux environs de St-Florent et de Bastia. Son plan d'invasion a des proportions plus grandes. Pour ne pas donner aux chefs des

(1) Correspondance inédite.

Digitized by Google

milices le temps de concerter leurs mouvements, il entrera de suite en campagne. L'occupation du col de Tenda, de cette barrière du deçà des monts, entraîne celle de la Corse entière. Il importe donc de s'en emparer promptement : c'est ce qu'il fit avec autant de bonheur que de résolution.

Soit qu'il répugnât à son cœur de verser le sang des insulaires, soit qu'il redoutât leur vaillance, il mit tout son art à éviter des combats inutiles. Il faut dire aussi que les instructions du ministère de la guerre lui prescrivaient la plus grande modération. On savait que la douceur réussissait beaucoup mieux que la violence brutale. Les Corses qui, étant séparés du gouvernement national, servaient le parti français de toute leur influence locale, recommandaient à leur tour les plus grands ménagements. Comme ils s'étaient portés les garants de la conduite sage et modérée des généraux français, ils tenaient beaucoup à n'être pas démentis. M. de Vaux se renferma donc exactement dans l'esprit et les termes des ordres supérieurs. A la différence des généraux qui l'avaient précédé dans l'île, il voulut la traverser dans toute sa longueur, disposant ses forces de façon à être toujours en mesure de frapper des coups décisifs partout où la résistance rendrait nécessaire un fort déploiement d'hommes. De nombreux éclaireurs marquaient la route à travers le pays, facilitant ainsi la marche du gros de l'armée. Dès que la crête des montagnes et les défilés étaient occupés et gardés par des nuées de tirailleurs, elle s'avançait tranquillement et sans obstacles. Si l'on excepte l'affaire du Pontenovo, nul engagement sérieux ne signala la campagne.

Elle s'ouvrit le 30 avril. Cependant les opérations décisives n'eurent lieu que le 3 mai suivant. Cet intervalle avait été rempli par les préparatifs et les dispositions du général

Digitized by Google

français. Son armée était forte de plus de vingt-deux mille hommes choisis, officiers et soldats, parmi les troupes d'élite de l'armée française. Les Corses, au nombre de quinze à vingt mille combattants, étaient pleins d'ardeur, mais manquant d'une organisation régulière et d'un chef qui fût en état de concevoir un plan de défense aussi habilement combiné que celui de l'attaque. Ils étaient en outre tellement divisés entr'eux, que beaucoup, déjà travaillés par les embaucheurs du camp français, *n'attendaient qu'un premier échec pour se rendre et couvrir leur défection d'un prétexte honnête*(1). Le comte de Vaux porta, le 1er mai, vingt bataillons à Oletta. Deux réserves furent formées dans le but de protéger les flancs du gros de l'armée. Tandis que celle-ci s'avancerait dans le centre de l'île, ces deux colonnes devaient attaquer tout ce qu'elles rencontraient de patriotes sur les deux ailes de gauche et de droite. Ces réserves formaient ensemble un effectif de huit mille hommes. Le commandement de la réserve de droite fut confié au marquis d'Archambal, celle de gauche au comte de Marbœuf.

Les Corses s'étaient réunis en force au village d'Olmeta; du côté de l'Est, le village du Borgo, bien retranché, formait leur principale position. Paoli et son frère se tenaient à Murato de Nebbio d'où ils dirigeaient tous les mouvements. Les hauteurs de San Nicolao, hérissées de Corses et bien défendues, étaient le point d'attaque du comte de Vaux. Mais avant de les forcer il fallait livrer d'autres combats. Voyant que le bruit et la fumée des canons bien loin de faire peur aux miliciens, ne servaient qu'à les enivrer davantage, le comte de Vaux voulut essayer sur eux l'effet des masses. Le

(1) Pommereul, Tom. II, pag. 292.

Digitized by Google

4 mai, il assaillit avec des forces considérables le village de Rapale, sans pouvoir néanmoins en déloger les braves capitaines Colle et Peloni, dont la vigoureuse défense entraîna bientôt la retraite des assaillants. Plus heureux dans une seconde tentative, le général français tomba, le lendemain, avec plusieurs bataillons sur Murato. Trompé par de fausses manœuvres, le général Paoli fut obligé de se retirer avec les siens, en transportant son quartier général au-delà du Golo.

Le théâtre de la guerre va changer. C'est de l'autre côté de cette rivière, où il rassemble à la hâte les divers contingents, qu'il espère repousser les colonnes françaises. Pour présider à ce nouveau plan de défense, il alla se fixer à Rostino, point élevé et duquel il pouvait embrasser aisément les détails et l'ensemble des opérations ultérieures. Il eut soin toutefois de pourvoir à la défense des gorges de Lento, où, favorisés par la disposition des lieux, une poignée d'hommes pourraient arrêter une petite armée. La piève de Canavaggia avait été mise également en mesure de s'opposer à la marche de l'ennemi. Ces dispositions prises, toute son attention se porta au-delà de la rivière de Golo. En la plaçant ainsi comme une barrière, entre ses milices et l'armée agressive, il espérait obtenir un double résultat : empêcher d'une part qu'elle pénétrât plus avant dans l'intérieur du pays, et de l'autre, protéger la Casinca, prêt à opérer sur ce point une diversion utile sur les derrières de l'ennemi, dès qu'il se serait aventuré dans les gorges du Pontenovo.

Malheureusement il n'en fut point ainsi. Soit excès d'audace, soit fatalité, au lieu d'attendre les Français aux abords du Pontenovo, les contingents, dont l'unique mission était de veiller à la garde du pont, s'engagèrent dans les postes avancés, aux *Costere* et jusque sur les hauteurs de Lento.

Digitized by Google

Rien ne résista d'abord à l'impétuosité de ce choc. S'ils faisaient tant d'atteindre le sommet de Tenda et de chasser les Français de ce débouché, la communication de la droite se fût trouvée coupée et l'armée, prise en flanc, courait alors le risque d'être battue et dispersée. Mais, surprises autant qu'irritées d'une pareille audace, les troupes royales fondent à leur tour sur ce petit nombre d'insulaires épuisés de fatigue et les repoussent de colline en colline jusqu'au fond des ravins. Dans l'espoir d'échapper aux périls de cette poursuite ardente et meurtrière, ils regagnent le pont en désordre. On crie *à la trahison!* Le maréchal de camp Gentili s'efforce inutilement de faire cesser cette déplorable confusion. Il craint que l'ennemi n'en profite pour s'ouvrir un passage. « Ce n'est, dit-il, que le mouvement d'une courte panique : il suffit de remonter leur moral. » Ce fut dans cette opinion qu'il ordonna à deux compagnies de Suisses et de Prussiens, à la solde de la nation, de refouler les fuyards. Ces ordres furent mal compris par des hommes accoutumés à interprêter littéralement la consigne; car cette démonstration, encore un coup, ne devait pas aller au-delà d'une menace uniquement destinée à les rallier. Bien loin de là, ces soldats étrangers tirent stupidement sur les Corses, qui se trouvent ainsi placés entre deux feux. Il n'en fallait pas tant pour mettre le comble au désordre. Gentili s'aperçoit de cette fatale méprise. Il veut la faire cesser; mais il n'en est plus temps. Les troupes royales débouchant de tout côté débordaient si bien les avenues du Pontenovo, qu'il était désormais impossible de leur en disputer plus long-temps le passage. « Ce pont a » plus de 50 toises de long sur quatre pieds et demi de lar- » ge. On y attendait les fuyards, lisons-nous dans Pomme- » reul, et on leur en fermait l'entrée *en les chargeant la*

Digitized by Google

» *baïonnette au bout du fusil;* la mort était des deux côtés.
» Plus de cinq-cents Corses périrent dans ce combat, plus
» de deux-cent-cinquante furent tués sur le pont même.....
» Quatre mois après ce combat, le pont était encore couvert
» de sang coagulé, et l'on rencontrait, dans les campagnes et
» les rochers éloignés, des Corses qui étaient allés mourir de
» leurs blessures devant le champ de bataille. » (1)

Le bruit de cet affreux carnage déchira l'âme de Paoli et répandit bientôt la consternation dans toute l'île. Tant de courage et une cause si belle méritaient sans doute un meilleur sort. Il faut le dire cependant, le général Paoli et son conseil manquèrent de prévoyance et même de résolution. Puisque le Pontenovo allait devenir les Thermopyles de la Corse, ne fallait-il pas le faire sauter sous les pas des soldats royaux? On assure, sur la foi de la tradition, que cet avis, ouvert la veille par Clément, fut soutenu par Charles Bonaparte. Si l'on ne s'y arrêta point, c'est que l'on espérait demeurer en possession des défilés de Tenda et des *Costere*. Mais la plus grande de toutes les fautes fut d'accueillir, de mitrailler, comme de lâches fuyards, les deux mille braves qui, dans leur impatience de combattre, n'avaient pas craint d'attaquer, au milieu de leurs positions retranchées, plus de douze mille hommes de troupes régulières.

Mieux dirigés, les nationaux n'eussent pas manqué d'arrêter les Français sur les bords du Golo. Le courage et le sang qu'ils dépensèrent si brillamment dans cette journée montrèrent assez au vainqueur tout ce qu'il aurait pu redou-

(1) Les habitants de Canavaggia avaient caché les femmes, les enfants et les vieillards décrépits dans une grotte profonde appelée l'*Arca*, où ils restèrent pendant l'occupation de leur commune par les troupes françaises.

Digitized by Google

ter de milices plus nombreuses. — Ce revers ne fut pas sans gloire. Il accrut l'estime des Français pour les insulaires. En les voyant mourir tranquillement à leur poste, ou se noyer dans les eaux de la rivière, plutôt que de déposer les armes, ils ne trouvèrent plus rien d'improbable dans tout ce que l'on racontait de leur sang-froid dans les périls, de la constance de leur dévouement à la patrie pendant les crises de la nationalité, les incessantes et rudes privations d'une si longue guerre. — M. Valéry finit ainsi son récit animé sur la bataille du Pontenovo ; « Si la fortune manqua aux Corses, » le cœur ne leur défaillit point. C'est alors qu'eut lieu un » héroïque expédient de vaincus dignes des Thermopyles. » Les Corses firent un rempart de leurs morts pour avoir le » temps de charger derrière, et les blessés se traînèrent » d'eux-mêmes jusque parmi les morts pour raffermir ce san- » glant rempart. »

Jacobi attribue, sans autres données qu'un bruit assez vague, le passage de Tenda et l'échec du Pontenovo à la conduite équivoque d'un officier et à la trahison ouverte d'un autre. Ce n'est pas notre avis. Pour accuser il ne suffit pas de simples soupçons. Combien de fois n'est-il pas arrivé que les peuples vaincus et soumis ont cherché à expliquer d'inévitables défaites ou des soumissions forcées par la défection, l'indécision, l'insuffisance des chefs et souvent par la lâcheté des officiers subalternes ? Ces sortes d'opinions s'accréditent ; elles sont d'autant plus facilement acceptées, que la fierté nationale s'y complaît. Il lui en coûte beaucoup d'avouer une retraite si peu honteuse qu'elle soit. L'honneur du drapeau lui semble sauvé, dès qu'elle peut n'accuser qu'un seul homme de l'insuccès de ses armes. Mais l'histoire, qui examine les faits avant de les admettre et ne les admet, quand ils sont dou-

Digitized by Google

teux, qu'avec une prudente réserve, se tient en garde contre tous ces bruits de trahison. Elle s'en défie surtout alors qu'ils ne reposent que sur des imputations de partis ou ne viennent que des susceptibilités de l'orgueil national. Nous trouvons sur cet évènement des observations vraies et fort judicieuses dans l'écrit d'un littérateur distingué. « Personne » n'a trahi, j'en suis sûr; mais on s'est lassé, on s'est abste- » nu, on s'est dit : A quoi bon se battre! Ne pouvant pas » être indépendant et ne l'ayant jamais été, mieux vaut en- » core être Français que Génois. La Corse n'est pas devenue » française parce qu'elle a eu des traitres; non! Il y en avait » eu en faveur de Gênes et ils n'avaient rien décidé; la Cor- » se est devenue française parce que c'était son intérêt de l'ê- » tre, intérêt qu'elle avait senti au XVI[e] siècle, qu'elle mé- » connaissait au XVIII[e], mais qui agissait en dépit de la » fierté nationale *et qui a fait plus pour la soumission de* » *la Corse que les armes* (1). »

Désespérant de changer le destin de la guerre, il ne restait plus au général Paoli que trois partis à prendre, demander un asile à la terre étrangère, se jeter dans les montagnes avec un petit nombre de patriotes éprouvés, ou déposer, en sujet fidèle du roi de France, sa soumission respectueuse entre les mains de son général. La guerre civile répugnait à son cœur, la soumission à sa dignité de premier magistrat, l'exil, au contraire, en sauvant sa fierté de général et de Corse, ne faisait éprouver de déchirement qu'à son âme.

Il était de la plus grande importance, pour le général de Vaux, d'occuper promptement la ville de Corte. Aussi pressa-t-il la marche de l'armée, heureux de dépasser la gorge

(1) Saint-Marc Girardin.

Digitized by Google

d'Omessa (si fatale aux soldats de Doria) sans rencontrer aucun obstacle. Le château de cette ville centrale tenait encore. Des canons placés à une très-petite distance et prêts à le battre en brèche, le forcèrent à capituler. Après avoir confié la garde de ce poste important à une forte garnison, le général en chef poursuivit Paoli au-delà de *Vizzavona*, ne lui laissant plus d'autre refuge que le bord des frégates anglaises.

Tel fut le dénouement de cette dernière campagne. La guerre avait souverainement prononcé entre Paoli et le duc de Choiseul, entre la liberté et le despotisme, entre la justice et la force. En présence d'une armée considérable, la résistance n'était plus qu'un effort désespéré. Que pouvaient quelques milliers de patriotes contre cinquante régiments redoutables également et par l'habileté des chefs et par la nature de leur organisation? Et puis ne faut-il compter pour rien toutes les ressources de la stratégie moderne? Les Corses avaient-ils, comme les Français, l'espoir certain d'être appuyés par de prompts renforts? — La rapidité de la conquête s'explique par l'énorme disproportion des forces. — Un historien s'étonne néanmoins qu'elle se soit accomplie après un seul combat. Les Corses durent regretter amèrement, a-t-on dit, leurs bravades impuissantes !.... Pas plus, répondrons-nous, que les nations, si souvent vaincues par la grande épée de Napoléon, n'ont regretté la jactance de leurs manifestes provocateurs. Des nationalités plus fortes et moins jeunes ont tour-à-tour disparu dans la grande unité du nouvel Empire. Des coalitions, formées par la communauté des intérêts et des haines dans l'espoir de les maintenir, se sont brisées contre les baïonnettes françaises. Doit-on s'étonner si Paoli ne put sauver la nationalité insulaire? Ce n'est assurément pas le

Digitized by Google

courage de ses compatriotes qui a failli à la liberté. Jamais, il faut l'avouer, le pays n'avait présenté le spectacle d'une plus grande unanimité dans les efforts et les sentiments. On peut insulter à son malheur ; on n'a pas le droit de contester son héroïque fermeté dans les revers.

Ceux qui ne se crurent pas dégagés du serment de fidélité à la patrie, l'accompagnèrent sur la terre d'exil. C'était s'attacher encore à la vivante personnification de la nationalité détruite. D'autres, que l'armée française avait vaincus mais non désarmés, s'obstinèrent vainement à continuer une lutte désespérée. Nouveau Sertorius et sans autre *magie* que son horreur pour la domination étrangère, le curé de Guagno, ce dernier soutien de la liberté, fit admirer dans plus d'une rencontre l'adresse et le courage d'un chef de montagnards. Et pourtant, il faut le dire, cette insoumission opiniâtre, sans raison comme sans but utile, ne servit plus qu'à irriter le vainqueur, à fournir des prétextes à des mesures acerbes et des excuses au brutal régime du sabre.

Désormais la pensée française va dominer à son tour dans les idées et les intérêts de l'île. On la retrouvera dans tout ce que la métropole y introduira de changements et de réformes. C'est une société nouvelle avec d'autres allures, d'autres goûts, d'autres tendances. Au bout de quelques années on brisera la chaîne des traditions pour rendre la transformation sociale plus complète. A des administrateurs de son choix succéderont des élus du pouvoir monarchique; au vœu des assemblées délibérantes, les volontés du ministre; à une constitution libre, le régime militaire; à des magistrats désignés à la confiance des électeurs par l'intégrité de leur vie, des juges qui, étrangers à leurs mœurs et sans aucune intelligence des intérêts, dont le dépôt leur est confié, rendront

Digitized by Google

la justice dans une langue que ne comprendra pas la majorité des justiciables.

Parmi les hommes qui, dans les premiers jours de la conquête se dérobèrent, par la fuite, au joug étranger, était Charles Bonaparte. Les pâtres de nos montagnes rencontrèrent, à l'approche de l'armée française non loin de Corte, une femme courageuse qui, partageant les périls et les fatigues du mari, traînait péniblement sa grossesse de bergerie en bergerie et de rocher en rocher. C'était Madame Letizia. Quelques mois après ces courses d'amazone, elle donnait le jour à Napoléon qui, vingt-sept ans plus tard, étendra la puissance du peuple français par des conquêtes autrement éclatantes que celle du général de Vaux. Pour se venger de la vieille monarchie il couvrira la France nouvelle des monuments de sa gloire. Gênes la superbe fléchira, par des cérémonies expiatoires, le légitime courroux des Saliceti et des Casabianca, et le patriciat ligurien, si cruel envers les martyrs de la liberté, rendra enfin les honneurs de la tombe à leurs cendres outragées.

Livrée à elle-même, la Corse ne pouvait, dit-on, rien entreprendre de grand et de durable. Trop faible pour se défendre contre la première puissance qui aurait eu le ferme dessein de la dominer, elle n'eût pas tardé à s'apercevoir que sa nationalité n'était qu'une chimère. Soit. Nous ne voulons pas soutenir le contraire ; qu'on nous permette pourtant une courte réflexion, Napoléon *naquit quand la patrie périssait.* « *Général*, écrivait-il à Paoli en 1789, *trente mille Français vomis sur nos côtes, noyant le trône de la liberté dans des flots de sang, tel fut le spectacle odieux qui vint le premier frapper mes regards.* » Eh bien! supposons que la Corse fût restée libre et indépendante. Vingt

Digitized by Google

ans après, Napoléon aurait mis au service de sa patrie les puissantes facultés qui lui ont valu l'admiration du monde. Et alors qui peut dire ce qu'elle fût devenue, tout ce qu'un génie de cette force aurait formé de projets et accompli de travaux pour sa puissance et sa grandeur? Il est certain qu'un pareil homme ne pouvait se contenter d'une destinée vulgaire. Son enthousiasme pour la liberté insulaire ne connaissait pas de bornes. Il en avait le vertige à la tête, du moins, si l'on doit en juger par tout ce qu'il a déposé de haine contre les Génois et d'amour pour l'indépendance dans son histoire inédite sur la Corse. « L'exemple de Paoli, dit » un savant académicien, a jeté dans son cœur le germe d'une » noble émulation. Plus tard la révolution lui a offert un » champ vaste et brillant. Mais sans cette révolution, Napo- » léon se serait distingué, car les caractères comme les siens » se saisissent de la fortune et ne sont point esclaves (1). »

La période que nous venons de parcourir fut marquée par trois évènements. Ils firent trop de sensation dans le pays pour que nous n'en disions pas quelques mots. Nous voulons parler de la tentative pour livrer l'Ile-Rousse aux Français, de la conspiration d'Oletta et du complot de Mathieu Massesi. Nous n'avons pas de détails intéressants à offrir sur l'affaire de l'Ile-Rousse. La mort de l'abbé Fabiani, qui se noya en regagnant les embarcations françaises, en est la particularité la plus remarquable. Ce coup de main ne servit qu'à faire éclater davantage, dans toute la Balagne, le dévouement des patriotes. Le parti français se déconsidérait par ces tentatives impuissantes. Sans les cinquante ba-

(1) *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon*, par G. Libri, (Revue des deux mondes, Tom. XXIX, pag. 808.)

Digitized by Google

taillons du comte de Vaux, ni la défection du comte Pérès, ni les menées des émissaires du camp de Chauvelin, ni la bravoure des officiers français, tels que le comte de Tesson, les Dubalay, les Hazeur, etc., ni l'abondance des approvisionnements, ni l'adresse des artilleurs, ni les charges de la cavalerie, n'auraient pu déterminer la soumission de la Corse.

Quant à la conspiration d'Oletta où l'amour d'une jeune villageoise joue le principal rôle, elle présente moins la réalité d'un fait historique, que le piquant d'un épisode romanesque (1). Nous ne croyons pas au projet d'un massacre en masse. Les Corses exaspérés voulaient aussi des Vêpres Siciliennes : c'est faux. Ce qui prouve mieux encore que telle n'était pas leur intention, c'est la générosité avec laquelle ils se comportèrent envers tous les prisonniers et notamment avec ceux de Barbaggio. Des propos menaçants échappés à l'exaspération de quelques patriotes plus indomptables que les autres, la froide contenance de tous les habitants, les vifs regrets du passé exprimés avec une vivacité qui put paraître séditieuse, expliquent le bruit, mais ne prouvent point la conspiration dont s'alarma trop légèrement le commandant des troupes françaises. Le projet de les ensevelir sous les ruines de l'église a pu sourire un instant à la haine implacable de l'entreprenant *Poverino*. Nous ne pensons pas que l'on ait jamais songé sérieusement à le mettre à exécution. Les historiens qui ont raconté en détail les préparatifs du plan, du lieu et de l'heure de cette terrible conjuration y ont cru de bonne foi. Mais ne pourrait-on pas supposer aussi, que les uns ont exagéré le danger pour jus-

(1) Voyez POMMEREUL, Tom. II, pag. 285.

Digitized by Google

tifier les brutales rigueurs du général Grand-Maison, et que les autres n'ont eu garde de les démentir, parce que l'audace du complot révélait tout ce que des Corses, blessés dans leur chatouilleuse fierté, peuvent tenter de coups hardis? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'aperçut pas plus les traces des mines souterraines, qu'on ne trouva des dépôts de poudre dans les cavaux du temple *transformé en caserne*.

Un complot autrement grave menaça la sûreté du général Paoli. Le jeune Massesi, qui en était l'instrument, en devint la victime. Condamné à mort par la junte de guerre, sa mère sollicita vainement le pardon de son fils. Paoli, un instant ébranlé, laissa à la justice son libre cours. Une trop molle indulgence envers les coupables, ce qui du reste n'était pas trop dans son caractère, eût présenté des dangers. Entouré d'embûches et l'esprit toujours frappé de l'assassinat de Sampiero et de Gaffori, on conçoit aisément la fermeté qu'il apportait dans la poursuite des traîtres. Dès que la preuve de la culpabilité était acquise, l'exemple de l'impunité n'eût été plus qu'un scandale et un péril. Massesi fut étranglé dans le cachot de Corte pendant la nuit, à la pâle lueur d'une lampe, entre un moine de Saint-François et un détachement de la garde du général. Son père perdit les sceaux et la confiance de Paoli à la fois. La trame ayant été découverte, la junte eut mieux fait peut-être de borner la répression à une peine temporaire. Mais Paoli, encore un coup, ne pouvait écouter la pitié sans violer la loi. On n'eût pas manqué de dire, que le dernier supplice était réservé aux coupables obscurs et qu'il s'écartait, au grand étonnement de la Corse, de la sévérité de ses principes en fait de justice répressive. C'était en quelque sorte un crime de haute trahison, remarque Boswel, que de parler contre lui ou de le calomnier. Quoi-

Digitized by Google

que le pouvoir du général fût borné, celui de Paoli ne l'était point.

Que l'on juge par là combien d'indignation durent soulever contre Mathieu Massesi, la révélation du complot et la preuve complète de sa culpabilité! Néanmoins l'auteur de l'*Histoire de l'île de Corse* ne craint pas d'avancer, qu'à défaut de charges positives, et pour mieux assurer sa condamnation, Paoli opposa à cet infortuné des aveux échappés à la douleur de sa mère. Est-il nécessaire de repousser de semblables insinuations? Le long intervalle qui s'écoula entre la sentence et son exécution suffisait pour prouver le contraire.— Les personnes qui approchaient le général, le virent taciturne et préoccupé flotter long-temps incertain entre la justice et la commisération. Il avait sans doute le droit de faire grâce; mais le pouvait-il sans danger? Les officiers français qui avaient séduit le fils de son meilleur ami, ne pouvaient-ils pas en gagner d'autres? « Certes, je n'eusse suivi que » les mouvements de mon cœur, mandait-il quelques jours » après à l'un de ses proches parents, il en eût été quitte » pour quelques années de bannissement. Son âge, les ser» vices du père, les déchirements de ses remords et la dou» loureuse stupeur des siens m'eussent semblé des excuses » suffisantes, sinon pour l'absoudre entièrement, du moins » pour atténuer l'énormité de sa faute. Vous avez été témoin » de l'exaspération générale. Franchement pensez-vous » qu'il fût en mon pouvoir de le soustraire à son déplorable » sort? »

C'est ainsi que, vaincu par la force et trahi par la fortune, Paoli disparut de la scène politique pour n'y reparaître qu'après vingt-deux ans d'exil. Chassé de l'île par l'ancien régime, il y rentrera avec la révolution pour assister à la

Digitized by Google

chute de l'un et à la marche irrésistible de l'autre. Nous avons rappelé tout ce qu'il entreprit pendant l'exercice de sa magistrature, pour faire sortir du sein de l'anarchie une nationalité forte et durable. On verra, dans le prochain chapitre, avec quelle dignité il supporta les chagrins d'une longue expatriation.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Digitized by Google

APPENDICE.

———

(*Page* 6.)

ANDREA CECCALDI, E D. LUIGI GIAFFERI,

GENERALI DEL REGNO DI CORSICA.

Riuscendo solamente felice l'esito delle battaglie dal valore delle milizie e dalla destrezza dei Comandanti, e attenzione, ubbidienza e fedeltà degli Ufficiali, abbiamo pertanto considerato non poter cadere in soggetto più esperto al maneggio dell'armi, nè più fedele, la carica di nostro Colonnello, che nella persona dell'Illustrissimo Biaggino Arrighi di Corte, e l'abbiamo creato tale con tutti li privilegj, titoli, esenzioni ed emolumenti spettanti alla dignità e carattere di Colonnello; ordinando che per tale, e come tale venghi riconosciuto e rispettato dalle milizie, volendo a tal effetto, venghi la presente autentica col publico sigillo del regno nostro e del Cancelliere nostro sottoscrizione e carattere, e così.

Fatto in Campoloro nel paese di Cervione, 14 aprile 1731.

D. LUIGI GIAFFERI, *Generale.*
ANDREA CECCALDI, *Generale.*

MARC'AURELIO RAFFAELLI, *Cancelliere.*

———

Digitized by Google

(Page 24.)

On lit dans Boswel à la page 319: « Je quittai la Corse avec re-
» gret en pensant à l'illustre Paoli. Je lui écrivis de Bastia et lui appris
» ma maladie que je ne devais (disait malicieusement le voyageur an.
» glais) qu'à l'honneur qu'il m'avait fait de me traiter en grand seigneur,
» en me logeant dans un magnifique palais ruiné où le vent et la pluie
» entraient de tous côtés, au lieu de me donner une petite chambre
» simple et bien close. »

« *A M. James Boswel d'Anchinleck en Écosse.*

« Monsieur,

« J'ai reçu la lettre dont vous m'avez favorisé de Bastia et suis bien
» charmé d'apprendre le rétablissement de votre santé. Il est heureux
» pour vous d'être tombé entre les mains d'un habile médecin. Si jamais
» le dégoût des pays agréables et civilisés vous fait revenir dans ces
» malheureuses contrées, j'aurai soin de vous loger dans des apparte-
» ments plus chauds et mieux finis que ceux de la maison Colonna à
» Sollacarò. Mais, à votre tour, souvenez-vous aussi de ne pas voyager
» quand le temps et la saison demandent que l'on reste chez soi en at-
» tendant de beaux jours. — J'attends avec impatience la lettre que
» vous avez promis de m'écrire de Gênes, où je soupçonne fort que la
» délicatesse des dames vous obligera à faire quelques jours de qua-
» rantaine pour vous purifier de la plus légère infection que l'air de ce
» pays aurait pu vous donner, surtout si vous avez la fantaisie de faire
» voir cet habit de velours corse, et ce bonnet que les Corses disent
» avoir été fait sur le modèle des anciens casques, tandis que les Génois
» prétendent que la forme en a été inventée par les voleurs de grand
» chemin pour s'en servir à se déguiser; comme si, sous le gouverne-
» ment génois, les voleurs avaient eu quelque châtiment à craindre! Je
» suis sûr cependant que vous prendrez le bon parti avec ces aimables
» et délicates personnes, en leur insinuant que le cœur des belles est
» formé pour la compassion, et non pour le mépris et pour la tyrannie,
» et qu'ainsi vous vous rétablirez aisément dans leurs bonnes grâces.

» Immédiatement après mon retour à Corte, je fus averti qu'Abba-
» tucci avait secrètement débarqué sur la côte de Solenzara. Toutes

Digitized by Google

» les apparences font croire qu'il est venu avec des desseins contraires » à la tranquillité publique; il s'est cependant volontairement rendu » prisonnier au château et fait de grandes protestations de répentan- » ce. En passant à Bocognano j'appris qu'un capitaine réformé génois » avait cherché des complices pour m'assassiner; il n'a pas pu réussir, » et se voyant découvert, il s'est caché dans les bois où il a été tué par » un parti que les magistrats de la province ont envoyé de l'autre côté » des montagnes pour le chercher. Ces piéges ne paraissent pas être de » bons préliminaires pour notre accommodement avec la république » de Gênes.

» Je suis actuellement occupé à tenir la cour sindacale dans cette » province du Nebbio. Vers le 10 du mois prochain, je me rendrai pour » le même sujet dans la province du Capo-Corso et pendant le mois de » février je fixerai probablement ma résidence à Balagna. Je retourne- » rai à Corte au printemps pour me préparer à l'ouverture du conseil- » général. En quelque lieu que je sois, votre amitié me sera toujours » présente, et je serai toujours charmé de continuer notre correspon- » dance; en attendant, croyez-moi

» *Votre affectionné ami,*

» PASCAL PAOLI.

» Patrimonio, 23 décembre 1765. »

Digitized by Google

(*Page* 40.)

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION GÉNOISE.

« Le Gouverneur génois, en Corse, avait tous les pouvoirs d'un vice-roi. On procédait à son élection avec le plus grand appareil. Les seules conditions d'éligibilité étaient l'âge de trente ans et le titre de noble. D'abord, aux termes des statuts civils et du décret de 1453, il ne pouvait rester en fonction, que pendant une année. Mais la république avait le droit d'en borner ou d'en proroger le terme. En 1571 les Collèges décidèrent que l'élection du Gouverneur n'aurait été renouvelée qu'après un exercice de dix-huit mois; plus tard la durée de cette charge importante fut définitivement fixée à deux ans. Le conseil des douze avait plusieurs fois insisté, pour que la république laissât à son représentant immédiat le temps nécessaire de connaître et d'étudier les besoins et la situation du pays.

» Voici quelles étaient les attributions du gouverneur. Son autorité absolue ne connaissait d'autres bornes que ses volontés et souvent aussi son intérêt personnel devenait la règle de son administration. Juge suprême dans toutes les causes soit civiles soit criminelles, il pouvait infliger à son gré les diverses peines des statuts depuis l'amende jusqu'à la mort, frapper de bannissement les pères, les fils, les parents les plus proches des bandits (et sous cette dénomination vague on désignait souvent les patriotes suspects de détester la domination ligurienne) et tout cela sans rendre compte à personne des motifs de ses rigueurs. Dans les matières civiles ses pouvoirs n'étaient ni moins étendus, ni mieux circonscrits. Ainsi, libre de déterminer jusqu'au mode de procéder judiciairement, de changer l'ordre et les degrés des juridictions, suivant qu'il estimait convenable ou utile à ses vues, il lui arrivait fréquemment d'ordonner qu'une affaire ordinaire fût instruite sommairement et viceversa. Mais, ce qui était plus exhorbitant encore, il évoquait à son tribunal souverain tous les procès, quelle que fût leur nature, et bien que les autres juridictions en eussent été déjà saisies. Enfin, il avait un droit d'appel et de révision sur toutes les causes définitivement jugées par les tribunaux du royaume. Pour que rien ne manquât à cette sorte de dictature judiciaire, on lui avait concédé jusqu'à la faculté de suspendre les juges, sous la seule condition d'en informer le *Magistrat* de la Corse, résidant à Gênes.

Digitized by Google

» Tous les fonctionnaires étaient soumis à sa surveillance. C'était à lui à veiller sur le maintien et l'exécution des décrets rendus par les colléges et sur les tarifs et les autres branches de la perception, afin d'empêcher, portait un décret de 1588, que l'on n'enlevât plus au peuple, sans en payer le prix, des comestibles d'aucun genre.

» Son traitement annuel n'était que de mille écus d'argent, avec un supplément de 25 pour cent sur le montant de toutes les condamnations. Il recevait, en outre, cinq cents écus d'argent pour droit de visites dans les diverses provinces de l'île; plus, toutes les semaines un veau à bas prix (*prezzo infimo*), sans compter d'autres petits émoluments.

» Les gouverneurs arrivaient ordinairement pour prendre possession de leur charge dans le mois de mai ou de juin. La ville de Bastia, où ils résidaient, se parait pour les recevoir. Entr'autres honneurs, on leur offrait, le jour de l'installation, les clefs de la cité et le sceptre, attribut de la dignité, ou plutôt enblême de la souveraineté ligurienne. Il était d'usage, avant 1668, de chanter des louanges en prose et en vers. Un décret publié le 21 février 1668 défendit, sous peine de trois années de galères ou de rélégation sur la terre-ferme, de célébrer, soit par des discours, soit dans des pièces de poésies, les vertus et les talents de ces hauts fonctionnaires. Il paraît que des avertissements sévères et de trop vives doléances se mêlaient parfois aux doux accents de la flatterie. Ne serait-ce pas là, la raison qui aurait amené le décret dont nous venons de parler? — Le gouverneur qui quittait la Corse, après y avoir rempli ces fonctions pendant deux ans, était libre de n'exercer aucune autre charge durant les dix années suivantes.

» Avec les gouverneurs on envoyait dans l'île plusieurs officiers dont les plus élevés en dignité étaient deux vicaires, chargés, l'un de la direction des affaires civiles, l'autre de la direction des affaires criminelles. On exigeait qu'ils fussent docteurs en droit, nobles et citoyens de Gênes. On en nommait cependant qui étaient bien loin de remplir ces conditions. Les deux vicaires instruisaient les procès, qualifiaient les faits incriminés et citaient les lois, sauf au gouverneur à appliquer les peines dans la mesure qui lui convenait le mieux. Par un décret de 1627, on établit en leur faveur un droit de *sportule* (1), ce qui équivalait à la somme de quatre livres, à raison de chaque inculpé.

---

(1) Ce casuel illicite qui, pour dégrever le trésor, déshonorait le corps judiciaire, était également toléré en France au grand scandale des magistrats intègres et au détriment des plaideurs. On sait que la

Digitized by Google

» Après les vicaires venait immédiatement, dans l'ordre hiérarchique, le greffier, personnage important, et qui avait la haute-main sur toutes les affaires tant civiles que criminelles. Il avait la faculté de choisir un vice-greffier et dix commis, auxquels on allouait pour émoluments tout ce que l'on percevait sur les saufs-conduits, patentes de *Podestà*, de capitaines d'armes etc. Le greffier ne recevait aucun traitement du trésor. Bien loin de là, c'était à lui au contraire, à verser annuellement dans la caisse publique, la somme de 7,600 livres et de pourvoir en outre à tous les frais de chancellerie.

» Parmi les officiers, il faut compter aussi un avocat fiscal, un trésorier, un syndic de la chambre, un secrétaire, un sous-secrétaire, un concierge des prisons, des collecteurs de taxes et autres agents subalternes. — L'avocat fiscal avait pour mission de constater les crimes et diriger les poursuites, et pour cela on lui allouait quatre ou huit francs par jour, suivant les distances (décret de 1649), à charge toutefois par eux, de payer à la chambre 50 livres tous les mois. — Le trésorier, choisi ordinairement parmi les nobles, avec la garde du trésor, avait l'obligation de recouvrer le produit des gabelles, tailles, confiscations etc. Il était autorisé à placer et mettre en circulation une somme de 8,000 livres à laquelle on ajoutait un traitement de 800 livres. Il percevait d'un autre côté, une certaine quantité d'huile que par décret de 1646, la Balagne était tenue de fournir à la république. — Le traitement du concierge des prisons ne s'élevait pas au-delà de 13 livres le mois. Il était en outre obligé de payer tous les deux ans, entre les mains du trésorier, 160 écus d'argent sur les profits qu'il était censé faire dans les prisons, ce qui signifie en d'autres termes, qu'il pouvait rançonner les détenus au gré de sa cupidité. (1) »

Il résulte de ce qui précède, que presque toutes les charges étaient mises à l'enchère. Ainsi on ne doit pas s'étonner si les concussions étaient à l'ordre du jour. En refusant à certains employés un traitement proportionnel au rang et à l'utilité de leur charge, la république les forçait à pressurer les malheureux insulaires. La honte de cet ignoble trafic retombait donc sur elle.

---

partie qui avait gain de cause, en témoignait sa satisfaction faisant présent aux juges de quelques fruits. Ce qui d'abord n'était qu'un acte de courtoisie, fut exigé comme un droit; une pure libéralité devint une obligation. Aux frais des procès déjà assez considérables on ajouta cette sorte d'impôt. Dès 1402, on voyait figurer les *épices* sur la taxe et bientôt l'on introduisit l'usage d'en demander l'équivalent en argent.

(1) Voir l'*Histoire de la Corse*, par Filippini, seconde édit. Tom. III. Appendice.

Digitized by Google

(Page 59.)

Da un autentico registro di quanto la camera di Genova introitò da questo regno di Corsica nell'anno* 1705 *appariscono le seguenti partite, delle quali per abbreviare si uniscono molte insieme.

Di taglie entrate in camera. . . .	99,474	
Per taglie nuove, e degli alloggi che s'imborsavano i racoltori, può aggiungersi. . . .	4,000	123,474
Li due seini imposti dopo per la proibizione delle armi importavano circa. . . .	20,000	
Il procojo d'Aleria, i terratici di Paomia, molti canoni per diverse terre. . . .	9,922	
Condanne, licenze d'armi, e salvicondotti. .	7,293	
Contribuzione d'Ornano, Caccia, Rostino, Bigorno, Pietralba, e Nebbio. . . .	3,095	22,900
Orzo che portavano in Aleria, Bozio, Castello, Rogna, Serra, Corsa, Coasina, ed Opina .	2,000	
Olio o danaro che portavano in Bastia diverse altre communnità. . . .	590	
Cento sessantasette mine di grano che la Balagna portava in Calvi computandosi un anno per l'altro a lire 20 la mina, e scontate lire 6 che lor si pagava, importa. . . .	9,338	
Sessanta some d'olio e mezzo che la stessa provincia portava in Bastia, che compresa la condotta può valutarsi lire 48 la soma, dedotte lire 15. 17 che lor si pagava, restano a svantaggio della provincia lire 32. 3 per soma, che importa. . . .	2,170	11,959
Venti altre some d'olio che la medesima provincia portava in Calvi, ragionato a lire quaranta la soma, e scontate lire 17. 9 ch'era pagato, lo svantaggio importa. . . .	451	

Digitized by Google

30 Torri proviste da popoli, non contando che due soldati per una, a lire 10. 10 il mese.	9,000	
Carico che pagavano alla camera i cancellieri, Fiscali, Bargello e Castellano. . . .	16,469	25,794
Creazione di notari. . . .	325	
Non si può saper precisamente ciocchè fra storti e diritti estraevano ogni anno dal regno gli ufficiali e ministri che la republica vi manda compresi li vescovi. Ma credo di ristringermi piuttosto che allungarmi calcolando come in appresso :		
Cinque vescovi. . . .	100,000	
Il generale governatore. . . .	60,000	
Il suo segretario e due vicarj di palazzo . .	17,000	
I tre commissari di Calvi, Bonifazio ed Ajaccio. . . .	12,000	280,000
I sei luogo-tenenti di Corte, Aleria, Algajola, Rogliano, Sartene e Vico. . . .	18,000	
Undeci cancellieri, coi loro sotto cancellieri ed altri attuarj. . . .	40,000	
Undeci bargelli, e altrettanti carcerieri ,	23,000	
Fiscale, tesoriere, sindaco ed altri ufficiali e ministri. . . .	10,000	
Totale di queste retroscritte somme. . . .		464,127
Vendita del sale, che porta ogni anno di profitto alla camera		66,153
E le diverse tratte, ancoraggi e gabelle che importavano ogni anno.		45,048
Le quali, unite alle sopra segnate, fanno la somma di lire.		575,328 (*)

(*) *Extrait d'un petit ouvrage portant pour titre :* La Corsica ai suoi figli sleali, *imprimé à Campoloro en* 1760.

Digitized by Google

(Pages 266, 267.*)*

On lit dans Boswel : « Je savais que M. Rousseau était en correspon-
» dance avec les Corses, qui l'avaient consulté sur la nouvelle législa-
» tion qu'ils voulaient établir. Je lui parlai de mon dessein d'aller voir
» les Corses dès que j'aurais achevé le tour d'Italie, et je le priai de me
» donner une lettre qui pût me servir d'introduction........ Ce philoso-
» phe misanthrope tint parole, et je reçus en arrivant à Florence, au
» mois d'août, la lettre suivante :

« *A M. Boswel, etc.*

« Motiers, le 30 mai 1765.

« La crise orageuse où je me trouve, Monsieur, depuis votre départ
» d'ici, m'a ôté le temps de répondre à votre première lettre et me lais-
» se à peine celui de répondre en peu de mots à la seconde. Pour m'en
» tenir à ce qui presse pour le moment, savoir, la recommandation que
» vous désirez en Corse; puisque vous avez le désir de visiter ces braves
» insulaires, vous pouvez vous informer à Bastia de M. Buttafoco, ca-
» pitaine au régiment Royal-Corse; il a sa maison à Vescovato, où il
» se tient assez souvent. C'est un très galant-homme qui a des connais-
» sances et de l'esprit; il suffira de lui montrer cette lettre, et je suis
» sûr qu'il vous recevra bien, et contribuera à vous faire voir l'île et
» ses habitants avec satisfaction. Si vous ne trouvez, M. Buttafoco, et
» que vous vouliez aller tout droit à M. Pascal Paoli, général de la na-
» tion, vous pouvez également lui montrer cette lettre, et je suis sûr,
» connaissant la noblesse de son caractère, que vous serez très-con-
» tent de son accueil : vous pourrez lui dire même que vous êtes aimé
» de milord Maréchal d'Écosse, et que milord Maréchal est un des plus
» zélés partisans de la nation corse. Au reste, vous n'avez besoin d'au-
» tre recommandation auprès de ces Messieurs que votre propre mé-
» rite, la nation corse étant naturellement si accueillante et si hospita-
» lière que tous les étrangers y sont bien venus et caressés......... Bon
» et heureux voyage, santé, gaieté et prompt retour. Je vous embras-
» se, Monsieur, de tout mon cœur (1).

» J. J. Rousseau. »

(1) Boswel, Tom. II, pag. 160 et suiv.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA PREMIÈRE PARTIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FIN DE LA TABLE DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google


Digitized by Google

